



ourouk.fr

CONSEIL
EN MANAGEMENT
DE L'INFORMATION



couperin.org
Consortium Unifié des Établissements Universitaires et
de Recherche pour l'Accès aux Publications Numériques

EPRIST

responsables IST
des organismes
de recherche

« Mieux partager l'IST »

Enquête préalable en vue d'une interopérabilité des services numériques nationaux d'information scientifique et technique

Analyse conjointe de l'ADBU, de la
CPU, de COUPERIN, d'EPRIST et du
CNRS des résultats de l'enquête et
des solutions envisageables

Le 31 mai 2017

SOMMAIRE

PREFACE.....	4
Déterminer les conditions de l'interopérabilité des services numériques nationaux d'IST	4
Mieux partager l'IST : quelle démarche ?	4
La démarche d'analyse conjointe des résultats de l'enquête COPIST	5
Des études de préfiguration d'un « Catalogue d'Offres Partagées d'IST » (COPIST)	6
INTRODUCTION.....	8
Rappel des objectifs de l'enquête nationale	8
Méthodologie de l'enquête.....	8
Une très bonne représentativité des institutions ayant répondu à l'enquête	8
Le rapport d'analyse conjointe des résultats de l'enquête	9
1 SYNTHÈSE : LES ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	10
1.1 Une forte attente de développement et de partage de services d'IST	10
1.2 Une volonté très affirmée d'articuler les dispositifs aux niveaux national et local	11
1.3 Une attente de gouvernance partagée	11
1.4 Une (in)formation nécessaire des personnels de l'IST et de la recherche	11
1.5 Des conditions financières de la mutualisation à définir.....	11
2 OFFRE DE SERVICES N° 1 - « SE DOCUMENTER »	12
2.1 Introduction	12
2.2 Analyse conjointe des services du domaine « SE DOCUMENTER »	13
2.3 Service 1.1 : « Une plateforme d'accès aux ressources documentaires électroniques »	15
2.4 Service 1.2 : « Evaluation des usages des ressources documentaires électroniques payantes »	19
2.5 Service 1.3 : « RefDoc : un service de fourniture de documents scientifiques et techniques à la demande »	21
3 OFFRE DE SERVICES N° 2 - « ARCHIVES OUVERTES : DÉVELOPPER L'INFRASTRUCTURE NATIONALE HAL »	24
3.1 Introduction	24
3.2 Analyse conjointe des services du domaine « ARCHIVER »	25
3.3 Service 2.1 : « Dépôt de documents scientifiques dans HAL »	27
3.4 Service 2.2 - « Autres services proposés par HAL » : le service « Création d'un Portail institutionnel »	29
3.5 Service 2.2 - « Autres services proposés par HAL » : le service « Création d'une Collection »	31
3.6 Service 2.2 - « Autres services proposés par HAL » : le service TEL (Thèses En Ligne)	32
3.7 Service 2.2 - « Autres services proposés par HAL » : le service idHAL	33
3.8 Service 2.2 - « Autres services proposés par HAL » : le service « Création d'un CV pour les chercheurs »	34
3.9 Autres services attendus dans HAL	35
4 OFFRE DE SERVICES N° 3 : « PUBLIER POUR LA SCIENCE PUBLIQUE »	36
4.1 Introduction	36
4.2 Analyse conjointe des services du domaine « PUBLIER POUR LA SCIENCE PUBLIQUE »	38
4.3 Service 3.1 : « I-Revues : plateforme de diffusion de revues, actes de congrès, ouvrages... de tout domaine scientifique »	39

4.4	Service 3.2 : « Episciences.org : plateforme de diffusion d'épi-revues de tout domaine scientifique »	40
4.5	Service 3.3 : « Sciencesconf.org : plateforme de gestion et de publication de congrès scientifiques de tout domaine scientifique »	41
4.6	Service 3.4 : « Persee.fr : plateforme de diffusion de collections patrimoniales de publications scientifiques en SHS, SVT et STM »	42
4.7	Service 3.5 : « Revues.org : plateforme de diffusion de revues en SHS »	43
4.8	Service 3.6 : « OpenEdition Books : plateforme de diffusion d'ouvrages en SHS »	44
4.9	Service 3.7 : « Hypotheses.org : plateforme de publication de carnets de recherche en SHS »	45
4.10	Service 3.8 : « Isidore : plateforme d'accès, de recherche et d'enrichissement de documents en SHS en libre accès »	46
4.11	Service 3.9 : « Calenda : calendrier en lettres et SHS »	47
4.12	Service 3.10 : « Cedram : plateforme de diffusion de revues académiques de mathématiques »	48
4.13	Service 3.11 : « Numdam : plateforme de diffusion d'archives de revues mathématiques »	49
4.14	Service 3.12 : « POPS : service de production, d'enrichissement, d'exploitation et de diffusion de corpus documentaires pour la recherche »	50
4.15	Service 3.13 : « Service d'appui à la publication de bases de données documentaires »	51
4.16	Service 3.14 : « Service d'assistance à la rédaction de documents scientifiques en anglais principalement, à la communication orale en anglais, et de traduction »	53
4.17	Service 3.15 : « Service de numérisation et d'océrisation de documents scientifiques et techniques »	55
4.18	Service 3.16 : « Service de secrétariat de rédaction »	57
4.19	Service 3.17 : « Service de réalisation et d'hébergement de sites web consacrés à des thématiques d'IST »	59
5	OFFRE DE SERVICES N° 4 : « ANALYSER LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE »	61
5.1	Introduction	61
5.2	Analyse conjointe des services du domaine « ANALYSER »	62
5.3	Service 4.1 : « Service de veille et de recherches documentaires personnalisées »	63
5.4	Service 4.2 : « Service d'études bibliométriques »	65
5.5	Service 4.3 : « Service d'analyse de corpus textuels (text-mining) »	67
5.6	Service 4.4 : « Assistance à l'analyse de la production scientifique par les structures de recherche »	69
5.7	Service 4.5 : « Mise à disposition de ressources terminologiques scientifiques et techniques »	71
6	OFFRE DE SERVICES N° 5 : « OPTIMISER L'EMPLOI ET LE PARTAGE DES DONNEES DE LA RECHERCHE »	73
6.1	Introduction	73
6.2	Analyse conjointe des services du domaine « DONNEES DE LA RECHERCHE »	74
6.3	Service 5.1 : « Service d'accompagnement des chercheurs pour la gestion et la valorisation de données de recherche »	75
6.4	Service 5.2 : « Service d'attribution d'identifiants pérennes aux données et autres objets de recherche »	77
6.5	Service 5.3 : « MediHAL : Service de dépôt sécurisé et de consultation de données visuelles et sonores produites dans le cadre de la recherche scientifique »	78
6.6	Service 5.4 : « Plateforme de services pour le stockage, le traitement, l'exposition, le signalement, la diffusion et la conservation des données de recherche en SHS »	80
6.7	Service 5.5 : « Formations à distance sur la gestion, la préservation, le partage et la diffusion en libre accès des données de recherche (DoRANum BSN) »	82
6.8	Service 5.6 : « Tutoriels sur le libre accès aux résultats de la recherche dans le cadre d'Horizon 2020 »	84
6.9	Service 5.7 : « Site d'information sur les Données de la Recherche »	85
7	LES SERVICES TRANSVERSES D'APPUI A L'IST	86

7.1	Introduction	86
7.2	Service 6.1 : « Sites de veille d’actualité en information scientifique et technique »	87
7.3	Service 6.2 : « Formations et auto-formations en IST »	88
7.4	Service 6.3 : « Guichet numérique d’assistance conseil en IST »	90
7.5	Service 6.4 : « Services et outils d’appui pour le droit numérique, l’éthique et la sécurité de l’IST »	92
8	ANNEXES	95
8.1	Questionnaire de l’enquête nationale	95
8.2	Liste des institutions ayant répondu à l’enquête nationale	126
8.3	Ensemble des verbatim recueillis dans le cadre de l’enquête.....	128

Préface

Déterminer les conditions de l'interopérabilité des services numériques nationaux d'IST

Au cours des quinze dernières années, les services numériques nationaux d'information scientifique et technique (IST) ont été développés par différents acteurs de l'ESR pour répondre à des besoins particuliers des communautés scientifiques.

De grande qualité, la plupart d'entre eux n'ont toutefois pas été conçus dans une perspective de convergence et d'interopérabilité. Or, convergence et interopérabilité entre les services et plateformes d'IST - locaux et nationaux, nationaux et internationaux - constituent un enjeu majeur pour faciliter l'accès à l'IST, permettre la circulation des données et leur enrichissement pour, *in fine*, mieux partager les connaissances scientifiques venant à l'appui de l'innovation.

Depuis 2009, les travaux réalisés par les 10 segments de la BSN ont permis de fixer des orientations structurantes dans les différents domaines de l'IST, mais des obstacles - politiques, organisationnels, économiques, techniques - demeurent qui entravent une interopérabilité réelle des systèmes existants.

Conformément aux orientations définies conjointement par Anne Peyroche, DGDS du CNRS et par Pierre Mutzenhardt, Président de la Commission Recherche de la CPU, la démarche COPIST, rappelée ci-après, qui associe l'ensemble des acteurs nationaux de l'IST directement concernés, a pour objectif d'étudier les conditions d'optimisation du partage et de la valorisation numérique des connaissances, au plus près des conditions techniques et/ou territoriales et des pratiques existantes et émergentes, et d'identifier les verrous à lever.

Mieux partager l'IST : quelle démarche ?

A l'heure numérique, dans un système largement marqué par la mixité, l'IST se partage plus ou moins entre les acteurs de la recherche publique, qui co-publient, expérimentent, partagent des ressources d'IST. Ce processus peut-il être optimisé : Pourquoi ? Comment ?

Pour en savoir plus, lancée simultanément par l'ADBU, COUPERIN, EPRIST et le CNRS (DIST / INIST, CCSD, PERSEE), l'enquête COPIST a été adressée au printemps 2016, aux Président(e)s d'Universités, d'Ecoles et d'Organismes par Anne Peyroche, Directrice générale déléguée à la science du CNRS, et par Pierre Mutzenhardt, Président de l'Université de Lorraine et Président de la Commission Recherche de la CPU.

Fruit d'un débat interne récurrent dans l'ESR sur le partage de l'IST, cette démarche est née lors des Colloques des professionnels et usagers de l'IST de Meudon des trois dernières années, en particulier celui de novembre 2015. Ce dernier Colloque avait en effet souligné le besoin d'une étude d'ampleur nationale sur l'état des pratiques et des projets entourant la « plateformes » de l'IST et son impact sur la recherche. Tel est le sens initial du COPIST (Catalogue d'Offre Partagée d'IST).

Après le vote de la loi « *Pour une République numérique* », cette interrogation collective trouve une dimension supplémentaire : ce texte majeur, en effet, laisse prévoir un décloisonnement et une accélération des usages de l'IST au service de la compétitivité de la recherche nationale et européenne. Le COPIST, peut-on espérer, contribuera à s'y préparer.

Dans l'optique d'intérêt général ainsi définie, le COPIST innove par rapport aux textes et repose sur un partenariat construit avec tous les professionnels au profit de tous les chercheurs de l'ESR.

En effet, l'option commune a été prise de croiser toutes les approches : celles des Conseils scientifiques des Universités, d'Organismes et d'Ecoles avec les projets et ressources de leurs professionnels en IST, directeurs des SCD et de leurs riches organisations spécialisées. Ces synergies, à l'échelle de tout l'écosystème national d'IST étaient indispensables pour commencer à réfléchir ensemble et pour mener jusqu'au bout le projet de cette enquête nationale

Ainsi, ce rapport permet :

- De susciter et de partager des réponses à des questions d'IST communes à tous les Etablissements.
- De tester les thèmes de divergence et de convergence sur les pratiques actuelles et émergentes d'IST numérique dans l'ESR, et de relier ces pratiques au travail de la recherche.
- D'approfondir la connaissance des pratiques partagées d'IST, à l'amont comme à l'aval de la recherche, au sein des Unités mixtes de recherche.

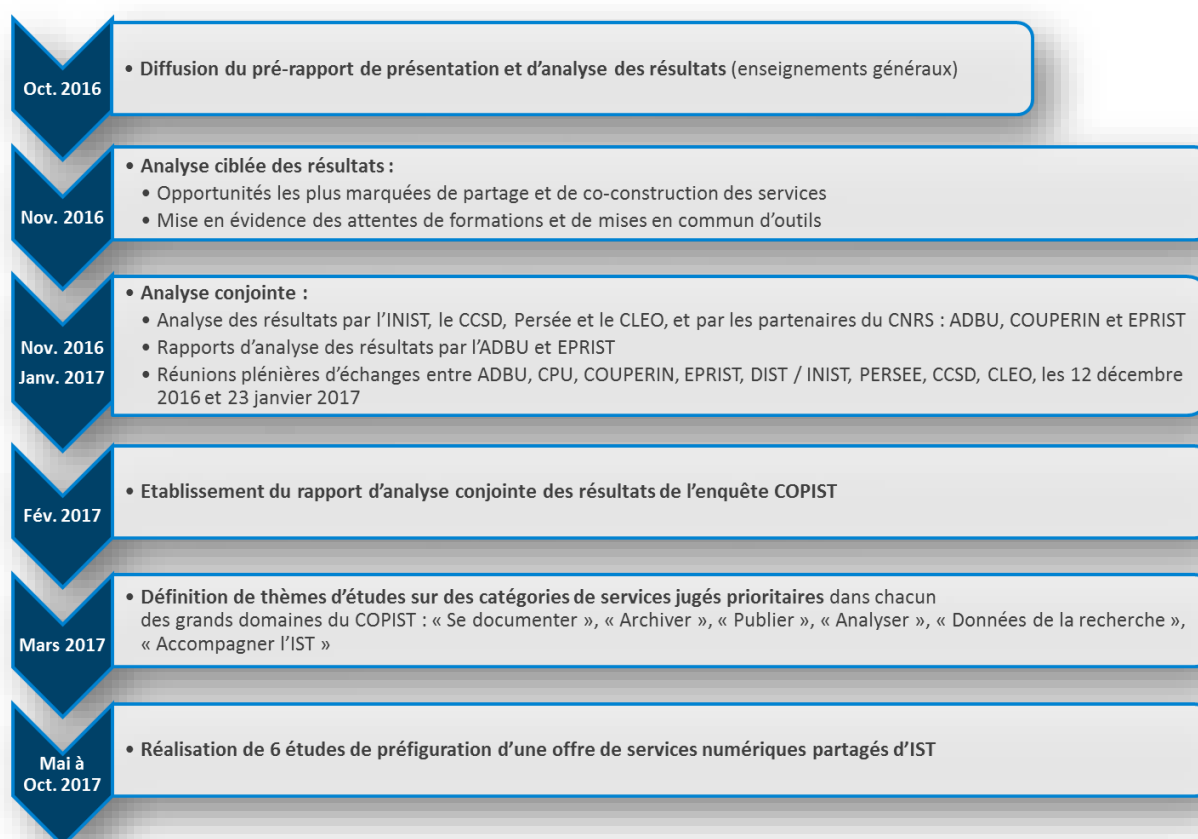
« *Mieux partager l'IST* »... Si la réponse des Etablissements, comme on va le constater, est très largement ouverte à un meilleur partage de l'IST, la valeur ajoutée de l'enquête sur leurs attentes se situe bien plus dans la richesse et la fécondité des réponses détaillées, et dans la démarche collective retenue pour traiter les sujets d'intérêt commun.

La démarche d'analyse conjointe des résultats de l'enquête COPIST

Le pré-rapport des résultats de l'enquête COPIST du 11 octobre 2016 a permis de dégager des enseignements généraux relatifs aux attentes de partage et de co-construction de services d'IST exprimées par les 105 institutions de l'ESR qui y ont répondu.

Ce nouveau rapport des résultats lui succède. Il est complété des contributions de l'ADBU, de la CPU, de COUPERIN, d'EPRIST et du CNRS (DIST / INIST, CCSD, PERSEE), de précisions relatives à certains résultats et de l'important travail d'analyse conjointe réalisé dans le cadre de réunions organisées entre décembre 2016 et mars 2017. Enfin, il livre en annexe les nombreux et riches verbatim, recueillis dans le cadre de l'enquête, qui expriment la variété des avis, besoins et attentes des différentes communautés des universités, grandes écoles et organismes de recherche ayant répondu.

Les étapes de la démarche d'analyse conjointe des résultats de l'enquête COPIST sont rappelées dans le schéma de la page suivante.



Des études de préfiguration d'un « Catalogue d'Offres Partagées d'IST » (COPIST)

Pour prolonger l'analyse conjointe, six thèmes d'étude de préfiguration d'un « Catalogue d'Offres Partagées d'IST » (COPIST) ont été définis en relation étroite et constante avec les acteurs nationaux de l'IST. Ils ont été présentés à la Commission Recherche de la CPU en mars 2017, et les observations des Président(e)s d'Universités ont été intégrées pour élaborer leurs cahiers des charges.

Ces études concrétisent la volonté des acteurs de l'ESR de mieux partager et valoriser les connaissances scientifiques en inscrivant les services et plateformes existants et à venir dans une perspective volontaire de convergence et d'interopérabilité.

Ces études ont une visée opérationnelle. Destinées à préciser les attentes prioritaires des différentes institutions qui constituent l'ESR, elles doivent définir la portée, le périmètre et les conditions nécessaires aux évolutions de services existants et à la création de nouveaux services répondant à des besoins avérés, structurés et dotés d'un modèle économique pérenne. Plusieurs d'entre elles s'articuleront avec les travaux menés par des segments de la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN).

Les six thèmes d'études retenus sont les suivants :

1. Une plateforme mutualisée de signalement et d'accès aux ressources documentaires électroniques pour l'ESR : enjeux, conditions, faisabilité.
2. Une plateforme mutualisée pluridisciplinaire de stockage, de gestion, de signalement et de partage de données de recherche : enjeux, conditions, faisabilité.

3. Des modèles innovants de publication et d'édition scientifiques publiques : conditions de développement.
4. L'articulation des archives des établissements et de l'archive nationale pluridisciplinaire HAL : besoins et solutions.
5. Des modèles économiques et de financement des services d'IST.
6. Des actions de communication et de formation destinées à assurer une meilleure visibilité et appropriation des services d'IST par les communautés de recherche et les professionnels de l'information.

Introduction

L'enquête nationale de manifestation d'intérêt pour le partage des ressources d'IST dont ce rapport d'analyse conjointe expose les résultats, s'inscrit dans la politique de partage et de mutualisation d'outils et de services entre les institutions de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR).

Le COPIST fournit une grille de ressources d'IST mises à la disposition des chercheurs et des personnels des Universités, des Grandes écoles et des Organismes de recherche, selon six catégories de services :

1. L'accès à la documentation scientifique numérique
2. L'archive ouverte pluridisciplinaire de la plateforme mutualisée HAL
3. La publication numérique pour la science publique
4. L'analyse bibliographique et bibliométrique des résultats scientifiques
5. La gestion et le partage des données de la recherche
6. Les services transverses d'appui à l'IST

Rappel des objectifs de l'enquête nationale

L'enquête nationale poursuit les objectifs suivants :

- Mesurer, pour chacun des services du COPIST, l'intérêt *a priori* des institutions de l'ESR pour un usage autonome ou pour un usage partagé des ressources IST.
- Rassembler ainsi des informations précises qui permettront de déboucher, après une analyse conjointe, sur une cartographie nationale des ressources et des projets IST.
- Construire ensemble de grandes études nationales sur le périmètre de tout ou partie des six catégories de services qui ont été préalablement définies. Ultérieurement, les résultats de ces études permettront un débat national, en relation avec le MENESR pour envisager les améliorations possibles du partage de l'IST en France.

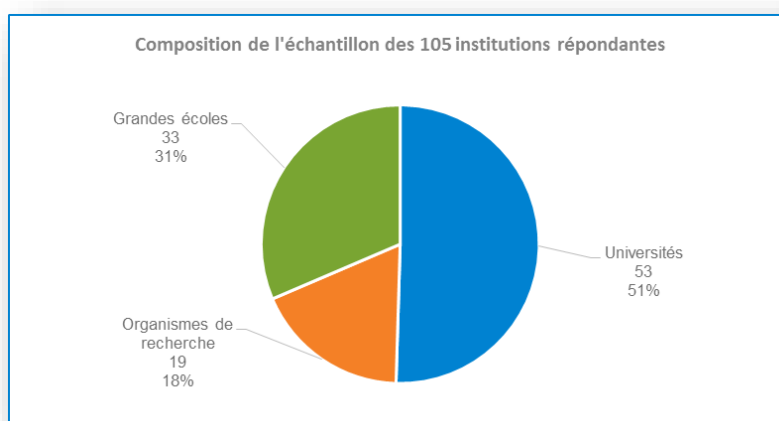
Méthodologie de l'enquête

L'enquête a consisté en un questionnaire en ligne auto-administré, disponible du 17 juin au 21 juillet 2016, qui a été adressée aux Universités par l'ADBU, aux Organismes de recherche adhérents d'EPRIST et aux Grandes écoles avec lesquelles le CNRS a des activités de recherche en commun, par le CNRS. Le questionnaire, joint en annexe (page 95), comprenait 146 questions auxquelles les répondants n'étaient pas astreints de répondre en totalité.

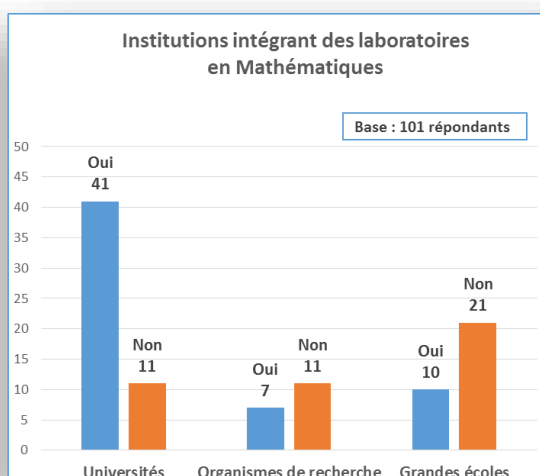
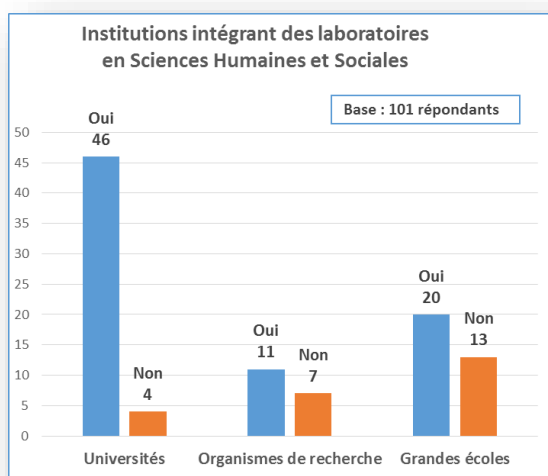
Une très bonne représentativité des institutions ayant répondu à l'enquête

105 institutions de l'ESR ont participé à l'enquête (cf. la liste en annexe, page 125), dont 98 ont répondu à la totalité du questionnaire. Selon leur nature, les institutions répondantes représentent entre 49% et 68% des institutions ayant été sollicitées, et entre 44% et 72% de leurs effectifs, ce qui garantit un bon niveau de représentativité pour l'analyse des résultats.

	Institutions	Effectifs
Universités	68%	71%
Grandes écoles	49%	44%
Organismes de recherche	66%	72%



76% des institutions (80) intègrent des laboratoires en Sciences Humaines et Sociales (Q39), et 57% (60) en Mathématiques (Q50).



Le rapport d'analyse conjointe des résultats de l'enquête

La première partie du rapport expose la synthèse des enseignements généraux relatifs aux attentes des différents types d'institutions de l'ESR pour un partage et une mutualisation d'outils et de services d'IST exprimées dans le cadre de leurs réponses à l'enquête nationale.

Les parties suivantes présentent, pour chacune des six grandes catégories de services du COPIST, l'analyse conjointe de l'ADBU, de COUPERIN, d'EPRIST et du CNRS (DIST / INIST, CCSD, PERSEE), suivie de l'analyse des manifestations d'intérêt des institutions de l'ESR pour chacun des services qui leur ont été soumis.

1 Synthèse : les enseignements généraux

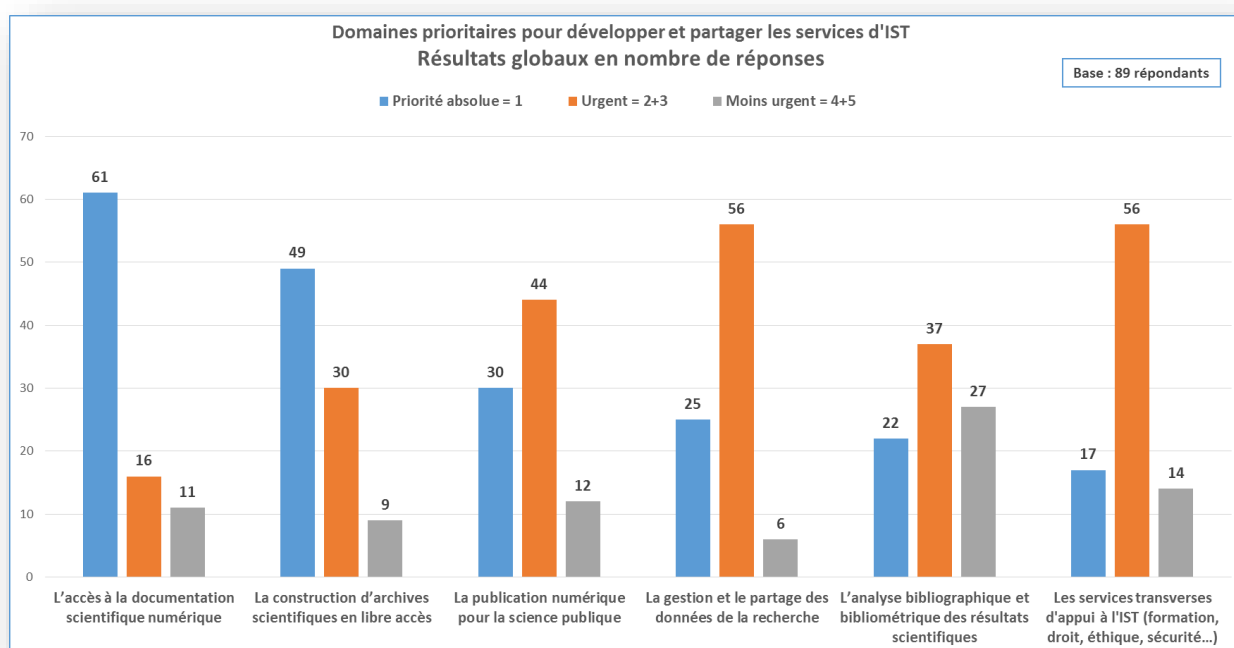
Les enseignements généraux présentés dans cette synthèse proviennent des réponses aux questions posées dans la dernière partie du questionnaire, intitulée « *Conclusion de l'enquête* », dont faisait partie la question ouverte finale de l'enquête (Q146) : « *Pour conclure, vous pouvez faire part de besoins de services d'IST non couverts, de réflexions et de conseils sur le partage de ressources d'IST entre les institutions de l'ESR, ou de tout autre message que vous souhaiteriez exprimer.* »¹

1.1 Une forte attente de développement et de partage de services d'IST

Quel que soit le domaine, les institutions prises dans leur ensemble expriment une forte attente de développement et de partage des services IST. Il s'agit là d'une évolution en profondeur de l'approche de l'IST par les institutions de l'ESR.

Celle-ci se manifeste avec le plus d'intensité pour l'accès à la documentation et l'archivage en libre accès ; puis pour la gestion et le partage des données de la recherche, et la publication numérique ; enfin pour l'analyse bibliographique et bibliométrique et les services transverses d'appui à l'IST.

Q145 - Pourriez-vous classer les domaines qui vous semblent prioritaires pour développer et partager les services d'IST (de 1 = priorité absolue à 5 = moins urgent) ? Vous pouvez classer plusieurs réponses avec le même niveau de priorité.



Les priorités peuvent varier selon le type d'institutions (Universités, Grandes écoles, Organismes de recherche), mais avec des écarts finalement limités.

¹ L'ensemble des verbatim de la question finale de l'enquête sont joints en annexe (page 278).

1.2 Une volonté très affirmée d'articuler les dispositifs aux niveaux national et local

L'idée de coopération et de partage sous-tendue par le COPIST interroge la place de chacun des acteurs, notamment celle du CNRS (DIST / INIST, CCSD, PERSEE).

Le dialogue doit prédominer dans la constitution d'un catalogue commun qui doit trouver un juste équilibre entre des services de portée nationale et les réalisations locales en grande partie fondée sur une relation de proximité avec les chercheurs. Dans cet esprit, les plus petits établissements s'interrogent sur la façon de lier les besoins et les capacités de chacun.

Le COPIST doit également penser et organiser la convergence des outils entre les dispositifs existants proposés notamment par l'ADBU, Couperin et le CNRS (DIST / INIST, CCSD, PERSEE). Il s'agit à la fois d'appuyer et de développer ce qui existe et qui répond à des besoins, et d'impulser des collaborations entre les acteurs pour améliorer des offres existantes et en créer de nouvelles.

1.3 Une attente de gouvernance partagée

La coopération questionne aussi la gouvernance et la prise en charge de la gestion du projet. A quoi doit ressembler la participation de chaque établissement ? Quelle doit être la nature de l'implication ? Celle-ci concerne les acteurs nationaux, mais une ouverture européenne, voire internationale doit être envisagée pour porter un projet plus conséquent et encore plus pertinent.

Les partenaires du COPIST – ADBU, COUPERIN, EPRIST, CNRS (DIST / INIST, CCSD, PERSEE) – expriment collectivement une forte volonté de pragmatisme et de méthode dans la construction et la gouvernance de l'offre commune de services d'IST.

1.4 Une (in)formation nécessaire des personnels de l'IST et de la recherche

La question de l'information et de la formation des personnels de l'IST et de la recherche aux services existants et à venir est soulevée tout au long de l'enquête par les institutions. La mise en œuvre de dispositifs communs, partagés, n'est d'aucune utilité si elle n'est pas suivie (ou précédée) d'une (in)formation des personnels de l'IST comme de la recherche (doctorants, chercheurs...), afin qu'ils aient connaissance de ces services et qu'ils sachent les utiliser. Une sensibilisation de tous les acteurs concernés est jugée indispensable, en même temps que la création du COPIST, ainsi qu'une communication soutenue sur les outils.

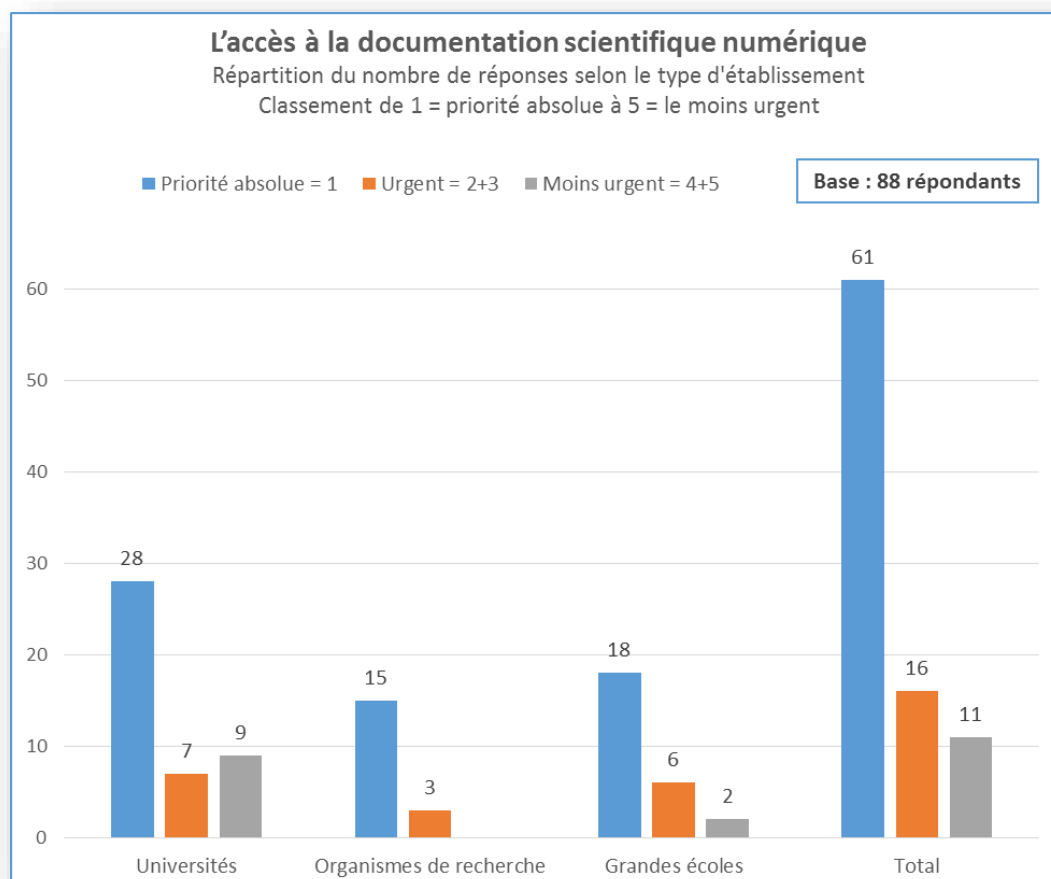
1.5 Des conditions financières de la mutualisation à définir

La question des conditions financières et humaines pour participer à la construction et à la gestion des services, et pour en bénéficier revient tout au long de l'enquête dans les verbatim. Une remarque résume très bien le manque de moyens de certaines institutions : « *Précisons que nous serions utilisateurs mais d'aucune façon nous n'avons la capacité de participer à la construction/gestion d'un tel service.* ». Dès lors, la question du financement du partage des services est posée : Comment s'organise le financement d'un tel projet ? Quel est le coût individuel pour chaque acteur ?

2 Offre de services N° 1 - « Se documenter »

2.1 Introduction

L'accès à la documentation scientifique numérique constitue une priorité pour les institutions. Sous réserve de la prise en compte de certaines conditions, elles sont majoritairement favorables à un développement conjoint et à un partage des services qui favorisent cet accès mais aussi, pour une partie d'entre elles comme le relèvent les verbatim, à une réflexion commune visant à mutualiser l'acquisition de ressources. De même, comme on le verra dans la suite de ce chapitre, les institutions sont particulièrement favorables au partage d'un service d'évaluation des usages par les communautés scientifiques des ressources documentaires électroniques payantes.



Trois services constituent l'offre de services N° 1 : « Se documenter » :

- Service 1.1 : « Une plateforme d'accès aux ressources documentaires électroniques »
- Service 1.2 : « L'évaluation des usages des ressources documentaires électroniques payantes »
- Service 1.3 : « RefDoc : un service de fourniture de documents scientifiques et techniques à la demande »

2.2 Analyse conjointe des services du domaine « SE DOCUMENTER »

2.2.1 Points de vue de la CPU, de l'ADBU, d'EPRIST et de COUPERIN

CPU

- La CPU manifeste son scepticisme sur des projets de plateformes informatiques communes comme un portail d'accès aux ressources documentaires.
- En revanche, elle confirme son intérêt pour une mutualisation des outils et des données produites dans le cadre de l'évaluation des usages des ressources électroniques payantes.

ADBU

- Le modèle du portail est d'ores et déjà dépassé. Les chercheurs ne veulent pas avoir à chercher les ressources documentaires via « n » portails nécessitant « n » identifications. Cela ne peut donc pas être un objectif.
- Concernant le signalement des ressources, l'ABES s'inscrit aujourd'hui dans une très bonne dynamique qu'il faut appuyer. Concernant l'accès aux ressources, il faut s'orienter vers une base de ressources mutualisées dans laquelle chacun peut « piocher » selon ses droits, et régler les problèmes organisationnels et techniques connus. Concernant la recherche plein texte, ISTEEX répond aux besoins pour les archives.
- ezPAARSE et ezMESURE sont des projets mutualisés qui se mettent peu à peu en place dans les institutions. Il pourrait être nécessaire d'accompagner cette mise en place.
- Même si la demande diminue, l'ESR gagnerait à un service de fourniture de documents unique, autour de l'outil RefDoc qui fonctionne bien. La mutualisation de ce service est envisageable dans le cadre du projet Collex, pour créer une sorte de SUBITO français.

EPRIST

- Le principe d'un ERM mutualisé pour signaler et accéder aux ressources documentaires, depuis les environnements propres à chaque institution, est à privilégier versus un portail.
- *In fine*, l'idéal serait de parvenir à réaliser un méta réservoir des ressources documentaires d'archives (PANIST, ISTEEX) et du courant.
- En cette période de transition entre les modèles Gold et les abonnements, il est prudent « d'assurer ses arrières » en conservant un service de fourniture de documents performant (à ce titre, l'INRA vient de décider de réactiver la fourniture de documents pour ses équipes de recherche).

COUPERIN

- Le signalement des ressources est bien réalisé par l'ABES et le sera encore mieux dans le cadre des projets de SGBM et de Discovery tool qu'elle développe actuellement. Il faut donc plutôt s'appuyer sur l'ABES et étudier avec elle l'opportunité d'un élargissement de son périmètre aux besoins des organismes de recherche.
- Concernant la fourniture de documents, il faut préalablement régler la question de la fourniture réciproque gratuite entre les établissements universitaires pratiquée par le SUPEB.

2.2.2 Analyse commune : CPU, ADBU, EPRIST, COUPERIN, CNRS

Les partenaires du COPIST s'accordent sur 3 services prioritaires pour le domaine « Se documenter » :

- **Une base mutualisée de signalement et d'accès à des ressources électroniques**, payantes et en libre accès, notamment depuis les environnements propres à chaque institution (cf. le principe d'ISTEX appliqué au « courant »).

La base ne doit pas se limiter aux ressources payantes mais intégrer des ressources en libre accès (« green » et « gold »), en particulier celles déposées dans HAL.

Plusieurs modes d'accès à la base devront être rendus possibles pour tenir compte des usages des différentes communautés de chercheurs : portails (ou équivalent) des institutions, ArXiv, PubMed, Google Scholar... Dans cette perspective, une étude de faisabilité devra notamment traiter la question technique des accès aux ressources payantes selon les droits des usagers.

- **Une mutualisation des données produites dans le cadre des évaluations des usages des ressources électroniques payantes** réalisées par les institutions via les outils ezPAARSE et ezMESURE.
- **Un service unique et performant de fourniture de documents**, autour de l'outil RefDoc.

2.3 Service 1.1 : « Une plateforme d'accès aux ressources documentaires électroniques »

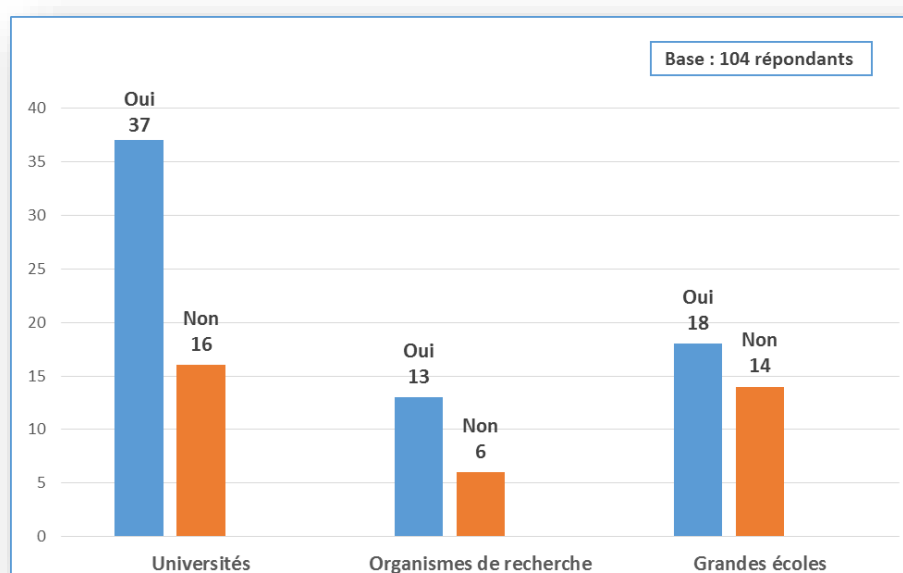
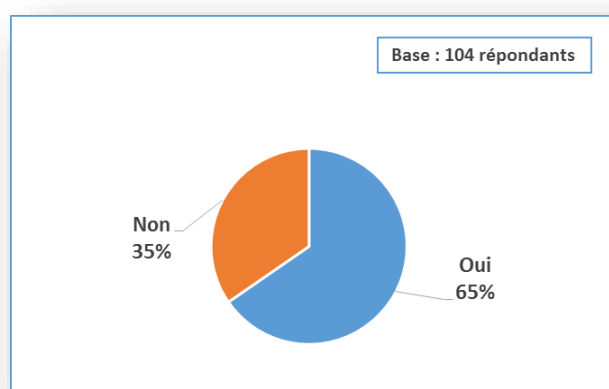
Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Ce service permet aux personnels des unités de recherche CNRS, mixtes et propres, d'accéder à l'ensemble des ressources documentaires électroniques (11 000 revues, 12 000 livres et 45 bases de données) financées par l'organisme, depuis des portails thématiques.

Une nouvelle version d'une plateforme commune d'accès aux ressources documentaires électroniques payantes et à des ressources en libre accès sera disponible en septembre 2016. Plus ergonomique et conforme aux usages actuels du web, elle permettra notamment d'intégrer la recherche des ressources documentaires dans n'importe quelle page de n'importe quel site web (SCD, autres sites d'information des instituts), via un widget.

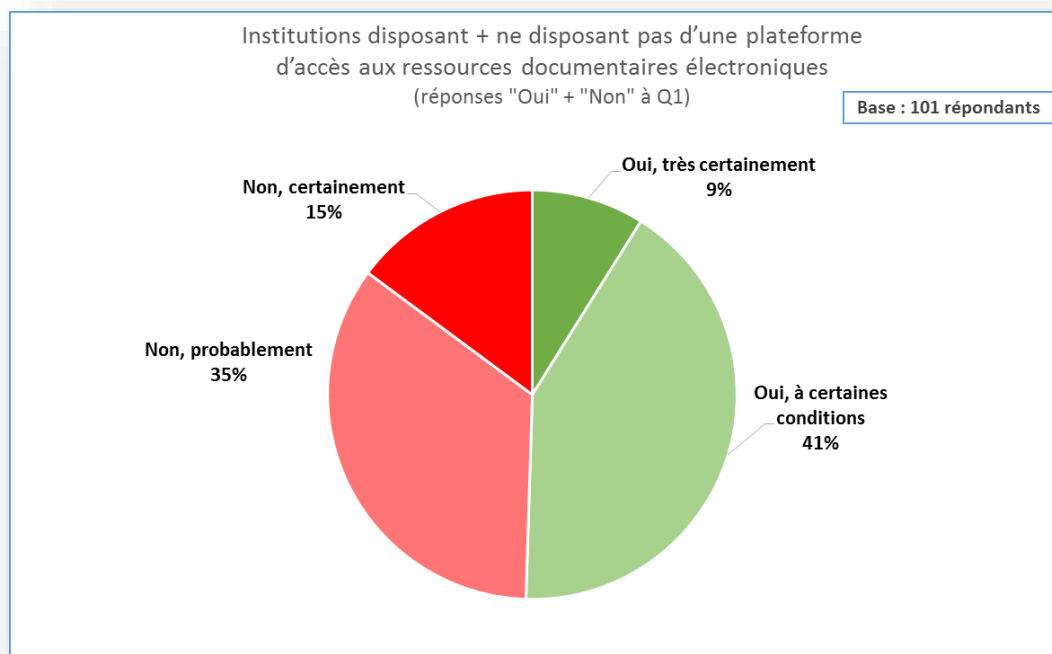
Cette infrastructure pourra être proposée de la même façon aux partenaires de l'ESR qui le souhaiteront.

Q1 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?



Dans leur majorité, les institutions disposent ou ont l'intention de disposer d'une plateforme d'accès aux ressources documentaires électroniques pour leurs publics. On notera toutefois que les Grandes écoles en sont proportionnellement moins équipées. D'une façon générale, les institutions qui n'en disposent pas sont de plus petites tailles.

Q3/Q5 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?



50% des institutions, qu'elles disposent ou non d'une plateforme d'accès aux ressources documentaires électroniques pour leurs publics, sont plutôt favorables à un partage de ce service. Les Grandes écoles sont proportionnellement les moins favorables. Les Universités, en revanche, y sont davantage ouvertes mais sous de nombreuses conditions.

Il ressort de l'analyse des verbatim (Q4/Q6 - « Pourriez-vous préciser votre réponse ») des interrogations sur la faisabilité documentaire, technique et organisationnelle d'une plateforme commune.

Les aspects documentaires

- « Le partage de ce service pourrait avoir un intérêt s'il s'accompagne d'une politique documentaire partagée. »
- « Les périmètres d'abonnement ne peuvent se recouvrir que si on imagine une répartition des négociations documentaires, où le CNRS serait le pourvoyeur d'un "tronc commun" pour la communauté scientifique nationale, les universités menant une politique d'acquisition locale plus spécifique. »
- « Il nous semble important de participer à une concertation concernant les modalités d'acquisition et de gestion des ressources qui seront proposées sachant que la coexistence initiale de périmètres variables d'un établissement à l'autre ne pourra être effacée sauf à ce que toute acquisition bascule en licence nationale. »

- « *Quel accès : Toutes les UMR ? Tous les membres de l'établissement ? Les portails CNRS s'adressent uniquement aux membres attachés à des unités CNRS (UMR essentiellement), soit chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants uniquement, quand les portails documentaires des établissements [universités, grandes écoles] desservent aussi les élèves/étudiants.* »

Les aspects techniques

- « *Comme de telles plateformes existent au niveau local, comment gérer les accès différenciés (question du droit et des accès) ? Même avec un lien facilitant le passage entre les différents portails, le maintien de deux niveaux d'accès serait indispensable. Le résultat de ce dispositif risquerait donc de conduire à une complexification de l'accès alors que l'offre de service actuelle présente déjà des limites en termes de lisibilité et de gestion.* »
- « *La bonne réponse à cette situation est-elle à chercher dans le modèle du « portail », tel qu'on entend généralement ce terme, c'est-à-dire dans une solution des années 2000 ?* »
- « *Quelle gestion technique ? Les ressources négociées pour notre personnel sont accessibles grâce à la reconnaissance des adresses IP ?* »

Les aspects organisationnels

- « *Quelles ressources humaines pour gérer tous ces points ?* »
- « *La création d'un accès croisé ? Selon quelles modalités ?* »
- « *Comment le projet CNRS peut-il s'inclure dans des projets déjà lancés dans certaines COMUE ?* »

Argumentaire recommandé par l'ADBU-Couperin

L'argumentaire recommandé par l'ADBU-Couperin a été repris, en totalité ou en partie, par 37 universités (sur 53), 7 grandes écoles (sur 32) et aucun organisme de recherche. Nous le rappelons *in extenso* ci-après :

« Les établissements proposent déjà des portails d'accès aux ressources sur support électronique et analogique. Pour la plupart, ces portails sont déjà interdisciplinaires, et portables dans des environnements tiers grâce à des widgets.

Du point de vue de l'utilisateur final, la situation actuelle est donc celle d'une pluralité de portails : celui de leur établissement d'exercice, souvent pluridisciplinaire, et au moins un, quand ce n'est pas plusieurs, portail(s) CNRS thématique(s). L'on pourrait imaginer de simplifier l'environnement de travail de l'utilisateur final en travaillant à la mise en œuvre d'un portail unique, comme il est suggéré dans les questions précédentes. Mais cette idée, en apparence de bon sens, se heurte à plusieurs difficultés :

1. *La première tient au périmètre des ressources accessibles par les établissements : leur offre ne coïncide pas forcément avec celle négociée par le CNRS. Il faudrait alors bien plutôt imaginer un système d'accès croisés : selon l'état de la négociation au niveau national, des surcoûts seraient probablement à prévoir dans certains cas ; et dans tous, l'on manquerait l'objectif d'une simplification, pour l'utilisateur final, de l'accès aux ressources, en maintenant plusieurs portails.*
2. *La deuxième, et principale, a trait à l'évolution des modalités d'accès des chercheurs aux ressources académiques en ligne :*
 - *d'une part, le développement de l'open access rend accessible un nombre croissant de ressources via les moteurs de recherche (Google, Google Scholar) ou des dépôts en open access (arXiv, HAL, dépôts institutionnels d'établissements, etc.), du reste eux-mêmes moissonnés par les grands moteurs de recherche ;*
 - *d'autre part, on assiste au développement très rapide de nouvelles modalités d'accès (certes, pas vraiment légales) aux ressources électroniques des éditeurs, via les réseaux sociaux de la recherche (Academia pour les LSHS, ResearchGate pour les STM, etc.).*

Bref, le modèle de la plateforme (tel qu'on entend ce terme lorsqu'on qualifie les GAFA de « plateformes ») gagne aujourd'hui l'IST. La bonne réponse à cette situation est-elle à chercher dans le modèle du « portail », tel qu'on entend généralement ce terme, c'est-à-dire dans une solution des années 2000 ?

Il semblerait bien plus fructueux et adapté, si l'on souhaite bâtir une solution commune à tous les acteurs de l'IST et qui réponde à l'état du paysage de l'information aujourd'hui, de construire la réflexion à partir d'une analyse de la situation actuelle, plutôt que d'essayer d'adapter les outils hérités d'hier à une situation qui a profondément évolué, et va continuer de le faire dans les années à venir. »

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page [128](#)).

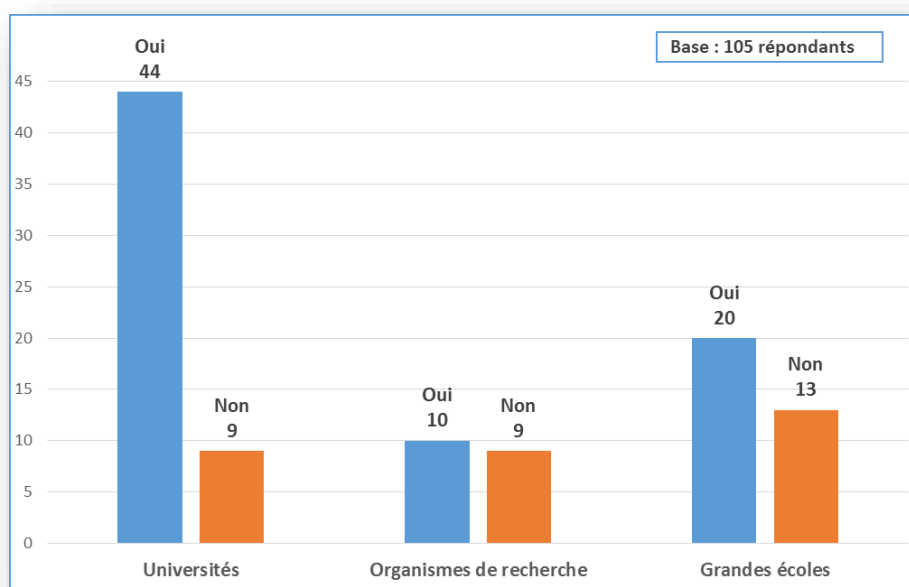
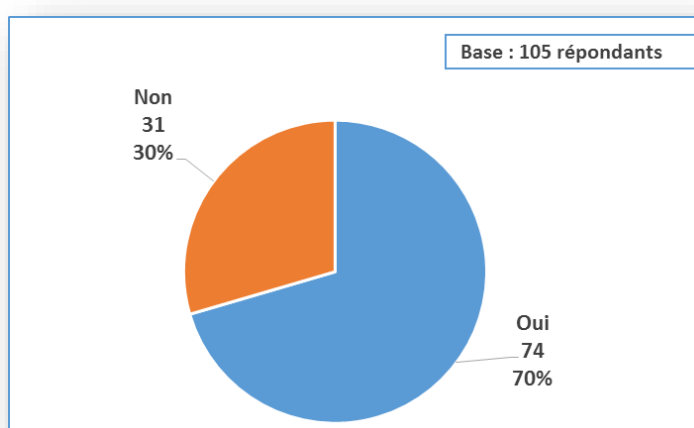
2.4 Service 1.2 : « Evaluation des usages des ressources documentaires électroniques payantes »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Ce service, d'ores et déjà mutualisé à l'échelle de l'ESR, délivre des statistiques d'usages des ressources documentaires électroniques payantes. Il fournit des indicateurs destinés à faire évoluer la couverture des plateformes d'accès aux ressources documentaires électroniques selon les besoins des utilisateurs, et constitue un outil d'aide à la décision pour les négociations avec les éditeurs.

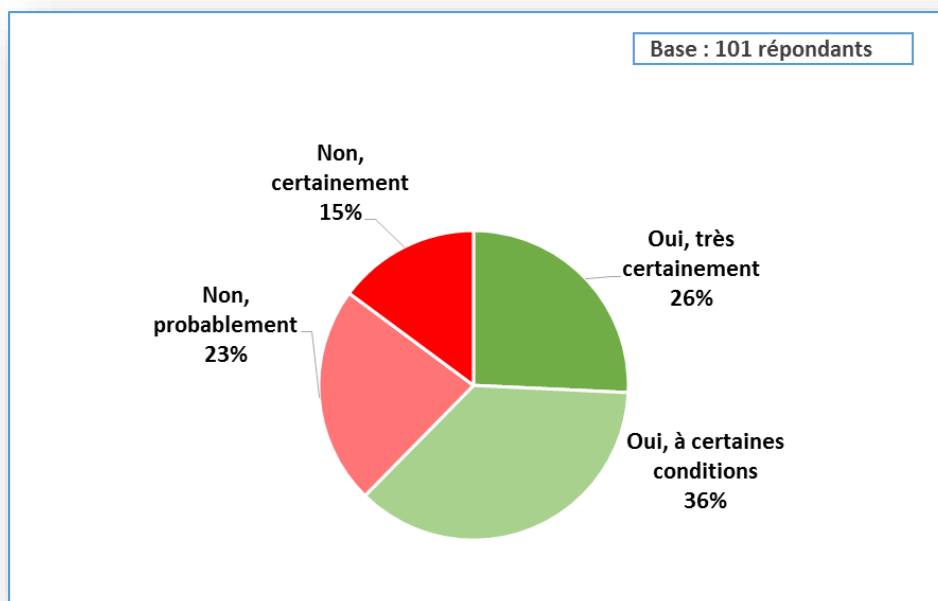
Il s'appuie sur l'utilisation du logiciel libre ezPAARSE - développé par le consortium Couperin, l'Université de Lorraine et le CNRS - qui permet l'analyse, l'enrichissement et l'exploitation des logs d'accès aux ressources électroniques proposées via les plateformes internet des éditeurs scientifiques.

Q10 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?



Les Universités sont très largement dotées de moyens d'évaluation des usages de leurs ressources documentaires électroniques payantes alors que les Organismes de recherche ne le sont que pour la moitié d'entre eux.

Q11/Q13 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?



62% des institutions, principalement les Universités et les Grandes écoles, qu'elles disposent ou non d'un service d'évaluation des usages de leurs ressources documentaires électroniques payantes, sont favorables à un partage de ce service.

Il ressort de l'analyse des verbatim (Q12/Q14 - « Pourriez-vous préciser votre réponse ») :

- Que le service ezPAARSE est d'ores et déjà un service partagé : « *La construction de ce service est opérée par les trois partenaires du projet : l'INIST-CNRS, l'université de Lorraine, et le réseau COUPERIN. Il s'agit donc déjà d'un projet partagé.* » (argumentaire recommandé par l'ADBU-Couperin repris par la moitié des répondants.
- Et qu'une mise en commun de ce service permettrait de disposer de statistiques d'usage plus complètes et précises :
 - « *Nous utilisons déjà ezPAARSE pour analyser l'utilisation des ressources électroniques auxquelles l'Université est abonnée. Il serait intéressant d'y agréger les données des portails CNRS afin de produire des statistiques consolidées au niveau d'un type de ressources, d'un labo, d'un établissement ou d'un groupement.* »
 - « *Une aide du CNRS serait bienvenue pour aider au développement et pour compléter les informations déjà existantes.* »
 - « *Il convient désormais de développer le périmètre des établissements utilisateurs de la solution ainsi que le nombre de plateformes analysées.* »

Parmi les conditions préalables à un partage, outre les conditions financières, une université souligne que « *Ce service est déjà partagé avec la Comue et, par conséquent, la décision de partager avec le CNRS peut être envisagée au niveau de la Comue. Elle peut être envisagée au niveau de l'établissement pour les ressources propres à l'établissement uniquement.* »

Les institutions les moins favorables ne souhaitent pas « *que l'analyse soit effectuée par un tiers* ».

2.5 Service 1.3 : « RefDoc : un service de fourniture de documents scientifiques et techniques à la demande »

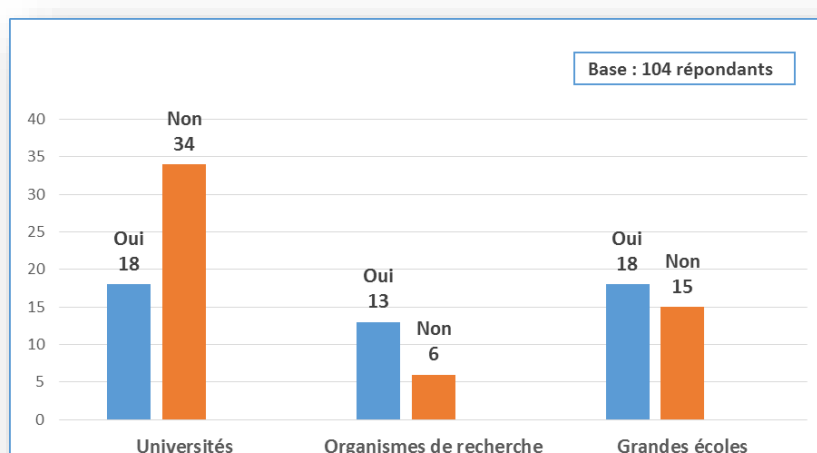
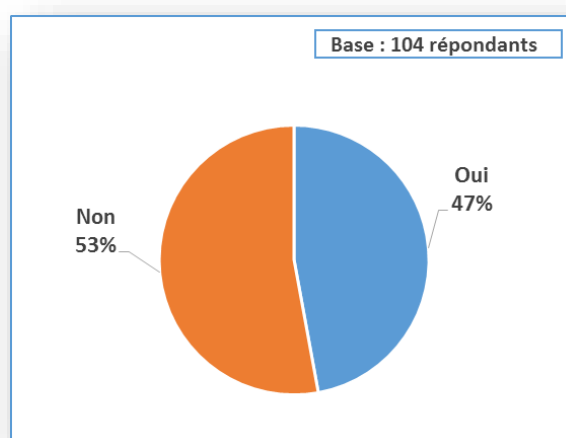
Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service RefDoc permet aux institutions de l'ESR de commander en ligne des copies de documents scientifiques et techniques et de consulter des références bibliographiques au niveau article (54 millions de références). Les copies de documents sont livrées par courrier dans un délai de sept jours ou par télécopie en 24 heures.

Courant 2016, dans le cadre du projet BSN8-Collex, une plateforme commune opérée par l'INIST et les bibliothèques universitaires, intégrant les catalogues des Centres d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique (CADIST), sera mise en place.

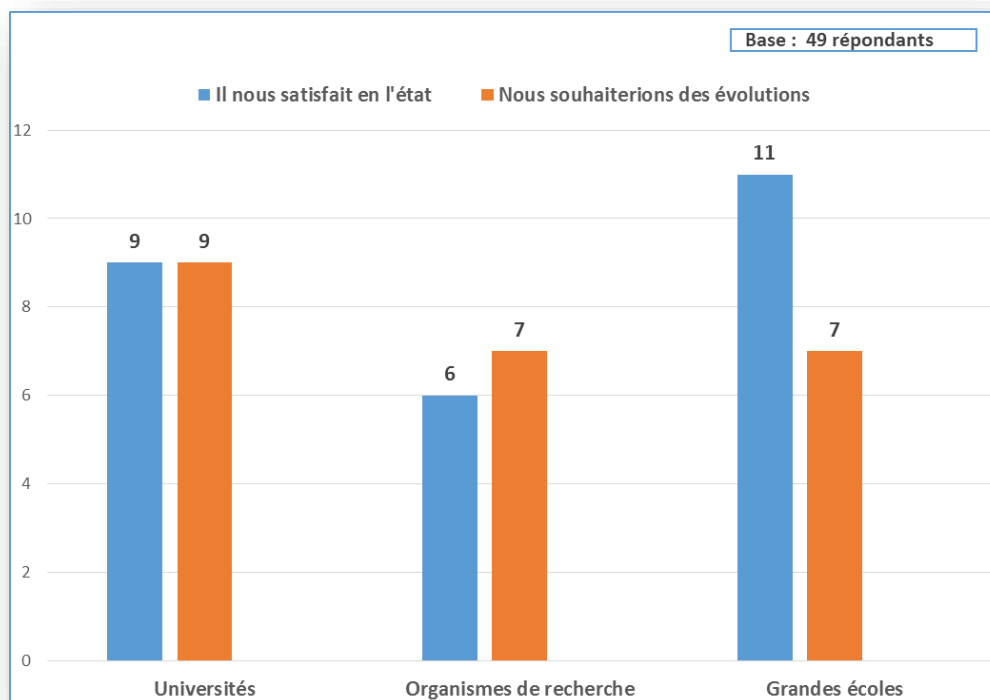
A ce jour, le service de fourniture de documents est pris en charge par l'INIST pour les Unités de recherche du CNRS et facturé (redevance pour service rendu) aux institutions de l'ESR. Dans le cadre du projet BSN8, l'offre de service à l'ESR évoluera vers la gratuité courant 2016.

Q7 – Votre institution utilise-t-elle d'ores et déjà le service RefDoc ?



Au total, un peu moins de la moitié des institutions répondantes (47%) utilise le service RefDoc. Les Universités qui font souvent appel au SUPEB pour la fourniture de documents en sont les moins utilisatrices.

Q8 – Que pensez-vous du service RefDoc ? (question posée aux institutions utilisatrices : réponse « Oui » en Q7)



Les principales évolutions attendues concernent l'offre de service de RefDoc, son coût et la gouvernance de la fourniture de documents.

L'offre de service

- Offrir un accès à tous les documents publiés.
- Elargir le fonds d'accès, non pas seulement l'INIST mais aussi le SUDOC par exemple.
- Fournir des copies numériques versus des copies papier.
- Modèle pour une transformation : SUBITO

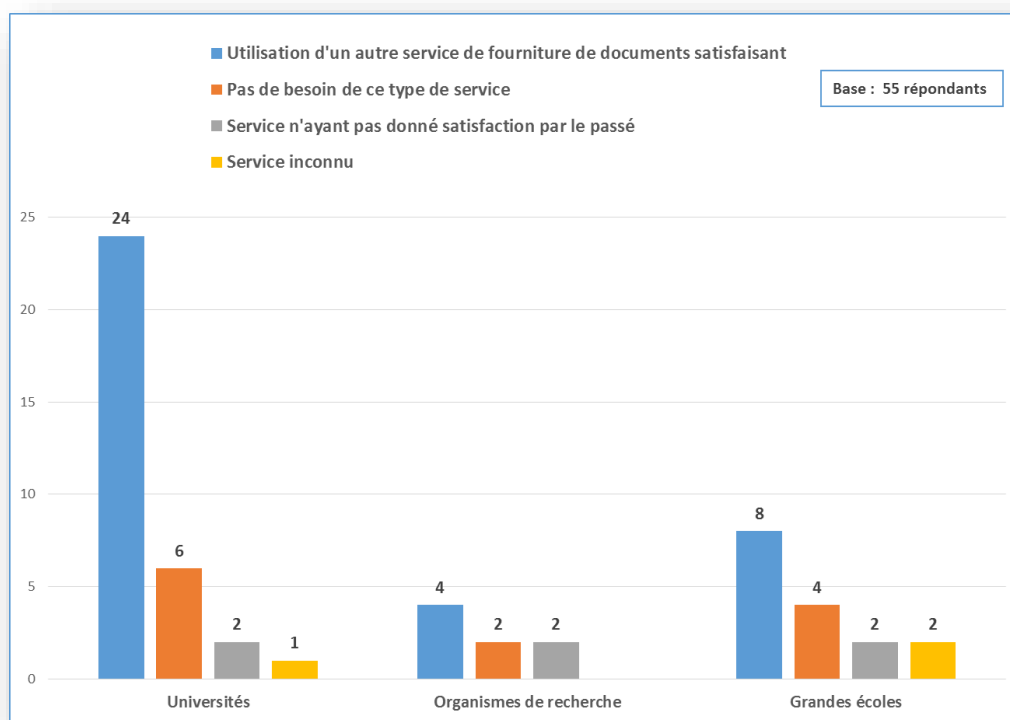
Le coût

- Réduire le coût d'utilisation de cet outil.
- A quand une évolution vers la gratuité ?

La gouvernance

- « Le CNRS a une offre de service mais les établissements proposent aux aussi un service analogue, d'ailleurs gratuit dans beaucoup d'universités pour les unités de l'établissement. La question de la gouvernance pour la fourniture de documents est posée. Elle ne peut être que partagée. »
- « SUPEB de l'ABES. A quand un rapprochement ? »

Q9 – Pour quelle(s) raison(s) votre institution n'utilise pas le service RefDoc ? (question posée aux institutions non utilisatrices : réponse « Non » en Q7)



Les principales raisons d'insatisfaction à l'égard de RefDoc ont également trait à son offre de services et à son coût.

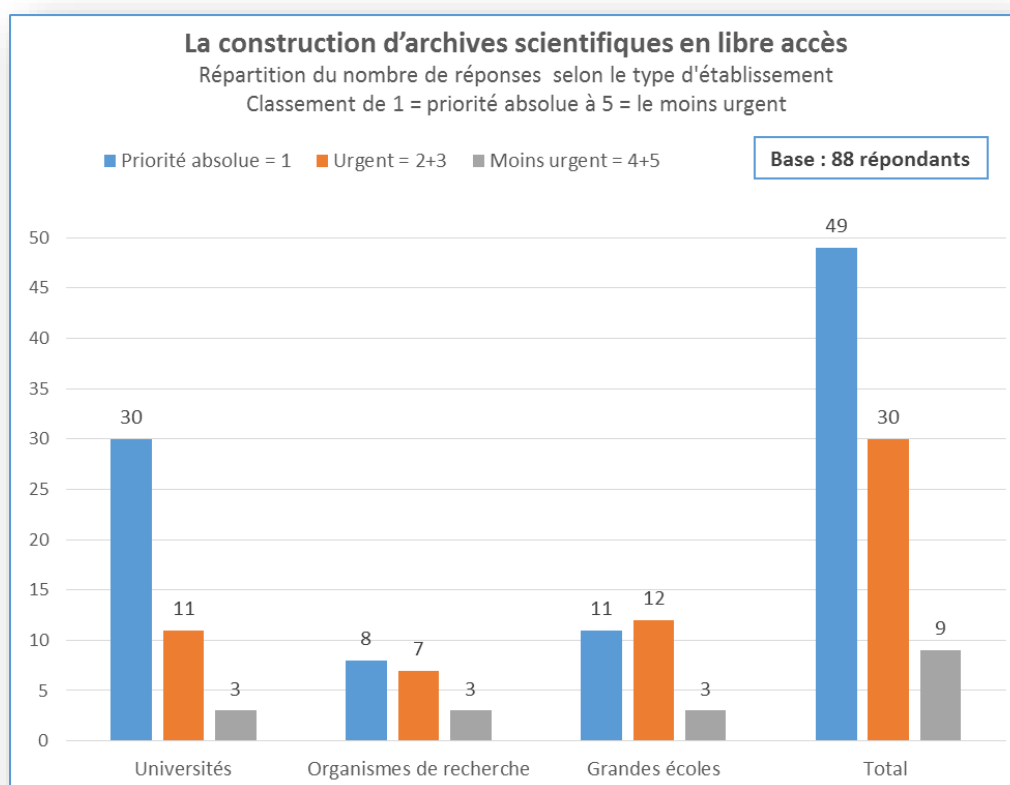
Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 137).

3 Offre de services n° 2 - « Archives ouvertes : développer l'infrastructure nationale HAL »

3.1 Introduction

La question du dépôt des productions des institutions dans des archives ouvertes constitue également une préoccupation majeure, en particulier pour les Universités qui la place majoritairement en priorité n°1.

Comme on le verra dans ce chapitre, les institutions expriment un fort intérêt pour la plupart des services proposées par HAL, mais sont en attente d'une simplification du dépôt et de plusieurs évolutions fonctionnelles.



Six services de HAL constituent l'offre de services N° 2 - « Archives ouvertes : développer l'infrastructure nationale HAL » :

- Service 2.1 : « Dépôt de documents scientifiques dans HAL »
- Service 2.2 : « Autres services proposés par HAL » :
 - Le service « Création d'un Portail institutionnel »
 - Le service « Création d'une Collection »
 - Le service « TEL (Thèses En Ligne) »
 - Le service « idHAL »
 - Le service « Création d'un CV pour les chercheurs »

3.2 Analyse conjointe des services du domaine « ARCHIVER »

3.2.1 Points de vue de la CPU, de l'ADBU, d'EPRIST et de COUPERIN

CPU

- Une dynamique est à l'œuvre dans les universités qui créent de plus en plus leurs portails dans HAL.
- La CPU a proposé qu'ORCID soit adopté pour l'ensemble des chercheurs.

ADBU

- Il est nécessaire de clarifier les missions de HAL autres que celle destinée au développement de l'archive ouverte. De fait, on constate une nette disproportion entre les ambitions du CCSD et les moyens qui lui sont accordés, voire son soutien politique. Le CCSD devrait se recentrer sur l'open science et le rayonnement de la production scientifique française.
- Il faut tendre vers un dépôt « obligatoire » ou « systématique » de la part des chercheurs. De ce point de vue, le CNRS devrait donner l'exemple ce qui constituerait un signal fort pour l'ensemble de l'ESR.
- Un fonctionnement de HAL en réseau doit être développé pour mieux articuler le national et le local. De même, une gouvernance partagée de HAL est attendue.
- Le service TEL est dorénavant redondant avec le service STAR et n'a plus de raison d'être à court terme.

EPRIST

- HAL doit être renforcé et bénéficier de davantage de moyens et d'appui politique. Il y a un décalage entre les attentes de l'ESR et les moyens disponibles.
- On constate ainsi la difficulté du CCSD à répondre dans des délais courts aux demandes de création de portail et réaliser les développements techniques nécessaires à l'évolution de HAL.
- Les demandes de création de portails doivent être davantage régulées pour éviter leur multiplication.
- En accord avec la CPU, Eprist souhaite une adoption d'ORCID pour les chercheurs français.
- Un important travail collectif sur les référentiels nationaux et internationaux est à réaliser à court terme.

COUPERIN

- Couperin est également favorable à l'obligation de dépôt par les chercheurs.
- Il faut marteler auprès des chercheurs que HAL est un outil de signalement et non un outil d'évaluation.
- Par ailleurs, il faut lever le flou qui règne, suite à l'adoption de la loi Numérique, sur les documents éligibles ou non dans HAL, selon qu'il s'agisse de documents produits avant ou depuis l'entrée en vigueur de la loi.

3.2.2 Analyse commune : CPU, ADBU, EPRIST, COUPERIN, CNRS

Les partenaires du COPIST s'accordent sur 4 axes de réflexion prioritaires pour le domaine « Archiver » :

- **Le dépôt systématique du texte intégral.**
R. Fabre propose de réfléchir à un « *dépôt par défaut* » du texte intégral dans l'archive nationale HAL, qui conduirait le chercheur ne souhaitant pas voir sa publication disponible dans HAL à la retirer.

Une étude devra notamment définir les modalités pratiques du dépôt par défaut (qui dépose ?) et de la possibilité laissée au chercheur de retirer sa publication.

- **L'alignement et l'interopérabilité des référentiels** nationaux entre eux (chercheurs, structures de recherche, disciplines...) et avec des référentiels internationaux (ORCID...).

La CPU rappelle qu'un groupe de travail du MENESER conduit des travaux en ce sens en relation avec l'HCERES visant à définir un « cadre de cohérence » du SI Recherche.

L'ABES relève que de nombreux acteurs interviennent sur la question des référentiels (homogénéisation, alignement, interopérabilité), sans qu'il se dégage une autorité nationale sur ce sujet.

L'ADBU et le CCSD soulignent qu'il ne faut pas chercher à établir des référentiels uniques, chacun ayant sa pertinence dans différents contextes d'utilisation (par exemple : ISNI vs ORCID vs idHal...), mais à aboutir à leur alignement et à leur interopérabilité, en s'appuyant notamment sur les technologies dorénavant éprouvées du web de données (linked data).

Enfin, les participants conviennent de la difficulté d'un maintien dans le temps des alignements et de la nécessité de définir en amont un mode d'organisation et de gouvernance *ad hoc*.

- **Le fonctionnement de HAL en réseau (national / local) et une gouvernance partagée.**

Il est rappelé que la gouvernance de HAL est d'ores et déjà partagée, même si cela peut être encore amélioré : une présidence tournante du Comité de pilotage du CCSD (Renaud Fabre pour le CNRS depuis le 1^{er} janvier 2017), un Comité Scientifique et Technique de HAL constitué de représentants d'universités, de grandes écoles et d'organismes de recherche.

- **L'accroissement des moyens du CCSD** pour une meilleure réactivité face à l'augmentation des demandes des institutions, et la poursuite de l'amélioration des services existants et de la création de nouveaux services.

De façon unanime, les participants jugent que les moyens budgétaires et humains du CCSD sont nettement insuffisants pour atteindre les objectifs visés pour l'infrastructure nationale HAL, mais également pour les autres services développés par le CCSD qui rencontrent un fort intérêt de la part des institutions et des chercheurs de l'ESR (SciencesConf.org, Episciences...).

Plusieurs pistes sont évoquées pour développer ces moyens :

- Un soutien politique plus marqué de la part du MENESER.
- Une contribution financière et/ou en nature (apports ponctuels ou durables de ressources humaines pour le développement et l'exploitation de certains services) des établissements, comme c'est le cas, par exemple, pour l'ABES.
- Le développement d'un modèle de type *freemium* pour certains services (fonctionnalités de base gratuites, fonctionnalités à valeur ajoutée payantes).

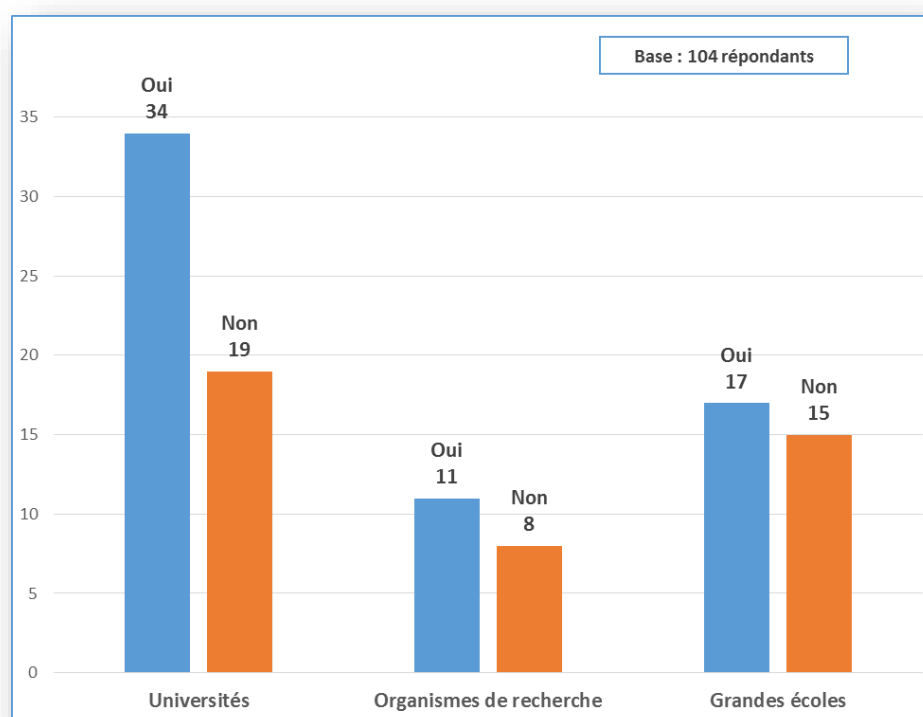
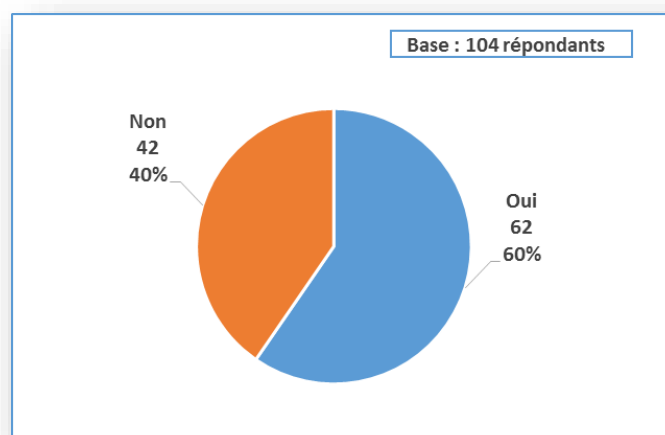
En outre, les participants s'accordent sur le fait que la question du modèle économique se pose ou va se poser également pour les services proposés par Persée, le CLEO et l'Inist. Une réflexion d'ensemble sur cette question doit être menée dans le cadre d'une future étude.

3.3 Service 2.1 : « Dépôt de documents scientifiques dans HAL »

Opérateur du service : Centre pour la Communication Scientifique Directe - CCSD (UMS INRIA - Université de Lyon - CNRS).

L'archive ouverte pluridisciplinaire de la plateforme mutualisée HAL est destinée au dépôt pérenne et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, de thèses et de données visuelles et sonores, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

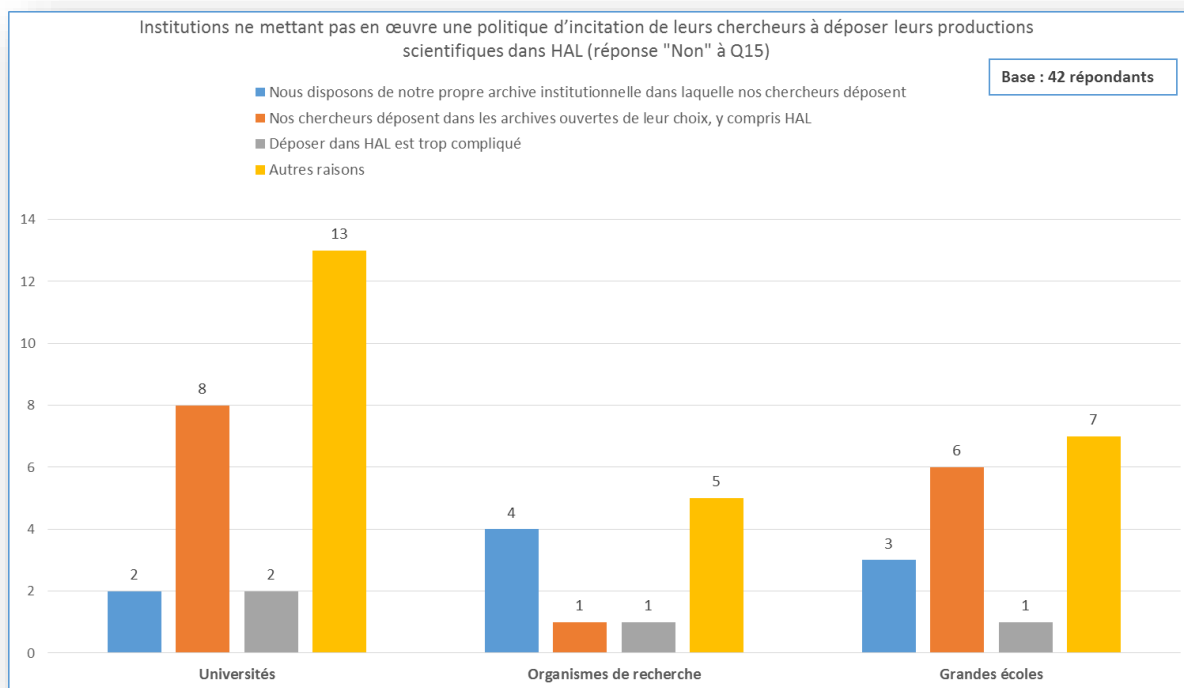
Q15 - Votre institution met-elle en œuvre une politique d'incitation de ses chercheurs à déposer leurs productions scientifiques dans HAL ?



En majorité, les institutions ont mis en œuvre une politique d'incitation de leurs chercheurs à déposer leurs productions dans HAL, les Universités plus particulièrement.

Q19 – Pour quelle(s) raison(s), votre institution n'incite pas ses chercheurs à déposer leurs productions scientifiques dans HAL ?

- Nous disposons de notre propre archive institutionnelle dans laquelle nos chercheurs déposent
- Nos chercheurs déposent dans les archives ouvertes de leur choix, y compris HAL
- Déposer dans HAL est trop compliqué
- Autre raison (veuillez préciser)



Sur les 42 institutions n'ayant pas mis en œuvre une politique d'incitation de dépôt dans HAL (analyse des verbatim de Q19, représentant 25 établissements, précisant les « *Autres raisons* ») :

- 5 ont développé une interconnexion de leur SI avec HAL qui permet un versement automatique et 1 envisage de le faire.
- 9 indiquent utiliser une archive ouverte institutionnelle existante ou avoir un projet validé ou en cours d'instruction.
- 15 (36%) indiquent laisser leurs chercheurs déposer dans les archives ouvertes de leur choix.
- 13 signalent des freins liés à des fonctionnalités de HAL (retrait de documents, dépôt de certains types de documents comme les « mémoires » par exemple, moissonnage, système de dépôt plus léger pour le chercheur), ou des contraintes spécifiques à leur institution.
- Une institution souhaiterait qu'il soit possible de « *rechercher les données de l'archive via les moteurs de recherche en utilisant le nom de l'établissement comme critère de requête et comme une donnée apparaissant lors de la visualisation des résultats.* »
- Quelques établissements soulignent un manque d'association à la gouvernance de HAL.

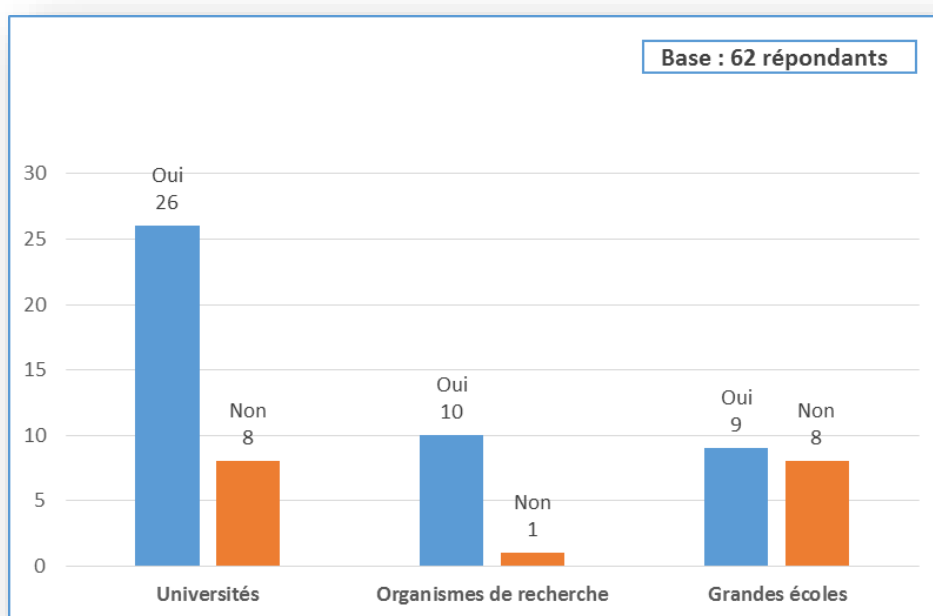
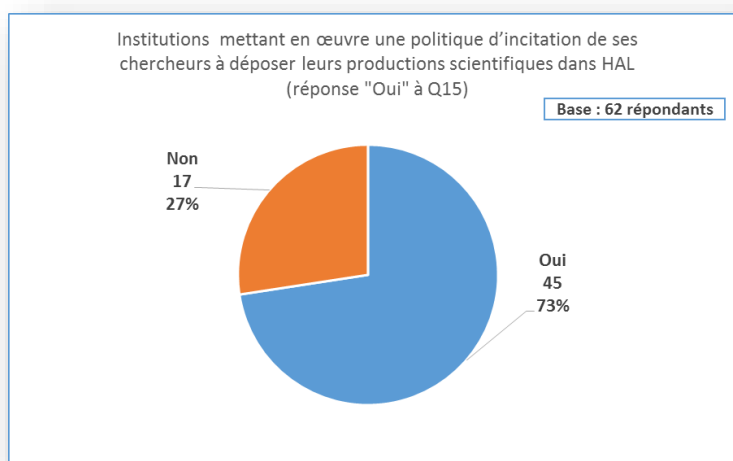
On le voit, l'adhésion à l'archive ouverte HAL devrait progresser une fois levés certains freins techniques et fonctionnels dont la résolution est prévue pour l'essentiel dans la nouvelle feuille de route de HAL.

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 147).

3.4 Service 2.2 - « Autres services proposés par HAL » : le service « Création d'un Portail institutionnel »

Q16 - Votre institution dispose-t-elle d'un portail institutionnel dans HAL comme c'est le cas, par exemple, de l'Institut Pasteur ou de l'Université Nice Sophia Antipolis ?

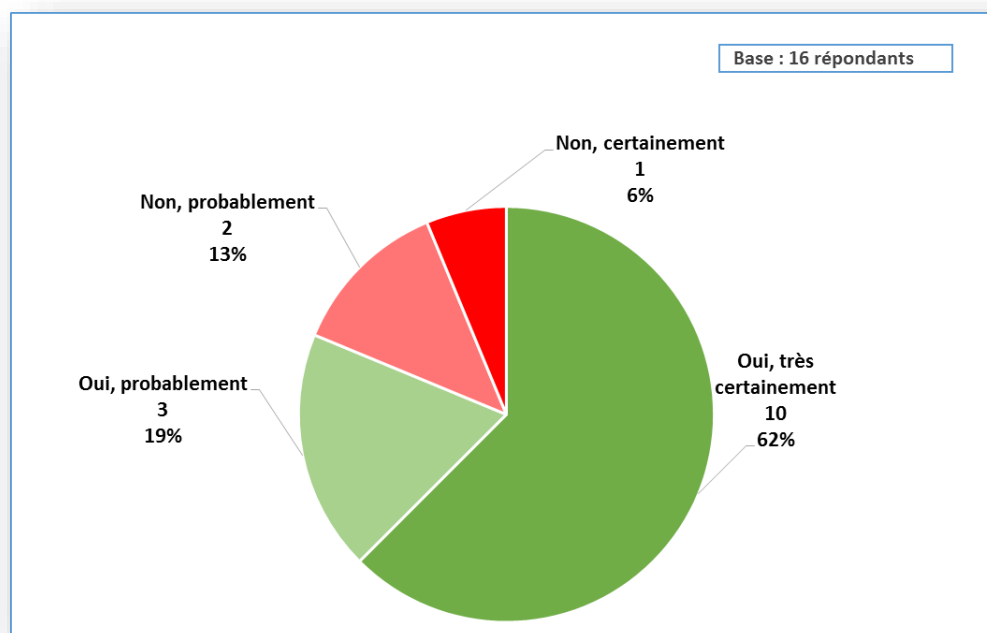
Le service « Création d'un Portail institutionnel » permet à toute institution de l'ESR de créer son propre portail d'archive institutionnelle au sein de l'archive ouverte HAL et de profiter ainsi des différents services développés. Outre des documents éligibles pour HAL, un portail institutionnel peut intégrer des types de documents propres à l'institution (par exemple : mémoires, traductions, supports et modules de formation...) et demander l'ajout de métadonnées spécifiques.



La création de portails institutionnels au sein de HAL répond aux besoins d'un nombre croissant d'institutions qui y voient le moyen de disposer de leur propre archive institutionnelle (les dépôts de documents non éligibles pour HAL étant autorisés dans le cadre du portail institutionnel) sans qu'il leur soit nécessaire d'en assurer elles-mêmes le développement.

Comme le montre le graphique ci-dessous, la plupart des institutions qui mettent en œuvre une politique d'incitation à déposer dans HAL et qui ne disposent pas à ce jour de portail institutionnel, envisage d'en créer un à plus ou moins brève échéance.

Q17 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution à créer un portail institutionnel dans HAL ?



Quelques réserves et attentes d'amélioration sont toutefois exprimées (verbatim de Q23) :

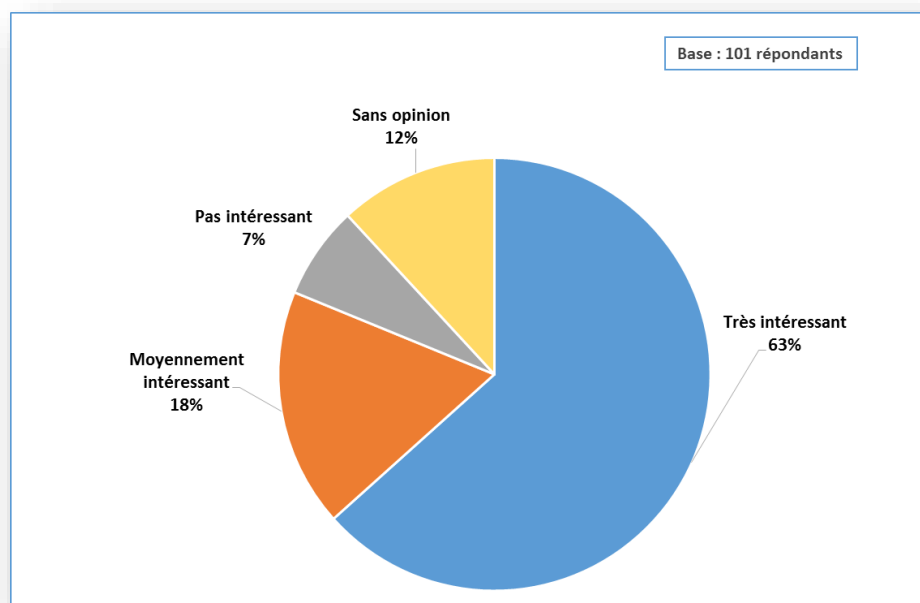
- Le coût d'entrée pour créer un portail dans HAL est jugé trop élevé par des petits établissements.
- Le délai administratif est parfois long pour obtenir la mise en place d'un portail.
- Le dépôt de documents confidentiels dont on enregistrerait uniquement les métadonnées et réserverait la consultation à certaines personnes de l'institution est souhaité.

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 153).

3.5 Service 2.2 - « Autres services proposés par HAL » : le service « Création d'une Collection »

Q24 – Du point de vue de votre institution, le service « Création d'une Collection » vous semble (Très intéressant / Moyennement intéressant / Pas intéressant / Sans opinion) ?

Ce service permet à tout utilisateur ayant un compte dans HAL de créer une collection personnelle pour rassembler un ensemble de documents qui l'intéressent. Un responsable de laboratoire ou d'établissement peut demander la création d'une collection avec un nom institutionnel et établir ainsi facilement une liste d'articles accessible depuis le site web du laboratoire ou de l'établissement, via un lien.



Toutes les institutions témoignent majoritairement d'un fort intérêt pour le service « Création d'une Collection ».

Des évolutions fonctionnelles sont toutefois attendues (verbatim de Q25) :

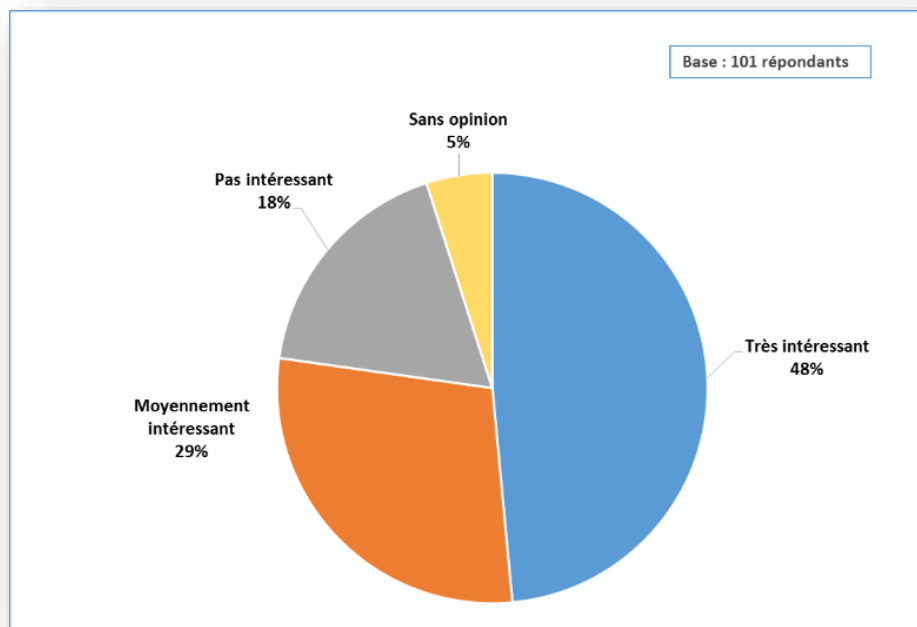
- Améliorer l'intégration automatique des notices dans la collection.
- Intégrer un système de validation pour la création et le nommage d'une collection.
- Permettre à « l'administrateur / gestionnaire de la collection institutionnelle d'avoir la connaissance de l'ensemble des collections créées pour les labos / chercheurs de son périmètre et des gestionnaires de collection, ou d'être informé des demandes de création. »

Une institution juge que le service devrait évoluer pour mieux répondre aux besoins actuels des chercheurs : « Les demandes des chercheurs vont généralement au-delà : par exemple, création de plateformes collaboratives pour annoter des textes, établir des éditions critiques, etc. Il conviendrait dans ce cadre de réfléchir plus avant à l'articulation entre ces différents niveaux de services, en plaçant le chercheur, usager final, au centre des préoccupations. »

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 159).

3.6 Service 2.2 - « Autres services proposés par HAL » : le service TEL (Thèses En Ligne)

Q20 – Le service TEL (Thèses En Ligne) permet de diffuser, rapidement et gratuitement, des thèses de doctorat et des habilitations à diriger des recherches (HDR). Du point de vue de votre institution, ce service vous semble (Très intéressant / Moyennement intéressant / Pas intéressant / Sans opinion) ?



Les avis sur le service TEL (Thèses En Ligne) sont partagés, 48% des institutions le jugeant « très intéressant ».

Les principales critiques exprimées par tous les types d'établissements dans les verbatim (Q21) portent sur l'articulation de TEL avec le dépôt légal STAR et le moteur de recherche des thèses françaises, theses.fr, et le risque d'une confusion entre dépôt et diffusion des thèses.

Ainsi, les Universités jugeant ce service « moyennement intéressant » ou « pas intéressant » reprennent pour la plupart l'argumentaire recommandé par l'ADBU-Couperin : *« Etant donné l'existence de la passerelle permettant le versement depuis le dépôt légal STAR vers TEL, il semble contreproductif de laisser ouvert un dépôt direct des thèses sur TEL (risque de confusion sur la nature canonique ou non de la version déposée, alors que la version déposée via le dispositif STAR est la seule valide). Que d'autres documents puissent être déposés sur TEL directement par leurs auteurs est tout à fait défendable, mais en ce qui concerne les thèses de doctorat, le principe du dépôt automatique à l'issue d'un processus de validation interne est plus fiable. Cela pourrait faire l'objet d'une précision sur TEL, renvoyant les docteurs à leur BU et empêchant le dépôt direct, ou éventuellement, proposant la fusion de leur dépôt personnel avec le dépôt institutionnel, que celui-ci soit antérieur ou postérieur. »*

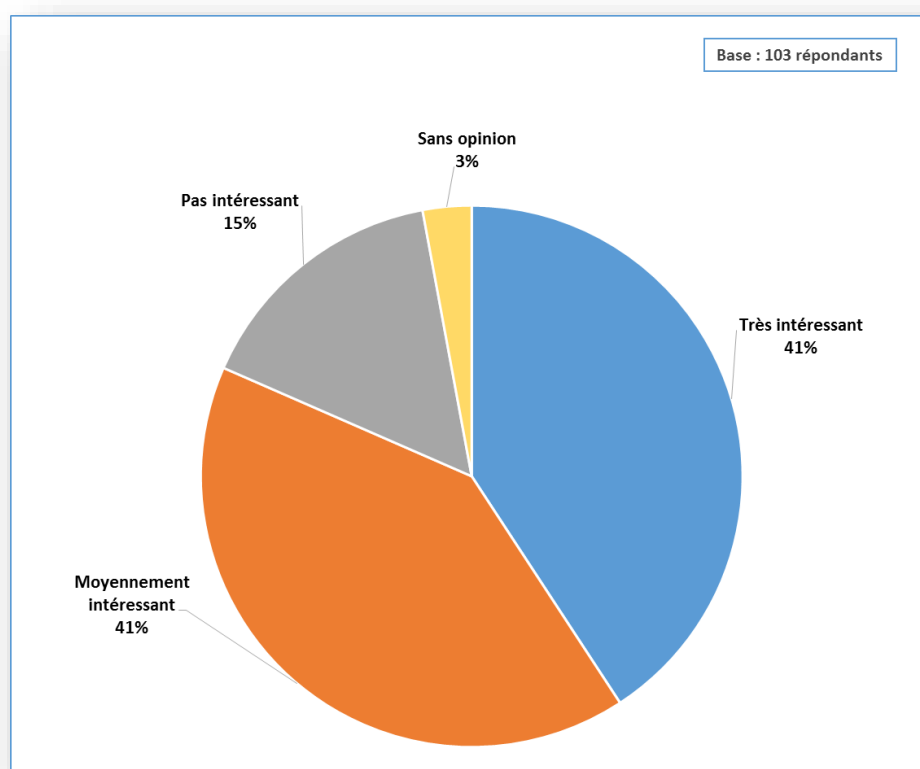
Une institution regrette l'absence de possibilité d'embargo sur TEL.

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 149).

3.7 Service 2.2 - « Autres services proposés par HAL » : le service idHAL

Q26 – Du point de vue de votre institution, le service idHAL vous semble (Très intéressant / Moyennement intéressant / Pas intéressant / Sans opinion) ?

Ce service permet à un auteur dans HAL de regrouper toutes les formes sous lesquelles son nom a été saisi et d'en choisir une par défaut, tout en conservant les formes auteurs existantes. Ainsi, en cas d'homonymie, par exemple, l'idHAL permet d'obtenir une liste exacte et exhaustive des publications de l'auteur déposées dans HAL. En outre, l'idHAL peut être lié aux autres identifiants internationaux du chercheur obtenus sur d'autres plateformes (ORCID, ISNI...).



59% des institutions jugent le service idHAL « moyennement intéressant » ou « peu intéressant ».

L'examen des verbatim (Q27) montre qu'une stratégie unique et internationale d'identifiant des chercheurs doit être privilégiée *versus* la création d'identifiants différents selon les plateformes.

Ainsi, plusieurs Universités reprennent l'argumentaire recommandé par l'ADBU qui reflète le point de vue assez général des institutions de l'ESR : « *La multiplication des référentiels de structures et d'auteurs appelle à conduire une réflexion globale sur la production et le partage de ces référentiels, ainsi que sur leur alignement, dans une logique Web de données.*

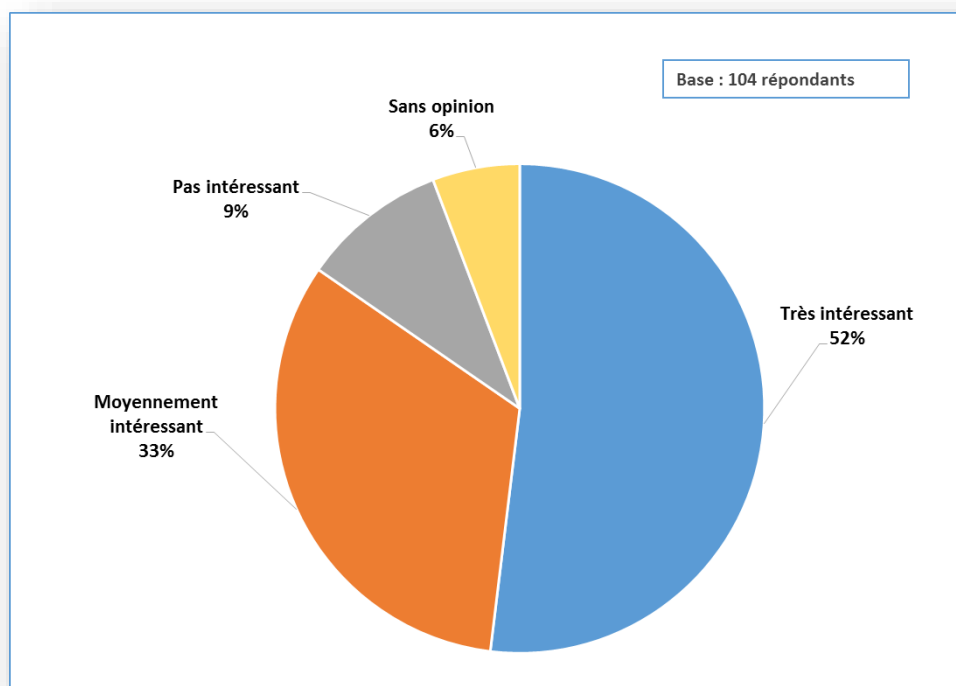
Ce travail a certes commencé à être engagé par le CCSD avec idHAL, mais aussi par la BnF (data.bnf.fr) et l'ABES (IdRef), lesquelles projettent la création d'un référentiel national d'autorité, ouvert à d'autres partenaires (INIST-CNRS, CCSD, Archives de France, ...), et qui a vocation à favoriser l'utilisation de normes et standards internationaux (ISNI, ORCID). C'est dans ce cadre partagé que doit s'inscrire la stratégie de HAL, plutôt que de proposer HAL, outil spécifique à l'ESR français, comme un cadre national. »

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 163).

3.8 Service 2.2 - « Autres services proposés par HAL » : le service « Création d'un CV pour les chercheurs »

Q28 – Du point de vue de votre institution, le service « Création d'un CV pour les chercheurs » vous semble (Très intéressant / Moyennement intéressant / Pas intéressant / Sans opinion) ?

Ce service permet à un chercheur de créer un CV dynamique et de constituer une liste exhaustive de ses publications déposées dans HAL. La page du CV dispose d'une adresse (URL) unique et pérenne qui peut ainsi être intégrée dans n'importe quel site web, réseau social, plateforme comme ORCID...



A l'exception des Organismes de recherche, les institutions jugent le service « Création d'un CV pour les chercheurs » « très intéressant » dans leur majorité.

Le verbatim (Q29) suivant résume la principale critique de ce service : « *Toutes les publications n'étant pas déposées dans Hal, le CV est incomplet. Plutôt que de reposer sur une plateforme de l'ESR [HAL], il faudrait que ce soit les identifiants nationaux qui servent de base.* »

En outre, des établissements mentionnent l'existence de services de CV dans leurs propres institutions, qui peuvent être reliés à une archive ouverte institutionnelle. Dans ce cas, les établissements jugent que les chercheurs atteignent alors une plus grande exhaustivité qu'avec HAL, utile pour la constitution de CV.

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 166).

3.9 Autres services attendus dans HAL

Q30 - Du point de vue de votre institution, quels autres services souhaiteriez-vous dans HAL ?

A cette question ouverte, les institutions expriment 6 principales attentes :

- **Un élargissement des documents éligibles**
« HAL doit viser l'exhaustivité, et donc prendre en compte les structures rigides de certaines disciplines. Il faut que les archives institutionnelles locales soient prises en compte. »
« Il est insensé que le dépôt masqué ne soit pas encore proposé, alors que c'est une fonctionnalité techniquement basique, maintes fois demandée, standard dans les archives ouvertes du monde entier et qu'elle est la condition de possibilité technique d'une politique de dépôt systématique. »
- **Une simplification du dépôt**
« L'élaboration d'une procédure accélérée/allégée de dépôt ou de pré-dépôt, d'un "dépôt rapide" ou d'un "dépôt en trois clics" sur le modèle des expériences existant déjà (ex. DISSEMIN) et permettant de revenir compléter le dépôt a posteriori. »
« Une récupération automatique depuis le WoS ou Scopus. »
- **Une meilleure prise en compte des archives ouvertes institutionnelles**
 Des institutions demandent que soit mis en place un système de moissonnage des archives ouvertes institutionnelles. D'autres souhaitent qu'un administrateur d'une archive ouverte institutionnelle puisse d'intervenir dans Aurehal.
- **De nombreuses évolutions fonctionnelles parmi lesquelles :**
 - Un fichier d'autorité des laboratoires
 - Un lien pour le référentiel avec RNSR
 - Des tables de correspondance entre autorités HAL et autorités des archives institutionnelles qui versent dans HAL
 - Des exports paramétrés
 - Un lien avec les bases de financement ou d'appels à projets
 - Un service de traduction
 - Une fonction « request a copy »
 - Une gestion d'accès réservés en intranet
 - Un réseau social des chercheurs
- **Une gouvernance partagée de HAL**
« Plus généralement, HAL, qui est une UMS, doit résolument désormais être pensé et se penser comme une tête de réseau, notamment en termes de gouvernance. Ce réseau, comme celui d'autres opérateurs (ABES, COUPERIN) est divers : dans le cas de HAL, il englobe des établissements qui ont développé leur propre dépôt institutionnel local, dont le contenu est reversé dans HAL. Les besoins propres de ces dépôts institutionnels locaux doivent être pris en compte. Faute de l'adoption, lors de la nouvelle feuille de route 2016-2020, de ce nouveau positionnement par HAL, la tendance ne pourra que s'amplifier dans les établissements d'embrasser des solutions alternatives. » (argument proposé par l'ADBU-Couperin repris par plusieurs institutions).
- **Une communication sur HAL destinée à mieux faire connaître ses services et à inciter les chercheurs au dépôt**

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 170).

4 Offre de services n° 3 : « Publier pour la science publique »

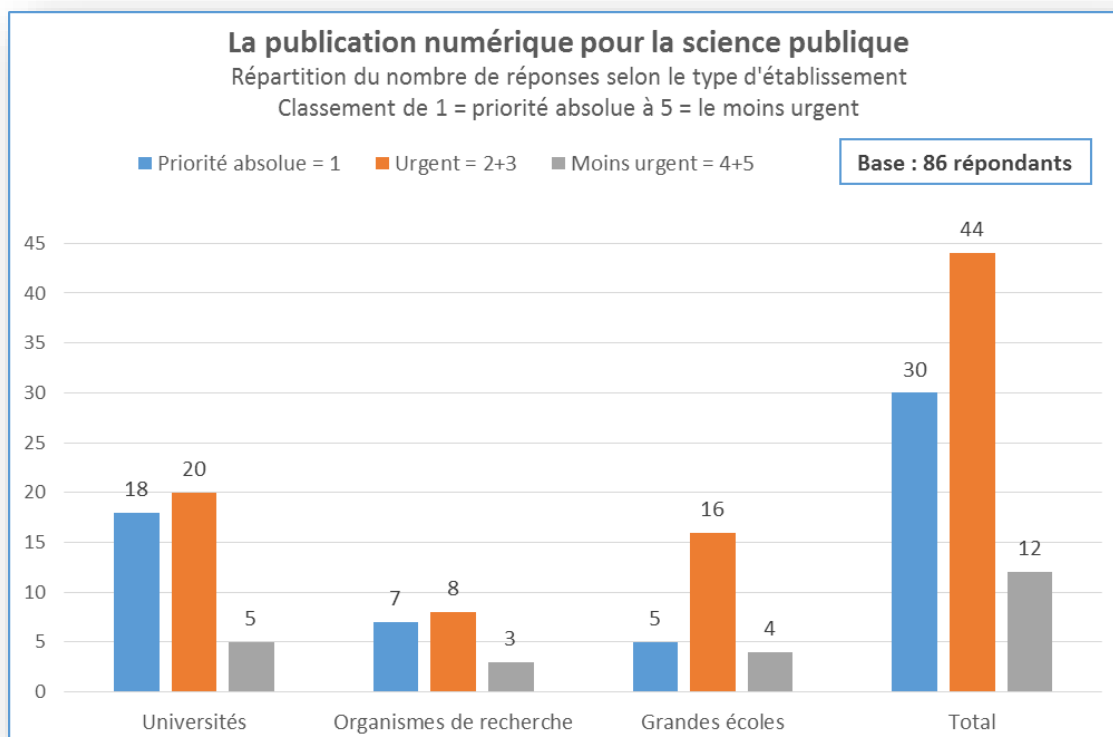
4.1 Introduction

Pour mémoire, l'offre de services n° 3 : « Publier pour la science publique » du COPIST regroupe deux types de services :

- des plateformes de diffusion de production scientifique
- et des services d'appui à la publication.

Le partage de services dans le domaine de la publication numérique pour la science publique est jugé souhaitable par les institutions, mais avec une moindre intensité que l'accès aux ressources documentaires et les archives ouvertes. En première approche, le bon à très bon niveau de satisfaction relatif à l'offre existante de plateformes de diffusion en libre accès de la production scientifique et technique peut traduire un besoin d'ores et déjà satisfait.

D'un autre côté, les institutions manifestent un intérêt limité pour les services d'appui à la publication dont elles sont souvent déjà dotées en interne, à l'exception notable du service d'aide à la traduction.



Dix-sept services constituent l'offre de services n° 3 : « Publier pour la science publique ». Les onze premiers sont des plateformes de diffusion de production scientifique, les six autres sont des services d'appui à la publication.

- Service 3.1 : « I-Revues : plateforme de diffusion de revues, actes de congrès, ouvrages... de tout domaine scientifique »
- Service 3.2 : « Episciences.org : plateforme de diffusion d'épi-revues de tout domaine scientifique »
- Service 3.3 : « Sciencesconf.org : plateforme de gestion et de publication de congrès scientifiques de tout domaine scientifique »

- Service 3.4 : « Persee.fr : plateforme de diffusion de collections patrimoniales de publications scientifiques en SHS, SVT et STM »
- Service 3.5 : « Revues.org : plateforme de diffusion de revues en SHS »
- Service 3.6 : « OpenEdition Books : plateforme de diffusion d'ouvrages en SHS »
- Service 3.7 : « Hypotheses.org : plateforme de publication de carnets de recherche en SHS »
- Service 3.8 : « Isidore : plateforme d'accès, de recherche et d'enrichissement de documents en SHS en libre accès »
- Service 3.9 : « Calenda : calendrier en lettres et SHS »
- Service 3.10 : « Cedram : plateforme de diffusion de revues académiques de mathématiques »
- Service 3.11 : « Numdam : plateforme de diffusion d'archives de revues mathématiques »
- Service 3.12 : « POPS : service de production, d'enrichissement, d'exploitation et de diffusion de corpus documentaires pour la recherche »
- Service 3.13 : « Service d'appui à la publication de bases de données documentaires »
- Service 3.14 : « Service d'assistance à la rédaction de documents scientifiques en anglais principalement, à la communication orale en anglais, et de traduction »
- Service 3.15 : « Service de numérisation et d'océrisation de documents scientifiques et techniques »
- Service 3.16 : « Service de secrétariat de rédaction »
- Service 3.17 : « Service de réalisation et d'hébergement de sites web consacrés à des thématiques d'IST »

4.2 Analyse conjointe des services du domaine « PUBLIER POUR LA SCIENCE PUBLIQUE »

4.2.1 Points de vue de la CPU, de l'ADBU, d'EPRIST et de COUPERIN

ADBU

- Les établissements ont du mal à définir et à s'accorder sur des plateformes communes de publication.
- La question de la publication n'est pas, dans le cadre du Copist, une priorité.

EPRIST

- Une veille nationale sur l'évolution des pratiques de publication, destinée à mieux accompagner les chercheurs et les professionnels de l'IST, est souhaitée. Le besoin est davantage dans le partage de connaissances que le partage d'outils.
- Toutefois, les plateformes de publication existantes, y compris celles de la BnF, doivent faire l'objet d'une description claire et être mieux communiquées aux chercheurs et à leurs institutions pour permettre à chacun de choisir en connaissance de cause selon ses besoins. Il faut rendre lisible et visible l'offre existante.

COUPERIN

- Pour les SHS, il faut intégrer dans la réflexion le récent plan de soutien du MESER.
- Pour nombre de revues SHS, la question de la transition numérique se pose encore.

4.2.2 Analyse commune : CPU, ADBU, EPRIST, COUPERIN, CNRS

Les partenaires du COPIST s'accordent sur 3 sujets prioritaires pour le domaine « Publier » :

- **Une amélioration de la visibilité des plateformes existantes de diffusion des productions scientifiques**, toutes jugées très pertinentes et de grande qualité, auprès des institutions et des chercheurs.
- **Une veille nationale sur l'évolution des pratiques de publication** (*versus* de multiples veilles réalisées par chacune des institutions), destinée aux chercheurs et aux professionnels de l'IST.
- **Une clarification du circuit national de dépôt et de publication des thèses**, mais aussi des habilitations à diriger des recherches (HDR) et de mémoires, et l'articulation entre les services STAR, Theses.fr et TEL.

Il est notamment rappelé :

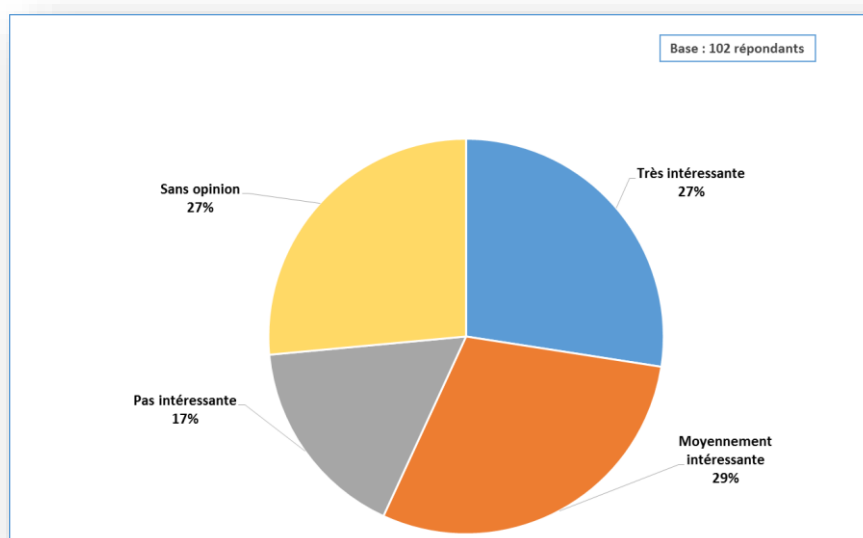
- Qu'il n'existe pas à ce jour de dépôt légal des HDR qui peuvent être déposées dans TEL et dans les archives institutionnelles des établissements.
- Que la collection STAR de TEL est alimentée, via l'application STAR, par les établissements habilités à délivrer le diplôme de doctorat qui ont choisi le dépôt national électronique des thèses et TEL comme plate-forme de diffusion de leurs thèses.
- Que le temps moyen de dépôt d'une thèse dans STAR est de l'ordre de 300 jours, alors que les thésards ont besoin de publier rapidement leurs thèses.

4.3 Service 3.1 : « I-Revues : plateforme de diffusion de revues, actes de congrès, ouvrages... de tout domaine scientifique »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

La plateforme I-Revues propose aux éditeurs, principalement dans le domaine des STM, la diffusion sous forme électronique de leurs revues, actes de congrès, ouvrages et fonds documentaires patrimoniaux. Le service est ouvert aux éditeurs publics de l'ESR et aux sociétés et associations savantes affiliées à un établissement de recherche ou de l'enseignement supérieur. Il fait l'objet d'une facturation de redevance pour service rendu.

Q31 – Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs et vos laboratoires de diffuser les revues, actes de congrès... qu'ils éditent via I-Revues vous semble (Très intéressant / Moyennement intéressant / Pas intéressant / Sans opinion) ?



On notera que 27% des répondants sont « sans opinion » sur la plateforme I-Revues. Cela traduit sans doute un manque de connaissance de ce service. 27% des institutions, également, la juge « très intéressante » et se répartissent de façon homogène entre les Universités, les Grandes écoles et les Organismes de recherche.

Pour les 46% qui considèrent I-Revues « moyennement intéressante » ou « pas intéressante », les verbatim (Q32) expriment les remarques suivantes :

- Le service semble faire double emploi avec d'autres plateformes (archives institutionnelles, Persée, épi-revues...) et les institutions de s'interroger sur sa complémentarité et son interopérabilité.
- « L'offre ne porte que sur les aspects de diffusion. Nous préférons travailler avec un éditeur qui met à notre disposition une offre globale (diffusion, gestion des relectures, PAO, gestion des abonnements). »
- « Ce service n'est pas du tout en phase avec l'environnement numérique actuel, ni en termes de fonctionnalités ni de diffusion. De plus, il double avec les services existants tels Gallica, Persée pour les fonds patrimoniaux, Revues.org ou des plateformes développées au sein des établissements. »

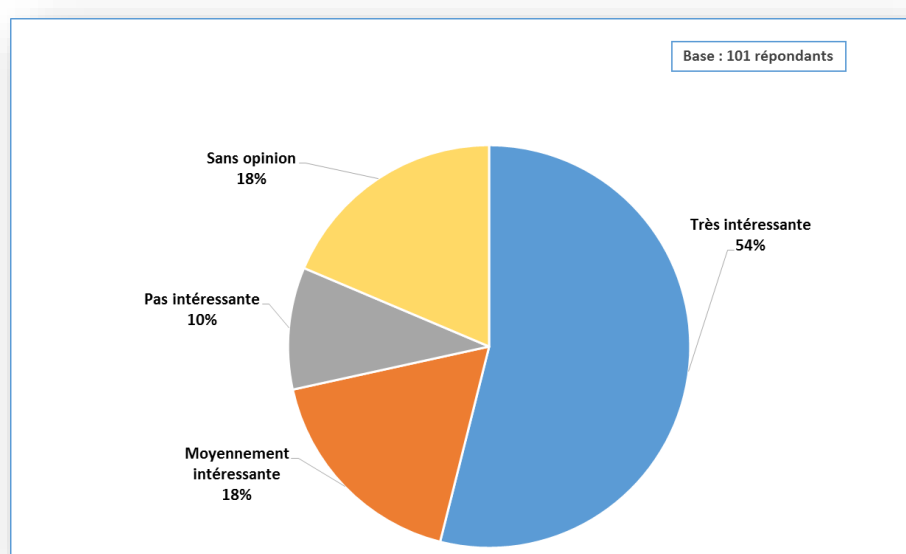
Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 175).

4.4 Service 3.2 : « Episciences.org : plateforme de diffusion d'épi-revues de tout domaine scientifique »

Opérateurs du service : Centre pour la Communication Scientifique Directe - CCSD (UMS INRIA - Université de Lyon - CNRS).

Episciences.org est une plateforme de publication et d'hébergement de revues électroniques en libre accès, dites « épi-revues », ouverte à toutes les institutions de l'ESR. Les épi-revues sont composées d'articles soumis via un dépôt dans une archive ouverte telle que HAL, arXiv, ProDINRA ou CWI. Des épi-comités scientifiques, composés d'experts reconnus dans leur discipline, stimulent la création de comités de rédaction susceptibles d'organiser de nouvelles épi-revues, et de veiller à leurs contenus et leur qualité.

Q33 – Du point de vue de votre institution, Episciences.org vous semble (Très intéressant / Moyennement intéressant / Pas intéressant / Sans opinion) ?



Episciences.org rencontre un bon niveau d'estime (54% des institutions juge ce service « très intéressant »), en particulier chez les Universités et les Grandes écoles.

Les verbatim (Q34) précisent les avis et les interrogations des institutions à l'égard du modèle des épi-revues au-delà d'un premier niveau d'intérêt :

- « Sortir autant que possible du modèle imposé par les grands éditeurs qui facturent des APC délirantes. Mais il faudrait que la publication dans une épi-revue soit valorisée à sa juste mesure. »
- « Son développement en parallèle des autres solutions (I-revues, etc.) est-il concevable ? Avec quelle répartition entre les possibilités alternatives ? Pour que des projets locaux de publication scientifique en libre accès puissent voir le jour, il faut que les établissements disposent d'une cartographie leur permettant de s'orienter et de choisir rapidement parmi les possibilités qui s'offrent, celle qui convient à leur projet et aux moyens dont ils disposent. »
- « Ce modèle semble prendre difficilement. En sciences du vivant cela semble exclu de diffuser ses résultats en amont d'une publication empruntant la voie « classique ». PlosONE a actuellement la faveur des chercheurs (observation issue des études bibliométriques internes à l'Ifremer. »

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 180).

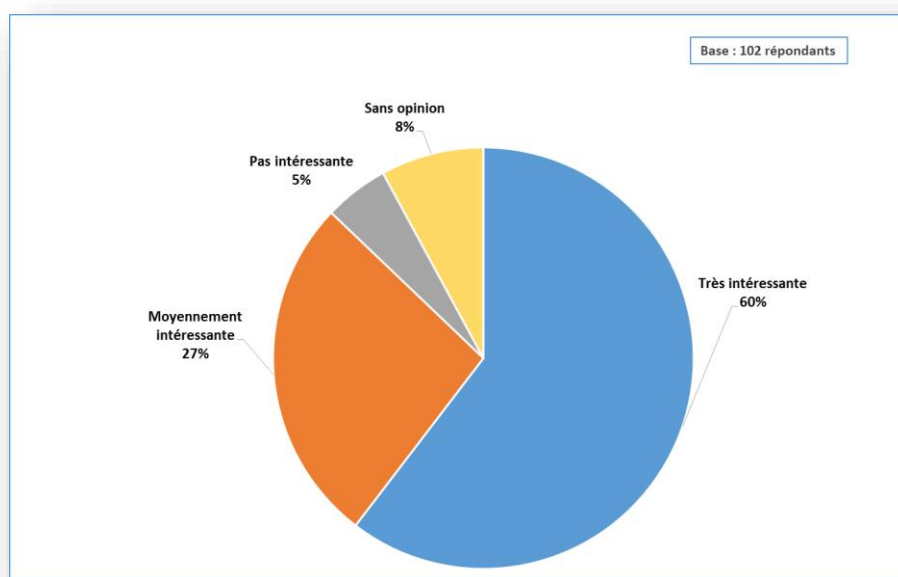
4.5 Service 3.3 : « Sciencesconf.org : plateforme de gestion et de publication de congrès scientifiques de tout domaine scientifique »

Opérateur du service : Centre pour la Communication Scientifique Directe - CCSD (UMS INRIA - Université de Lyon - CNRS).

La plateforme Sciencesconf.org s'adresse aux chercheurs et structures de recherche de toutes les institutions de l'ESR qui souhaitent organiser une manifestation scientifique. Une fois la manifestation acceptée, un espace spécifique est créé avec son URL propre.

La plateforme offre un ensemble de fonctionnalités permettant de créer et de gérer la manifestation.

Q35 – Du point de vue de votre institution, Sciencesconf.org vous semble (Très intéressant / Moyennement intéressant / Pas intéressant / Sans opinion) ?



Sciencesconf.org est un service très apprécié par toutes les institutions (60% de « très intéressante »).

Les verbatim (Q36) expriment des attentes d'évolutions fonctionnelles du service et une interrogation sur son positionnement vis-à-vis du site Azur Colloque :

- « Il conviendrait de renforcer la capacité d'intégration de l'application dans les sites institutionnels des établissements ainsi que l'intégration dans les environnements numériques de travail. » (argument proposé par ADBU-Couperin repris à 21 reprises)
- « La plateforme doit mieux savoir communiquer avec l'archive ouverte HAL (...) et aligner ses fonctionnalités éditoriales sur les pratiques en vigueur à l'international pour les grosses conférences (plus de 300 articles à gérer avec des fonctions automatiques). Un autre enjeu (...) est de permettre aux scientifiques, de conserver la souveraineté sur les données (...) en ne les laissant pas à disposition d'entités privées qui les monnaient à des tiers pour des usages non maîtrisés. »
- « Sciencesconf.org permet-il d'utiliser les équivalents internationaux (EDAS, Easychair...) ? »
- « Il manque une fonction « Tout déployer », car aucune vue globale ne peut être affichée. »
- « Un paiement en ligne pour les frais d'inscription aux colloques serait-il envisageable ? »

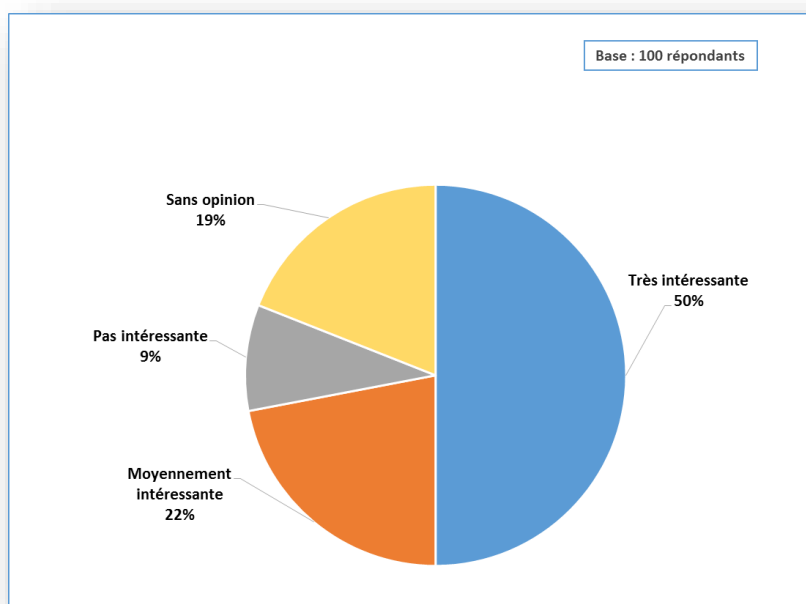
Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 185).

4.6 Service 3.4 : « Persee.fr : plateforme de diffusion de collections patrimoniales de publications scientifiques en SHS, SVT et STM »

Opérateur du service : Persée (UMS ENS de Lyon - Université de Lyon - CNRS).

Persee.fr offre un accès libre à des collections complètes de publications en SHS, SVT et STM (revues, livres, actes de colloques, publications en série, sources primaires...), associé à une gamme d'outils de recherche et d'exploitation. La sélection des publications est réalisée par un réseau d'experts selon la charte éditoriale de Persee.fr. Les éditeurs s'engagent sur la diffusion libre et gratuite et l'ouverture des données produites.

Q37 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs et vos laboratoires de diffuser des collections patrimoniales de publications scientifiques via Persee.fr vous semble (Très intéressant / Moyennement intéressant / Pas intéressant / Sans opinion) ?



La plateforme Persee.fr est particulièrement appréciée par les Universités (61% de « très intéressante »). Les verbatim (Q38) expriment des attentes d'articulation avec d'autres plateformes et d'évolutions fonctionnelles :

- « Du point de vue de l'utilisateur chercheur, un rapprochement avec Revues.org (quand ce ne serait que par moissonnage mutuel) serait très souhaitable, même si l'on imagine qu'il pose des problèmes institutionnels, administratifs, humains. Fédérer les énergies qui président à deux réalisations remarquables serait un grand progrès, d'autant qu'il est difficile au non spécialiste de définir les positionnements respectifs des deux structures, voire de les distinguer l'une de l'autre. »
- « Au sein du programme COLLEX, il est absolument nécessaire de clarifier l'articulation entre Persée et les autres acteurs opérateurs de numérisation, BnF en tête. » (argument proposé par ADBU-Couperin repris à 26 reprises)
- « Pourquoi n'y a-t-il pas d'images ? En revue de l'art, c'est un handicap conséquent. »
- « Il n'y a pas assez de publicité et de coordination sur cet outil. »

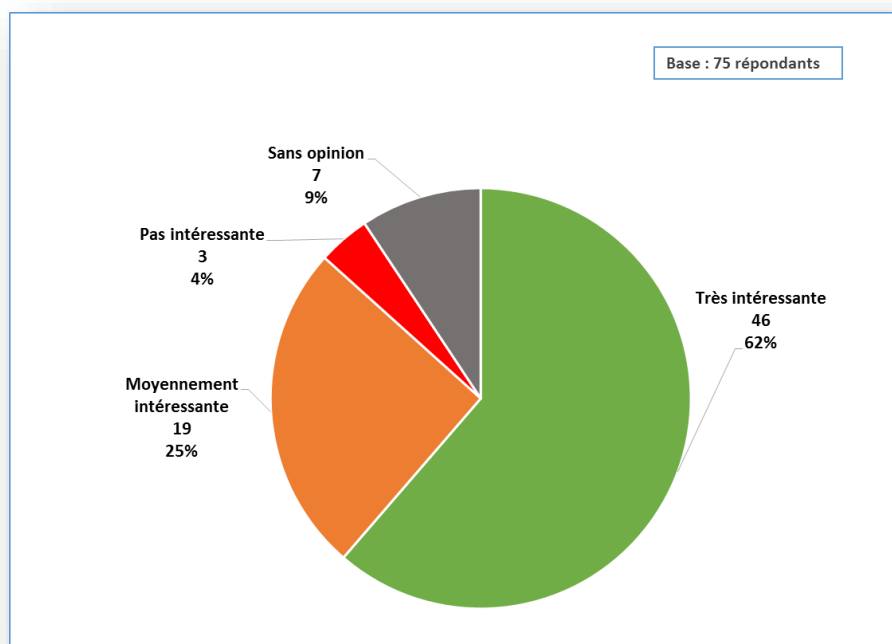
Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 188).

4.7 Service 3.5 : « Revues.org : plateforme de diffusion de revues en SHS »

Opérateur du service : Centre pour l'édition électronique ouverte – CLEO (UMS Université d'Aix-Marseille - Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse - EHESS - CNRS).

Revue.org est une plateforme de diffusion de revues en sciences humaines et sociales en texte intégral pour la plupart, ouverte à toutes les institutions de l'ESR. La candidature d'une publication est évaluée par des experts extérieurs et par le Conseil scientifique d'OpenEdition.

Q40 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs et vos laboratoires de diffuser les revues qu'ils éditent via Revues.org vous semble (Très intéressante / Moyennement intéressante / Pas intéressante / Sans opinion) ?



La plateforme Revues.org est jugée « très intéressante » par l'ensemble des institutions (62%) et particulièrement par les Universités (68%).

Les verbatim (Q41) expriment des attentes d'articulation avec d'autres plateformes (Cairn, Persée...), une critique sur les délais (« *deux ans pour rejoindre la plateforme* ») et sur la nécessité d'avoir publié un minimum de 4 numéros pour intégrer Revues.org, et sur la visibilité de la plateforme jugée insuffisante.

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 192).

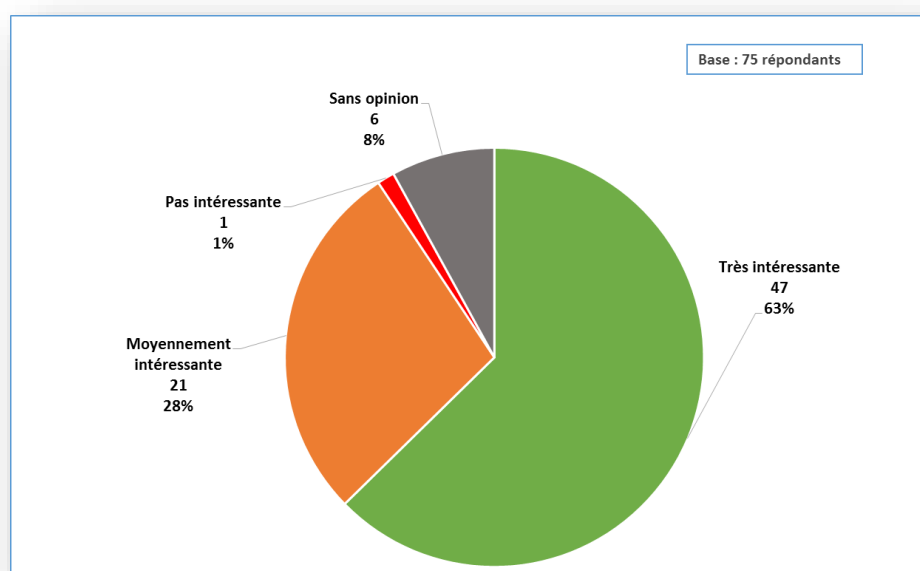
4.8 Service 3.6 : « OpenEdition Books : plateforme de diffusion d'ouvrages en SHS »

Opérateur du service : Centre pour l'édition électronique ouverte – CLEO (UMS Université d'Aix-Marseille - Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse - EHESS - CNRS).

OpenEdition Books diffuse près de 2000 livres dans toutes les langues et dans tous les domaines de la recherche en sciences humaines et sociales, provenant de 50 éditeurs. La plateforme est ouverte à toutes les institutions de l'ESR et a pour ambition de construire une bibliothèque internationale en encourageant les éditeurs à développer le libre accès sur le long terme.

Les ouvrages sont sélectionnés par le Conseil scientifique d'OpenEdition. Ils sont accessibles sur un espace propre à chaque éditeur. Le travail de référencement leur assure un maximum de visibilité sur le web. Les fichiers PDF et ePub sont proposés à la vente aux bibliothèques et dans les librairies électroniques.

Q42 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs de diffuser leurs ouvrages via OpenEdition Books vous semble (Très intéressant / Moyennement intéressant / Pas intéressant / Sans opinion) ?



La plateforme OpenEdition Books est jugée « très intéressante » par l'ensemble des institutions (63%) et particulièrement par les Universités (67%).

Deux critiques sont exprimées dans les verbatim (Q43) :

- « La diffusion semble insuffisante et la visibilité faible. Le modèle freemium revient à faire financer la publication de la recherche publique par les bibliothèques : le modèle n'est pas très lisible, et il semble fragile. »
- « Une publicité plus efficace serait pertinente ». On l'aura noté, cette remarque revient très régulièrement pour les différentes plateformes de diffusion en libre accès de la production scientifique.

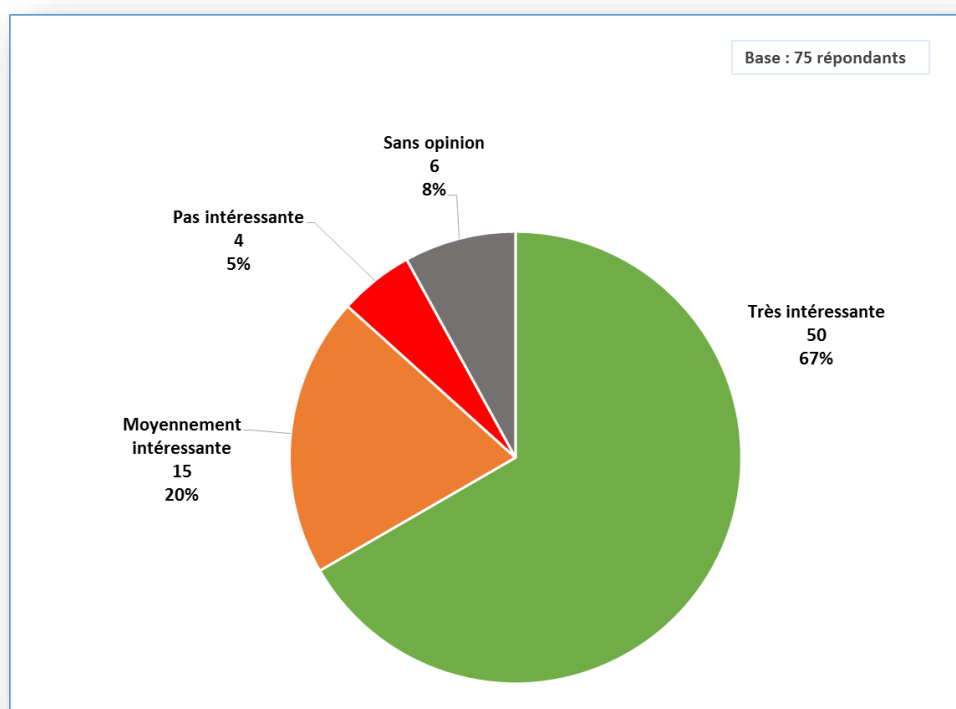
Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 195).

4.9 Service 3.7 : « Hypotheses.org : plateforme de publication de carnets de recherche en SHS »

Opérateur du service : Centre pour l'édition électronique ouverte – CLEO (UMS Université d'Aix-Marseille - Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse - EHESS - CNRS).

Hypotheses.org est une plateforme de publication de carnets de recherche en sciences humaines et sociales. La plateforme met à disposition des chercheurs et des laboratoires les fonctionnalités souples d'un blog qui leur facilitent le travail de mise en forme et de valorisation de leurs projets éditoriaux.

Q44 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs de publier des carnets de recherche sur Hypotheses.org vous semble (Très intéressant / Moyennement intéressant / Pas intéressant / Sans opinion) ?



La plateforme Hypotheses.org est jugée « très intéressante » par l'ensemble des institutions (67%) et particulièrement par les Universités (68%) et les Grandes écoles (68%).

Un verbatim (Q45) souhaiterait « *un accompagnement et une meilleure information (tutoriels ?) quant à son usage et son intégration dans des projets de recherche et sites web de laboratoire pourraient être un plus.* »

Un autre s'interroge sur « *la confidentialité des données échangées ?* ».

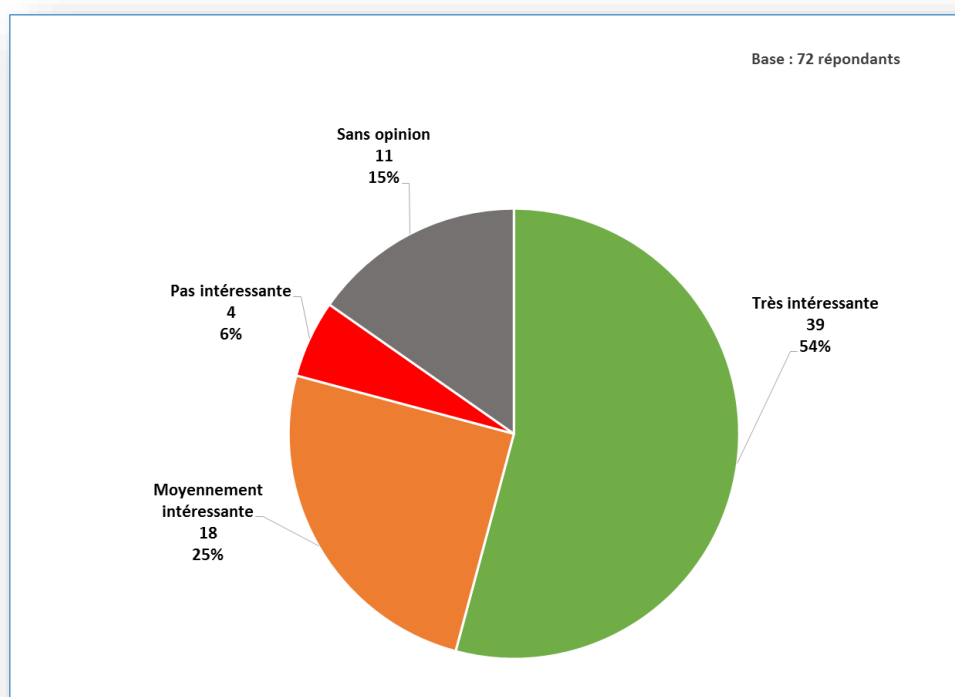
Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 197).

4.10 Service 3.8 : « Isidore : plateforme d'accès, de recherche et d'enrichissement de documents en SHS en libre accès »

Opérateur du service : TGIR Huma-Num (UMS Université d'Aix-Marseille - Campus Condorcet – CNRS).

Isidore est une plateforme de recherche permettant le libre accès aux données numériques des sciences humaines et sociales (SHS) produites par des organismes de recherche et de l'enseignement supérieur, des laboratoires, des équipes de recherche : édition électronique, bases de données documentaires, fonds numérisés de bibliothèques de recherche, carnets de recherche, annonces d'événements scientifiques.

Q46 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs de rendre accessibles les données numériques qu'ils produisent via Isidore vous semble (Très intéressant / Moyennement intéressant / Pas intéressant / Sans opinion) ?



La plateforme Isidore est jugée « très intéressante » par l'ensemble des institutions (54%), notamment les Organismes de recherche (80%).

L'argument ADBU-Couperin est repris par 20 institutions (Q47) : « *Il est nécessaire de clarifier l'articulation d'Isidore avec les autres initiatives liées à la numérisation, à l'open access et aux données de la recherche en SHS, bref, aux digital humanities.* »

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 199).

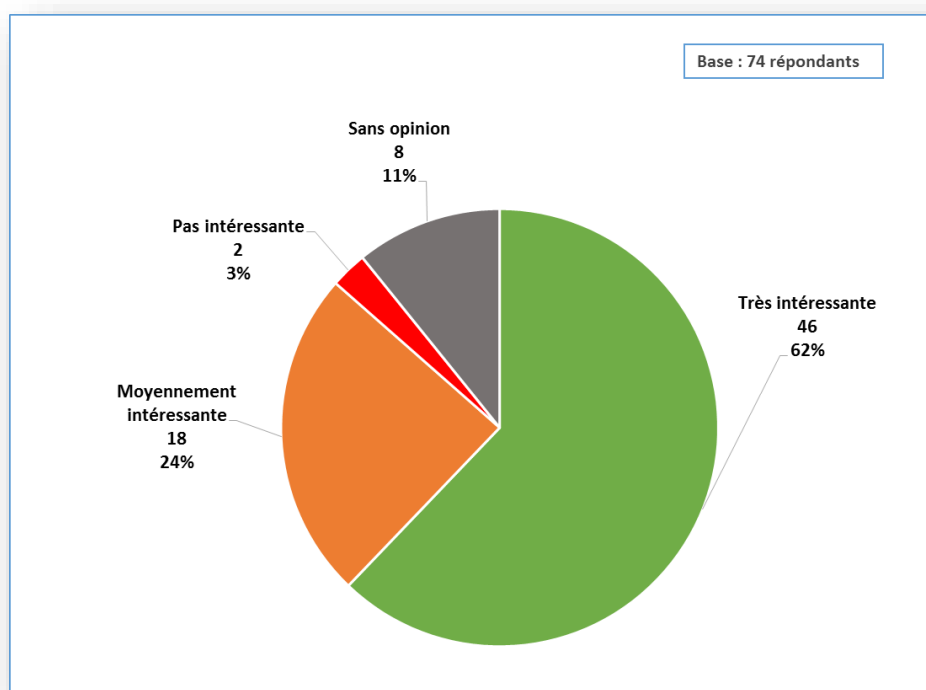
4.11 Service 3.9 : « Calenda : calendrier en lettres et SHS »

Opérateur du service : Centre pour l'édition électronique ouverte – CLEO (UMS Université d'Aix-Marseille - Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse - EHESS - CNRS).

Calenda est un calendrier en lettres et sciences humaines et sociales en ligne. En libre accès, il informe étudiants, enseignants et chercheurs de l'actualité de la recherche.

Ouvert à toutes les institutions de l'ESR, Calenda publie prioritairement les annonces de colloques, les programmes complets de séminaires, les cycles de conférences, les propositions d'emploi et de bourses de recherche, les appels d'offres ainsi que les appels à contributions en vue de colloques, journées d'études ou numéros thématiques de revues.

Q48 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs de publier des événements dans Calenda vous semble (Très intéressant / Moyennement intéressant / Pas intéressant / Sans opinion) ?



Calenda est jugé « très intéressant » par l'ensemble des institutions (62%) et en particulier par les Universités (66%).

Un verbatim (Q49) souhaiterait « la possibilité de signaler des « conférences isolées » sur Calenda. »

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 200).

4.12 Service 3.10 : « Cedram : plateforme de diffusion de revues académiques de mathématiques »

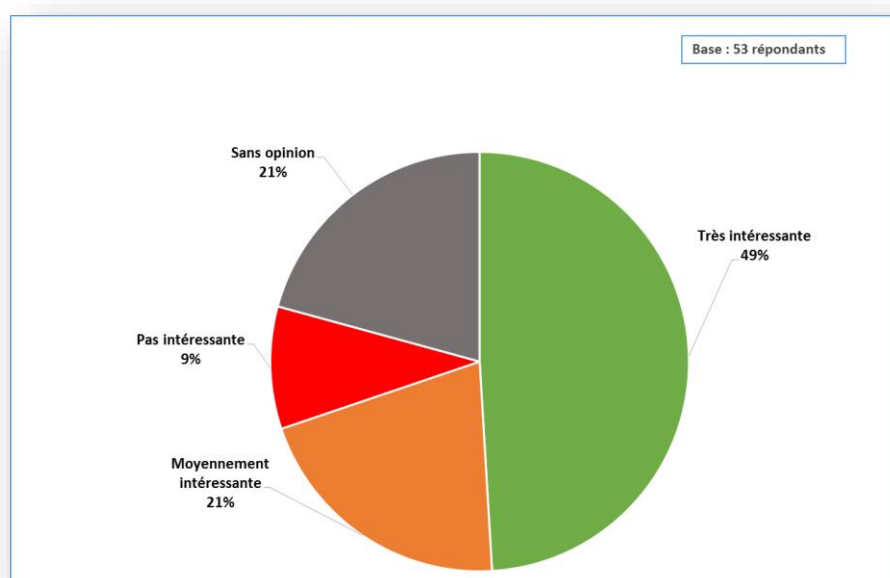
Opérateur du service : MathDoc (UMS Université Grenoble Alpes - CNRS).

Le centre de diffusion des revues académiques de mathématiques (CEDRAM) est une plateforme de diffusion pour des revues académiques de qualité, ouverte à toutes les institutions de l'ESR. La plupart des contenus diffusés par le CEDRAM sont en libre accès.

Le CEDRAM met des outils à disposition des éditeurs pour la production aux meilleures normes d'édition électronique et l'archivage pérenne des articles préparés avec LaTeX.

En 2016, il est prévu d'élargir le périmètre du CEDRAM à des périodiques de disciplines aux pratiques de publication connexes, composées en LaTeX.

Q51 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs et vos laboratoires de diffuser les revues qu'ils éditent via le Cedram vous semble (Très intéressant / Moyennement intéressant / Pas intéressant / Sans opinion) ?



La plateforme Cedram est jugée « très intéressante » par les Grandes écoles en particulier et une partie des Universités. Toutefois, si on se réfère au nombre des « *sans opinion* » (21%), elle semble être insuffisamment connue des institutions de l'ESR.

L'argument ADBU-Couperin est repris par 14 institutions (Q52) : « *Indépendamment des contraintes de formats, il semblerait bénéfique à la visibilité des revues que les épi-comités EpiMaths et EpiIAM et les services Cedram et I-Revues convergent.* »

Un verbatim juge l'ergonomie et la diffusion de Cedram d'une qualité nettement insuffisante.

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 202).

4.13 Service 3.11 : « Numdam : plateforme de diffusion d'archives de revues mathématiques »

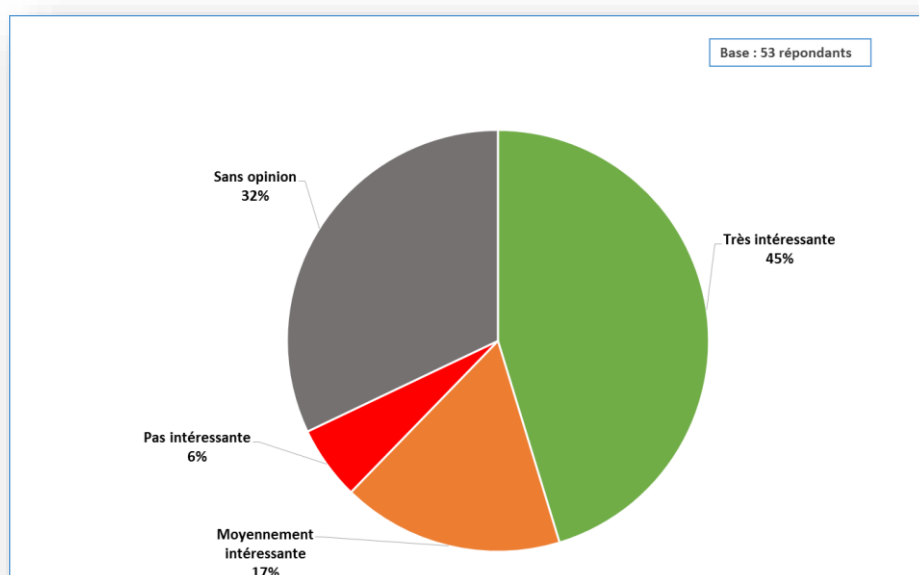
Opérateur du service : MathDoc (UMS Université Grenoble Alpes - CNRS).

Le programme Numdam soutient les revues de mathématiques en rendant leurs archives visibles sur le web et facilement accessibles. Il est ouvert à toutes les institutions de l'ESR.

Ce soutien consiste en la mise en place d'un libre accès aux données bibliographiques et au texte intégral des articles parus dans les revues. Pour chaque revue concernée, l'ensemble des volumes publiés sont convertis au format numérique.

Numdam dispose d'un serveur OAI qui permet un partage de ses métadonnées et une meilleure visibilité de ses collections.

Q53 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs et vos laboratoires de diffuser via Numdam les archives de revues de mathématiques qu'ils éditent ou ont édité vous semble (Très intéressant / Moyennement intéressant / Pas intéressant / Sans opinion) ?



Plus encore que le Cedram, avec un taux de 32% de « sans opinion », la plateforme Numdam semble avoir une visibilité limitée auprès des institutions de l'ESR. Elle est cependant jugée « très intéressante » par 45% d'entre elles, dans des proportions à peu près identiques pour les Universités, les Grandes écoles et les Organismes de recherche.

Un verbatim (Q54) s'interroge sur « l'articulation du service Numdam avec l'infrastructure nationale COLLEX-Persée ? » (argument proposé par ADBU-Couperin repris à 13 reprises).

Un autre, comme pour le Cedram, juge l'ergonomie et la diffusion de Numdam d'une qualité nettement insuffisante.

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 203).

4.14 Service 3.12 : « POPS : service de production, d'enrichissement, d'exploitation et de diffusion de corpus documentaires pour la recherche »

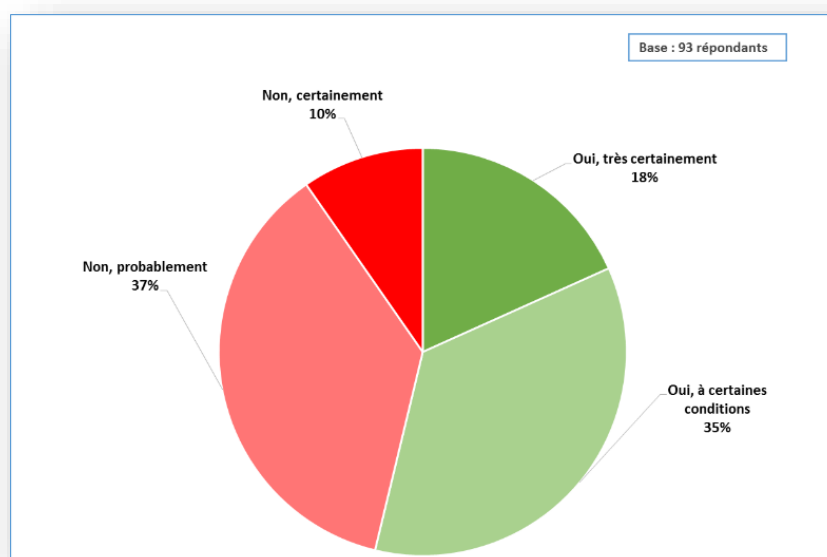
Opérateur du service : Persée (UMS ENS de Lyon - Université de Lyon - CNRS).

Le service POPS sera proposé en 2017 à toutes les institutions de l'ESR. Il s'adresse prioritairement aux scientifiques dont les projets de recherche reposent sur la constitution et l'exploitation de corpus documentaires. POPS peut également concerner les bibliothèques, les muséums et les COMUE qui conservent des collections patrimoniales et qui souhaitent les valoriser.

POPS réunira un ensemble de prestations et de logiciels permettant :

- de produire des corpus numériques (numérisation, encodage de structure et sémantique)
- de les rendre accessibles et visibles (site web, référencement, interopérabilité)
- d'associer des outils de recherche, de fouille et de visualisation
- et d'assurer la gestion de ces corpus numériques sur le long terme (curation, sauvegarde, dépôt auprès de tiers-archivage)

Q55 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution à faire appel à ce service, sous réserve de conditions à définir ?



A l'exception notable des Grande écoles, les institutions manifestent un intérêt majoritaire pour le projet de service POPS.

Des verbatim (Q56) font toutefois part d'interrogations sur ce futur service :

- « Il serait très utile de disposer d'une plateforme qui permette de travailler sur la sémantisation des données issues des catalogues et des programmes de numérisation en établissant de façon scientifique des relations structurées entre les entités. »
- « Il est difficile d'y voir clair entre toutes les propositions (spécificités ? différences ?). Il semble y avoir de multiples outils qui concourent en partie au même objectif. »
- « Les modalités de tarification auront des conséquences importantes sur l'utilisation de ce service par les chercheurs et les bibliothèques. »

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 204).

4.15 Service 3.13 : « Service d'appui à la publication de bases de données documentaires »

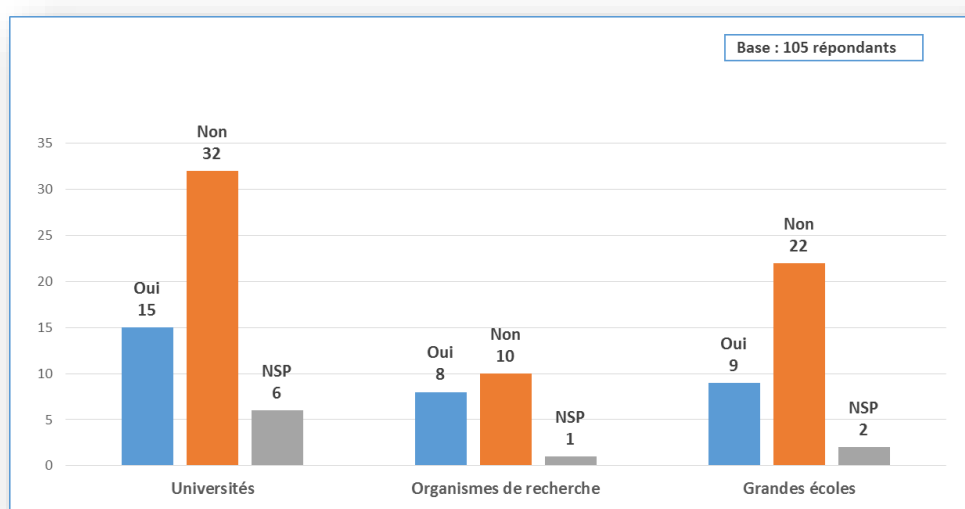
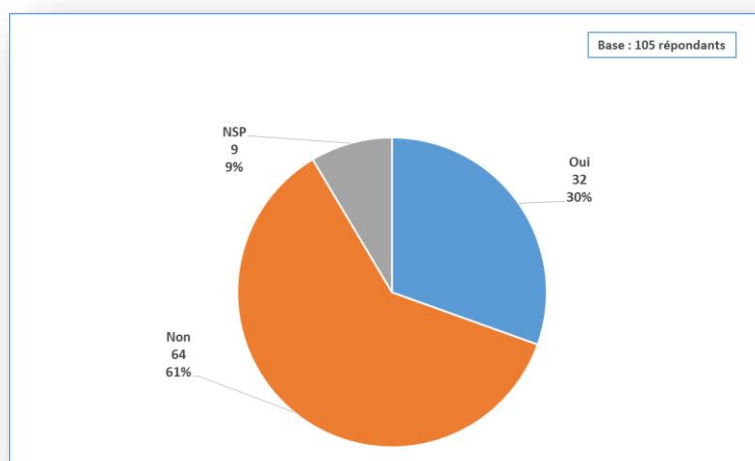
Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service d'appui à la publication de bases de données documentaires constituées par des équipes de recherche, ouvert à toutes les institutions de l'ESR, propose les deux prestations suivantes :

1/ Des actions de curation, de normalisation et d'enrichissement de données relatives à des bases de données documentaires et à des collections de fonds documentaires multimédias, destinées à permettre leur publication et leur valorisation sur le web (interopérabilité, moissonnage selon les standards en vigueur, optimisation du référencement par les moteurs de recherche).

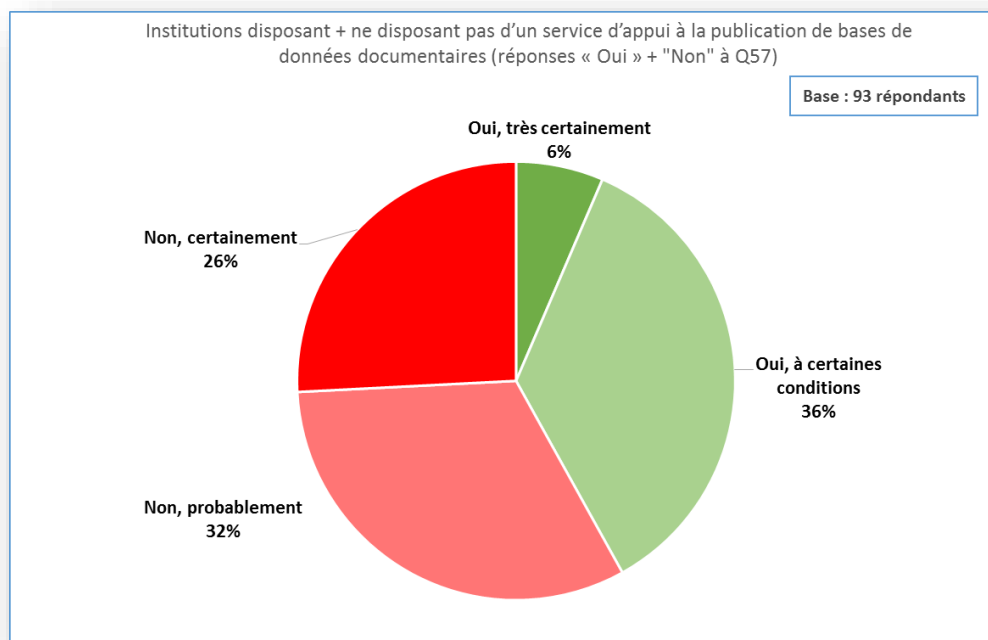
2/ La mise en ligne des bases de données documentaires via une infrastructure technologique d'hébergement avec maintenance et accès aux bases, exposition en RDF dans un triplestore.

Q57 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?



Moins d'un tiers des institutions en général (42% pour les Organismes de recherche) dispose en interne d'un service d'appui à la publication de bases de données documentaires.

Q58/Q60 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?



42% des institutions, qu'elles disposent ou non d'un service d'appui à la publication de bases de données documentaires, sont plutôt favorables à un partage de ce service. Les Grandes écoles sont nettement moins intéressées (27%).

Des verbatim (Q59/Q61) manifestent des interrogations sur ce service :

- « Quelle est la plus-value ? »
- « Le coût ne dépasse-t-il pas le retour ? »
- « Certaines infos bibliographiques passent aujourd'hui sur les réseaux sociaux de type Mendeley ou Academia. Il serait intéressant de les récupérer. L'idée de proposer des outils de gestion d'éventuelles bases documentaires est bonne, mais la récupération de notices depuis les catalogues de bibliothèques, les bases de données ou les bouquets électroniques doit être facile. »

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 208).

4.16 Service 3.14 : « Service d'assistance à la rédaction de documents scientifiques en anglais principalement, à la communication orale en anglais, et de traduction »

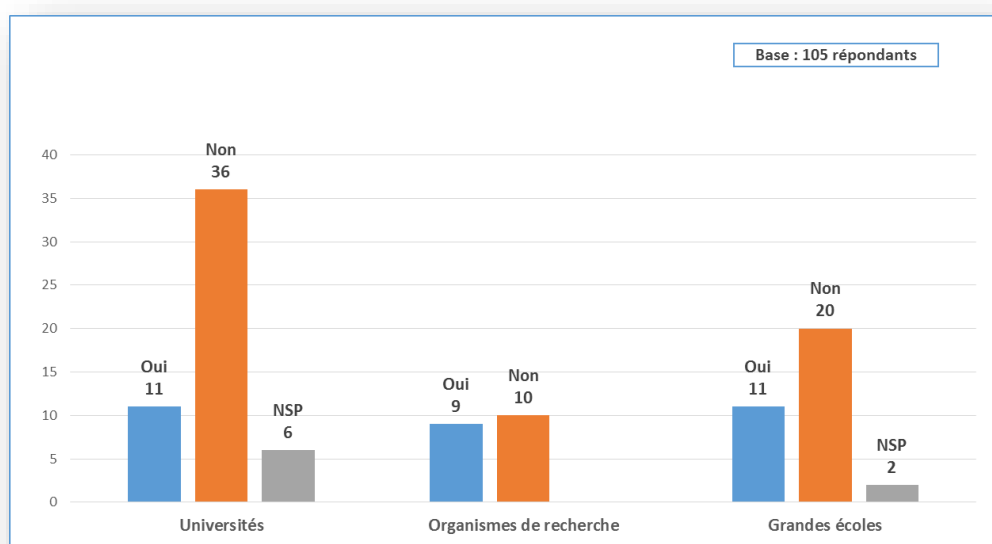
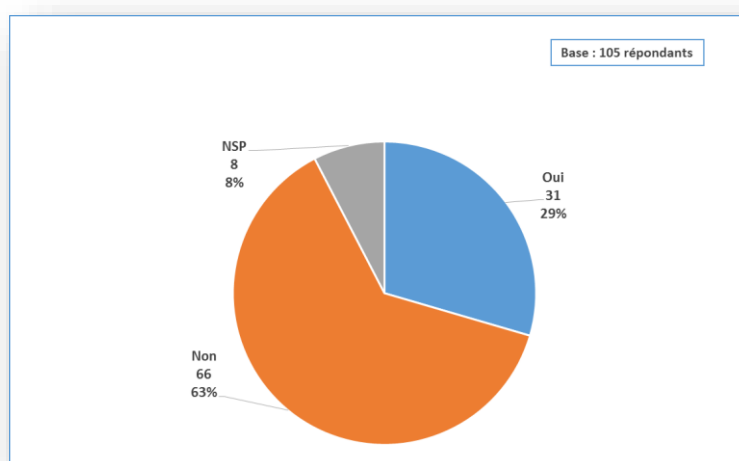
Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service, ouvert à toutes les institutions de l'ESR, propose les quatre prestations suivantes :

- Relecture corrective d'articles scientifiques rédigés en anglais.
- Traduction de documents à finalité scientifique, juridique, administrative, technique ou institutionnelle.
- Formation à la rédaction en anglais d'un article scientifique (biologique, technique ou médical).
- Formation à la communication orale en anglais.

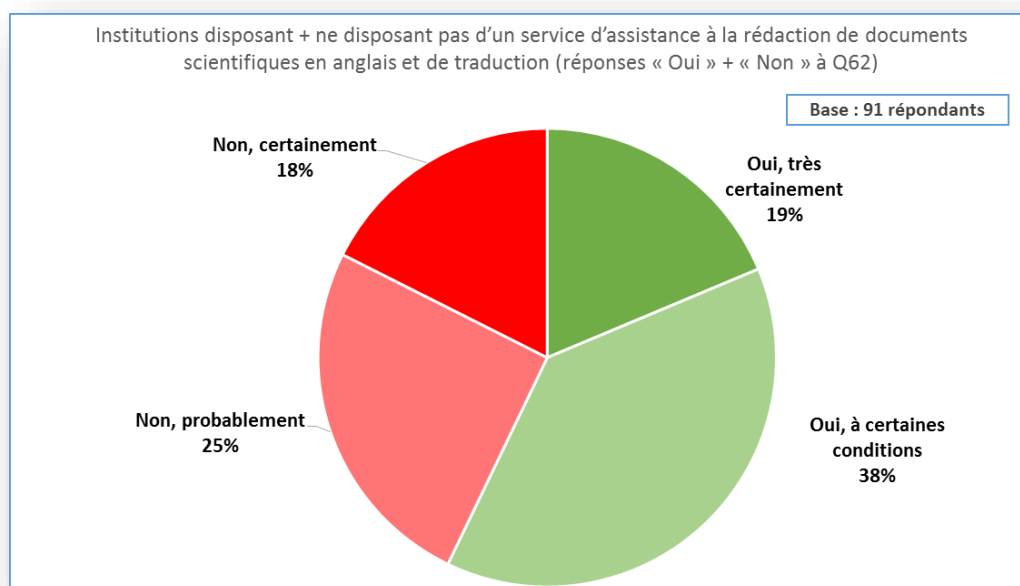
Ces prestations sont assurées par des traducteurs et des formateurs habitués de longue date à traiter des documents à caractère scientifique et technique dans l'environnement de la recherche publique.

Q62 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?



Moins d'un tiers des institutions en général (mais près de la moitié pour les Organismes de recherche) dispose en interne d'un service d'assistance à la rédaction de documents scientifiques en anglais.

Q63 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?



Plus de la moitié des institutions (57%), qu'elles disposent ou non d'un service interne d'assistance à la rédaction de documents scientifiques en anglais, sont plutôt favorables à un partage de ce service. L'adhésion est nettement plus élevée pour les 27 institutions qui disposent déjà d'un tel service (74%, dont 67% « à certaines conditions »).

Des verbatim (Q64/Q66) manifestent des attentes et des interrogations sur ce service :

- « Il conviendrait que ce service soit axé sur les chercheurs et enseignants chercheurs juniors et ouvert aux doctorants. »
- « Si l'on veut développer la dimension interculturelle, importante en SHS, l'anglais et l'allemand ne sont pas les seules langues à prendre en considération. »
- « La difficulté sera de proposer des traducteurs compétents dans toutes les spécialités (terminologie et usages communicationnels). Proposer la prestation au sein des unités de recherche plutôt qu'à l'INIST pourrait en faciliter l'accès : se rendre à Nancy n'est pas aisé depuis une majeure partie du territoire. »
- « Il ne faudrait pas que le partage d'un tel service remette en cause les partenariats existant au sein des unités de recherche avec des traducteurs réguliers. »

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 211).

4.17 Service 3.15 : « Service de numérisation et d'océrisation de documents scientifiques et techniques »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

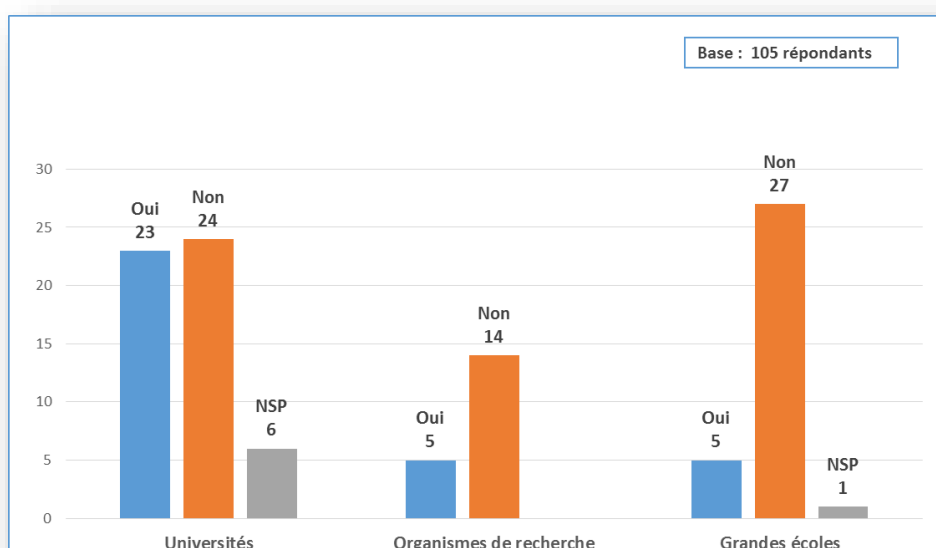
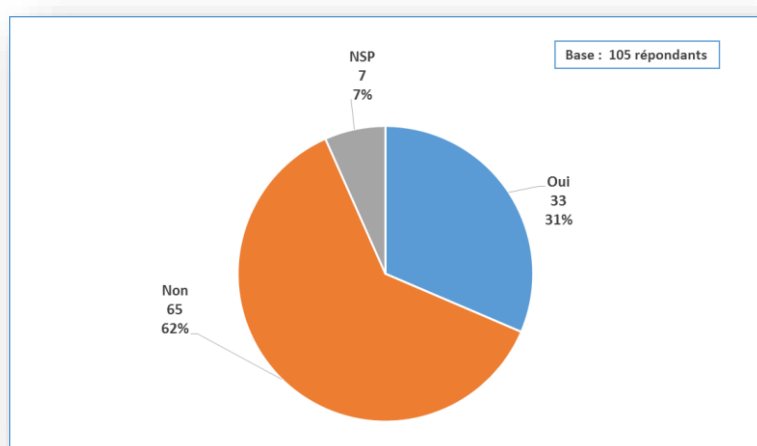
Le service, ouvert à toutes les institutions de l'ESR, propose les deux prestations suivantes :

1/ Numérisation destructive ou non (massicotage-défoliotage éventuel de l'original) en haute définition, avec :

- Post-traitement : recadrage, redressement, segmentation images / textes, correction des courbures, recentrage des pages, reconstitution des marges, correction chromatique...
- Océrisation pour produire des PDF « texte ».
- Finalisation des PDF : optimisation du poids des fichiers, découpage

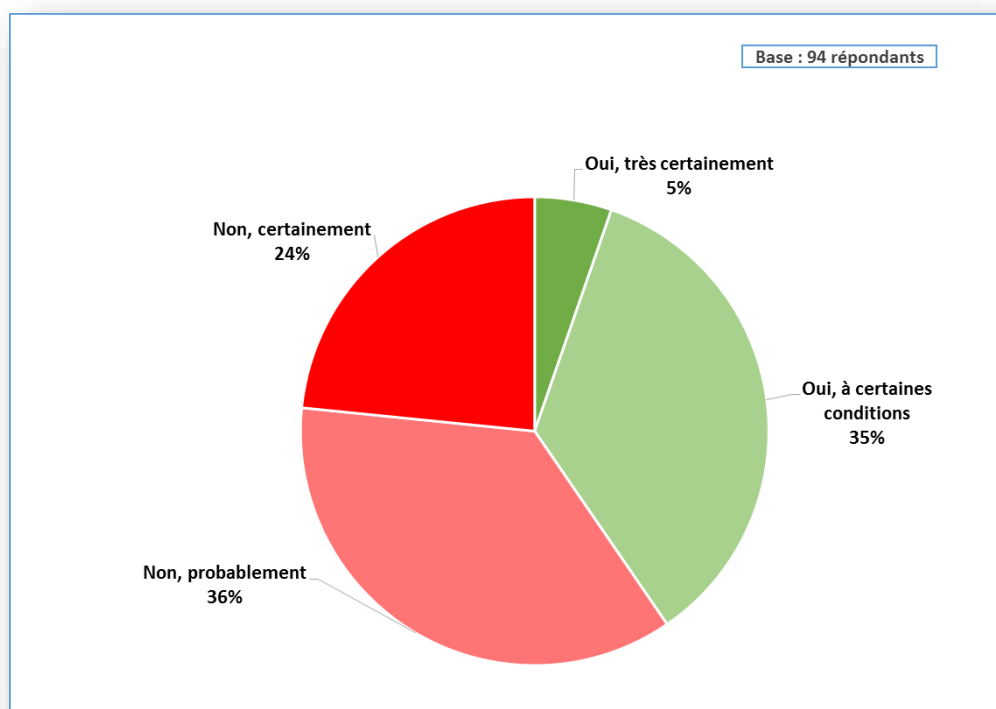
2/ Création d'un fichier de métadonnées XML.

Q67 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?



Un tiers des institutions en général (mais près de la moitié pour les Universités) dispose en interne d'un service de numérisation et d'océrisation de documents scientifiques et techniques.

Q68/Q70 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?



Seules 40% des institutions, qu'elles disposent ou non d'un service interne de numérisation et d'océrisation de documents scientifiques et techniques, sont plutôt favorables à un partage de ce service.

Un verbatim (Q69/Q71) s'interroge sur « *l'articulation de ce service avec l'infrastructure nationale COLLEX-Persée et l'offre de service propre de la BnF ? Et avec les projets locaux existant ?* » (argument proposé par ADBU-Couperin repris par 10 institutions) ; deux autres sur le niveau de qualité et la tarification du service : « *...à condition que la qualité des prestations soit au même niveau que celles des prestataires privés avec lesquels PSL travaille actuellement, et que le coût soit concurrentiel.* »

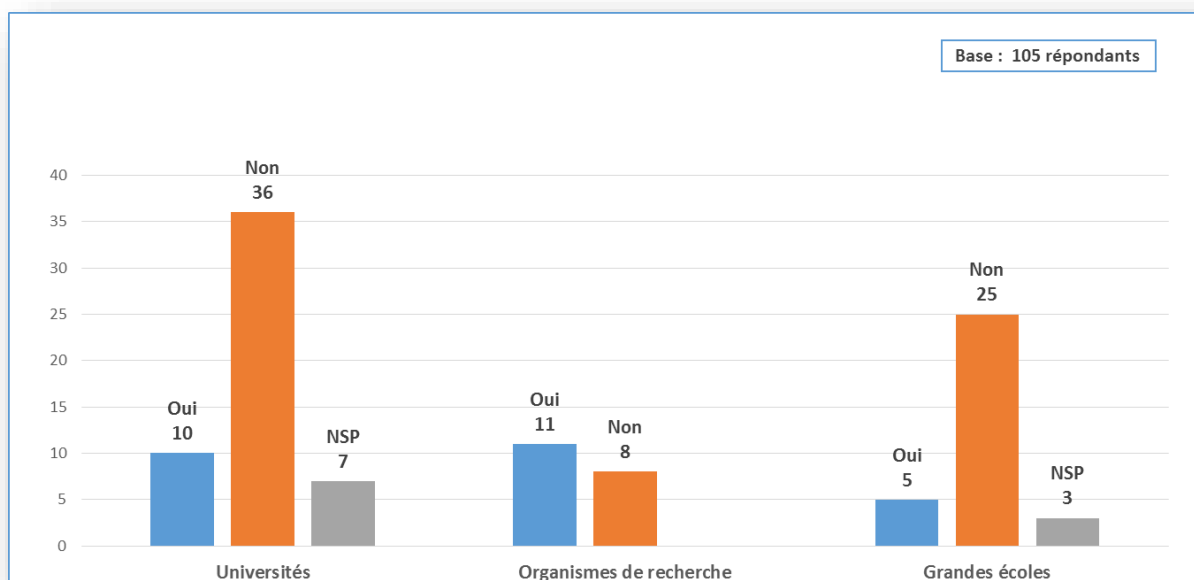
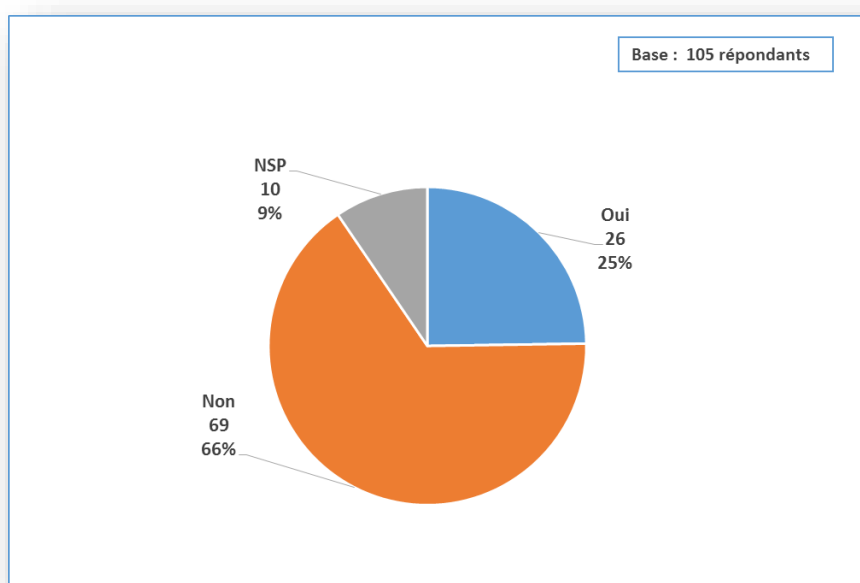
Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 215).

4.18 Service 3.16 : « Service de secrétariat de rédaction »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

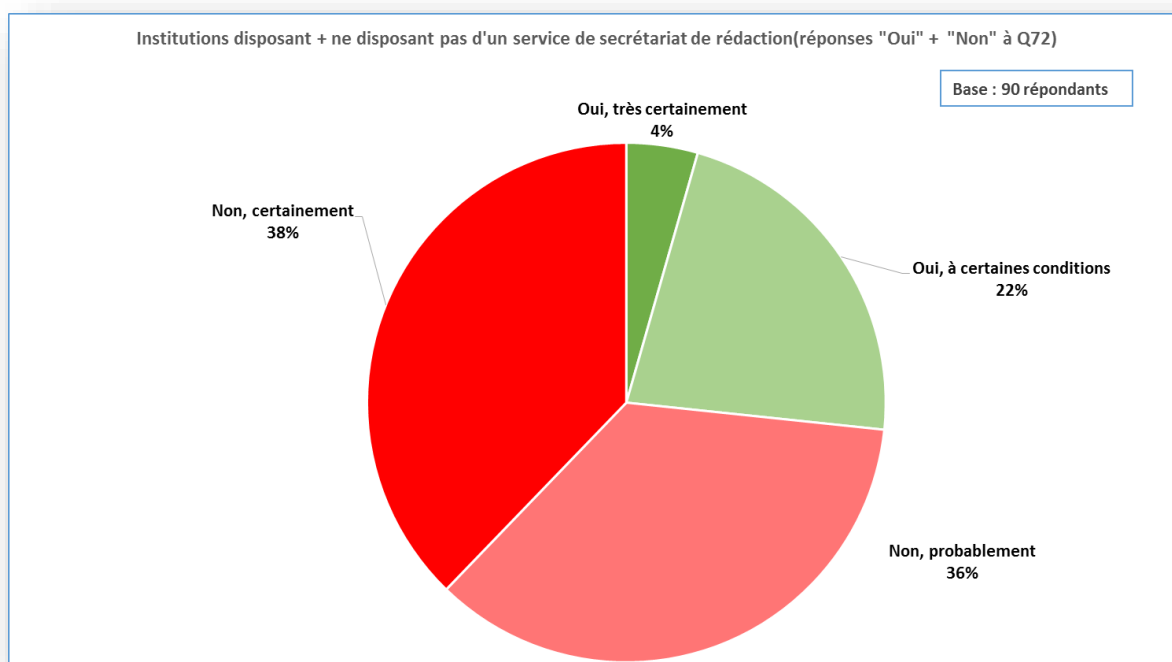
Le service, ouvert à toutes les institutions de l'ESR, consiste en une prestation de secrétariat de rédaction déléguée à la demande, réalisée à distance, exclusivement pour le compte d'éditeurs ayants droit de l'ESR (personnes morales), de revues scientifiques et techniques publiées sur papier et/ou en ligne, notamment sur le site I-Revues.

Q72 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?



Un quart des institutions en général (mais une majorité pour les Organismes de recherche) dispose en interne d'un service de secrétariat de rédaction.

Q73/Q75 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?



Seul un quart des institutions (26%), qu'elles disposent ou non d'un service interne de secrétariat de rédaction, sont plutôt favorables à un partage de ce service.

Une institution se demande (verbatim Q74) « *en quoi le CNRS est-il compétitif par rapport à d'autres prestataires extérieurs ?* » et regrette « *que cette offre ne soit pas liée avec revues.org* ».

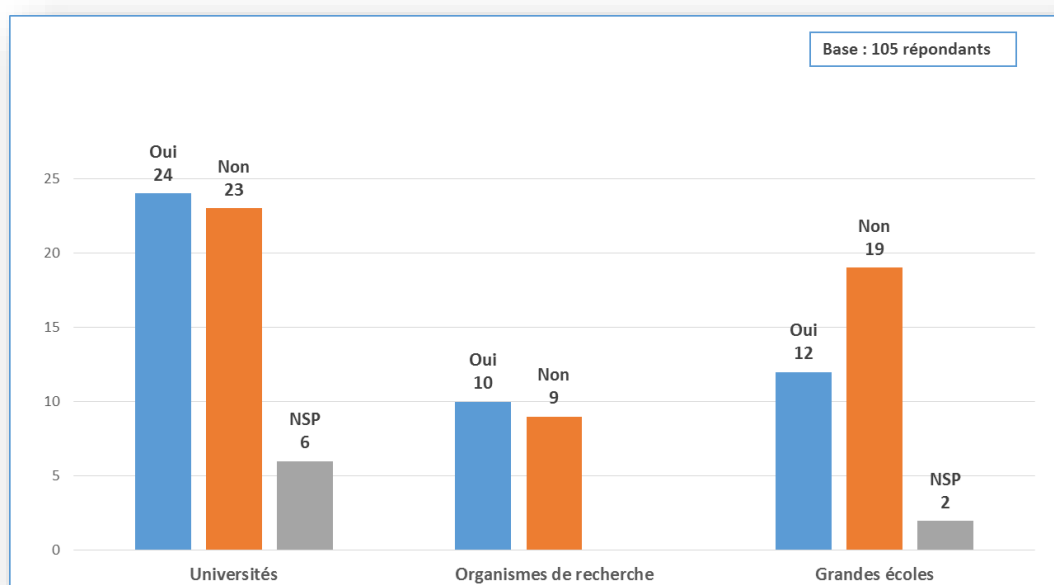
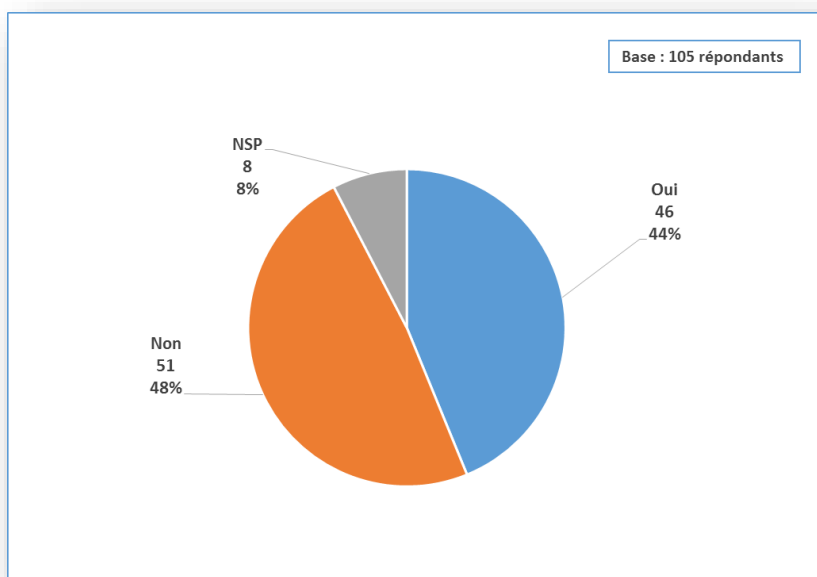
Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 219).

4.19 Service 3.17 : « Service de réalisation et d'hébergement de sites web consacrés à des thématiques d'IST »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

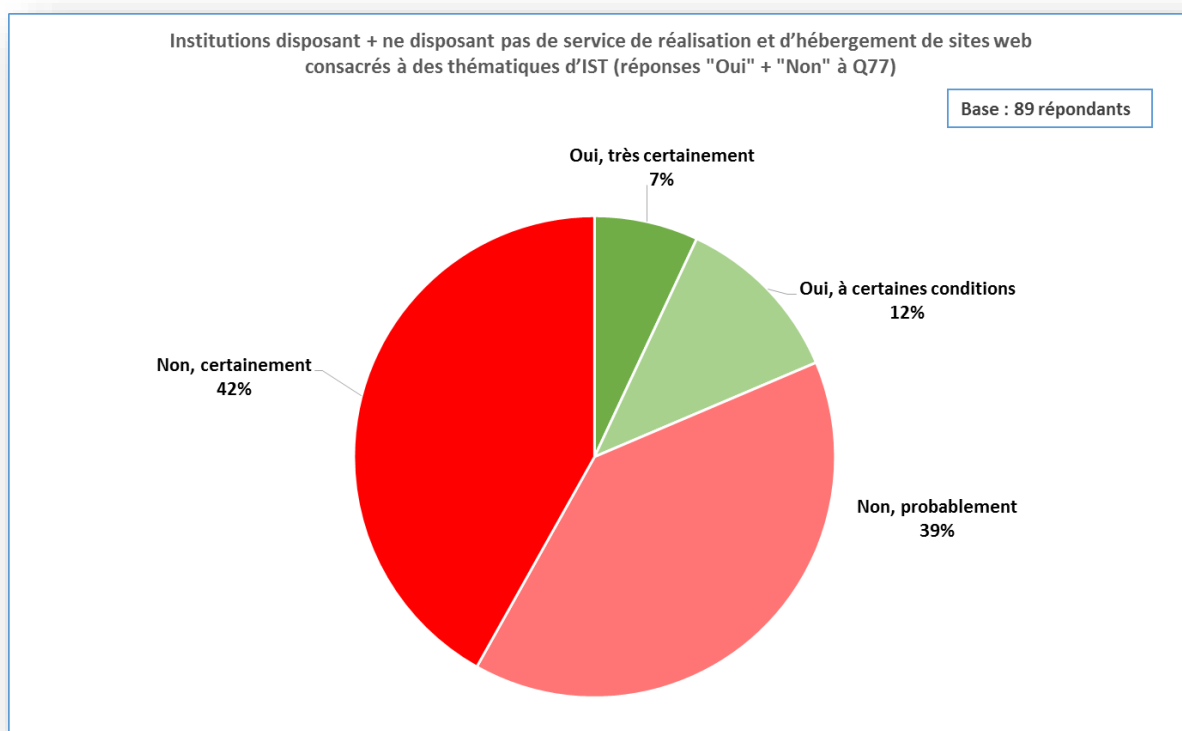
Le service, ouvert à toutes les institutions de l'ESR, consiste à mettre en place, à gérer et à maintenir des sites web permettant de diffuser et de valoriser des travaux scientifiques et des contenus institutionnels.

Q77 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?



Près de la moitié (44%) des institutions en général dispose en interne d'un service de réalisation et d'hébergement de sites web consacrés à des thématiques d'IST.

Q78/Q80 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?



Les institutions, qu'elles disposent ou non d'un service de réalisation et d'hébergement de sites web consacrés à des thématiques d'IST, semblent peu intéressées par un partage de ce service, seules 19% y étant plutôt favorables.

Une institution fait remarquer (verbatim Q79) que « *localement, les questions d'image et de communication attachées à la gestion des sites web sont essentielles (charte graphique, gabarits web, identité visuelle, ligne éditoriale...). C'est difficilement compatible avec l'externalisation complète.* » Un second s'interroge sur la valeur ajoutée du service : « *Les CRI ou DSI proposent déjà des services d'hébergement web. Il serait intéressant de connaître les conditions tarifaires de ce service et sa plus-value par rapport aux services internes des universités.* »

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 222).

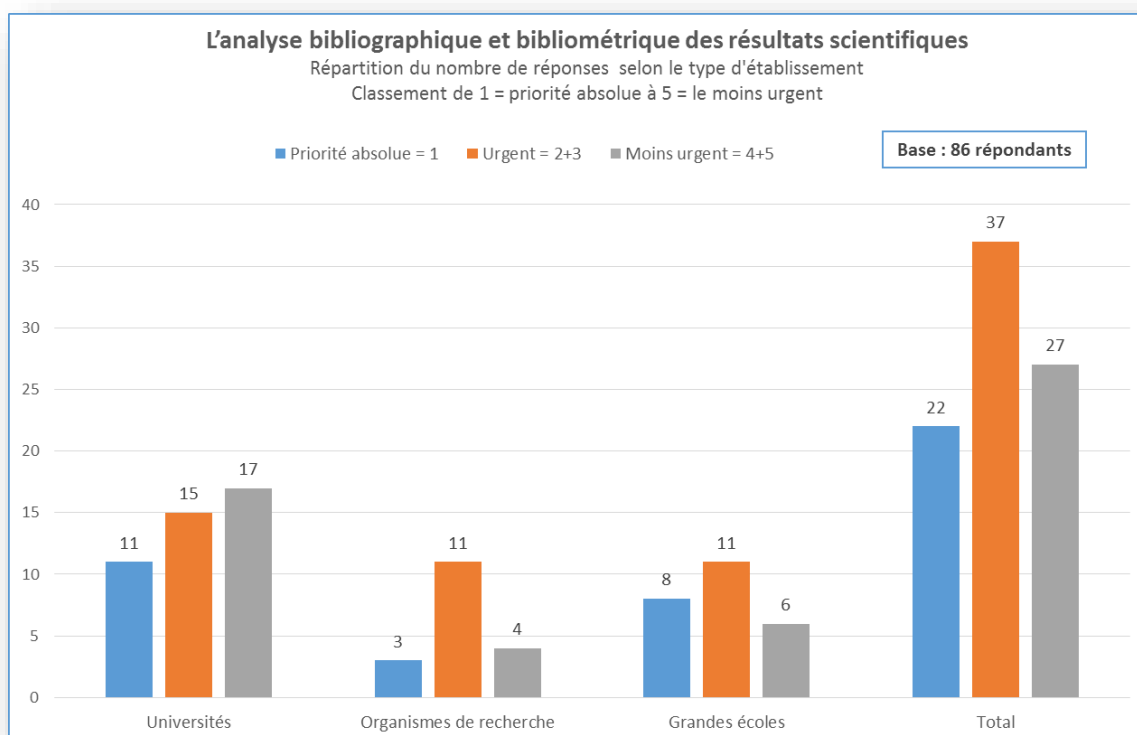
5 Offre de services n° 4 : « Analyser la production scientifique »

5.1 Introduction

L'offre de services relative à l'analyse bibliographique et bibliométrique de la production scientifique des institutions constitue une priorité de moindre intensité par rapport aux offres précédentes.

Que les services proposés par le COPIST soient déjà rendus en interne par les établissements (ce qui est souvent le cas), ou non, les institutions jugent qu'elles doivent en avoir la maîtrise, s'agissant de données clés sur leur activité scientifique, et qu'ils nécessitent une forte proximité avec les équipes de recherche.

En revanche, elles expriment un net intérêt, via les verbatim, pour des offres de formation sur ces sujets et de mutualisation d'outils *ad hoc*.



Cinq services constituent l'offre de services n° 4 : « Analyser la production scientifique » :

- Service 4.1 : « Service de veille et de recherches documentaires personnalisées »
- Service 4.2 : « Service d'études bibliométriques »
- Service 4.3 : « Service d'analyse de corpus textuels (text-mining) »
- Service 4.4 : « Assistance à l'analyse de la production scientifique par les structures de recherche »
- Service 4.5 : « Mise à disposition de ressources terminologiques scientifiques et techniques »

5.2 Analyse conjointe des services du domaine « ANALYSER »

5.2.1 Points de vue de la CPU, de l'ADBU, d'EPRIST et de COUPERIN

CPU

Les questions relatives à la normalisation de la signature des articles et aux référentiels doivent être étudiées collectivement pour permettre, notamment, l'amélioration des analyses bibliométriques.

ADBU

L'OST doit participer aux réflexions collectives sur ces questions.

EPRIST

- Comme pour d'autres domaines (« Publier », « Données de la recherche »), le développement et l'animation d'une communauté d'experts au service des institutions de l'ESR doit être envisagé.
- Les travaux d'analyse sont à mener par le local, au plus près des chercheurs. La mutualisation doit plutôt porter sur les référentiels, des méthodes et la commande groupée d'outils techniques.

COUPERIN

Il est nécessaire de montrer aux chercheurs et à leurs institutions les limites des analyses bibliométriques, en particulier dans une perspective d'évaluation des chercheurs.

5.2.2 Analyse commune : CPU, ADBU, EPRIST, COUPERIN, CNRS

Les partenaires du COPIST s'accordent sur 3 sujets prioritaires pour le domaine « Analyser » :

- **La normalisation des signatures et l'alignement / interopérabilité des référentiels.**
- **La mutualisation des méthodes, des formations et des outils** (achats groupés).
- **La constitution et l'animation d'une communauté d'experts** au service de l'ensemble des institutions de l'ESR.

Il est noté que ce thème mobilise peu les institutions alors que des enjeux émergent, notamment avec les COMUEs, dans le cadre des classements internationaux, des appels à projet, du PIA...

Il faudra sans doute intégrer l'OST dans la réflexion sur la normalisation des signatures et l'alignement / interopérabilité des référentiels, et développer des partenariats avec les éditeurs les plus avancés sur les référentiels de structures notamment.

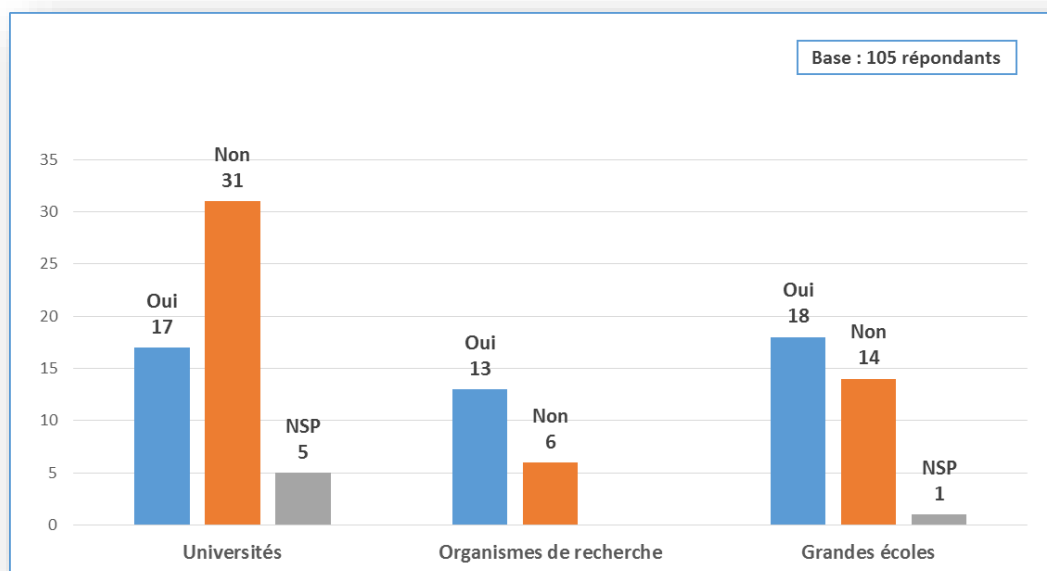
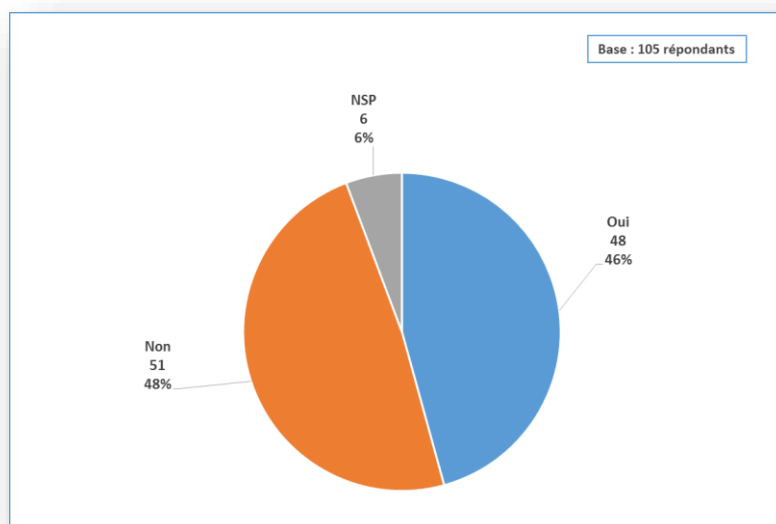
Si les structures de gouvernance sont plutôt acquises à ces questions, un important travail de pédagogie doit être poursuivi auprès de certaines communautés de recherche, encore très rétives.

5.3 Service 4.1 : « Service de veille et de recherches documentaires personnalisées »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

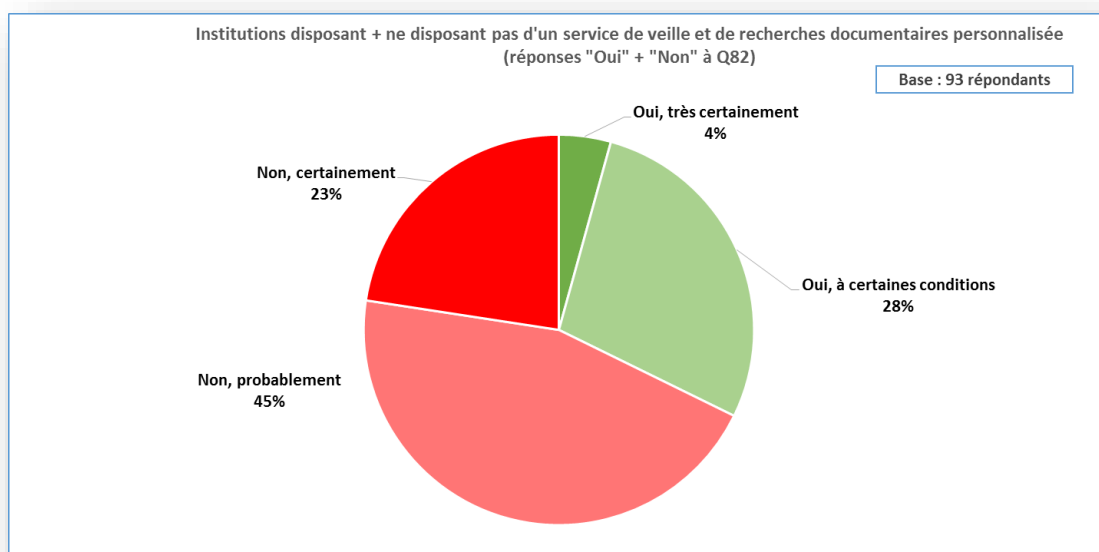
Le service, ouvert à toutes les institutions de l'ESR et à des laboratoires privés, propose des prestations de veille informationnelle et de recherches bibliographiques destinées à fournir des informations liées à un domaine de recherche, à une activité ou à une technique (panoramas, repérage d'experts et de partenaires...). Ces prestations sont réalisées à partir d'une centaine de bases de données bibliographiques ou factuelles, multidisciplinaires et multilingues, en science, technologies, médecine, sciences humaines et sociales.

Q82 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?



Près de la moitié (46%) des institutions en général dispose en interne d'un service de veille et de recherches documentaires personnalisées. Les Universités en sont proportionnellement moins dotées (32%) que les Grandes écoles (55%) et, surtout, les Organismes de recherche (68%).

Q83/Q85 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?



Les institutions, qu'elles disposent ou non d'un service de veille et de recherches documentaires personnalisées, manifestent un intérêt limité (32%) pour un partage de ce service, particulièrement les Organismes de recherche qui en sont le plus dotés.

La plupart des verbatim (Q84/Q86) soulignent le caractère local de ce type de service :

- « Ce service existe déjà au niveau local. Il nous semble préférable de maintenir cet accompagnement à l'échelle de l'Université afin de se placer au plus proche des besoins des usagers. »
- « Ce type de service a vocation à être assuré par les services documentaires des établissements, en lien avec le pilotage de la recherche. »
- « Un service "centralisé" de ce type n'est pas dans les habitudes institutionnelles. Dans une très large majorité, nos chercheurs réalisent la veille documentaire individuellement, voir pour une équipe. De plus, des services semblables sont aujourd'hui disponibles ou en développement chez certains éditeurs ou assimilés (Elsevier, F1000). »

Deux verbatim suggèrent une approche différente de mutualisation dans ce domaine :

- « Il serait utile que l'INIST devienne pourvoyeuse de formations, en raison de son expertise, pour des personnels IST au sein des établissements. Cette offre de formation serait à articuler avec celle des URFIST. »
- « Ce qui pourrait en revanche être intéressant à mutualiser, c'est l'acquisition ou le développement d'outils pour la veille. »

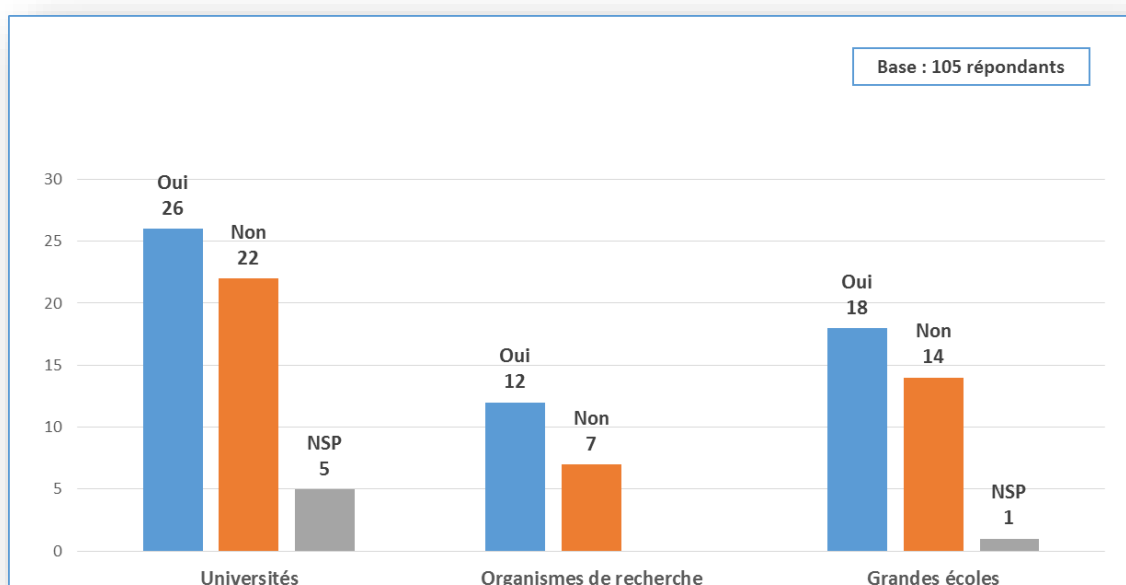
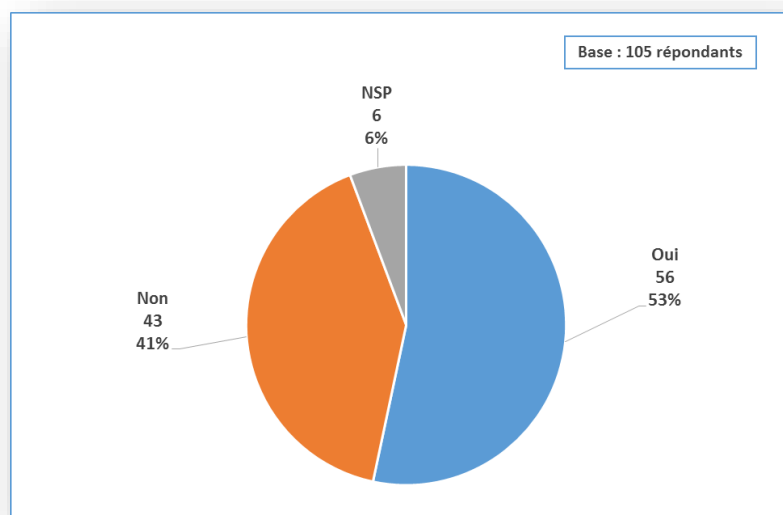
Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 225).

5.4 Service 4.2 : « Service d'études bibliométriques »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

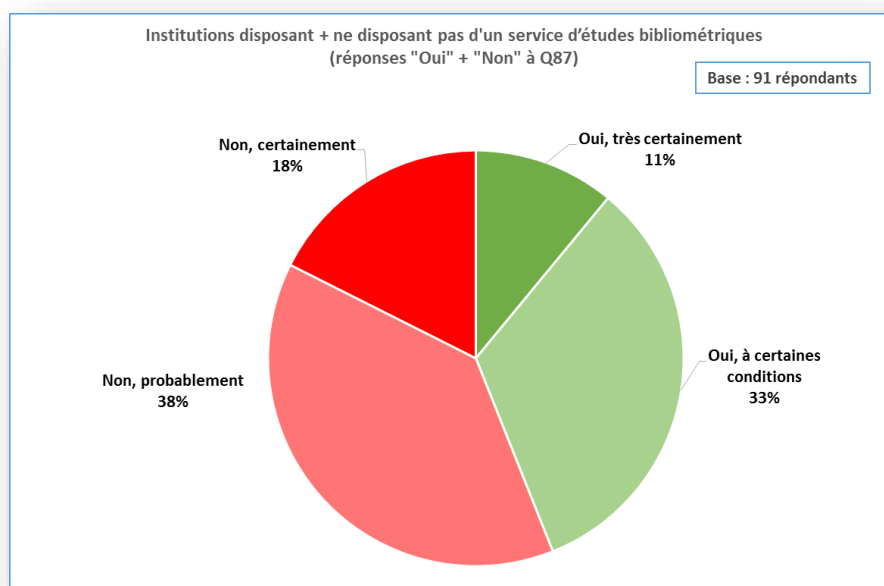
Le service réalise des études bibliométriques destinées à caractériser l'activité scientifique d'une structure de recherche au travers de sa production scientifique, son réseau de collaboration, son positionnement dans une thématique particulière...

Q87 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?



Quel que soit leur type, les institutions sont majoritairement dotées (53%) d'un service interne d'études bibliométriques.

Q88/Q90 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?



Les institutions, qu'elles disposent ou non d'un service d'études bibliométriques, manifestent un certain intérêt (44%) pour un partage de ce service, les Universités plus particulièrement.

Une institution s'interroge (verbatim Q89/Q91) sur la complémentarité de ce service avec l'offre de l'OST : « *C'est quelque chose que nous souhaitons développer. Mais nous avons jusqu'ici travaillé avec les analyses de l'OST. Quelles différences/complémentarités y aura-t-il ?* »

Deux verbatim notent que « *les seules données quantitatives Scopus et Wos ne suffisent pas, et doivent même être relativisées.* »

Une institution juge que « *Les travaux de type Conditor ou de repérage des publications (OST) s'ils aboutissaient à l'établissement de corpus certifiés fiables (contrôle des affiliations et normalisation, dédoublonnage des publications, élargissement à d'autres sources que le WoS...) seraient d'un grand intérêt. Pouvoir disposer de données traitées de sorte que les affiliations soient exploitables à des granularités fines et variables serait un apport.* »

Une institution juge qu'il « *est important que l'établissement ait la maîtrise de ses analyses et développe les compétences suffisantes pour être autonome, la sous-traitance n'est pas une solution permettant une véritable appropriation.* » Toutefois, cette même institution considère que « *le développement d'une expertise commune partagée est par contre certainement utile (formation, mutualisation des méthodes...).* »

Dans le même esprit, une autre institution souligne que « *Comme pour la veille, la réalisation d'étude pertinente est difficile à sous-traiter en dehors d'explorations à un niveau très macro. En revanche, il serait fort utile de mutualiser l'acquisition d'outils d'analyse, de traitement des affiliations (mutualisation des dictionnaires pour les institutions nationales et surtout internationales) et d'outils de représentation graphique / cartographie des résultats ; et aussi de partager nos savoir-faire. De même un partage et une capitalisation de l'effort de nettoyage d'adresses française et étrangères seraient précieux.* »

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 229).

5.5 Service 4.3 : « Service d'analyse de corpus textuels (text-mining) »

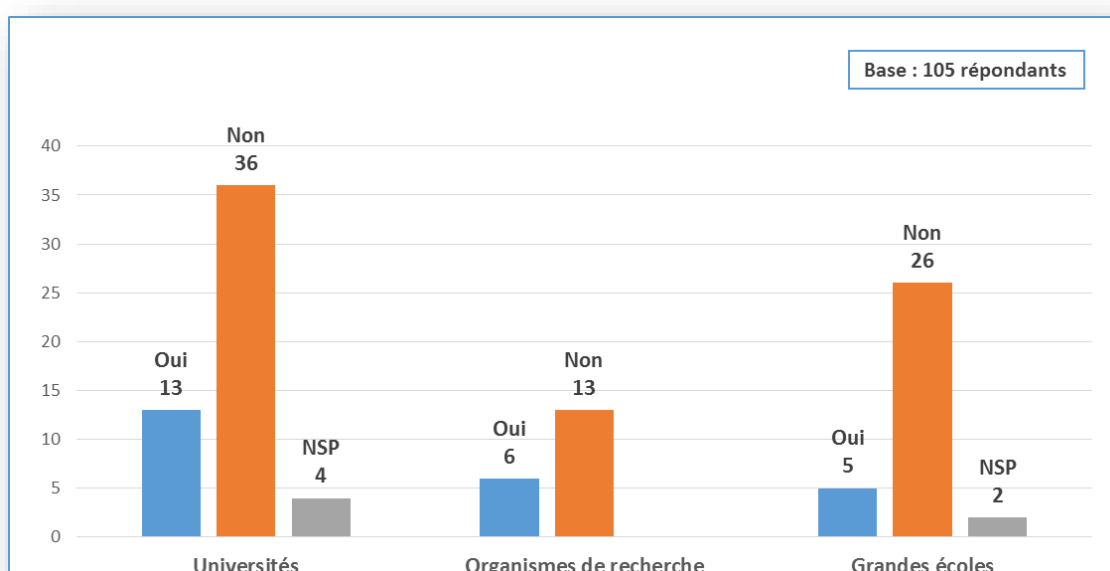
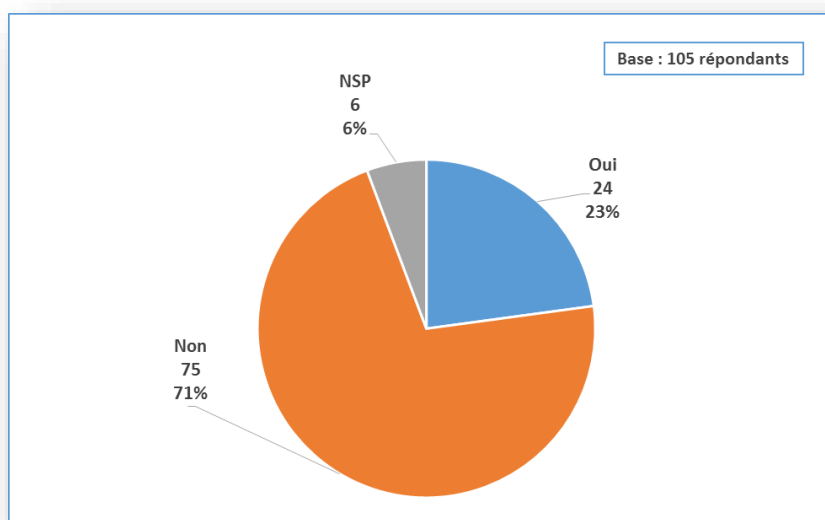
Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service sera disponible en 2017 et sera ouvert à toutes les institutions de l'ESR.

Il propose l'analyse de données textuelles pour améliorer les processus de recherche, d'extraction ou de traitement d'informations opérés notamment dans le cadre d'actions de pilotage et de recherches scientifiques nécessitant le traitement de connaissances publiées (text and data mining), et de veille terminologique.

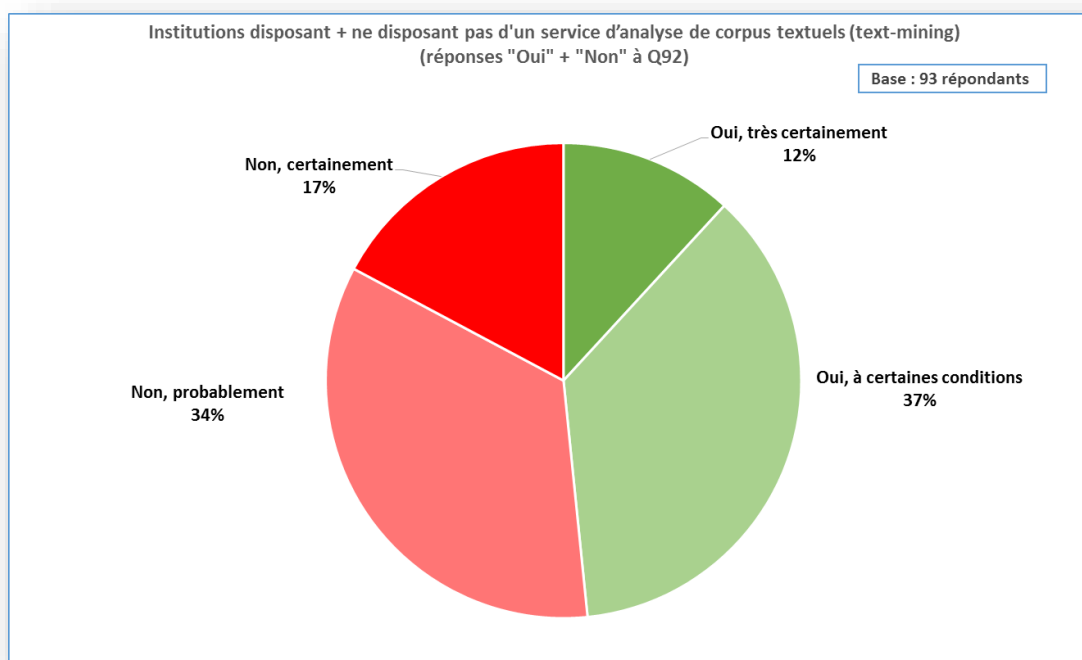
L'analyse s'appuie notamment sur des outils de traitement automatique du langage (TAL) comme UniteX, Gate, TermSuite...

Q92 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?



Près des trois-quarts (71%) des institutions ne disposent pas d'un service d'analyse de corpus textuels (text-mining). Proportionnellement, les Organismes de recherche en sont un peu plus dotés.

Q93/Q95 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?



Près de la moitié des institutions (49%), qu'elles disposent ou non d'un service d'analyse de corpus textuels (text-mining), sont plutôt favorables à un partage de ce service, les Universités plus particulièrement.

Toutefois, les verbatim (Q94/Q96) soulèvent plusieurs questions sur cette offre de service :

- Avec 41 mentions, la question de l'articulation de ce service avec ISTE est la première préoccupation des répondants (27 mentions Universités, 9 pour les Grandes écoles, 5 pour les Organismes de recherche). Dans le même ordre d'idée, est aussi mentionnée la question des articulations avec Collex, la BnF ou Humanum.
- Le besoin de mutualiser éventuellement les acquisitions mais pour une utilisation locale (5 mentions).
- C'est aux chercheurs de s'en occuper en fonction de leurs besoins et non aux bibliothécaires (4 mentions).

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 234).

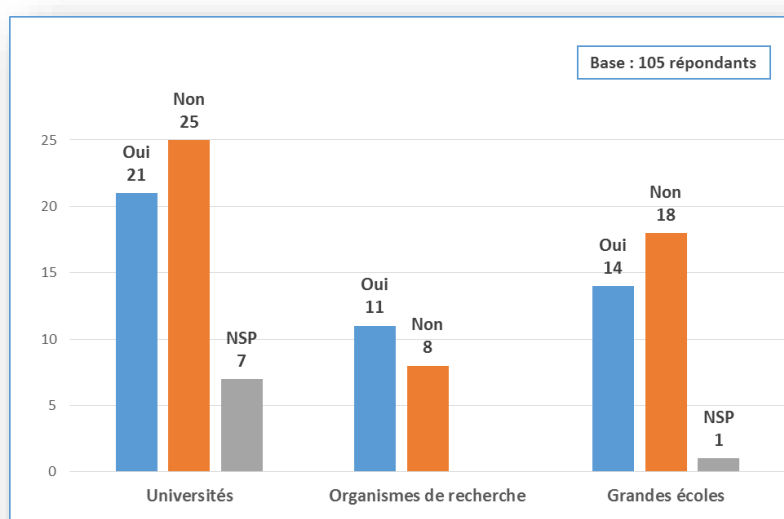
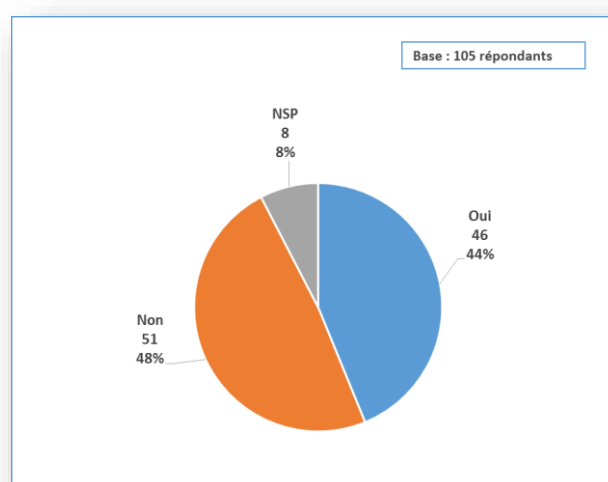
5.6 Service 4.4 : « Assistance à l'analyse de la production scientifique par les structures de recherche »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Ouvert à toutes les institutions de l'ESR, le service consiste en une assistance à des structures de recherche pour la réalisation par leurs soins d'études bibliométriques, sous la forme de conseils (réponse aux questions sur l'usage d'une ressource comme le WoS ou d'un outil) et de formations (participation à des formations ou des journées d'échanges sur les pratiques en bibliométrie).

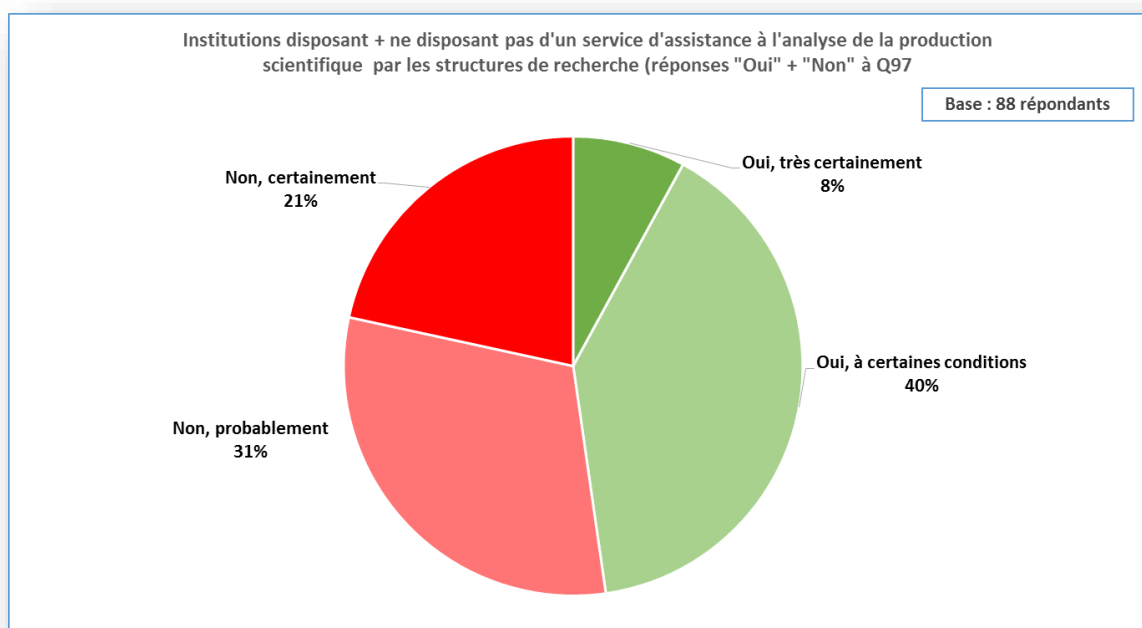
Pour les structures de recherche qui souhaitent produire des indicateurs bibliométriques, une assistance peut être fournie à l'installation et à l'utilisation de l'outil ezVIS, à partir de données propres et consolidées sur la production scientifique d'un laboratoire ou de toute autre structure, d'un thème scientifique particulier...

Q97 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?



Les institutions disposent à 44% d'un service d'assistance à l'analyse de la production scientifique par les structures de recherche. Les Organismes de recherche en sont majoritairement dotés (58%).

Q98/Q100 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?



Près de la moitié des institutions (48%), qu'elles disposent ou non d'un service d'assistance à l'analyse de la production scientifique par les structures de recherche, sont plutôt favorables à un partage de ce service. Les Grandes écoles expriment un intérêt plus marqué (54%).

Une institution juge que « *l'intérêt se trouve dans la mise à disposition des outils d'analyse plus que dans la fourniture directe du service* ». Dans le même esprit, une autre souhaiterait « *Une offre de formation pour consolider les compétences en analyses statistiques appliquées à la bibliométrie...* » (verbatim Q99).

Une autre souhaiterait que l'on prenne « *en compte les spécificités SHS en sortant des purs outils bibliométriques existants.* » (verbatim Q101).

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 237).

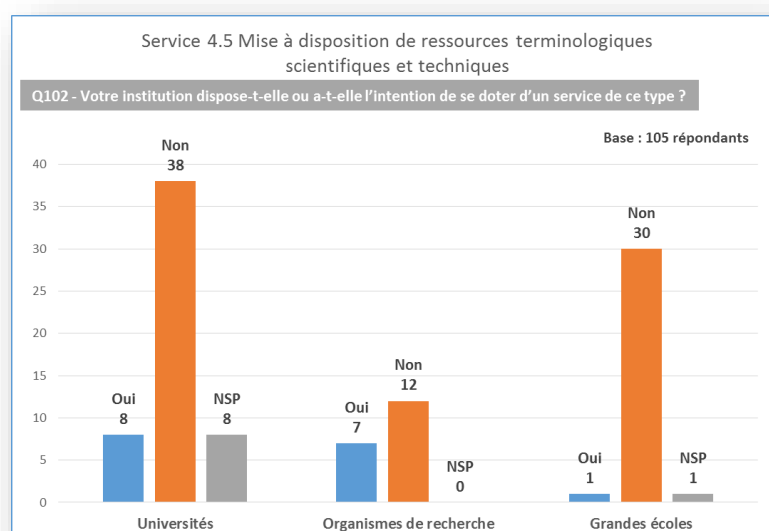
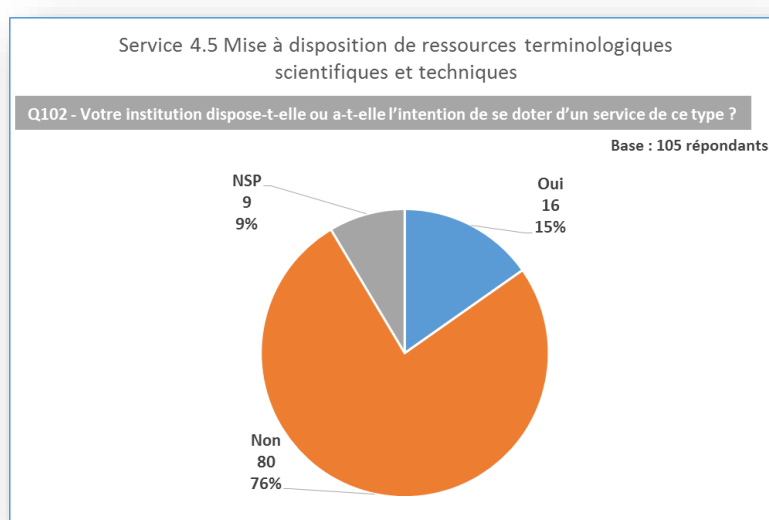
5.7 Service 4.5 : « Mise à disposition de ressources terminologiques scientifiques et techniques »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service, ouvert à toutes les institutions de l'ESR, met à disposition des structures de recherche des ressources terminologiques normalisées, validées et interoperables répondant à des besoins d'indexation, de recherche d'information, de structuration de connaissances, d'analyse de contenus textuels, de rédaction technique, d'aide à la décision... :

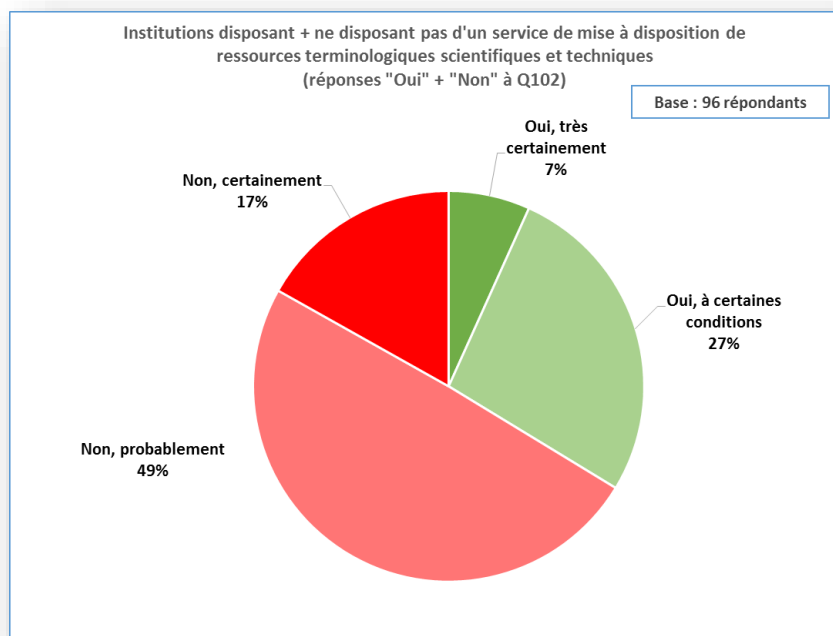
- Reprise de ressources terminologiques existantes : enrichissement, normalisation...
- Production de nouvelles ressources terminologiques
- Traitement de ressources terminologiques externes : conversion, alignement, enrichissement, valorisation, mise en correspondance...

Q102 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?



Seule une petite minorité d'institutions (15%) disposent d'un service de mise à disposition de ressources terminologiques scientifiques et techniques. Les Organismes de recherche en sont les plus dotés (37%).

Q103/Q105 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?



31% des institutions, en revanche, qu'elles disposent ou non d'un service de mise à disposition de ressources terminologiques scientifiques et techniques, sont plutôt favorables à un partage de ce service. Les Grandes écoles sont faiblement intéressées (20%).

39 institutions considèrent qu'une « *articulation de ce service avec les initiatives des autres opérateurs nationaux qui interviennent sur les questions de signalement serait très souhaitable et permettrait de mieux valoriser la plus-value de l'INIST dans ce domaine.* » (verbatim Q104/Q106).

2 institutions considèrent qu'une aide de l'Inist dans ce domaine serait utile ; 9 institutions indiquent que des thésaurus existent déjà et sont utilisés ; 6 qu'elles n'ont pas de besoins en la matière et 3 que le contour de ce service n'est pas clair.

Une institution, enfin, s'interroge sur ce qui pourrait être mutualisé dans ce domaine et suggère les pistes suivantes : « *mise à disposition des outils ; plateforme des vocabulaires de l'ESR ; alertes pour informer sur les thésaurus alignés ; lobbying pour les thésaurus internationaux (Gemet par exemple) ; assistance au traitement ponctuel de vocabulaires.* »

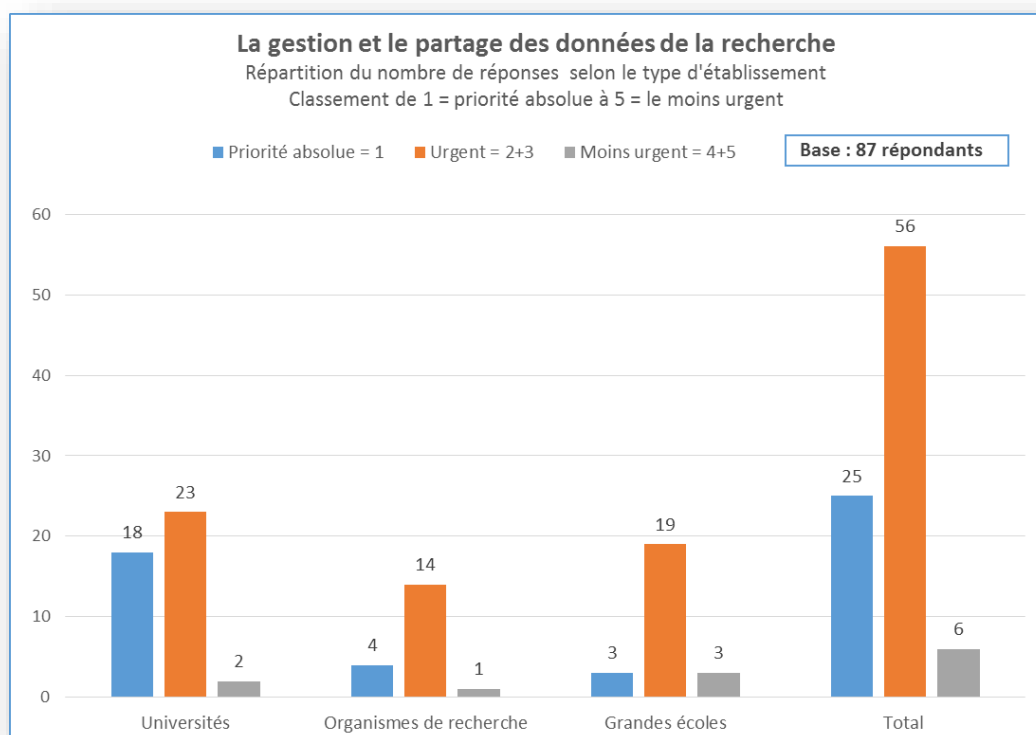
Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 240).

6 Offre de services n° 5 : « Optimiser l'emploi et le partage des données de la recherche »

6.1 Introduction

L'optimisation de l'emploi et du partage des données de la recherche fait partie des fortes priorités des institutions.

Cela se traduit notamment par un intérêt marqué pour les offres de formations et des moyens techniques mutualisés, notamment pour le stockage des données. Les institutions insistent également sur la nécessité d'un co-développement des services.



Sept services constituent l'offre de services n° 5 : « Optimiser l'emploi et le partage des données de la recherche » :

- Service 5.1 : « Service d'accompagnement des chercheurs pour la gestion et la valorisation de données de recherche »
- Service 5.2 : « Service d'attribution d'identifiants pérennes aux données et autres objets de recherche »
- Service 5.3 : « MediHAL : Service de dépôt sécurisé et de consultation de données visuelles et sonores produites dans le cadre de la recherche scientifique »
- Service 5.4 : « Plateforme de services pour le stockage, le traitement, l'exposition, le signalement, la diffusion et la conservation des données de recherche en SHS »
- Service 5.5 : « Formations à distance sur la gestion, la préservation, le partage et la diffusion en libre accès des données de recherche (DoRANum BSN) »
- Service 5.6 : « Tutoriels sur le libre accès aux résultats de la recherche dans le cadre d'Horizon 2020 »
- Service 5.7 : « Site d'information sur les Données de la Recherche »

6.2 Analyse conjointe des services du domaine « DONNEES DE LA RECHERCHE »

6.2.1 Points de vue de la CPU, de l'ADBU, d'EPRIST et de COUPERIN

CPU

- La question des données de la recherche, dans ses différentes dimensions (stockage, intégrité, gestion, diffusion...), en particulier sur les questions de droit et d'éthique, est un sujet prioritaire pour la CPU.
- Il y a une obligation des institutions de respecter les échéances réglementaires.

ADBU

Il manque un outil équivalent à HAL pour les données de la recherche. L'intérêt de cette situation est que les institutions de l'ESR peuvent partir d'une feuille blanche pour bâtir une solution publique collective d'infrastructure sur les données de la recherche.

EPRIST

Les institutions de l'ESR doivent collaborer sur l'ensemble du cycle de production et de diffusion des données de la recherche : le stockage, la gestion, le signalement, la diffusion...

COUPERIN

Il faudrait éviter de penser des solutions à la place de chercheurs. Il faut les amener à définir les solutions qui répondent à leurs besoins.

6.2.2 Analyse commune : CPU, ADBU, EPRIST, COUPERIN, CNRS

Les partenaires du COPIST s'accordent sur une nécessaire collaboration des institutions de l'ESR sur l'ensemble du cycle de production et de diffusion des données de la recherche au regard, notamment, des obligations réglementaires (Horizon 2020) : stockage, gestion, signalement, diffusion (incluant les questions de droit et d'éthique).

Un outil équivalent à HAL pour les données de la recherche est à construire, aboutissant à une solution publique collective d'infrastructure sur les données de la recherche.

La réflexion doit s'inscrire dans une perspective internationale d'interopérabilité et de partage avec des grands programmes existants.

Des organismes comme le CERN ont développé des solutions (Xenodu) qu'il sera utile d'étudier.

Il sera également nécessaire de s'assurer d'une articulation avec le CINES qui offre un service d'archivage pérenne des documents et des données de la recherche.

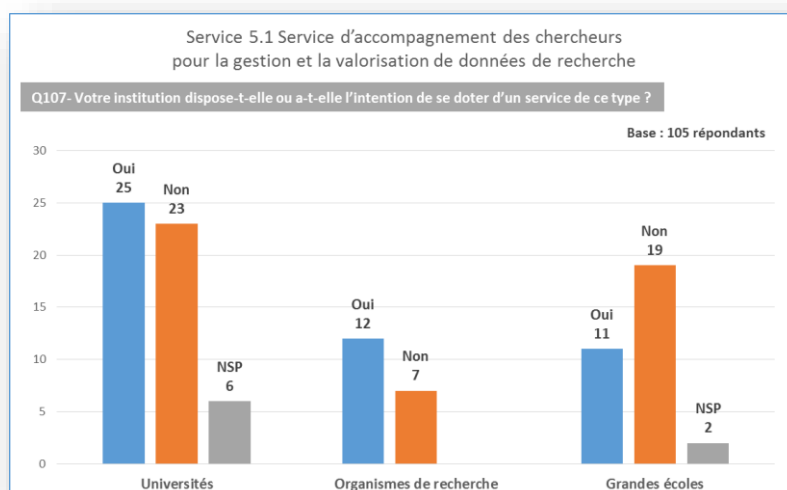
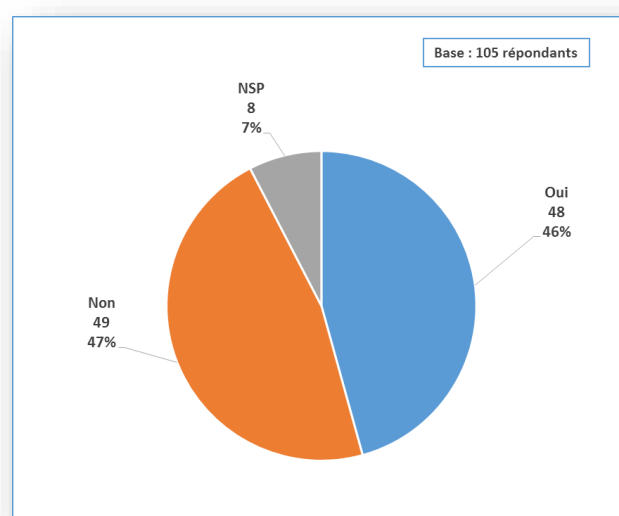
6.3 Service 5.1 : « Service d'accompagnement des chercheurs pour la gestion et la valorisation de données de recherche »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service, ouvert à toutes les institutions de l'ESR, consiste en des actions en présentiel auprès de structures de recherche d'une durée de quelques jours, réitérées si nécessaire :

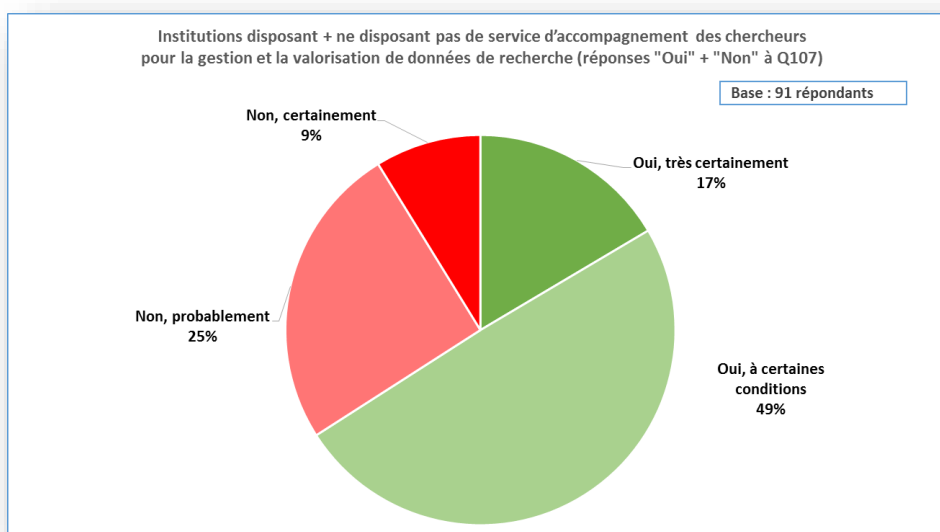
- Bilan des pratiques de gestion des données de recherche
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion des données
- Analyse et intégration du plan de gestion dans les processus/workflow de recherche
- Valorisation des collections de données existantes : curation de métadonnées, standardisation/normalisation, enrichissement de la description des données.
- Hébergement et personnalisation de DMPonline pour l'aide à la rédaction de plans de gestion.

Q107 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?



Près de la moitié (46%) des institutions en général dispose en interne d'un service d'accompagnement des chercheurs pour la gestion et la valorisation de données de recherche. Les Organismes de recherche en sont proportionnellement mieux dotés (63%).

Q108/Q110 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?



A 66% les institutions, qu'elles disposent ou non d'un service d'accompagnement des chercheurs pour la gestion et la valorisation de données de recherche, manifestent un fort intérêt pour un partage de ce service, mais nombre d'entre elles souhaitent un développement interne, proche du terrain, qui s'appuie sur les professionnels locaux concernant les politiques et les mesures d'accompagnement à la gestion des données.

Toutefois, des interrogations sur le positionnement du service et des attentes sur son offre, notamment en matière de formation, sont exprimées dans les verbatim (Q109/Q111) :

- « Le rôle de l'INIST dans ce domaine gagnerait à être axé sur des formations approfondies à destination des personnels IST (en particulier, formations sur la gestion des données dans une discipline en particulier) et sur la mise à disposition de ressources. Le modèle du Digital Curation Center en Grande-Bretagne paraît un bon moyen d'impulser une politique coordonnée au niveau national et efficace sur le plan local. »
- « La gestion des données de la recherche dans les établissements nécessite un partenariat avec les professionnels locaux qui sont les personnels d'appui naturels des communautés locales, et les seuls à pouvoir assurer un accompagnement de proximité au quotidien. Positionner l'INIST en pourvoyeur de formations pour ces personnels IST serait certainement préférable en ce domaine. »
- « Créer un « SUDOC des données », sur la base d'un service centralisé décliné de DMP Online et fonctionnant grâce au réseau des archivistes de terrain. » Dans le même ordre d'idée : « Pourquoi ne pas créer un partenariat avec le projet d'entrepôt national de métadonnées de l'ABES ? »
- « Quelle articulation avec Open Data en UE ? »
- « Notre intérêt se porte sur le co-développement d'un outil Open Source réutilisable en local par les établissements et non un outil centralisé comme HAL. »
- « Le CNRS est attendu pour son appui technologique (stockage) et pour la sécurisation des données. »
- « L'offre n'est pas très claire, le CNRS semble se positionner dans une logique de consultance ou de formation plutôt que de co-construction ou cogestion. »

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 242).

6.4 Service 5.2 : « Service d'attribution d'identifiants pérennes aux données et autres objets de recherche »

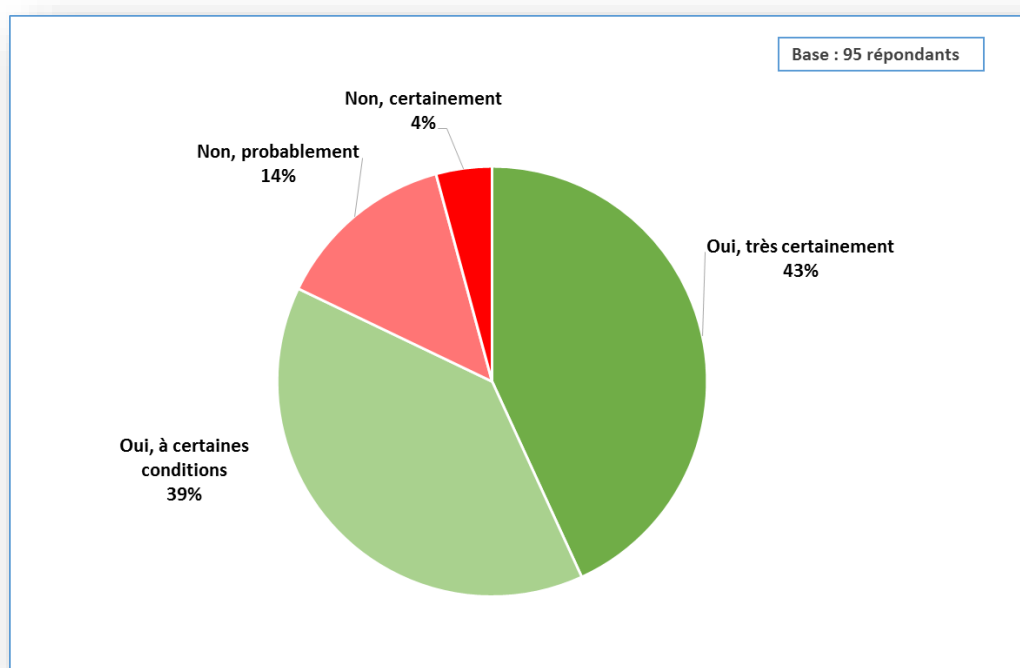
Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service, ouvert à toutes les institutions de l'ESR, propose conseil et assistance aux chercheurs pour favoriser l'accessibilité aux données ou autres objets de recherche qu'ils produisent, et ainsi accroître leur visibilité et citation.

Il comprend tout ou partie des prestations suivantes selon les besoins :

- Un choix avisé, parmi les différents identifiants pérennes disponibles, pour les données ou autres objets de recherche dont la valorisation est souhaitée.
- Etablissement d'un compte pour l'attribution de DOI (l'INIST est agence d'attribution de DOI pour DataCite).
- Attribution de DOI à des collections ou à des jeux de données.
- Production des métadonnées en conformité avec le format DataCite.
- Mapping et conversion d'un format de métadonnées local ou standard vers le format DataCite.

Q112 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution à faire appel à ce service ?



Une très forte majorité (82%) des institutions manifestent leur intérêt pour ce service.

Plusieurs établissements indiquent déjà utiliser des DOI et les services de l'INIST, et d'autres s'orientent vers d'autres solutions d'identifiants pérennes (solutions développées en local).

Une institution souligne que l'utilité de ce service « *est reconnue uniquement s'il regroupe l'ensemble des services d'identifiants* » : alignement avec idRef, HAL... (verbatim Q113).

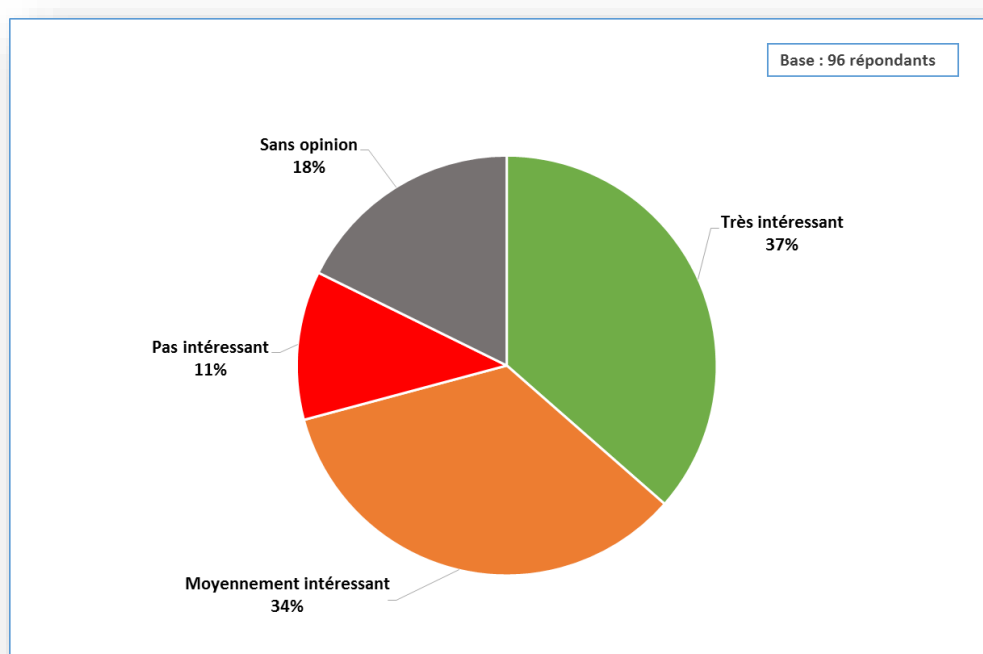
Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 247).

6.5 Service 5.3 : « MediHAL : Service de dépôt sécurisé et de consultation de données visuelles et sonores produites dans le cadre de la recherche scientifique »

Opérateur du service : Centre pour la Communication Scientifique Directe - CCSD (UMS INRIA - Université de Lyon - CNRS).

MediHAL est un portail de l'archive ouverte HAL. Il permet de déposer des données visuelles et sonores (images fixes, vidéos et sons) produites dans le cadre de la recherche scientifique quel que soit le domaine. Ces données sont stockées dans un dépôt sécurisé, avec copies de sécurité des fichiers et de leurs métadonnées. Les médias déposés dans MediHAL sont accessibles en ligne soit immédiatement après le dépôt, soit après une barrière mobile (qui reste modifiable), dans le respect de la propriété intellectuelle des auteurs.

Q114 - Du point de vue de votre institution, sous réserve de conditions à définir, MediHAL vous semble (Très intéressant / Moyennement intéressant / Pas intéressant / Sans opinion) ?



Un gros tiers (37%) des institutions juge le service MediHal « très intéressant ». Le taux relativement des « sans opinion » (18%) peut dénoter une méconnaissance du service mais aussi un problème de formulation dans sa définition.

Le service est en soit intéressant pour quelques données isolées mais, comme souligné dans un verbatim, il ne représente pas une solution réelle pour la gestion de données en l'état actuel de son fonctionnement : absence de données complexes ou structurées, et de notion de jeux de données ou de cohérence de collections/corpus au niveau des métadonnées, possibilité d'import limitée. L'absence de réponse peut ainsi dénoter la difficulté de positionnement du service et les interrogations des établissements sur sa plus-value ou sa capacité à répondre réellement à des problématiques de corpus d'images ou de sons.

Il ressort également de l'analyse des verbatim (Q115) des limitations fonctionnelles :

- *« Dans bien des cas, le devenir à long terme des matériaux collectés est une question non réglée, sinon par stockage de copies multiples. MediHAL a déjà été envisagé comme un outil de dépôt externe possible. Un versement massif, par une bibliothèque universitaire, d'images issues de corpus numérisés pourrait-il être envisagé, ou serait-il considéré comme un détournement ? De la réponse à cette question dépend l'intérêt de l'offre. »*
- *« Outre l'effet lié à la faible volumétrie et au peu de diversité du fonds, les critères d'interrogation étant ceux de HAL, il n'y a aucun moyen d'interroger ce fonds sur des critères pertinents pour les illustrations. »*
- *« La logique de description à l'unité de Medihal fait perdre de vue d'une part la notion de collection, essentielle pour des corpus iconographiques ou sonores, d'autre part les recherches et articles auxquels ces documents ont servi. »*

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page [249](#)).

6.6 Service 5.4 : « Plateforme de services pour le stockage, le traitement, l'exposition, le signalement, la diffusion et la conservation des données de recherche en SHS »

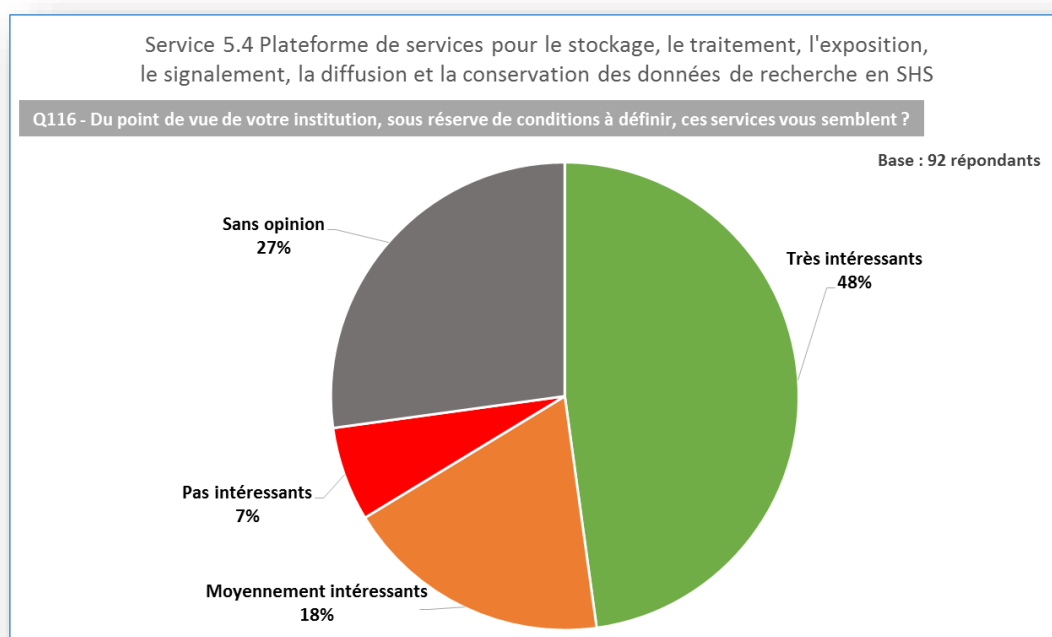
Opérateur du service : TGIR Huma-Num (UMS Université d'Aix-Marseille - Campus Condorcet – CNRS).

La TGIR Huma-Num développe un dispositif technologique, ouvert à toutes les institutions de l'ESR, composé de services qui accompagnent les étapes du cycle de vie des données numériques de la recherche en SHS, et offrent ainsi un environnement complet de travail, sans rupture de charge numérique pour les équipes de recherche qui souhaitent traiter, diffuser, signaler et conserver leurs données (corpus, données de terrain, données scientifiques, bases de données...).

Les principaux services proposés sont :

- Des solutions pour stocker, traiter et diffuser les données
- Des solutions et logiciels adaptés pour la transformation et l'analyse des données
- Des solutions pour entreposer et organiser les données dans un espace sécurisé
- Une plateforme pour déposer, documenter et diffuser des données de recherche (Nakala)
- Du conseil et de l'accompagnement dans le processus d'archivage à long terme de données de recherche avec le CINES

Q116 - Du point de vue de votre institution, sous réserve de conditions à définir, ces services vous semblent (Très intéressants / Moyennement intéressants / Pas intéressants / Sans opinion) ?



48% des institutions jugent les services proposés par le TGIR Huma-Num « très intéressants ».

Il ressort toutefois de l'analyse des verbatim (Q117) des interrogations sur la nature du service qui n'est pas toujours clairement perçue par les établissements (interrogation sur la complémentarité avec les structures locales : complément ou substitution ?), et sur la capacité d'Huma-Num à répondre à la demande à moyen terme et des attentes d'une solution nationale pour le stockage des données :

- « *Human-Num ne peut combler, sur le long terme, l'ensemble des besoins relatifs aux données de la recherche de l'établissement et pourrait se positionner comme tête de réseau pour la mise en place d'outils et de plateformes locales.* »

- « On sent qu'à mesure qu'Huma-Num va gagner en visibilité, ces services seront sans doute de plus en plus sollicités, avec une capacité moindre de ses équipes à répondre aux sollicitations de ces partenaires. Par ailleurs, un des éléments forts actuellement de la grille de service de la TGIR est sa gratuité. Si à terme, devant l'afflux de demandes, tout ou partie de ces services devenaient payants (notamment le stockage des données), il n'est pas certain qu'ils ne soient pas délaissés au profit d'autres solutions. »
- « Il y a beaucoup de dispositifs et projets relatifs aux données de la recherche, aux corpus de recherche, à la numérisation de sources, à la gestion d'archives... On ne voit pas bien la cohérence de l'ensemble, ni l'articulation entre les projets proprement CNRS et les programmes ou instances nationaux d'archivage comme le CINES. »
- « Il serait urgent de développer une offre à destination des institutions pour le stockage et la conservation, articulée avec l'offre de service développée localement pour la diffusion. »

Il convient aussi de rappeler l'ancrage SHS d'Huma-Num qui n'intéresse pas tous les établissements et ne peut donc être une solution unique pour les établissements pluridisciplinaires.

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page [253](#)).

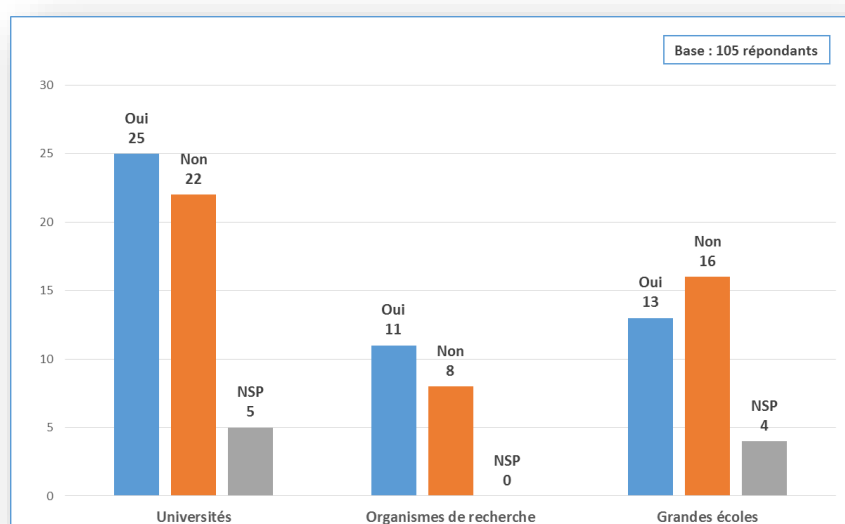
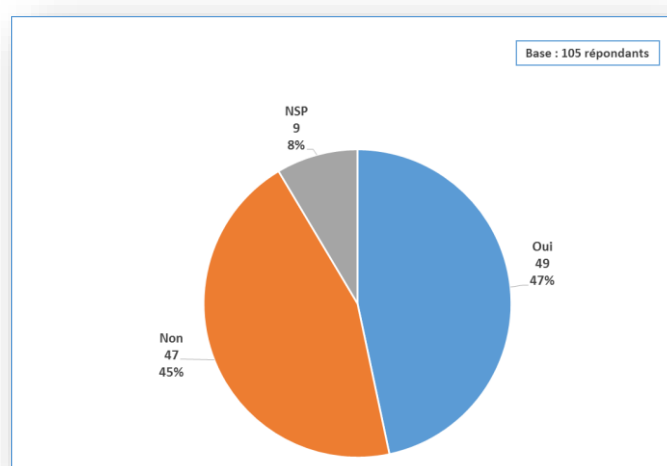
6.7 Service 5.5 : « Formations à distance sur la gestion, la préservation, le partage et la diffusion en libre accès des données de recherche (DoRANum BSN) »

Opérateurs du service : INIST (UPS CNRS) et réseau des Urfist.

Ce service sera opérationnel fin 2016 et sera ouvert à toutes les institutions de l'ESR. Le projet est soutenu financièrement par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et fait partie des actions de la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN). Il est porté par plusieurs acteurs : le réseau des Urfist, les représentants de la communauté de l'ESR et le CNRS.

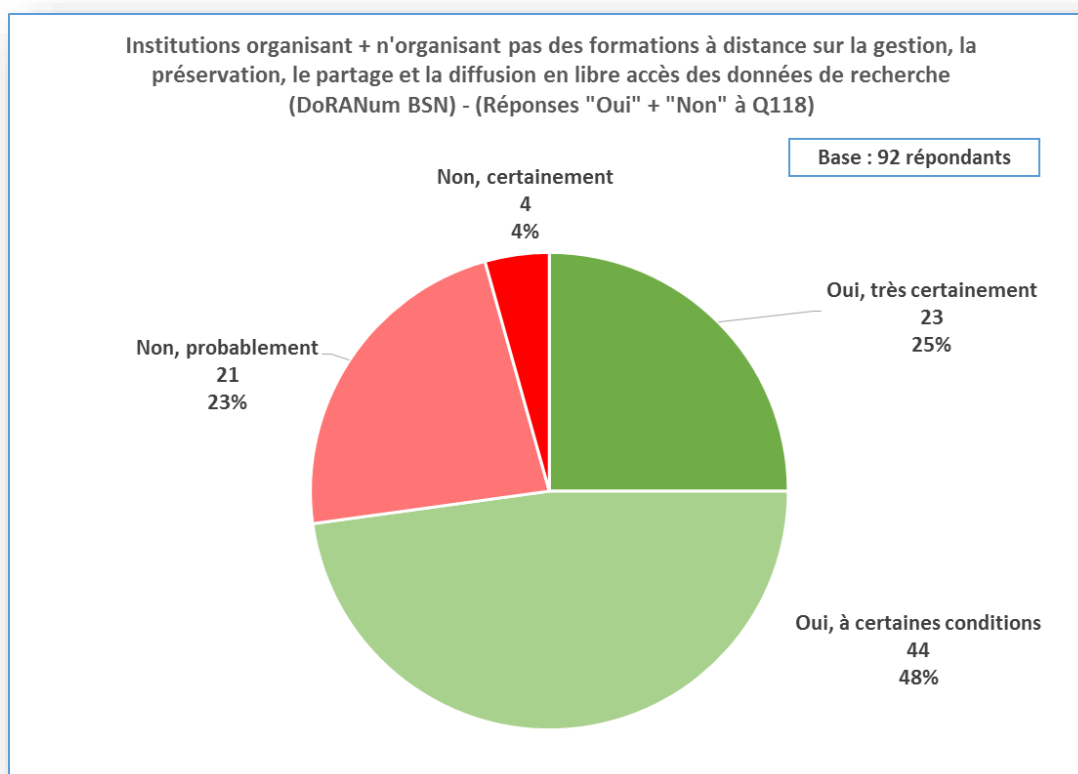
Les formations visent à accompagner les chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants et professionnels de l'IST sur la gestion, la préservation, le partage et la diffusion en libre accès des données de recherche.

Q118 - Votre institution organise-t-elle ou s'apprête-t-elle à organiser en interne des formations de ce type ?



Près de la moitié (47%) des institutions organisent des formations sur la gestion, la préservation, le partage et la diffusion en libre accès des données de recherche, les Grandes écoles dans une moindre mesure (39%).

Q119/Q121 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?



A 73% les institutions, qu'elles organisent ou non des formations sur la gestion, la préservation, le partage et la diffusion en libre accès des données de recherche, manifestent un fort intérêt pour un partage de ce service.

Des institutions s'interrogent sur le porteur le plus pertinent de ce service : « *Qu'un tel service soit porté par le réseau des URFIST est très approprié. Que l'INIST en revanche se lance dans des projets de formation à destination des professionnels de l'IST interroge : il serait probablement plus pertinent d'articuler autour de cette action le réseau des URFIST et l'ENSSIB.* » (verbatim Q120/Q122).

Dans le même ordre d'idée, une institution juge nécessaire d'y associer le Groupe de travail pour l'accès Ouvert aux publications de la recherche (GTAO) de Couperin.

Enfin, une institution juge que « *si la mutualisation est importante pour monter de telles formations, il faut prendre en compte les spécificités institutionnelles et les besoins différents.* »

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 256).

6.8 Service 5.6 : « Tutoriels sur le libre accès aux résultats de la recherche dans le cadre d'Horizon 2020 »

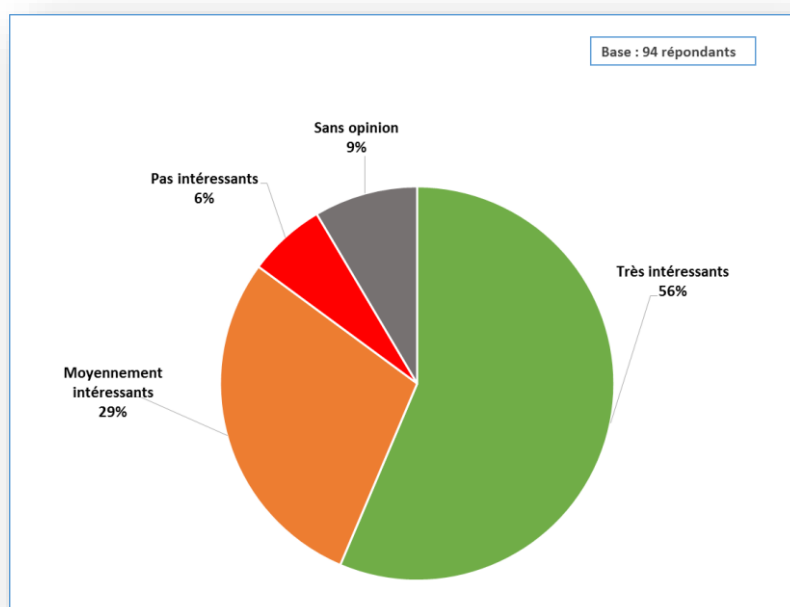
Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Pour aider les équipes de recherche de toutes les institutions de l'ESR qui soumettent un projet dans le cadre de Horizon 2020, une série de tutoriels multimédias sur les obligations et les recommandations émises par la Commission européenne sur le libre accès aux publications scientifiques et données de recherche est disponible en ligne.

Les tutoriels portent sur :

- Les principes généraux de dépôt des publications et données de la recherche
- La rédaction d'un DMP (Data Management Plan) ou plan de gestion des données
- Le dépôt des données de recherche dans un entrepôt
- Les identifiants pérennes (à venir)
- Le dépôt d'articles dans HAL (à venir)

Q123 - Du point de vue de votre institution, sous réserve de conditions à définir, ces tutoriels vous semblent (Très intéressants / Moyennement intéressants / Pas intéressants / Sans opinion) ?



Une majorité de 57% des institutions juge ces tutoriels « très intéressants ».

Des institutions s'interrogent (verbatim Q124) sur l'articulation de ces tutoriels « avec le programme européen FOSTER ? Quid d'un tutoriel pour le dépôt d'articles dans arXiv ou d'autres archives ouvertes ? Quelle intégration de ces ressources pédagogiques dans les portails open access eux-mêmes ? »

Plusieurs institutions soulignent une nécessaire complémentarité avec leurs initiatives locales en la matière.

Une institution suggère des améliorations des tutoriels existants : « meilleure qualité visuelle (à préférer à une présentation PPT) ; utiliser une voix agréable ; se concentrer sur la brièveté ; utiliser des exemples très concrets ; rajouter des thèmes : propriétés intellectuelle et industrielle par exemple ; travailler sur la possibilité de personnaliser les tutoriels et de les intégrer dans les sites des institutions. »

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 259).

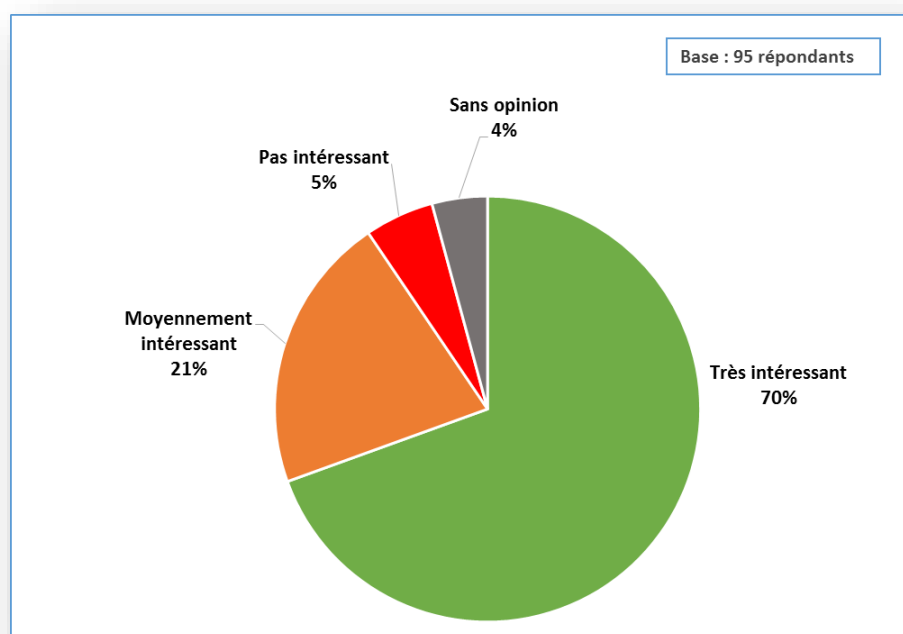
6.9 Service 5.7 : « Site d'information sur les Données de la Recherche »

Opérateurs du service : INIST (UPS CNRS), Inserm, INRA, IRD.

Créé à l'initiative du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et réalisé en partenariat par l'Inserm, l'INRA, l'IRD et le CNRS (INIST), le « Site d'information sur les Données de la Recherche » est une plateforme d'information et de veille sur les données de la recherche.

Le site est alimenté par un réseau de veilleurs représentatifs des différentes disciplines scientifiques et des métiers, et appartenant à différents établissements de recherche.

Q125 - Du point de vue de votre institution, sous réserve de conditions à définir, ces tutoriels vous semblent (Très intéressants / Moyennement intéressants / Pas intéressants / Sans opinion) ?



Le site d'information sur les Données de la Recherche est jugé « très intéressant » par une très forte majorité de 70% des institutions.

Les institutions expriment toutefois des attentes d'amélioration ou d'aménagements du site actuel (verbatim Q126) :

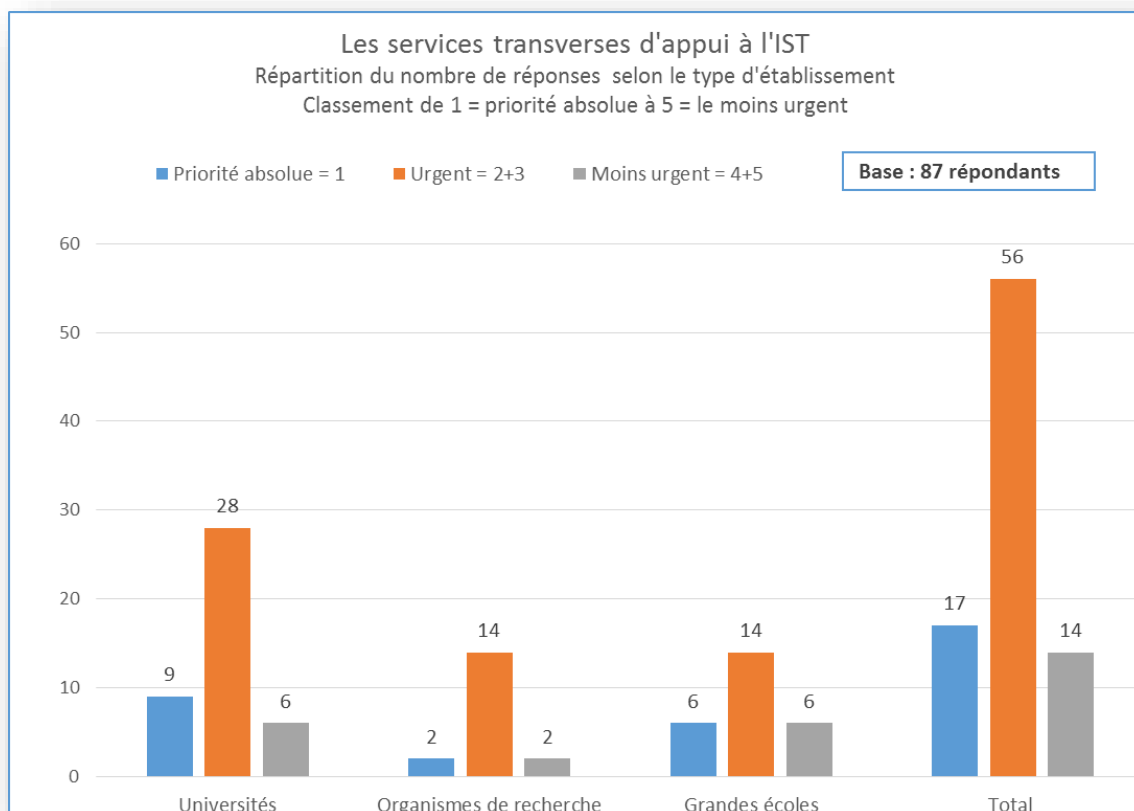
- « Une animation du site est nécessaire. Il paraît sinon simplement être un réservoir de documents. »
- « Le site est davantage théorique et stratégique qu'opérationnel. »
- « À intégrer dans d'autre flux d'informations, faire porter l'effort plutôt sur le développement d'une plateforme de DMP en line (type DMP Online) proposée aux établissements en marque blanche et d'un blog de veille sur la thématique plus générale Open science, dans lequel des tags permettraient de filtrer les informations sur les données de la recherche. »

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 262).

7 Les services transverses d'appui à l'IST

7.1 Introduction

Sans constituer une « priorité absolue », les services transverses d'appui à l'IST sont jugés importants par les institutions qui sont, pour la plupart de ces services, favorables à leur partage sous réserve de certaines conditions.



Quatre services constituent l'offre de services transverses d'appui à l'IST :

- Service 6.1 : « Sites de veille d'actualité en information scientifique et technique »
- Service 6.2 : « Formations et auto-formations en IST »
- Service 6.3 : « Guichet numérique d'assistance conseil en IST »
- Service 6.4 : « Services et outils d'appui pour le droit numérique, l'éthique et la sécurité de l'IST »

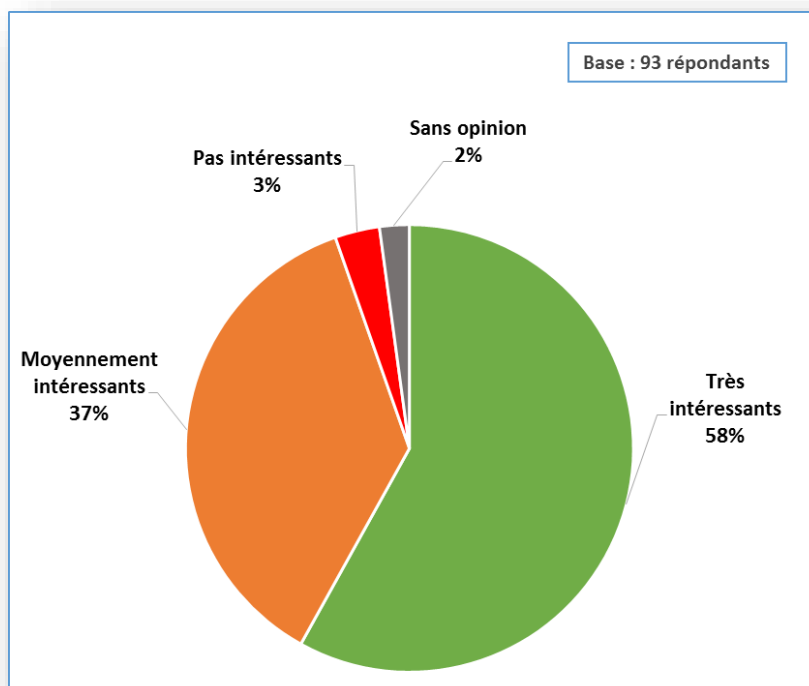
7.2 Service 6.1 : « Sites de veille d'actualité en information scientifique et technique »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Deux sites ouverts à tout public assurent un suivi de l'actualité sur :

- L'information scientifique, technique et stratégique en général : *LaLIST*.
- Le « *Libre accès à l'information scientifique et technique* ». Ce site délivre l'actualité des réalisations, débats, interrogations, études et prises de position de la part des acteurs impliqués dans la communication scientifique sur les questions relatives au libre accès à l'IST.

Q125 - Du point de vue de votre institution, sous réserve de conditions à définir, ces sites vous semblent (Très intéressants / Moyennement intéressants / Pas intéressants / Sans opinion) ?



Les sites d'information de veille d'actualité en information scientifique et technique sont jugés « très intéressants » par une majorité d'institutions (58%).

Il ressort de l'analyse des verbatim (Q128) que ces sites manquent de notoriété et de visibilité.

Six institutions se demandent s'ils ne devraient pas fusionner et plusieurs s'interrogent sur le lien et la coordination de ces deux sites avec d'autres sites faisant de la veille.

Enfin, une institution trouve que « *LaLIST suit un éventail trop important de sujets, difficiles à suivre dans leur totalité et avec le même approfondissement.* »

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 265).

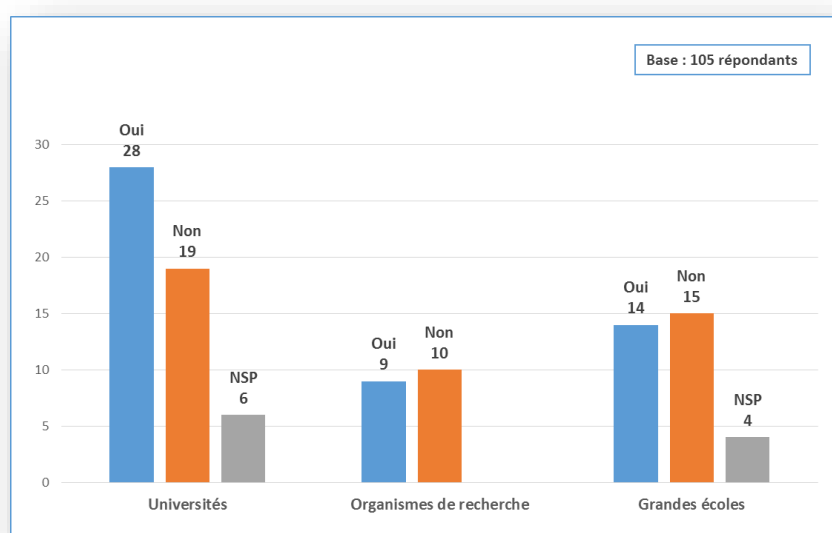
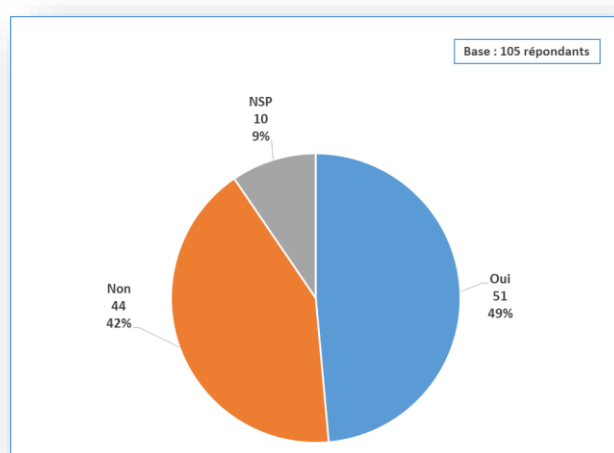
7.3 Service 6.2 : « Formations et auto-formations en IST »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Une offre de formation à distance et sur site est proposée par l'INIST-CNRS sur les services, outils et pratiques en Information Scientifique et Technique. A titre d'exemples :

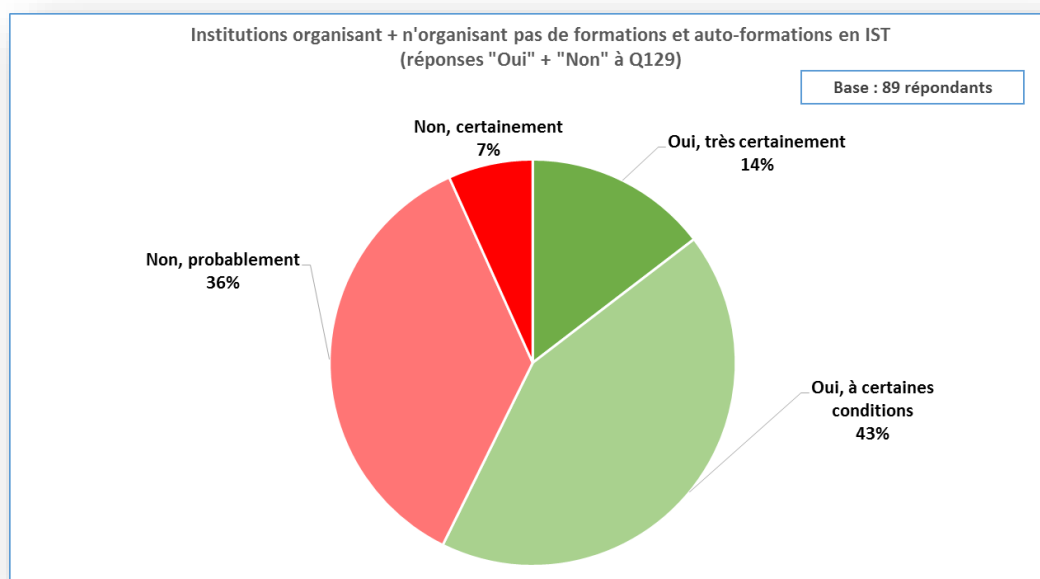
- Gestion d'une bibliographie avec Mendeley
- Métadonnées : enjeux, standards et pratiques
- XML et XSL pour valoriser métadonnées & documents numériques
- Réseaux sociaux scientifiques
- Blogs scientifiques
- Données de recherche

Q129 - Votre institution dispose-t-elle ou s'apprête-t-elle à disposer en interne de formations de ce type ?



Près de la moitié (49%) des institutions organisent des formations et auto-formations en IST, les Universités plus particulièrement (53%).

Q130/Q132 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?



A 57% les institutions, qu'elles organisent ou non des formations et auto-formations en IST sont plutôt favorables à un partage de ce service.

L'offre de formation du COPIST est plutôt vue comme un complément à ce qui se fait déjà localement. Certaines institutions précisent que des mutualisations existent déjà dans ce domaine.

Enfin 17 établissements évoquent l'offre d'autres organismes dans ce domaine, en particulier celle des URFIST, avec lesquels l'offre de formation du COPIST devrait sans doute s'articuler.

Une institution juge intéressant « *de prévoir une plateforme [nationale] de partage de ressources et de supports de formation.* » (verbatim Q131/Q133).

Dans le même esprit, une autre précise : « *Nous ne disposons pas de service de formation à distance et serions très intéressés par un site qui nous permettrait de développer nos propres formations à distance ou d'utiliser/faire utiliser celles qui seraient réalisées par d'autres professionnels de l'information de l'ESR sur des sujets que nous ne maîtrisons pas, ou sur lesquels nous n'avons pas le temps de développer des outils d'apprentissage.* »

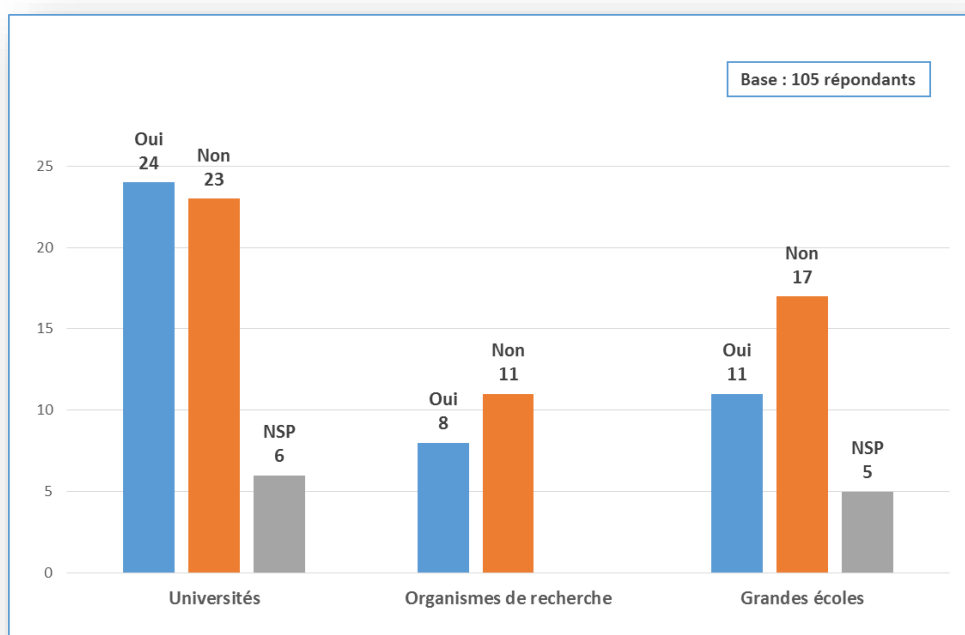
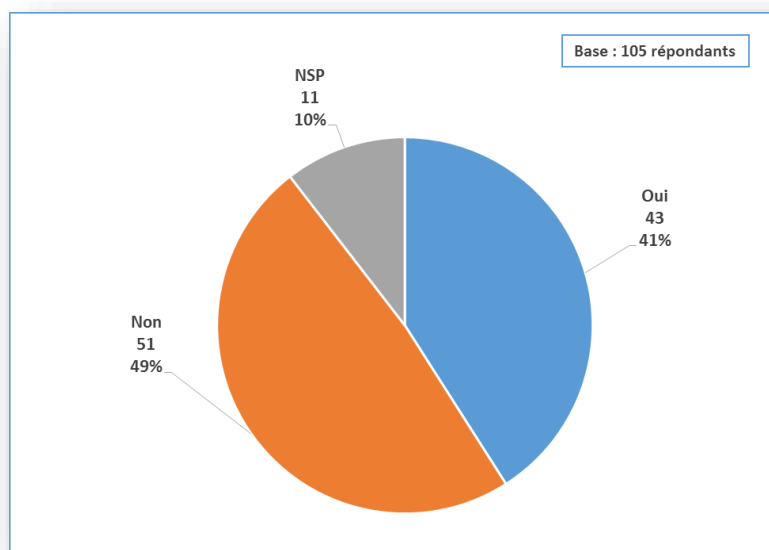
Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 267).

7.4 Service 6.3 : « Guichet numérique d'assistance conseil en IST »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

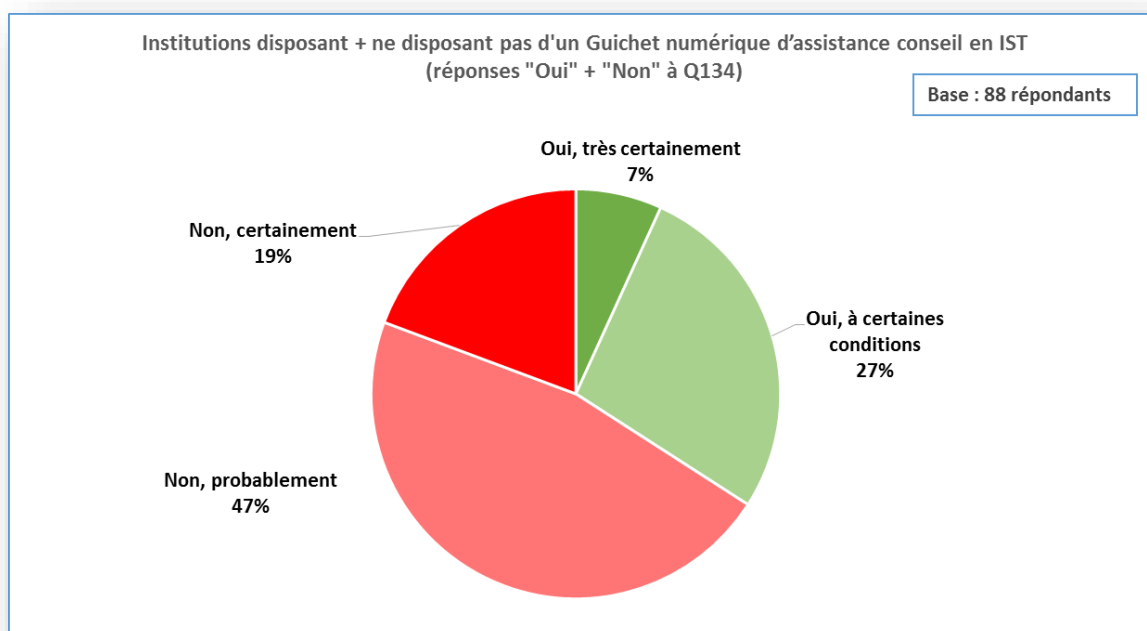
Ce service en ligne permet de poser toutes questions relatives à l'IST (services, outils...), d'obtenir une réponse personnalisée et de consulter des FAQ's.

Q134 - Votre institution dispose-t-elle ou s'apprête-t-elle à disposer en interne de formations de ce type ?



41% des institutions disposent d'un guichet numérique d'assistance conseil en IST, les Grandes écoles en étant un peu moins dotée (33%).

Q135/Q137 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?



Avec 34% de répondants plutôt favorables, l'intérêt pour un partage d'un guichet numérique d'assistance conseil en IST est limité.

Les verbatim (Q136/Q138) insistent sur la nécessité d'un service de proximité :

- « Une collaboration pourrait être envisagée si l'ancrage dans les établissements reste fort. »
- « Un service de guichet permettrait de mieux associer les correspondants dans les laboratoires et de répartir ce service au niveau national pour les questions d'ordre général. Il ne peut fonctionner qu'en intégrant les professionnels de l'IST des établissements. »
- « Le CNRS pourrait jouer le rôle d'animateur de réseau. »

Les institutions indiquent également que diverses initiatives existent dans le domaine juridique, en particulier en matière de droit d'auteur et d'open access.

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page 271).

7.5 Service 6.4 : « Services et outils d'appui pour le droit numérique, l'éthique et la sécurité de l'IST »

Opérateur du service : à définir

Ces services seront opérationnels courant 2016 et seront ouverts aux institutions de l'ESR.

Service d'appui juridique

L'objet du service est de fournir une assistance et des références, sur l'accès à la documentation, la publication (notamment en open access), l'accès aux données de la recherche, à leur partage et à leur exposition. Il devrait prendre la forme d'une hotline de consultation juridique en ligne.

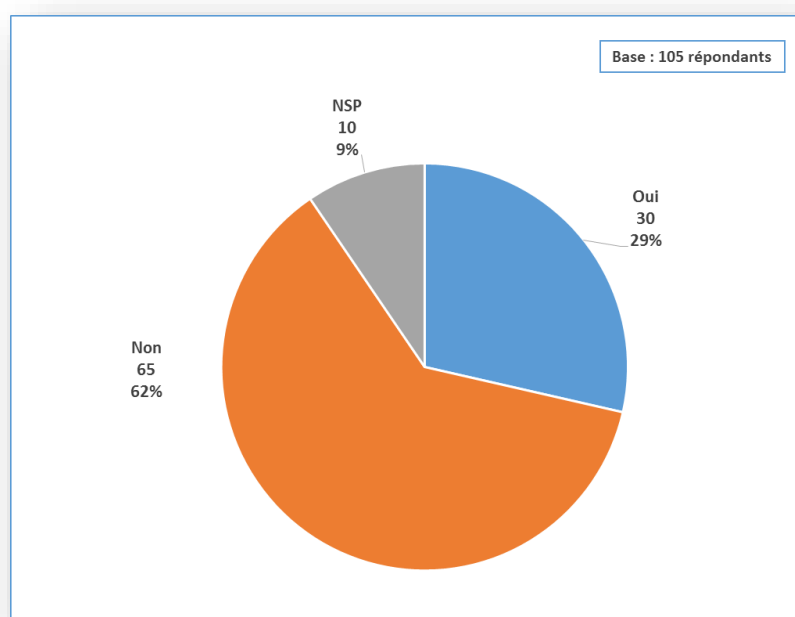
Une Charte d'éthique de l'IST

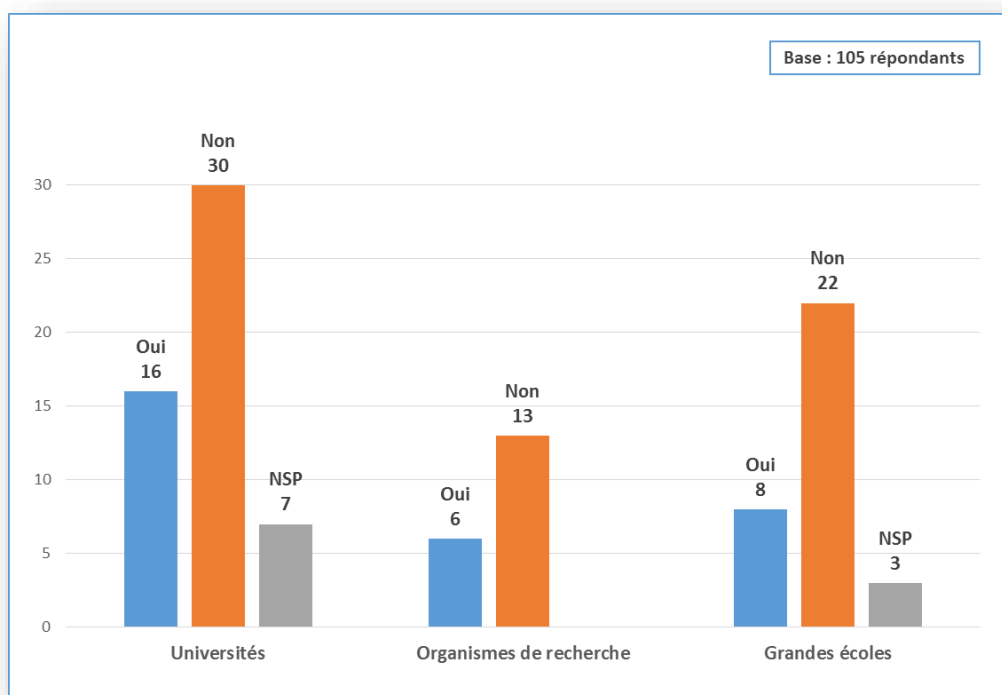
L'évolution constante des usages relatifs aux données de la recherche et aux publications rend nécessaire, dans un contexte global de science ouverte, la définition de principes éthiques. Une Charte d'éthique de l'IST va être élaborée et soumise aux institutions de l'ESR dans la perspective de son adoption.

Une Charte de sécurité de l'IST

Des règles, conseils, précautions à respecter pour l'IST doivent être définies en conformité avec les politiques de sécurité des systèmes d'information (PSSI) des institutions de l'ESR. Une Charte de sécurité de l'IST devrait résulter de ce travail.

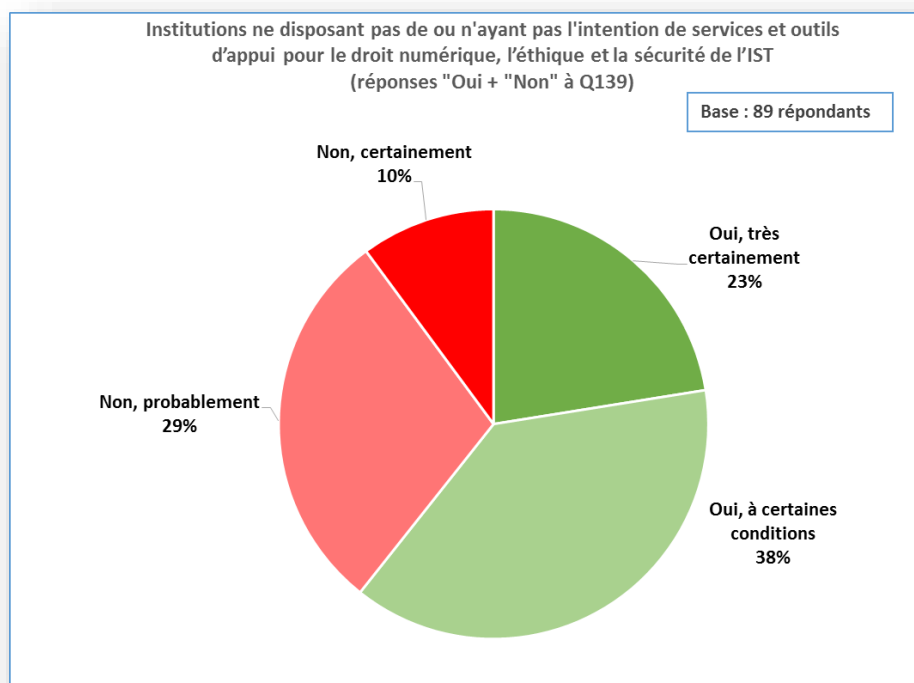
Q139 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?





Moins d'un tiers (29%) des institutions disposent de services et d'outils d'appui pour le droit numérique, l'éthique et la sécurité de l'IST.

Q140/Q142 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?



Dans une large majorité (61%) les institutions se déclarent plutôt favorables, l'intérêt pour un partage de services et d'outils d'appui pour le droit numérique, l'éthique et la sécurité de l'IST.

L'intérêt pour un service spécialisé national en appui des établissements se manifeste dans les verbatim (Q141/Q143) :

- *« De tels services gagneraient fortement à être construits dans une logique de complémentarité avec les fonctions IST en local. Le SCD est déjà en mesure de répondre à une partie des questions juridiques. En revanche, un service spécialisé centralisé au niveau national pourrait permettre la prise en charge des questions les plus complexes. »*
- *« Pour la partie formation documentaire ou droit d'auteur, les BU interviennent déjà pas mal, et il y a aussi des projets de dispositifs mutualisés à l'échelle régionale. En revanche, sur les questions d'éthique de la publication, des interventions extérieures seraient bienvenues. »*

Nota : L'ensemble des verbatim relatifs à ce service sont joints en annexe (page [274](#)).

8 Annexes

8.1 Questionnaire de l'enquête nationale

1/ OFFRE DE SERVICES N° 1 : « SE DOCUMENTER »

Service 1.1 : « Une plateforme d'accès aux ressources documentaires électroniques »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Ce service permet aux personnels des unités de recherche CNRS, mixtes et propres, d'accéder à l'ensemble des ressources documentaires électroniques (11 000 revues, 12 000 livres et 45 bases de données) financées par l'organisme, depuis des portails thématiques.

Une nouvelle version d'une plateforme commune d'accès aux ressources documentaires électroniques payantes et à des ressources en libre accès sera disponible en septembre 2016. Plus ergonomique et conforme aux usages actuels du web, elle permettra notamment d'intégrer la recherche des ressources documentaires dans n'importe quelle page de n'importe quel site web (SCD, autres sites d'information des instituts), via un widget.

Cette infrastructure pourra être proposée de la même façon aux partenaires de l'ESR qui le souhaiteront.

Q1 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?

Une réponse possible

☐ Oui → Q2 → Q3 et Q4

☐ Non → Q5 et Q6

Q2 - Si ce service est accessible sur l'Internet, veuillez indiquer son url d'accès ?

Q3 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

☐ Oui, très certainement

☐ Oui, à certaines conditions

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Q4 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Q5 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

☐ Oui, très certainement

☐ Oui, à certaines conditions

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Q6 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 1.2 : « RefDoc : un service de fourniture de documents scientifiques et techniques à la demande »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service [RefDoc](#) permet aux institutions de l'ESR de commander en ligne des copies de documents scientifiques et techniques et de consulter des références bibliographiques au niveau article (54 millions de références). Les copies de documents sont livrées par courrier dans un délai de 7 jours ou par télécopie en 24 heures.

Courant 2016, dans le cadre du projet BSN8-CollEx, une plateforme commune opérée par l'INIST et les bibliothèques universitaires, intégrant les catalogues des Centres d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique (CADIST), sera mise en place.

A ce jour, Le service de fourniture de documents est pris en charge par l'INIST pour les Unités de recherche du CNRS et facturé (redevance pour service rendu) aux institutions de l'ESR. Dans le cadre du projet BSN8, l'offre de service à l'ESR évoluera vers la gratuité courant 2016.

Q7 – Votre institution utilise-t-elle d'ores et déjà le service RefDoc ?

Une réponse possible

- ☐ Oui → Q8
- ☐ Non → Q9

Q8– Que pensez-vous du service RefDoc ?

Une réponse possible

- ☐ Il nous satisfait en l'état → [Service 1.3](#)
- ☐ Nous souhaiterions des évolutions (fonctionnalités, gouvernance...)

☞ Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Q9 – Pour quelle raison votre institution n'utilise-t-elle pas le service RefDoc ?

Une réponse possible

- ☐ Nous n'avons pas besoin de ce type de service.

☞ Pourriez-vous préciser votre réponse ?

- ☐ Nous utilisons un autre service de fourniture de documents qui nous donne satisfaction.

☞ Pourriez-vous préciser votre réponse ? Merci d'indiquer ci-dessous un lien vers ce service.

- ☐ Nous ignorons l'existence du service RefDoc, mais il pourrait nous intéresser

- ☐ Nous avons utilisé RefDoc par le passé mais il ne nous a pas donné satisfaction.

☞ Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 1.3 : « Evaluation des usages des ressources documentaires électroniques payantes »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Ce service délivre des statistiques d'usages des ressources documentaires électroniques payantes. Il fournit des indicateurs destinés à faire évoluer la couverture des plateformes d'accès aux ressources documentaires électroniques selon les besoins des utilisateurs, et constitue un outil d'aide à la décision pour les négociations avec les éditeurs. Il s'appuie sur l'utilisation du logiciel libre ezPAARSE - développé par le consortium Couperin, l'Université de Lorraine et le CNRS - qui permet l'analyse, l'enrichissement et l'exploitation des logs d'accès aux ressources électroniques proposées via les plateformes internet des éditeurs scientifiques.

Les prestations proposées sont les suivantes :

- Fourniture d'indicateurs de consultation des ressources électroniques (revues, ouvrages, bases de données)
- Réalisation de tableaux de bord
- Réalisation d'études à la demande
- Réalisation d'enquêtes en ligne.

Q10 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?

Une réponse possible

☐ Oui → Q11 et Q12

☐ Non → Q13 et Q14

Q11 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

☐ Oui, très certainement

☐ Oui, à certaines conditions

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Q12 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Q13 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

☐ Oui, très certainement

☐ Oui, à certaines conditions

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Q14 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

2/ OFFRE DE SERVICES N° 2 : « ARCHIVES OUVERTES : DEVELOPPER L'INFRASTRUCTURE NATIONALE HAL »

Service 2.1 : « Dépôt de documents scientifiques dans HAL »

Opérateur du service : Centre pour la Communication Scientifique Directe - CCSD (UMS INRIA - Université de Lyon - CNRS).

L'archive ouverte pluridisciplinaire de la plateforme mutualisée HAL est destinée au dépôt pérenne et à la diffusion d'articles scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, de thèses et de données visuelles et sonores, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Q15 - Votre institution met-elle en œuvre une politique d'incitation de ses chercheurs à déposer leurs productions scientifiques dans HAL ?

Une réponse possible

- ☐ Oui → Q16
- ☐ Non → Q19

Q16 - Votre institution dispose-t-elle d'un portail institutionnel dans HAL comme c'est le cas, par exemple, de [l'Institut Pasteur](#) ou de [l'Université Nice Sophia Antipolis](#) ?

Une réponse possible

- ☐ Oui
- ☐ Non → Q17 et Q18

Q17 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution à créer un portail institutionnel dans HAL ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, probablement
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q18- Pourriez-vous préciser votre réponse ?

→ Passer au Service 2.2

Q19 – Pour quelle(s) raison(s), votre institution n'incite pas ses chercheurs à déposer leurs productions scientifiques dans HAL ?

Plusieurs réponses possibles

- ☐ Nous disposons de notre propre archive institutionnelle dans laquelle nos chercheurs déposent
- ☐ Nos chercheurs déposent dans les archives ouvertes de leur choix, y compris HAL
- ☐ Déposer dans HAL est trop compliqué
- ☐ Autre raison. Veuillez préciser :

Service 2.2 : « Autres services proposés par HAL »

Outre le dépôt de documents scientifiques, HAL propose différents services aux chercheurs, à leurs laboratoires et à leurs institutions. Pour chacun d'eux, pourriez-vous dire si vous connaissez son existence et s'il vous semble intéressant ?

Q20 – Le service [TEL \(Thèses En Ligne\)](#) permet de diffuser, rapidement et gratuitement, des thèses de doctorat et des habilitations à diriger des recherches (HDR).

Du point de vue de votre institution, ce service vous semble ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressant
- ☐ Moyennement intéressant
- ☐ Pas intéressant
- ☐ Sans opinion

Q21 -Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Q22 – Le service « *Création d'un Portail institutionnel* » permet à toute institution de l'ESR de créer son propre portail d'archive institutionnelle au sein de l'archive ouverte HAL et de profiter ainsi des différents services développés. Outre des documents éligibles pour HAL, un portail institutionnel peut intégrer des types de documents propres à l'institution (par exemple : mémoires, traductions, supports et modules de formation...) et demander l'ajout de métadonnées spécifiques.

Un exemple du portail institutionnel de l'Inria : <https://hal.inria.fr>.

Du point de vue de votre institution, ce service vous semble ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressant
- ☐ Moyennement intéressant
- ☐ Pas intéressant
- ☐ Sans opinion

Q23 -Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Q24 – Le service « *Création d'une Collection* » permet à tout utilisateur ayant un compte dans HAL de créer une collection personnelle pour rassembler un ensemble de documents qui l'intéressent. Un responsable de laboratoire ou d'établissement peut demander la création d'une collection avec un nom institutionnel et établir ainsi facilement une liste d'articles accessible depuis le site web du laboratoire ou de l'établissement, via un lien.

Un exemple de Collection : « [Dossiers Bouvard et Pécuchet](#) ».

Du point de vue de votre institution, ce service vous semble ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressant
- ☐ Moyennement intéressant
- ☐ Pas intéressant
- ☐ Sans opinion

Q25 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Q26 – Le service [idHAL](#) permet à un auteur dans HAL de regrouper toutes les formes sous lesquelles son nom a été saisi et d'en choisir une par défaut, tout en conservant les formes auteurs existantes. Ainsi, en cas d'homonymie, par exemple, l'idHAL permet d'obtenir une liste exacte et exhaustive des publications de l'auteur déposées dans HAL. En outre, l'idHAL peut être lié aux autres identifiants internationaux du chercheur obtenus sur d'autres plateformes (ORCID, ISNI...).

Du point de vue de votre institution, ce service vous semble ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressant
- ☐ Moyennement intéressant
- ☐ Pas intéressant
- ☐ Sans opinion

Q27 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Q28 – Le service « [Création d'un CV pour les chercheurs](#) » permet à un chercheur de créer un CV dynamique et de constituer une liste exhaustive de ses publications déposées dans HAL. La page du CV dispose d'une adresse (URL) unique et pérenne qui peut ainsi être intégrée dans n'importe quel site web, réseau social, plateforme comme ORCID...

Du point de vue de votre institution, ce service vous semble ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressant
- ☐ Moyennement intéressant
- ☐ Pas intéressant
- ☐ Sans opinion

Q29 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Q30 - Du point de vue de votre institution, quels autres services souhaiteriez-vous voir proposés par HAL (la nouvelle feuille de route de HAL pour la période 2016-2020 qui présentera les axes d'évolution de ses services sera arrêtée dans le courant du 2ème trimestre 2016) ?

3/ OFFRE DE SERVICES N° 3 : « PUBLIER POUR LA SCIENCE PUBLIQUE »

Service 3.1 : « I-Revues : plateforme de diffusion de revues, actes de congrès, ouvrages... de tout domaine scientifique »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

La plateforme [I-Revues](#) propose aux éditeurs, principalement dans le domaine des STM, la diffusion sous forme électronique de leurs revues, actes de congrès, ouvrages et fonds documentaires patrimoniaux.

Le service est ouvert aux éditeurs publics de l'ESR et aux sociétés et associations savantes affiliées à un établissement de recherche ou de l'enseignement supérieur. Il fait l'objet d'une facturation de redevance pour service rendu.

La plateforme propose les prestations suivantes :

- Création d'un site personnalisé avec une url propre
- Hébergement et maintenance du site
- Numérisation et production des PDF « texte »
- Mise à jour des contenus
- Modèle économique au choix de l'éditeur (libre et/ou réservé aux abonnés)
- Intégration de supports multimédias complémentaires au texte.
- Accès pérenne au document (identification par DOI ou Handle)
- Référencement dans les principaux moteurs de recherche
- Respect des standards de l'édition (XML, XHTML, Dublin Core)

Q31 – Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs et vos laboratoires de diffuser les revues, actes de congrès... qu'ils éditent via I-Revues vous semble ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressante
- ☐ Moyennement intéressante
- ☐ Pas intéressante
- ☐ Sans opinion

Q32 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 3.2 : « Episciences.org : plateforme de diffusion d'épi-revues de tout domaine scientifique »

Opérateurs du service : Centre pour la Communication Scientifique Directe - CCSD (UMS INRIA - Université de Lyon - CNRS).

[Episciences.org](#) est une plate-forme de publication et d'hébergement de revues électroniques en libre accès, dites « épi-revues », ouverte à toutes les institutions de l'ESR. Les épi-revues sont composées d'articles soumis via un dépôt dans une archive ouverte telle que HAL, arXiv, ProdINRA ou CWI.

Des épi-comités scientifiques, composés d'experts reconnus dans leur discipline, stimulent la création de comités de rédaction susceptibles d'organiser de nouvelles épi-revues, et de veiller à leurs contenus et leur qualité. Le choix d'accepter ou non une nouvelle revue relève d'une décision de l'épi-comité sollicité.

La plateforme de publication et d'hébergement permet à l'équipe éditoriale d'organiser le déroulement du processus éditorial (soumission des articles, gestion des relectures par les pairs, relance des relecteurs, publication), de concevoir et de gérer le site web de la revue.

Q33 – Du point de vue de votre institution, Episciences.org vous semble ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressant
- ☐ Moyennement intéressant
- ☐ Pas intéressant
- ☐ Sans opinion

Q34 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 3.3 : « Sciencesconf.org : plateforme de gestion et de publication de congrès scientifiques de tout domaine scientifique »

Opérateur du service : Centre pour la Communication Scientifique Directe - CCSD (UMS INRIA - Université de Lyon - CNRS).

La plateforme [Sciencesconf.org](https://sciencesconf.org) s'adresse aux chercheurs et structures de recherche de toutes les institutions de l'ESR qui souhaitent organiser une manifestation scientifique. Une fois la manifestation acceptée, un espace spécifique est créé avec son URL propre.

La plateforme offre un ensemble de fonctionnalités permettant de créer et de gérer la manifestation :

- Pour les participants : inscription et soumission
- Pour les organisateurs :
 - Hébergement et personnalisation du site web (gabarit, apparences, contenu, ...)
 - Statistiques de consultation
 - Suivi des inscriptions
 - Outils de sélection des contributions
 - Mise en place du programme
 - Envoi de mail (appel à soumission, relance, ...)
 - Edition électronique
 - Export des communications sur l'archive ouverte HAL
 - Configuration des listes (thématiques, types de dépôt)
 - Paramétrage de la conférence (période de soumission, de relecture, d'inscription, ...).
 - Une interopérabilité avec la plate-forme d'inscriptions payantes développée par le CNRS (Azur-Colloques) est prévue à moyen terme

Q35 - Du point de vue de votre institution, Sciencesconf.org vous semble ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressant
- ☐ Moyennement intéressant
- ☐ Pas intéressant
- ☐ Sans opinion

Q36 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 3.4 : « Persee.fr : plateforme de diffusion de collections patrimoniales de publications scientifiques en SHS, SVT et STM »

Opérateur du service : Persée (UMS ENS de Lyon - Université de Lyon - CNRS).

Persee.fr offre un accès libre à des collections complètes de publications en SHS, SVT et STM (revues, livres, actes de colloques, publications en série, sources primaires...), associé à une gamme d'outils de recherche et d'exploitation. La sélection des publications est réalisée par un réseau d'experts selon la charte éditoriale de Persee.fr. Les éditeurs s'engagent sur la diffusion libre et gratuite et l'ouverture des données produites.

Persee.fr propose les principales prestations suivantes à toutes les institutions de l'ESR :

- Numérisation de collections complètes (scan, amélioration de la qualité des images, océrisation)
- Création de métadonnées et de données (TEI, METS, DC, marcXML, MODS)
- Indexation avec une granularité fine (article, chapitre, illustrations)
- Création d'index notamment auteurs et alignement avec des référentiels externes
- Référencement croisé entre les documents (crossRef)
- Attribution d'identifiants (DOI, eISSN)
- Curation des données
- Diffusion sur le portail www.persee.fr (accès au texte intégral, parcours documentaires et transversaux, index, recherche par facettes, formats détachables, etc.)
- Référencement web
- Interopérabilité et propagation des données (OAI-PMH, Sparql endpoint)
- Mesure quantitative des usages (COUNTER)
- Hébergement et sauvegarde des données
- Archivage pérenne des données auprès du CINES

Q37 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs et vos laboratoires de diffuser des collections patrimoniales de publications scientifiques via Persee.fr vous semble ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressante
- ☐ Moyennement intéressante
- ☐ Pas intéressante
- ☐ Sans opinion

Q38 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

(Question d'aiguillage n° 1) Des services destinés aux laboratoires de recherche en Sciences Humaines et Sociales : Revues.org, OpenEdition Books, Hypothèses, Isidore, Calenda

Q39 - L'institution que vous représentez intègre-t-elle des laboratoires de recherche en Sciences Humaines et Sociales ?

Une réponse possible

- ☐ Oui (des questions relatives à ces services vont vous être posées) → *Passer au Service 3.5*
- ☐ Non (ces questions ne vous seront pas posées) → *Passer à la Question d'aiguillage n° 2 (Q55)*

Service 3.5 : « Revues.org : plateforme de diffusion de revues en SHS »

Opérateur du service : Centre pour l'édition électronique ouverte – CLEO (UMS Université d'Aix-Marseille - Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse - EHESS - CNRS).

Revue.org est une plateforme de diffusion de revues en sciences humaines et sociales en texte intégral pour la plupart, ouverte à toutes les institutions de l'ESR. La candidature d'une publication est évaluée par des experts extérieurs et par le Conseil scientifique d'OpenEdition.

Une fois la publication acceptée, Revues.org propose :

- Des moyens pour maîtriser le processus d'édition électronique, dont un dispositif d'hébergement et de valorisation des textes, des outils et des formations pour leur mise en ligne.
- Un site propre à la revue, à ses couleurs. Elle est intégrée dans le catalogue commun de Revues.org et référencée dans les catalogues de bibliothèques universitaires.
- Des fonctionnalités pour structurer les contenus, la citabilité des articles, la pérennité des données, l'interopérabilité, le référencement ciblé, l'accès à des formats de lectures détachables, etc.
- Différents modèles de diffusion, avec ou sans volet de commercialisation. La revue peut publier parallèlement une édition imprimée ou être exclusivement électronique.

Q40 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs et vos laboratoires de diffuser les revues qu'ils éditent via Revues.org vous semble ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressante
- ☐ Moyennement intéressante
- ☐ Pas intéressante
- ☐ Sans opinion

Q41 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 3.6 : « OpenEdition Books : plateforme de diffusion d'ouvrages en SHS »

Opérateur du service : Centre pour l'édition électronique ouverte – CLEO (UMS Université d'Aix-Marseille - Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse - EHESS - CNRS).

[OpenEdition Books](http://OpenEdition.org) diffuse près de 2000 livres dans toutes les langues et dans tous les domaines de la recherche en sciences humaines et sociales, provenant de 50 éditeurs. La plateforme est ouverte à toutes les institutions de l'ESR et a pour ambition de construire une bibliothèque internationale en encourageant les éditeurs à développer le libre accès sur le long terme.

Les ouvrages sont sélectionnés par le Conseil scientifique d'OpenEdition. Ils sont accessibles sur un espace propre à chaque éditeur. Le travail de référencement leur assure un maximum de visibilité sur le web. Les fichiers PDF et ePub sont proposés à la vente aux bibliothèques et dans les librairies électroniques.

Q42 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs de diffuser leurs ouvrages via OpenEdition Books vous semble ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressante
- ☐ Moyennement intéressante

- ☐ Pas intéressante
- ☐ Sans opinion

Q43 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 3.7 : « Hypotheses.org : plateforme de publication de carnets de recherche en SHS »

Opérateur du service : Centre pour l'édition électronique ouverte – CLEO (UMS Université d'Aix-Marseille - Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse - EHESS - CNRS).

[Hypotheses.org](https://hypotheses.org) est une plateforme de publication de carnets de recherche en sciences humaines et sociales. La plateforme met à disposition des chercheurs et des laboratoires les fonctionnalités souples d'un blog qui leur facilitent le travail de mise en forme et de valorisation de leurs projets éditoriaux.

Q44 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs de publier des carnets de recherche sur Hypotheses.org vous semble ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressante
- ☐ Moyennement intéressante
- ☐ Pas intéressante
- ☐ Sans opinion

Q45 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 3.8 : « Isidore : plateforme d'accès, de recherche et d'enrichissement de documents en SHS en libre accès »

Opérateur du service : TGIR Huma-Num (UMS Université d'Aix-Marseille - Campus Condorcet – CNRS).

[Isidore](https://isidore.fr) est une plateforme de recherche permettant le libre accès aux données numériques des sciences humaines et sociales (SHS) produites par des organismes de recherche et de l'enseignement supérieur, des laboratoires, des équipes de recherche : édition électronique, bases de données documentaires, fonds numérisés de bibliothèques de recherche, carnets de recherche, annonces d'événements scientifiques.

Chercheurs, documentalistes, bibliothécaires... peuvent proposer des données numériques (publications, fonds d'archives numérisées, corpus numériques, actualités scientifiques, etc.) à la plateforme Isidore.

Q46 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs de rendre accessibles les données numériques qu'ils produisent via Isidore vous semble ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressante
- ☐ Moyennement intéressante
- ☐ Pas intéressante
- ☐ Sans opinion

Q47 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 3.9 : « Calenda : calendrier en lettres et SHS »

Opérateur du service : Centre pour l'édition électronique ouverte – CLEO (UMS Université d'Aix-Marseille - Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse - EHESS - CNRS).

[Calenda](#) est un calendrier en lettres et sciences humaines et sociales en ligne. En libre accès, il informe étudiants, enseignants et chercheurs de l'actualité de la recherche.

Ouvert à toutes les institutions de l'ESR, Calenda publie prioritairement les annonces de colloques, les programmes complets de séminaires, les cycles de conférences, les propositions d'emploi et de bourses de recherche, les appels d'offres ainsi que les appels à contributions en vue de colloques, journées d'études ou numéros thématiques de revues.

En revanche, Calenda n'a pas vocation à annoncer les publications, les conférences isolées, ni les événements relevant de la vulgarisation, de la commémoration ou du débat politique.

Q48 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs de publier des événements dans Calenda vous semble ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressante
- ☐ Moyennement intéressante
- ☐ Pas intéressante
- ☐ Sans opinion

Q49 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

(Question d'aiguillage n° 2) Des services destinés aux laboratoires de recherche en Mathématiques : Cedram et Numdam

Q50 - L'institution que vous représentez intègre-t-elle des laboratoires de recherche en Mathématiques ?

Une réponse possible

- ☐ Oui (des questions relatives à ces services vont vous être posées) → *Passer au Service 3.10*
- ☐ Non (ces questions ne vous seront pas posées) → *Passer au Service 3.12*

Service 3.10 : « Cedram : plateforme de diffusion de revues académiques de mathématiques »

Opérateur du service : MathDoc (UMS Université Grenoble Alpes - CNRS).

Le centre de diffusion des revues académiques de mathématiques ([CEDRAM](#)) est une plateforme de diffusion pour des revues académiques de qualité, ouverte à toutes les institutions de l'ESR. La plupart des contenus diffusés par le CEDRAM sont en libre accès.

Le CEDRAM met des outils à disposition des éditeurs pour la production aux meilleures normes d'édition électronique et l'archivage pérenne des articles préparés avec LaTeX :

- Fourniture d'un logiciel de gestion de l'évaluation des articles soumis.
- Outils de composition des articles et de fabrication des fascicules en PDF et XML permettant la diffusion papier ou électronique.
- Un service prépresse pour soutenir le passage aux libre accès sans APC de certaines revues.

En 2016, il est prévu d'élargir le périmètre du CEDRAM à des périodiques de disciplines aux pratiques de publication connexes, composées en LaTeX.

Q51 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs et vos laboratoires de diffuser les revues qu'ils éditent via le Cedram vous semble ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressant
- ☐ Moyennement intéressant
- ☐ Pas intéressant
- ☐ Sans opinion

Q52 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 3.11 : « Numdam : plateforme de diffusion d'archives de revues mathématiques »

Opérateur du service : MathDoc (UMS Université Grenoble Alpes - CNRS).

Le programme [Numdam](#) soutient les revues de mathématiques en rendant leurs archives visibles sur le web et facilement accessibles. Il est ouvert à toutes les institutions de l'ESR.

Ce soutien consiste en la mise en place d'un libre accès aux données bibliographiques et au texte intégral des articles parus dans les revues. Pour chaque revue concernée, l'ensemble des volumes publiés sont convertis au format numérique selon les principes généraux suivants :

- Respect de l'original : chaque page est scannée à haute définition pour qu'aucun détail ne se perde. Ce sont ces images qui sont publiées. Les enrichissements apportés à l'occasion de changement de format sont placés à part (notice HTML).
- Respect de la propriété intellectuelle : un contrat est passé avec l'éditeur qui fixe une barrière mobile et valide la méthode de travail. Il s'assure également de l'acceptation des auteurs en leur demandant (avec notre aide) une cession de droits pour la publication de l'article sur Internet.
- Identification de l'origine des articles : chaque article comporte une page de garde rappelant le lieu de publication, une brève mention de copyright et un bandeau identifiant la revue.

Numdam dispose d'un serveur OAI qui permet un partage de ses métadonnées et une meilleure visibilité de ses collections.

Q53 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs et vos laboratoires de diffuser via Numdam les archives de revues de mathématiques qu'ils éditent ou ont édité vous semble ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressante
- ☐ Moyennement intéressante
- ☐ Pas intéressante
- ☐ Sans opinion

Q54 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 3.12 : « POPS : service de production, d'enrichissement, d'exploitation et de diffusion de corpus documentaires pour la recherche »

Opérateur du service : Persée (UMS ENS de Lyon - Université de Lyon - CNRS).

Le service POPS sera proposé en 2017 à toutes les institutions de l'ESR.

Il s'adresse prioritairement aux scientifiques dont les projets de recherche reposent sur la constitution et l'exploitation de corpus documentaires. POPS peut également concerner les bibliothèques, les muséums et les COMUE qui conservent des collections patrimoniales et qui souhaitent les valoriser.

POPS réunit un ensemble de prestations et de logiciels permettant :

- de produire des corpus numériques (numérisation, encodage de structure et sémantique)
- de les rendre accessibles et visibles (site web, référencement, interopérabilité)
- d'associer des outils de recherche, de fouille et de visualisation
- et d'assurer la gestion de ces corpus numériques sur le long terme (curation, sauvegarde, dépôt auprès de tiers-archivageur)

Q55 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution à faire appel à ce service, sous réserve de conditions à définir ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q56 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 3.13 : « Service d'appui à la publication de bases de données documentaires »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service d'appui à la publication de bases de données documentaires constituées par des équipes de recherche, ouvert à toutes les institutions de l'ESR, propose les 2 prestations suivantes :

1/ Des actions de curation, de normalisation et d'enrichissement de données relatives à des bases de données documentaires et à des collections de fonds documentaires multimédias, destinées à permettre leur publication et leur valorisation sur le web (interopérabilité, moissonnage selon les standards en vigueur, optimisation du référencement par les moteurs de recherche).

2/ La mise en ligne des bases de données documentaires via une infrastructure technologique d'hébergement avec maintenance et accès aux bases, exposition en RDF dans un triplestore.

Q57 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?

Une réponse possible

- ☐ Oui → Q58 et Q59
- ☐ Non → Q60 et Q61

Q58 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q59 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Q60 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q61 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 3.14 : « Service d'assistance à la rédaction de documents scientifiques en anglais principalement, à la communication orale en anglais, et de traduction »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service, ouvert à toutes les institutions de l'ESR, propose les 4 prestations suivantes :

1/ Relecture corrective d'articles scientifiques rédigés en anglais

2/ Traduction de documents à finalité scientifique, juridique, administrative, technique ou institutionnelle.

Les documents peuvent être traduits dans les langues suivantes : Anglais > Français ; Français > Anglais ; Allemand > Français

3/ Formation à la rédaction en anglais d'un article scientifique (biologique, technique ou médical). La formation est organisée sur site, à l'INIST, à certaines dates.

4/ Formation à la communication orale en anglais.

La formation est organisée sur site, à l'INIST, à certaines dates.

Q62 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?

Une réponse possible

- ☐ Oui → Q63 et Q64
- ☐ Non → Q65 et Q66

Q63 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q64 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Q65 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q66 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 3.15 : « Service de numérisation et d'océrisation de documents scientifiques et techniques »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service, ouvert à toutes les institutions de l'ESR, propose les 2 prestations suivantes :

1/ Numérisation destructive ou non (massicotage-défoliotage éventuel de l'original) en haute définition, avec :

- Post-traitement : recadrage, redressement, segmentation images / textes, correction des courbures, recentrage des pages, reconstitution des marges, correction chromatique...
- Océrisation pour produire des PDF « texte ».
- Finalisation des PDF : optimisation du poids des fichiers, découpage

2/ Création d'un fichier de métadonnées XML.

Q67 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?

Une réponse possible

- ☐ Oui → Q68 et Q69
- ☐ Non → Q70 et Q71

Q68 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q69 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Q70 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q71 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 3.16 : « Service de secrétariat de rédaction »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service, ouvert à toutes les institutions de l'ESR, consiste en une prestation de secrétariat de rédaction déléguée à la demande, réalisée à distance, exclusivement pour le compte d'éditeurs ayant droit de l'ESR (personnes morales), de revues scientifiques et techniques publiées sur papier et/ou en ligne, notamment sur le site [I-Revues](#).

Q72 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?

Une réponse possible

- ☐ Oui → Q73 et Q74
- ☐ Non → Q75 et Q76

Q73 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q74 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Q75 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q76 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 3.17 : « Service de réalisation et d'hébergement de sites web consacrés à des thématiques d'IST »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service, ouvert à toutes les institutions de l'ESR, consiste à mettre en place, à gérer et à maintenir des sites web permettant de diffuser et de valoriser des travaux scientifiques et des contenus institutionnels.

Les principales prestations sont :

- Etude de faisabilité visant à identifier les demandes des utilisateurs
- Mise en œuvre du site
- Maintenance de sites existants (gestion de sites)
- Accessibilité des sites web pour les personnes en situation de handicap
- Adaptation des sites à tous les types de terminaux : tablettes, smartphones... (responsive webdesign)

Exemples de réalisations : www.INIST.fr, www.istex.fr, www.bibliothequescientifiquenumerique.fr

Q77 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?

Une réponse possible

☐ Oui → Q78 et Q79

☐ Non → Q80 et Q81

Q78 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

☐ Oui, très certainement

☐ Oui, à certaines conditions

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Q79 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Q80 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

☐ Oui, très certainement

☐ Oui, à certaines conditions

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Q81 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

4/ OFFRE DE SERVICES N° 4 : « ANALYSER LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE »

Service 4.1 : « Service de veille et de recherches documentaires personnalisées »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service, ouvert à toutes les institutions de l'ESR et à des laboratoires privés, propose des prestations de veille informationnelle et de recherches bibliographiques destinées à fournir des informations liées à un domaine de recherche, à une activité ou à une technique (panoramas, repérage d'experts et de partenaires...). Ces prestations sont réalisées à partir d'une centaine de bases de données bibliographiques ou factuelles, multidisciplinaires et multilingues, en science, technologies, médecine, sciences humaines et sociales.

Q82 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?

Une réponse possible

☐ Oui → Q83 et Q84

☐ Non → Q85 et Q86

Q83 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

☐ Oui, très certainement

☐ Oui, à certaines conditions

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Q84 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Q85 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

☐ Oui, très certainement

☐ Oui, à certaines conditions

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Q86 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 4.2 : « Service d'études bibliométriques »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service réalise des études bibliométriques destinées à caractériser l'activité scientifique d'une structure de recherche au travers de sa production scientifique, son réseau de collaboration, son positionnement dans une thématique particulière...

Le périmètre d'exploration de ce service devrait être élargi en 2016 par une utilisation combinée des bases WOS et Scopus.

Q87 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?

Une réponse possible

☐ Oui → Q88 et Q89

☐ Non → Q90 et Q91

Q88 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

☐ Oui, très certainement

☐ Oui, à certaines conditions

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Q89 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Q90 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

☐ Oui, très certainement

☐ Oui, à certaines conditions

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Q91 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 4.3 : « Service d'analyse de corpus textuels (text-mining) »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service sera disponible en 2017 et sera ouvert à toutes les institutions de l'ESR.

Il propose l'analyse de données textuelles pour améliorer les processus de recherche, d'extraction ou de traitement d'informations opérés notamment dans le cadre d'actions de pilotage et de recherches scientifiques nécessitant le traitement de connaissances publiées (text and data mining), et de veille terminologique.

L'analyse s'appuie notamment sur des outils de traitement automatique du langage (TAL) comme UniteX, Gate, TermSuite...

Q92 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?

Une réponse possible

☐ Oui → Q93 et Q94

☐ Non → Q95 et Q96

Q93 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q94 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Q95 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q96 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 4.4 : « Assistance à l'analyse de la production scientifique par les structures de recherche »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service sera proposé dans le courant de l'année 2016. Ouvert à toutes les institutions de l'ESR, il consiste en une assistance à des structures de recherche pour la réalisation par leurs soins d'études bibliométriques, sous la forme de conseils (réponse aux questions sur l'usage d'une ressource comme le WoS ou d'un outil) et de formations (participation à des formations ou des journées d'échanges sur les pratiques en bibliométrie).

Pour les structures de recherche qui souhaitent produire des indicateurs bibliométriques, une assistance peut être fournie à l'installation et à l'utilisation de l'outil ezVIS, à partir de données propres et consolidées sur la production scientifique d'un laboratoire ou de toute autre structure, d'un thème scientifique particulier...

Q97 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?

Une réponse possible

- ☐ Oui → Q98 et Q99
- ☐ Non → Q100 et Q101

Q98 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q99 - Pourriez-vous préciser votre réponse

Q100 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q101 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 4.5 : « Mise à disposition de ressources terminologiques scientifiques et techniques »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service, ouvert à toutes les institutions de l'ESR, met à disposition des structures de recherche des ressources terminologiques normalisées, validées et interopérables répondant à des besoins d'indexation, de recherche d'information, de structuration de connaissances, d'analyse de contenus textuels, de rédaction technique, d'aide à la décision...

L'offre de services se décline selon les 3 prestations suivantes :

- 1/ Reprise de ressources terminologiques existantes : enrichissement, normalisation...
- 2/ Production de nouvelles ressources terminologiques
- 3/ Traitement de ressources terminologiques externes : conversion, alignement, enrichissement, valorisation, mise en correspondance...

Q102 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?

Une réponse possible

- ☐ Oui → Q103 et Q104
- ☐ Non → Q105 et Q106

Q103 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q104 - Pourriez-vous préciser votre réponse ? Merci d'indiquer ci-dessous un lien vers votre propre ressource.

Q105 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q106 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

OFFRE DE SERVICES N° 5 : « OPTIMISER L'EMPLOI ET LE PARTAGE DES DONNEES DE LA RECHERCHE »

Service 5.1 : « Service d'accompagnement des chercheurs pour la gestion et la valorisation de données de recherche »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service, ouvert à toutes les institutions de l'ESR, consiste en des actions en présentiel auprès de structures de recherche d'une durée de quelques jours, réitérées si nécessaire. Il comprend tout ou partie des prestations suivantes selon les besoins :

- Bilan des pratiques de gestion des données de recherche
- Elaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion des données au démarrage d'un projet de recherche
- Analyse et intégration du plan de gestion dans les processus/workflow de recherche
- Valorisation des collections de données existantes : curation de métadonnées, standardisation/normalisation, enrichissement de la description des données.
- Hébergement et personnalisation de l'interface DMPonline pour l'aide à la rédaction de plans de gestion (courant 2016).

Q107 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?

Une réponse possible

- ☐ Oui → Q108 et Q109
- ☐ Non → Q110 et Q111

Q108 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q109 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Q110 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q111 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 5.2 : « Service d'attribution d'identifiants pérennes aux données et autres objets de recherche »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Le service, ouvert à toutes les institutions de l'ESR, propose conseil et assistance aux chercheurs pour favoriser l'accessibilité aux données ou autres objets de recherche qu'ils produisent, et ainsi accroître leur visibilité et citation.

Il comprend tout ou partie des prestations suivantes selon les besoins :

- Un choix avisé, parmi les différents identifiants pérennes disponibles, pour les données ou autres objets de recherche dont la valorisation est souhaitée.
- Etablissement d'un compte pour l'attribution de DOI (l'INIST est agence d'attribution de DOI pour DataCite).
- Attribution de DOI à des collections ou à des jeux de données.
- Production des métadonnées en conformité avec le format DataCite.
- Mapping et conversion d'un format de métadonnées local ou standard vers le format DataCite.

[Pour en savoir plus sur ce service, cliquez ici](#)

Q112 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution à faire appel à ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q113 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 5.3 : « MediHAL : Service de dépôt sécurisé et de consultation de données visuelles et sonores produites dans le cadre de la recherche scientifique »

Opérateur du service : Centre pour la Communication Scientifique Directe - CCSD (UMS INRIA - Université de Lyon - CNRS).

[MediHAL](#) est un portail de l'archive ouverte HAL. Il permet de déposer des données visuelles et sonores (images fixes, vidéos et sons) produites dans le cadre de la recherche scientifique quel que soit le domaine. Ces données sont stockées dans un dépôt sécurisé, avec copies de sécurité des fichiers et de leurs métadonnées.

Les médias déposés dans MediHAL sont accessibles en ligne soit immédiatement après le dépôt, soit après une barrière mobile (qui reste modifiable), dans le respect de la propriété intellectuelle des auteurs.

Q114 - Du point de vue de votre institution, sous réserve de conditions à définir, MédiHAL vous semble ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressant
- ☐ Moyennement intéressant
- ☐ Pas intéressant
- ☐ Sans opinion

Q115 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 5.4 : « Plateforme de services pour le stockage, le traitement, l'exposition, le signalement, la diffusion et la conservation des données de recherche en SHS »

Opérateur du service : TGIR Huma-Num (UMS Université d'Aix-Marseille - Campus Condorcet – CNRS).

La TGIR Huma-Num développe un dispositif technologique, ouvert à toutes les institutions de l'ESR, composé de services qui accompagnent les étapes du cycle de vie des données numériques de la recherche en SHS, et offrent ainsi un environnement complet de travail, sans rupture de charge numérique pour les équipes de recherche qui souhaitent traiter, diffuser, signaler et conserver leurs données (corpus, données de terrain, données scientifiques, bases de données...).

Les principaux services proposés sont :

- 1/ Des solutions pour stocker, traiter et diffuser les données
- 2/ Des solutions et logiciels adaptés pour la transformation et l'analyse des données
- 3/ Des solutions pour entreposer et organiser les données dans un espace sécurisé
- 4/ Une plateforme pour déposer, documenter et diffuser des données de recherche (Nakala)
- 5/ Du conseil et de l'accompagnement dans le processus d'archivage à long terme de données de recherche avec le CINES

Q116 - Du point de vue de votre institution, sous réserve de conditions à définir, ces services vous semblent ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressants
- ☐ Moyennement intéressants
- ☐ Pas intéressants
- ☐ Sans opinion

Q117 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 5.5 : « Formations à distance sur la gestion, la préservation, le partage et la diffusion en libre accès des données de recherche (DoRANum BSN) »

Opérateurs du service : INIST (UPS CNRS) et réseau des Urfist.

Ce service sera opérationnel fin 2016 et sera ouvert à toutes les institutions de l'ESR. Le projet est soutenu financièrement par le MINISTère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et fait partie

des actions de la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN). Il est porté par plusieurs acteurs : le réseau des Urfist, les représentants de la communauté de l'ESR et le CNRS.

Les formations visent à accompagner les chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants et professionnels de l'IST sur la gestion, la préservation, le partage et la diffusion en libre accès des données de recherche. Elles porteront prioritairement sur :

- La gestion, le partage et la diffusion des données de recherche (enjeux et pratiques)
- Le plan de gestion de données
- Les identifiants pérennes, le DOI
- Les métadonnées, standards, formats
- L'archivage des données
- L'entrepôt de données
- L'accès, la consultation et la visualisation des données
- Les publications de données (data journals)
- Les aspects juridiques et éthiques (propriété intellectuelle, confidentialité et sécurité des données)

Q118 - Votre institution organise-t-elle ou s'apprête-t-elle à organiser en interne des formations de ce type ?

Une réponse possible

- ☐ Oui → Q119 et Q120
- ☐ Non → Q121 et Q122

Q119 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q120 - Pourriez-vous préciser votre réponse ? Merci d'indiquer ci-dessous un lien vers votre propre ressource.

Q121 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q122 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 5.6 : « Tutoriels sur le libre accès aux résultats de la recherche dans le cadre d'Horizon 2020 »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Pour aider les équipes de recherche de toutes les institutions de l'ESR qui soumettent un projet dans le cadre de Horizon 2020, [une série de tutoriels multimédias](#) sur les obligations et les recommandations émises par la Commission européenne sur le libre accès aux publications scientifiques et données de recherche est disponible en ligne.

Les tutoriels portent sur :

- Les principes généraux de dépôt des publications et données de la recherche
- La rédaction d'un DMP (Data Management Plan) ou plan de gestion des données
- Le dépôt des données de recherche dans un entrepôt
- Les identifiants pérennes (à venir)
- Le dépôt d'articles dans HAL (à venir)

Q123 - Du point de vue de votre institution ces tutoriels vous semblent ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressants
- ☐ Moyennement intéressants
- ☐ Pas intéressants
- ☐ Sans opinion

Q124 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 5.7 : « Site d'information sur les Données de la Recherche »

Opérateurs du service : INIST (UPS CNRS), Inserm, INRA, IRD.

Créé à l'initiative du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et réalisé en partenariat par l'Inserm, l'INRA, l'IRD et le CNRS (INIST), le « [Site d'information sur les Données de la Recherche](#) » est une plateforme d'information et de veille sur les données de la recherche.

Le site est alimenté par un réseau de veilleurs représentatifs des différentes disciplines scientifiques et des métiers, et appartenant à différents établissements de recherche.

Q125 - Du point de vue de votre institution ce service vous semble ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressant
- ☐ Moyennement intéressant
- ☐ Pas intéressant
- ☐ Sans opinion

Q126 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

LES SERVICES TRANSVERSES D'APPUI A L'IST

Service 6.1 : « Sites de veille d'actualité en information scientifique et technique »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Deux sites ouverts à tout public assurent un suivi de l'actualité sur :

- L'information scientifique, technique et stratégique en général : [LaLIST](#).
- Le « [Libre accès à l'information scientifique et technique](#) ». Ce site délivre l'actualité des réalisations, débats, interrogations, études et prises de position de la part des acteurs impliqués dans la communication scientifique sur les questions relatives au libre accès à l'IST.

Q127 - Du point de vue de votre institution, ces sites vous semblent ?

Une réponse possible

- ☐ Très intéressants
- ☐ Moyennement intéressants
- ☐ Pas intéressants
- ☐ Sans opinion

Q128 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 6.2 : « Formations et auto-formations en IST »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Une offre de formation à distance et sur site est proposée par l'INIST-CNRS sur les services, outils et pratiques en Information Scientifique et Technique.

A titre d'exemples :

- Gestion d'une bibliographie avec Mendeley
- Métadonnées : Enjeux, standards et pratiques
- XML et XSL pour valoriser métadonnées & documents numériques
- Réseaux sociaux scientifiques
- Blogs scientifiques
- Données de recherche

Les formations à destination des professionnels de l'IST seront intégrées très prochainement dans Bibdoc formations (www.formations-bibdoc.fr), le portail national dédié à cette activité.

Q129 - Votre institution dispose-t-elle ou s'apprête-t-elle à disposer en interne de formations de ce type ?

Une réponse possible

- ☐ Oui → Q130 et Q131
- ☐ Non → Q132 et Q133

Q130 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q131 - Pourriez-vous préciser votre réponse ? Merci d'indiquer ci-dessous un lien vers votre propre ressource.

Q132 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q133 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 6.3 : « Guichet numérique d'assistance conseil en IST »

Opérateur du service : INIST (UPS CNRS).

Ce service en ligne permet de poser toutes questions relatives à l'IST (services, outils...), d'obtenir une réponse personnalisée et de consulter des FAQ's.

Q134 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?

Une réponse possible

- ☐ Oui → Q135 et Q136
- ☐ Non → Q137 et Q138

Q135 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q136 - Pourriez-vous préciser votre réponse ? Merci d'indiquer ci-dessous un lien vers votre propre ressource.

Q137 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q138 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Service 6.4 : « Services et outils d'appui pour le droit numérique, l'éthique et la sécurité de l'IST »

Opérateur du service : à définir

Ces services seront opérationnels courant 2016 et seront ouverts aux institutions de l'ESR.

1/ Service d'appui juridique

L'objet du service est de fournir une assistance et des références, sur l'accès à la documentation, la publication (notamment en open access), l'accès aux données de la recherche, à leur partage et à leur exposition. Il devrait prendre la forme d'une hotline de consultation juridique en ligne.

2/ Une Charte d'éthique de l'IST

L'évolution constante des usages relatifs aux données de la recherche et aux publications rend nécessaire, dans un contexte global de science ouverte, la définition de principes éthiques. Une Charte d'éthique de l'IST va être élaborée et soumise aux institutions de l'ESR en vue de son adoption.

3/ Une Charte de sécurité de l'IST

Des règles, conseils, précautions à respecter pour l'IST doivent être définies en conformité avec les politiques de sécurité des systèmes d'information (PSSI) des institutions de l'ESR. Une Charte de sécurité de l'IST devrait résulter de ce travail.

Q139 - Votre institution dispose-t-elle ou a-t-elle l'intention de se doter d'un service de ce type ?

Une réponse possible

- ☐ Oui → Q140 et Q141
- ☐ Non → Q142 et Q143

Q140 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

Une réponse possible

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q141 - Pourriez-vous préciser votre réponse ? Merci d'indiquer ci-dessous un lien vers votre propre ressource.

Q142 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ? *Une réponse possible*

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions
- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Q143 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

CONCLUSION DE L'ENQUETE

Q144 - Les communautés de votre institution disposent-elles d'un catalogue papier et/ou électronique des services d'IST qu'elle met à leur disposition ?

Une réponse possible

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Ne sait pas

Q145 - Pourriez-vous classer les domaines qui vous semblent prioritaires pour développer et partager les services d'IST (de 1 = priorité absolue à 5 = moins urgent) ? Vous pouvez classer plusieurs réponses avec le même niveau de priorité.

	1	2	3	4	5
L'accès à la documentation scientifique numérique	☐	☐	☐	☐	☐
La construction d'archives scientifiques en libre accès	☐	☐	☐	☐	☐
La publication numérique pour la science publique	☐	☐	☐	☐	☐
L'analyse bibliographique et bibliométrique des résultats scientifiques	☐	☐	☐	☐	☐
La gestion et le partage des données de la recherche	☐	☐	☐	☐	☐
Les services transverses d'appui à l'IST (formation, droit, éthique, sécurité...)	☐	☐	☐	☐	☐

Q146 - Pour conclure, vous pouvez faire part de besoins de services d'IST non couverts, de réflexions et de conseils sur le partage de ressources d'IST entre les institutions de l'ESR, ou de tout autre message que vous souhaiteriez exprimer.

8.2 Liste des institutions ayant répondu à l'enquête nationale

8.2.1 Les Universités

Paris Sciences et Lettres Research University	Directrice du pôle Ressources et savoirs	Madame	CHAUDOREILLE
Université Aix Marseille	Responsable ressources électroniques et OA	Madame	DELHAYE
Université Bordeaux Montaigne	Conservateur des bibliothèques	Monsieur	BAUDRY
Université Claude Bernard Lyon 1	Directrice du SCD	Madame	ELEUCHE
Université Clermont Auvergne	Documentation	Monsieur	LEGENDRE
Université de Bordeaux	Conservateur des bibliothèques, Direction de la documentation	Monsieur	POUMEYROL
Université de Bretagne Occidentale	Responsable ressources électroniques	Madame	CORLETT
Université de Bretagne Sud	Directeur adjoint SCD	Monsieur	HERVE
Université de Caen Normandie	Directeur adjoint du SCD	Monsieur	BLOT-JULIENNE
Université de Cergy-Pontoise			
Université de Franche-Comté	Directeur du SCD	Monsieur	GIRARDOT
Université de Guyane	Directrice SCD	Madame	CLEMENT
Université de Haute Alsace	Directrice du Service Commun de Documentation	Madame	BORAUD
Université de la Polynésie française	Chargée de gestion de la recherche	Madame	SAUTY
Université de La Rochelle	Directrice de la BU	Madame	FAYET
Université de la Sorbonne	Directrice de la Bibliothèque interuniversitaire	Madame	BOBIS
Université de Limoges	VP délégué au numérique	Monsieur	CHATRAS
	Responsable ressources électroniques, archives ouvertes et bibliométrie	Madame	DOUADY
Université de Lorraine	Directrice de la Documentation et de l'Edition	Madame	PARRET
Université de Montpellier	Directrice du SCD	Madame	GROPP
Université de Nîmes	Directrice	Madame	MENNESSIER - LEBERTOIS
Université de Reims Champagne-Ardenne	Responsable de la Bibliothèque numérique	Monsieur	BROCHARD
Université de Rennes 1	Responsable de la documentation électronique et de l'Open Access	Monsieur	FOURNIER
	Chargé des affaires documentaires	Monsieur	LORAY
Université de Strasbourg	Responsable du département Documentations scientifique numérique	Madame	REGE
	Service Commun de la Documentation	Madame	AMSBECK
	Chargée de l'évaluation - Bibliothèque nationale et universitaire		
Université de Technologie de Belfort Montbéliard	Responsable administratif de la direction de la recherche	Monsieur	ISTE
Université de Technologie de Troyes	Responsable Bibliothèque numérique	Monsieur	VU VAN
Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis	Directrice du SCD	Madame	TRUFFERT
Université d'Evry Val d'Essonne	Directeur-adjoint BU	Monsieur	RESPINGUE-PERRIN
Université d'Orléans	Adjoint à la directrice du SCD	Monsieur	SERISIER
Université du Maine	Directeur adjoint SCD	Monsieur	VIGNALE
Université François-Rabelais de Tours	Vice-Président Recherche	Monsieur	LESIGNE
Université Grenoble Alpes	Directeur du SID UGA Grenoble INP	Monsieur	SABY
Université Jean Monnet	Vice Président Recherche	Monsieur	RIOU
Université Jean Moulin Lyon 3	Responsable de la mission Indicateurs et qualité - Bibliothèques	Madame	JULLIEN COTTART
Université Le Havre	Directeur Bibliothèque Universitaire du Havre	Monsieur	CACHARD
Université Lille - Sciences et technologies	Directeur du Service Commun de Documentation	Monsieur	ROCHE
Université Lille 2	Directeur du SCD	Monsieur	MARCHAND
Université Lille 3 SHS	Directeur du SCD	Madame	WESTEEL
Université Lyon 2	Vice présidente recherche	Madame	VON BUELZINGSLOEWEN
Université Paris Descartes	Directeur du Service commun de la documentation	Madame	NEOUZE
Université Paris Diderot	Directeur du Service commun de Documentation (SCD)	Monsieur	PERALES
Université Paris Est Créteil - Val de Marne	Directrice du SCD par intérim	Madame	BAJARD
Université Paris Lumières	Responsable de la valorisation de l'IST	Monsieur	MAUREL
Université Paris-Dauphine	Directrice adjointe du SCD	Madame	OKRET-MANVILLE
Université Paris-Sorbonne	Directrice du SCD	Madame	ZUR-NEDDEN
Université Paris-Sud	Responsable des services à la recherche au sein du SCD	Madame	PLUCHET
Université Pierre et Marie Curie	Directrice du SCD	Madame	BLIN
Université Rennes 2	SCD, responsable du département Recherche	Madame	PIERRE
Université Savoie Mont Blanc	Directeur SCD	Monsieur	CARACO
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3	Direction des bibliothèques universitaires	Madame	AUBY-BUCHERIE
UPEM	Responsable des ressources électroniques et du SID	Madame	MINOT
UPPA	DRV/SCD	Madame	CARON
UPVD	Directeur SCD	Monsieur	BETTANT
UVSQ	Responsable indicateurs et pilotage	Monsieur	ESPAGNO

8.2.2 Les Grandes écoles

AgroParisTech	Direction Scientifique	Madame	OTTMANN
CentraleSupélec	Directrice des bibliothèques	Madame	CREHALET
Ecole des Mines d'Albi-Carmaux	Directeur	Monsieur	SCHMITT
Ecole des Ponts ParisTech	Responsable Pôle IST - Direction de la Documentation	Madame	BORDIGNON
Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Paris	Bibliothécaire	Madame	TOEN
Ecole normale supérieure	Directeur	Monsieur	MEZARD
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Directeur du SCDBA	Monsieur	BERCHON
Ecole Supérieure du Bois	Directeur de la recherche	Monsieur	BELLONCLE
ENGEES	Directrice de la Recherche	Madame	LE BER
ENIB	Responsable Contrôle de Gestion	Madame	LESVENAN
ENS Cachan	Directrice de la bibliothèque	Madame	MOATTI
ENSAM	Directrice de la Documentation et de la Prospective	Madame	OLLENDORFF
ENSSIB	Responsable de la bibliothèque	Madame	NOËL
ENTPE	Responsable de la bibliothèque	Monsieur	TEISSIER
ESPCI Paris	Directrice de la Bibliothèque	Madame	KOUNELIS
ESTACA	Assistante	Madame	ROUDAUT
ESTP Paris	Responsable du centre de documentation	Madame	TETE-DAVID
GIP BULAC	Directeur scientifique	Monsieur	GUICHARD
INP Toulouse	Président	Monsieur	SIMONIN
INSA Lyon	Directrice du SCD Doc'INSA	Madame	JOLY
INSA Rennes	Conservateur responsable de la bibliothèque	Monsieur	BELVEZE
INSA Rouen	Directeur Centre Documentation	Monsieur	CARRE
ISAE-SUPAERO	Responsable Documentation	Madame	MERSADIER
Mines Nantes	Directrice	Madame	BEAVAL
Mines Paris Tech	Directrice Bibliothèque	Madame	TARIN
Montpellier SupAgro	Responsable Documentation	Madame	DELANDE
Sciences Po Lyon	Directrice de la Bibliothèque	Madame	TILBIAN
SciencesPo Rennes	Responsable de la bibliothèque	Madame	GALAIS
SIGMA Clermont	Directeur de la Recherche	Monsieur	NEDELEC
Télécom Bretagne	Responsable diffusion IST	Madame	DOUILLY
Université de technologie de Compiègne	Directrice BU	Madame	QUILLAC
VetAgro Sup	Responsable CDI	Madame	VIAU

8.2.3 Les Organismes de recherche

Anses	Responsable de département	Monsieur	LAURENT
CEA	Chef de service IST	Madame	ROUSSEAU-HANS
CIRAD	Délégue à l'information scientifique et technique	Madame	DEBOIN
CNRS	Directeur de l'information scientifique et technique	Monsieur	FABRE
IFP Energies nouvelles	Chef de projet DIST	Madame	BUFFETEAU
Ifremer	Responsable IST	Madame	IBARRA
Ifsttar	Responsable du service Documentation Scientifique et Technique	Madame	LEGRET
INRA	Délégue à l'IST	Madame	HOLOGNE
Inria	Délégué à l'information et à l'édition scientifiques	Monsieur	MILLET
INSERM	Directeur-adjoint Département de l'Information Scientifique et Communication	Monsieur	POHL
Institut français d'archéologie orientale	Responsable de la bibliothèque	Madame	MACQUIN
Institut national d'études démographiques (INED)	Chef du service documentation, bibliothèque et archives de la recherche	Monsieur	PELEGRIN
Institut national d'histoire de l'art (INHA)	Chef du service de l'informatique documentaire au département de la bibliothèque et de la documentation	Monsieur	FILIPPI
Institut Pasteur	Responsable du Centre de ressources en information scientifique	Madame	RAYMOND-DENISE
Institut de Recherche pour le Développement (IRD)	Responsable par intérim du Service IST	Madame	DELMAS
IRSTEA	Directrice adjointe Prospective, Veille et Valorisation de l'IST, Déléguée à l'IST	Madame	JANNES-OBBER
Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)	Directeur de la recherche, de l'expertise et de la valorisation (DIREV)	Madame	REBUFFAT
Observatoire	directeur de la bibliothèque	Madame	STOLL
ONERA	Responsable IST	Madame	COET

8.3 Ensemble des verbatim recueillis dans le cadre de l'enquête

Pour faciliter la lecture des verbatim recueillis, les doublons et les « quasi doublons » (reprise partielle d'un argument proposé par l'ADBU-COUPERIN), ainsi que les verbatim non significatifs ont été supprimés.

8.3.1 « Une plateforme d'accès aux ressources documentaires »

Q3 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

☐ Oui, à certaines conditions

Le partage de ce service pourrait avoir un intérêt s'il s'accompagne d'une politique documentaire partagée.
Les agents de la documentation de l'université ou de l'école ne disposent pas d'identifiants permettant d'accéder à ces plateformes. Nous ne sommes pas particulièrement à même de renseigner les chercheurs sur ce à quoi ils ont accès.
L'utilisateur local accède aujourd'hui soit au portail de l'université (ie de sa bibliothèque), soit à un ou plusieurs portail(s) CNRS thématique(s). Les périmètres d'abonnement ne peuvent se recouvrir que si on imagine une répartition des négociations documentaires, où le CNRS (et les autres organismes ??) serait le pourvoyeur d'un "tronc commun" pour la communauté scientifique nationale, les universités menant une politique d'acquisition locale plus spécifique. Cela semble peu réaliste. La coopération paraît donc vouée à rester modeste. En pratique : • L'inclusion d'un module de recherche "portail CNRS" dans les sites web des SCD peut être intéressante, selon le contexte (c'est à dire selon la part d'UMR sur le site, entre autres). • Une solution plus intégrée (inclusion des ressources CNRS dans les outils de gestion des ressources électronique, sous réserve d'identification personnelle de l'utilisateur) serait peut-être envisageable dans certains cas, à étudier, et à condition qu'elle ne génère pas trop de frustration auprès des utilisateurs non-CNRS... • DANS TOUS LES CAS, une ouverture de droits sur le portail CNRS, pour UN ou QUELQUES professionnel(s) IST universitaires référents et dûment habilités, dans chaque université, afin qu'il(s) ai(en)t connaissance de l'offre du CNRS, puisse(nt) en tenir compte pour la définition de sa propre politique, et dialoguer plus aisément avec les chercheurs de leur établissement comme avec les professionnels IST du CNRS, serait indispensable pour la bonne articulation des deux offres. Entourée de précautions raisonnables (attachement à une fonction donnée, par exemple de direction, ou de chargé de mission ; rattachement nominatif à une structure de recherche au titre de la coopération IST...) pour satisfaire les fournisseurs de ressources, cette mesure pourrait être d'un grand bénéfice pour le rapprochement local entre la recherche et les professionnels de l'IST. Actuellement, les professionnels locaux de l'IST sont "aveugles" aux usages des chercheurs du site sur les portails des organismes. Ils ne peuvent mener, d'une certaine façon, qu'une politique à moitié éclairée. C'est déjà le cas dans le cadre de la convention INSERM / CNRS. Notre site bénéficie de longue date de l'expertise technique du personnel de l'INIST.

Les établissements proposent déjà des portails d'accès aux ressources sur support électronique et analogique. Pour la plupart, ces portails sont déjà interdisciplinaires, et portables dans des environnements tiers grâce à des widgets.

Du point de vue de l'utilisateur final, la situation actuelle est donc celle d'une pluralité de portails : celui de leur établissement d'exercice, souvent pluridisciplinaire, et au moins un, quand ce n'est pas plusieurs, portail(s) CNRS thématique(s). L'on pourrait imaginer de simplifier l'environnement de travail de l'utilisateur final en travaillant à la mise en œuvre d'un portail unique, comme il est suggéré dans les questions précédentes. Mais cette idée, en apparence de bon sens, se heurte à plusieurs difficultés :

1. la première tient au périmètre des ressources accessibles par les établissements : leur offre ne coïncide pas forcément avec celle négociée par le CNRS. Il faudrait alors bien plutôt imaginer un système d'accès croisés : selon l'état de la négociation au niveau national, des surcoûts seraient probablement à prévoir dans certains cas ; et dans tous, l'on manquerait l'objectif d'une simplification, pour l'utilisateur final, de l'accès aux ressources, en maintenant plusieurs portails ;

2. la deuxième, et principale, a trait à l'évolution des modalités d'accès des chercheurs aux ressources académiques en ligne :

- d'une part, le développement de l'open access rend accessible un nombre croissant de ressources via les moteurs de recherche (Google, Google Scholar) ou des dépôts en open access (arXiv, HAL, dépôts institutionnels d'établissements, etc.), du reste eux-mêmes moissonnés par les grands moteurs de recherche ;
- d'autre part, on assiste au développement très rapide de nouvelles modalités d'accès (certes, pas vraiment légales) aux ressources électroniques des éditeurs, via les réseaux sociaux de la recherche (Academia pour les LSHS, ResearchGate pour les STM, etc.).

Bref, le modèle de la plateforme (tel qu'on entend ce terme lorsqu'on qualifie les GAFA de « plateformes ») gagne aujourd'hui l'IST. La bonne réponse à cette situation est-elle à chercher dans le modèle du « portail », tel qu'on entend généralement ce terme, c'est-à-dire dans une solution des années 2000 ?

Il semblerait bien plus fructueux et adapté, si l'on souhaite bâtir une solution commune à tous les acteurs de l'IST et qui réponde à l'état du paysage de l'information aujourd'hui, de construire la réflexion à partir d'une analyse de la situation actuelle, plutôt que d'essayer d'adapter les outils hérités d'hier à une situation qui a profondément évolué, et va continuer de le faire dans les années à venir.

Les établissements proposent déjà des portails d'accès aux ressources sur support électronique et analogique. Du point de vue de l'utilisateur final, la situation actuelle est donc celle d'une pluralité de portails : celui de leur établissement d'exercice, souvent pluridisciplinaire, et au moins un, quand ce n'est pas plusieurs, portail(s) CNRS thématique(s). L'on pourrait imaginer de simplifier l'environnement de travail de l'utilisateur final en travaillant à la mise en œuvre d'un portail unique, comme il est suggéré dans les questions précédentes. Mais cette idée, se heurte à plusieurs difficultés liées au périmètre des ressources accessibles par les établissements, qui ne coïncide pas forcément avec celle négociée par le CNRS, et les problèmes d'authentification via les identifiants locaux.

Pour notre établissement, le besoin potentiel d'adhérer à un tel service touche à la complémentarité des périmètres documentaires : dans le cas d'une université à dominante lettres et humanités, certains besoins documentaires très spécifiques d'unités de recherche pluridisciplinaires ne peuvent être remplis. L'accès ponctuel aux portails du CNRS sur des thématiques hors SHS pourrait trouver ici un intérêt.

Les deux conditions primordiales seraient alors assurer un accès unifié pour rendre l'offre la plus lisible possible pour l'utilisateur, et pouvoir mesurer l'impact d'un tel partenariat sur le budget de l'établissement au regard de l'usage attendu des ressources.
Dans le cadre de Collex, la BNU souhaite négocier pour des achats de documentation électronique à destination des chercheurs l'accès à un périmètre élargi au-delà du site dans lequel elle s'inscrit. Sous réserve que cette négociation aboutisse, il pourrait être intéressant de profiter de l'expertise du CNRS pour desservir une communauté scientifique dispersée.
Le service BiblioPlanets est très précieux pour notre communauté. L'élargissement à d'autres disciplines connexes nous serait utile. Collaboration en cours avec l'INIST pour tester le nouveau portail du CNRS.
Actuellement nous utilisons le SGBM d'OCLC (doté d'un résolveur de liens et d'un outil de découverte), nos ressources imprimées ou numériques sont interrogeables depuis l'interface publique de WorldCat que l'on peut restreindre au périmètre de notre bibliothèque. Si un groupe de travail était formé au plan national pour la construction et gestion de la plateforme annoncée, nous ne serions pas intéressés (temps très court, mise en production annoncée pour dans 3 mois seulement), en revanche il nous semble important de participer à une concertation concernant les modalités d'acquisition et de gestion des ressources qui seront proposées sachant que la coexistence initiale de périmètres variables d'un établissement à l'autre ne pourra être effacée sauf à ce que toute acquisition bascule en licence nationale. Cela prendra forcément du temps et Istex tire à sa fin. Nous nous interrogeons aussi sur l'articulation qui pourra être donnée entre accès à une offre thématique (actuels bouquets Biblioxxx) restreinte à une population d'utilisateurs et accès élargi à des populations hétérogènes (aspects financiers, contractuels et techniques – tous les établissements n'ayant pas le même type d'infrastructure informatique).
Respect des spécificités de notre institut, en particulier la facilitation des accès pour les partenaires du Sud ; et si le service proposé nous décharge tout en nous rendant un service au moins équivalent (facilité d'administration) ou même supérieur (recherche possible par auteur/titre/... des articles=interfaçage des catalogues des éditeurs et de notre catalogue de publication et d'acquisition, Horizon).
S'agit-il de faire "service commun" (en abandonnant notre propre portail) ou de participer à la construction et à la gestion de ce nouveau service du fait par exemple de notre expertise et spécialisation dans différents domaines des SHS (la BIS héberge 3 CADIST)? Étant donné notre public, constitué pour une part très importante d'enseignants-chercheurs et de chercheurs, et notre offre, très complémentaire de celle de l'INIST, nous serions intéressés des rapprochements documentaires et une participation à des services à valeur ajoutés à destination de publics spécifiques de chercheurs, ce qui est une spécialité de l'INIST.
La création d'une plateforme unique d'accès aux ressources de la Comue Normandie et à celle des plateformes CNRS donnerait une visibilité à l'offre documentaire normande. L'accès différencié aux ressources (nécessaire pour établir le coût des abonnements) pourrait être établi grâce aux identifiants de connexion.
L'utilisateur final doit disposer d'un environnement dédié et ergonomique lui donnant accès à toutes les ressources auxquelles il a droit.
L'intérêt de basculer sur un portail au CNRS permettrait d'offrir au chercheur une offre intégrée entre des droits d'accès CEA, CNRS, INSERM, pour les unités mixtes. Cette offre pourrait être combinée avec des fonctionnalités avancées de recherche.

A condition que l'établissement dans son entier ait accès à ce service et pas seulement les membres des UMR. A condition que toutes les disciplines de notre établissement soient représentées (y compris le droit, etc.)
Intégration en back office des ressources CNRS dans le portail local PSL-Explore (avec gestion transparente des droits et des authentifications, fédération d'identités).
La BULAC propose pour l'essentiel des ressources de niches issues d'Asie, d'Afrique et d'Europe centrale ou orientale ; le signalement de ces ressources, même électroniques, est extrêmement lacunaire dans les index centraux, les bases de connaissances et les moteurs de recherche spécialisé. L'amélioration du signalement de ces ressources ne peut se faire que de façon coordonnée, à l'échelle nationale et internationale (cf. articulation des projets GoKB et KB+). La question du mode d'interrogation et de recherche de ces ressources se pose : le modèle du portail est-il pertinent à ce jour où s'agit-il de travailler à structurer et rendre interrogeable ces ressources sous la forme d'une plateforme ; soit plus rentrer dans la logique de la plateforme Isidore et du projet Istex que d'un portail nationale des ressources électroniques.
Attente de plus d'informations concernant les modalités, les services offerts et le coût pour l'établissement, la situation financière de l'université étant particulièrement tendue au niveau des crédits de fonctionnement.
Conserver la maîtrise des contenus et des budgets. Maîtrise des contrôles d'accès par individu. Donc conserver la maîtrise d'ouvrage.
Intégration en back office des ressources CNRS dans le portail local de notre COMUE PSL-Explore (avec gestion transparente des droits et des authentifications, fédération d'identités).
Les Universités de Montpellier ont confié à la Bibliothèque Interuniversitaire de Documentaire le soin de mettre en œuvre et alimenter un système d'information documentaire donnant notamment accès aux ressources documentaires électroniques, de manière interuniversitaire et intégrée aux environnements de travail des deux universités.
Intégration en back office des ressources CNRS dans le portail local PSL-Explore (avec gestion transparente des droits et des authentifications, fédération d'identités). PSL propose déjà un portail d'accès aux ressources de ses établissements, sur support électronique et analogique. Ces portail est déjà interdisciplinaire, et portable dans des environnements tiers. Du point de vue de l'utilisateur final, la situation actuelle est donc celle d'une pluralité de portails : celui de la ComUE PSL, pluridisciplinaire, et au moins un, quand ce n'est pas plusieurs, portail(s) CNRS thématique(s). L'on pourrait imaginer de simplifier l'environnement de travail de l'utilisateur final en travaillant à la mise en œuvre d'un portail unique, comme il est suggéré dans les questions précédentes.

Q3 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Les établissements proposent déjà des portails d'accès aux ressources sur support électronique et analogique. Pour la plupart, ces portails sont déjà interdisciplinaires, et portables dans des environnements tiers grâce à des widgets.

Du point de vue de l'utilisateur final, la situation actuelle est donc celle d'une pluralité de portails : celui de leur établissement d'exercice, souvent pluridisciplinaire, et au moins un, quand ce n'est pas plusieurs, portail(s) CNRS thématique(s).

L'INED s'est récemment doté d'un outil de découverte du marché. Il est prévu d'utiliser cette solution jusqu'en 2019, date à laquelle la bibliothèque de l'INED rejoindra le Grand Equipement Documentaire du Campus Condorcet. Nous suivrons néanmoins avec attention la mise à disposition de cette "plateforme commune" à l'automne 2016 et demanderons probablement un compte test pour l'évaluer (notamment sa composante Biblio-SHS) par rapport à nos besoins.

Outil interne, logiciel libre

Souhait de la gestion du produit et du contenu (nous intégrons par exemple les revues électroniques hors bouquets, des revues en open access). Se pose en outre la question du coût et du choix de mise en œuvre d'un outil de discovery tool.

Manque de ressources humaines disponibles dans notre institution

La Direction des bibliothèques du Muséum national d'histoire naturelle met d'ores et déjà à disposition de ses usagers un portail permettant d'accéder à l'ensemble des ressources documentaires, quel que soit leur format, acquises, conservées ou numérisées par l'établissement (www.bibliotheques.mnhn.fr). Des ressources non financées par l'établissement (accès libre ou licences nationales) y sont également proposées. Ce portail comporte, entre autres outils, une base de revues, et intégrera très prochainement un résolveur de liens.

Les chercheurs du Muséum peuvent également avoir accès, selon leur UMR de rattachement, à un ou plusieurs portails CNRS thématiques (Bibliovie, TitanesSciences).

À noter enfin que la COMUE Sorbonne Universités, dont le Muséum est membre, s'est également dotée courant 2015 d'un portail documentaire qui donnera lui aussi accès en 2016 aux ressources diffusées par la Direction des bibliothèques.

On pourrait en effet imaginer de simplifier l'environnement de travail des chercheurs du Muséum en intégrant au portail documentaire de sa bibliothèque une barre de recherche ou widget permettant la recherche dans les ressources financées par le CNRS. Mais cette idée se heurte à plusieurs difficultés :

1. La première tient aux problèmes de droits et d'accès : si tous les membres de la communauté Muséum ont accès aux ressources diffusées via le portail de la direction des bibliothèques, ce n'est pas le cas pour les ressources proposées par le CNRS : les droits varient selon les unités de rattachement. Dans tous les cas, même avec un lien facilitant le passage entre les différents portails, le maintien de deux niveaux d'accès serait indispensable. Le résultat de ce dispositif risquerait donc de conduire à une

complexification de l'accès alors que l'offre de service actuelle présente déjà des limites en termes de lisibilité et de gestion.

La question de l'articulation des offres documentaires des établissements de l'enseignement supérieur et EPST, alors que les périmètres desservis sont différents, nécessite de penser en terme de subsidiarité. Cette question essentielle ne peut se penser qu'au niveau national, par exemple dans un cadre consortial.

La question des accès quant à elle ne semble pouvoir se résoudre que dans la mise en place, pour les utilisateurs « ayants-droit », d'accès présentés de manière unifiée (et non d'accès croisés comme aujourd'hui). Là encore, la solution ne peut être que consortiale aux fins de simplification de la gestion pour les services documentaires et de simplification de la recherche et de la consultation pour les usagers.

2. La deuxième, plus importante encore, a trait à l'évolution des modalités d'accès des chercheurs aux ressources académiques en ligne :

- le développement de l'open access rend accessible un nombre croissant de ressources directement via les moteurs de recherche (Google, Google Scholar) ou des dépôts en open access (ArXiv, HAL, dépôts institutionnels d'établissements, etc.), eux-mêmes moissonnés par les grands moteurs de recherche ;
- au Muséum, les chercheurs ont accès directement, depuis leurs postes de travail, aux ressources électroniques financées par l'établissement, sans avoir à passer par le portail documentaire (reconnaissance IP). Ils y accèdent le plus souvent, là encore, via Google ou Google Scholar.
- on assiste au développement très rapide de nouvelles modalités d'accès à certaines ressources, via les réseaux sociaux de la recherche (Ex : ResearchGate).
- les portails documentaires, quels qu'ils soient, ne sont donc plus le mode d'accès général et unique aux ressources documentaires diffusées par les établissements. Ils sont souvent contournés ou ignorés lorsque des solutions plus génériques existent en ligne.

La bonne réponse à cette situation n'est donc probablement pas à rechercher dans la construction d'une nouvelle plateforme ou portail (ou dans l'adaptation des outils existants) mais plutôt dans une réflexion au niveau national, voire européen, sur la mise en place concertée d'achats ou d'abonnements à des ensembles de ressources thématiques correspondant aux besoins réels des communautés de chercheurs, avec une refonte totale des modalités d'accès à ces ressources. Le Muséum reconnaît donc l'importance de cette question mais préférerait s'inscrire dans une réflexion englobant l'ensemble de ces problématiques d'accessibilité, d'ergonomie et de droits plutôt que de la cantonner aux choix d'un outil de type portail.

L'établissement propose déjà un portail d'accès aux ressources sur support électronique et analogique. Comme pour la plupart des portails des établissements, ce portail est déjà interdisciplinaire, et portable dans des environnements tiers grâce à des widgets.

Il serait sans doute intéressant pour l'université et le SCD d'être plus informé sur les portails documentaires de l'INIST pour être un relais d'information auprès de nos équipes labellisées (CNRS, INSERM, INRA).

La difficulté principale est que nos ressources documentaires s'adressent à l'ensemble de notre communauté universitaire : étudiants, personnels, chercheurs et enseignants chercheurs n'étant pas forcément membres d'équipes labellisées.
Un projet d'abonnement à un outil de découverte est en cours au niveau du site alsacien (BNU, INSA Strasbourg, UHA, Unistra), un éventuel partage de projet avec le CNRS n'est donc pas prioritaire.
Les ressources négociées pour notre personnel sont accessibles grâce à la reconnaissance des adresses IP. Le portail documentaire est structuré en cohérence avec l'organisation de la R&I dans l'Intranet Corporate. Nous ne sommes pas impliqués dans des UMRs. Pour toutes ces raisons nous ne sommes pas intéressés par une coconstruction.
Non approprié pour établissement ESR, portail commun aux élèves ingénieurs et aux chercheurs
Les établissements documentaires dans le périmètre de l'UPL (SCD et BDIC à Paris Ouest, SCD à Paris 8) ont déjà mis en place des portails permettant d'accéder aux ressources qu'elles proposent à leurs usagers. Dans la mesure où le service proposé par le CNRS ne permettra que la recherche et non l'accès à l'intégralité de ses ressources documentaires, il paraît peu pertinent d'intégrer cet outil dans les portails des établissements. Les usagers non affiliés au CNRS seraient vraisemblablement désorientés par des ressources simplement signalées, sans possibilité d'y accéder. Lorsque les établissements documentaires signalent des ressources extérieures sur les pages de leurs sites, ils privilégient généralement les ressources en libre accès. Il paraît donc plus judicieux de travailler à l'intégration des accès à une plateforme comme ISTEX à partir des sites des établissements documentaires de l'UPL, dont les ressources seront bien effectivement accessibles à nos usagers par le biais des licences nationales. A tout le moins, la nouvelle version de la plateforme commune d'accès aux ressources CNRS pourrait faire l'objet d'un signalement sur les sites des établissements documentaires de l'UPL, pour en signaler l'existence aux chercheurs appartenant à des UMR et bénéficiant d'un accès.
Nous sommes en train de mettre en place un nouveau portail documentaire plus intuitif et proposant davantage de services aux usagers, qui sera en production à la rentrée 2016, fondé sur l'usage de services web et API.
Notre service est géré à partir de notre ERM, donc spécifique à un SIGB donné. La construction et la gestion de ce service pourrait difficilement être partagée avec le système du CNRS, sauf à renoncer à notre ERM. Et ce d'autant plus que les périmètres d'action sont différents : les portails CNRS s'adressent uniquement aux membres attachés à des unités CNRS (UMR essentiellement), soit chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants uniquement, quand les portails documentaires des établissements desservent aussi les élèves/étudiants.
La plateforme de l'INPT est conçue au plus près des besoins de tous les chercheurs hébergés par l'établissement, quelle que soit leur discipline. Elle est alimentée par des ressources et des services propres à l'INPT et d'autres mutualisés au niveau de la COMUE, et contient un nombre très important de ressources, dont beaucoup non proposées par nos partenaires organismes (CNRS et INRA). La possibilité

d'y intégrer les quelques ressources proposées par le CNRS absentes de l'INPT pourrait être une bonne idée, mais il faudrait gérer la question des accès.

Sinon, on peut imaginer un système d'accès croisés, mais cette solution risque d'entraîner des surcoûts pour le CNRS.

Travaillant au plus près des chercheurs et des étudiants, la connaissance approfondie que nous avons à l'INPT des modes d'accès à l'information montre qu'ici comme ailleurs, comme l'ont souligné par ailleurs diverses enquêtes étrangères, le mode d'accès privilégié à l'information se fait désormais à la fois sous forme d'alertes à partir d'une sélection de revues incontournables et via des outils transversaux type Google Scholar. Les bases de données bibliographiques sont moins utilisées, même si plus performantes. l'usage des portails par les chercheurs tend également à diminuer- le portail reste une porte d'accès surtout pour les étudiants et jeunes chercheurs, ou pour les nouveaux arrivants.

Pour ce qui relève de la mutualisation, nous privilégions résolument la logique de site, dans le cadre de la politique générale de l'ESR.

Q5 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Intérêt évident mais aspect financier à prendre en compte
Mieux connaître l'outil et son coût.
S'il y a des retombées positives pour des chercheurs UVSQ
Peu de moyens financiers et humains
Nous disposons d'un portail documentaire comprenant les ressources négociées par Couperin et celles libres sur Internet. Nous proposons au public un moteur de recherche indexant les articles. Les ressources du CNRS jusqu'à présent ne sont accessibles qu'à la communauté du CNRS. A l'UPF, le CNRS n'est pas présent.
Il serait pertinent de réfléchir aux passerelles et à une politique d'ensemble permettant d'accéder aux ressources, à l'image de ce qui s'est fait dans une démarche commune pour la négociation de ressources numériques nationales dans le cadre de Couperin.
Donc oui, pour une démarche d'ensemble et concertée permettant d'offrir les meilleurs services à une communauté dépassant les "frontières" des institutions. Mais, notre université étant de petite taille et éloignée de la métropole, il nous paraît difficile d'y consacrer des ressources (financières notamment) trop importantes.
C'est surtout pour acquérir des ressources pluridisciplinaires étant donné que l'INHA est une institution très spécialisée.
Il est difficile pour une institution spécialisée comme l'INHA d'acquérir une ressource globale qui ne contiendrait qu'un pourcentage faible de données utiles pour l'histoire de l'art (=HDA)

Que signifie le partage de la "construction" et "gestion" ? Y aura-t-il un coût financier ?
Nous avons mis en place des partenariats avec la BULAC et la Sorbonne pour accéder à ce type de service. De plus nous bénéficions des ressources électroniques de notre ComUe PSL.
Contrat clair d'acquisitions des ressources
pouvoir intégrer nos propres ressources, peu nombreuses en comparaison, et profiler la plateforme selon les droits de nos usagers, pas tous ayant droit des plateformes CNRS.

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Q6 - Pourriez-vous préciser votre réponse ?

Localement, l'intérêt ne serait pas forcément d'avoir un outil d'interrogation de tous les portails CNRS, mais plutôt d'avoir un outil qui interroge toutes les ressources (CNRS et Université) accessibles à un chercheur, mais uniquement ces ressources (sans les portails thématiques pour lesquels il n'est pas autorisé).
Notre établissement dispose d'un portail documentaire avec un catalogue, une liste des ressources, dans la quasi-totalité des cas une base de revues type AZ accompagnée d'un résolveur de lien, et de plus en plus fréquemment un outil de découverte. Ces portails documentaires sont généralement configurés pour donner accès dans une logique interdisciplinaire. Les acquisitions sont prises en charge par la BU. Toutefois, une politique documentaire concertée de site pourrait utilement être mise en place avec les organismes de recherche.
intérêt non évident et manque de moyen
Souhait du maintien d'un périmètre d'accès institutionnel aux ressources souscrites.
Les Établissements universitaires proposent déjà, par le biais de leur SCD, des portails d'accès aux ressources sur support électronique et analogique. Pour la plupart, ces portails sont déjà interdisciplinaires, et portables dans des environnements tiers grâce à des widgets.
La plateforme commune d'accès unique à la documentation électronique me semble intéressante pour les établissements qui ont un ou plusieurs labos en cotutelle avec le CNRS, ce qui n'est pas le cas de l'Ifao. Par ailleurs, nous avons très peu de ressources électroniques en propre actuellement, et la documentation nécessaire est très spécialisée (il y a actuellement peu de ressources électroniques payantes susceptibles de nous intéresser, hors publications en Open access des chercheurs dans academia.edu ou HAL).
Le manque de moyens humains rend difficile un investissement soutenu dans un tel projet
L'UJM dispose d'une plateforme d'accès aux ressources documentaires électroniques via le catalogue BRISE ES + (ressources en rayon et e-books + webservices ISTEX et BASE - https://brisees-opac.univ-st-etienne.fr) et les onglets "ressources documentaires" de l'ENT (proposant notamment une base des revues numériques et une base des ressources numériques type bases de données).

Un partenariat avec le CNRS poserait la question des modalités d'accès : le SCD gère les accès institutionnels UJM aux ressources abonnées, pas ceux des ressources CNRS.
L'accès aux ressources électroniques de l'Institut Pasteur ne se fait pas en général au travers d'un portail mais par reconnaissance d'adresse IP. L'accès distant se fait au travers du VPN, le portail d'accès distant (appuyé sur un reverse proxy et l'outil de découverte d'EBSCO) n'est utilisé que dans le cas où le VPN ne peut être configuré. D'autre part l'Institut Pasteur vient de s'associer à la comue PSL donc la réponse dit être complétée par celle de la COMUE
nous avons déjà accès à ces bases grâce à une convention SCD
Le champ d'expertise de l'ESTP Paris est bien plus spécialisé et spécifique que le CNRS et il y aurait une dichotomie entre les moyens humains et financiers mis en œuvre et l'usage réel par nos usagers.
Nous nous sommes équipés en mars 2015 d'une plateforme permettant la recherche fédérée et servant de portail vers les ressources électroniques, tout en offrant des possibilités de communication. Un changement à court ou moyen terme n'est pas envisagé. D'autre part, le portail local permet de mettre en avant l'accès distant propre à l'Université (proxy ou Shibboleth)
La taille de la structure ne peut justifier un tel investissement

8.3.2 « RefDoc : un service de fourniture de documents scientifiques et techniques à la demande »

Q8– Que pensez-vous du service RefDoc ?

☐ Il nous satisfait en l'état

La qualité de service et le temps de fourniture sont tout à fait satisfaisants
Nous utilisons rarement ce service mais il ne pose pas de problèmes particuliers
Service utilisé ponctuellement en complément du PEB
Service disponible via notre site BibliInserm; son utilisation est personnelle et dépend du besoin éventuel de chaque chercheur.
L'élargissement du service et la gratuité sont des éléments positifs.
Bonne complémentarité avec l'offre interne.
Ce service est utilisé par quelques chercheurs du laboratoire CNRS. le SCD propose par ailleurs un service de Prêt entre Bibliothèques, en progression quantitative constante, qui donne satisfaction aux chercheurs
Mais nous ne l'utilisons que pour les centres de recherche qui sont UMR et qui bénéficient du service gratuitement
Nos usagers (spécialistes de l'information ou non) sont satisfaits de son fonctionnement et ne font pas remonter d'insatisfaction.

○ Nous souhaiterions des évolutions (fonctionnalités, gouvernance...)

renégociation de la licence pour permettre l'envoi au destinataire d'une copie numérique
L'évolution vers la gratuité serait évidemment très appréciée.
Les délais sont trop longs, en partie à cause de l'impression des documents. Le service est très cher par rapport à d'autres fournisseurs.
Accessibilité à TOUS les documents publiés
Retrouver l'offre antérieure : actuellement trop de réponses négatives (documents exclus du droit de reproduction) nous obligeant à recourir à la British Library ou à Subito, beaucoup plus onéreux
service trop onéreux : financièrement il est plus intéressant de s'adresser à une bibliothèque partenaire via Supeb ou en Allemagne via Subito et ceci malgré les tarifs avantageux proposés aux bibliothèques du réseau Supeb
Le service de fourniture de documents à distance est une question complexe, qui est abordée au niveau national dans le cadre de COLLEX et de BNS 8. Le CNRS a une offre de service mais les établissements proposent aussi un service analogue, d'ailleurs gratuit dans beaucoup d'universités pour les unités de l'établissement. La question de la gouvernance pour la fourniture de documents est posée. Elle ne peut être que partagée, proposer l'offre du CNRS directement aux établissements ne peut être que mal perçue par tous les services locaux et entrer en compétition avec les services mis en place au niveau des COMUE (ex. la COMUE Paris-Saclay décidé du PEB gratuit pour ses membres).
L'abandon des copies papier serait apprécié pour améliorer les délais de fourniture. La gratuité pour tout l'ESR est la bienvenue.
Évolution de la gouvernance dans le cadre d'une politique de conservation partagée
Une plus grande rapidité dans les délais de réponse serait souhaitable, qu'il s'agisse de l'envoi des articles ou des lettres de refus (qui sont envoyées par courrier, c'est complètement dépassé et arrive bien trop tard par rapport aux délais que souhaitent les chercheurs pour la fourniture d'articles). De plus, les conditions d'accès sont trop restreintes, la plupart des articles sont inaccessibles. De plus, il faut bien avouer que le service proposé par Refdoc s'est énormément dégradé depuis la fermeture due au procès intenté à l'INIST. Le nombre de revues fournies a drastiquement baissé, au point que nous n'utilisons presque plus les services de Refdoc. En effet, nous demandons désormais la plupart des articles à un service allemand (un comble !), Subito, sur lequel Refdoc devrait prendre modèle : ce service interface les bibliothèques universitaires allemandes et suisses, qui se chargent de fournir la copie en respectant des droits des auteurs (et surtout des éditeurs, copie avec DRM) déposée sur un site dans la journée ou le lendemain, à un tarif équivalent à celui de Refdoc ou du PEB français, qu'il concurrence efficacement, car la facturation est mensuelle et unique (par Subito) quelles que soient les bibliothèques utilisées...
Le coût est trop élevé, la qualité du service et le délai des réponses rarement au rendez-vous.
1. Avoir sur la facture les n° de commande : champs [N°/N° ori.] et les noms des demandeurs : champ [utilisateur] 2. Mode de livraison électronique dans l'option standard
Il nous faudrait pouvoir utiliser l'application pour commander des documents non seulement sur le fonds INIST, mais aussi celui du SUDOC voire d'autres fournisseurs (BLDSC et autres bibliothèques de recours comme par le passé).

Depuis la reprise du service, de nombreux documents ne sont plus disponibles (document exclu de l'autorisation de diffusion par reprographie et arrêt des abonnements à partir de 2015). Le CEA aimerait retrouver la qualité du service et la diversité des titres proposés.
Nous restons intéressés par le service RefDoc sous réserve d'une gratuité complète, d'une garantie de prise en charge complète des commandes auprès de nos principaux partenaires étrangers (NLM etc.) et d'une répartition claire des périmètres avec l'ABES. Pour mémoire, nous utilisons principalement le réseau SUPEB de l'ABES qui s'appuie sur le logiciel WINIBW en recourant autant que possible au principe de réciprocité. Pour les commandes relevant de la médecine nous faisons ponctuellement appel au service de fourniture de documents de la BIU Santé notamment pour les commandes auprès de la NLM.
Offre à coordonner avec le service de FDD entre établissements de l'ESR. La gratuité du service RefDoc est également un attendu.
L'utilisation du service se fait en dernier recours en raison des coûts d'accès à la documentation.
rapprochement souhaitable avec l'ABES
la fourniture de documents numérisés ou nativement électroniques. Accès à un fac-similé des factures dans »mon compte «
meilleure intégration dans OPAC
Pour les universités, la possibilité de vérifier dans le SUDOC la disponibilité de l'article ou de l'ouvrage dans une des BU desservant le campus du demandeur (sur tout support).

Q9 – Pour quelle raison votre institution n'utilise-t-elle pas le service RefDoc ?

☐ Nous n'avons pas besoin de ce type de service.

L'université n'a pas été saisie d'une demande d'utilisation de tel outil, à ma connaissance.
Il y a très peu de demandes des étudiants. Les enseignants-chercheurs peuvent demander des documents via les instituts de recherche de leur Umr (inra, cirad, Cnrs...)
Nous sommes nous-mêmes Collex dans la discipline
Nous n'avons pas de demande de la part de nos usagers.
La distance géographique (l'IFAO est une école française en Égypte) fait que la fourniture par voie de télécopie ou par voie postale ne peut pas nous satisfaire. Si le service se fait par voie électronique et gratuitement, nous pourrions entrer dans le dispositif et offrir ce service à nos usagers.
Nous utilisons le Prêt entre Bibliothèque
circuits de réciprocité Sudoc

○ Nous utilisons un autre service de fourniture de documents qui nous donne satisfaction.

PEB (9 mentions)
réseau Supeb (5 mentions)
Le service Subito nous satisfait pour l'envoi de fichiers par mail, le suivi des factures et commandes en ligne.
Le service de Prêt entre bibliothèques fourni par le Service Commun de la Documentation dans le cadre du réseau SUDOC apporte satisfaction pour la fourniture à distance de documents. C'est un service dont l'usage est important dans notre établissement.
La BU privilégie la réciprocité pour la fourniture des documents et des copies et utilise principalement le réseau SUDOC. Impossible cependant de dire si des chercheurs utilisent ce service à titre personnel
La FDD (fourniture de documents à distance) est une question complexe, abordée au niveau national dans le cadre de CollEx et de BSN8. Le CNRS a une offre de service mais les établissements proposent eux-aussi un service analogue, le PEB (prêt entre bibliothèques), éventuellement étendu aux COMUE. Ainsi, la direction des bibliothèques et de la documentation du Muséum est elle-même opérateur de PEB à destination de nombreux chercheurs et établissements français et étrangers (plus de 600 demandes satisfaites chaque année). Certes, ce service n'est pas toujours adapté à la recherche et fourniture de ressources au niveau de l'article, mais il est néanmoins fréquemment utilisé pour ce cas d'usage. Du fait de cette situation, la question de la gouvernance pour la FDD en France doit être clarifiée : son partage semble indispensable. La plateforme commune évoquée plus haut n'étant pas encore en place (la direction des bibliothèques du Muséum s'était déclarée favorable pour participer à des tests d'intégration de son catalogue mais à ce jour, ces tests n'ont pas encore été mis en place), il est difficile pour le Muséum de se prononcer sur un service qui n'est pas encore opérationnel. Autre interrogation : les points juridiques en suspens lors de l'élaboration du projet ont-ils été réglés ? Enfin, s'il n'existe pas d'utilisation institutionnelle de Refdoc, il est impossible de répondre sur une éventuelle utilisation individuelle de RefDoc par les chercheurs eux-mêmes. L'ensemble de ces points nécessite d'être clarifiés dans le cadre d'une concertation nationale avant que l'établissement puisse prendre une position sur l'opportunité d'utilisation de ce service.
Les Universités proposent un service analogue avec le réseau Supeb administré par l'Abes
Right Direct / Subito
Nous n'avons pas de visibilité sur l'utilisation de Refdoc au sein des laboratoires de notre université : nous supposons néanmoins que Refdoc est utilisé par les UMR CNRS. Une partie des chercheurs de l'université utilise le service de PEB proposé par le SCD. Le service de PEB utilise lui-même Subito pour satisfaire les demandes d'article en texte intégral. Ce service présente l'avantage d'un envoi par mail des articles. La recherche d'une convergence entre Refdoc et Supeb est souhaitable et doit se faire en adéquation avec les besoins des utilisateurs finaux (tarifs). Une articulation entre l'INIST et les SCD serait de nature à permettre un fonctionnement plus efficace de ce type de services.
Service de PEB proposé par le réseau SUDOC des bibliothèques universitaires Le SCD de l'Université de Limoges est membre pilote de BSN 8.
Au niveau institutionnel, nous disposons de deux services de PEB mis à disposition au SID (qui comprend deux CADIST : Physique et Langue et littérature italiennes. Des chercheurs peuvent toutefois utiliser le service Refdoc

SUPEB (réseau PEB ABES) et contacts directs à l'international avec réseau de partenaires
PEB WinIBW et SUBITO
http://www.abes.fr/Sudoc/Pret-entre-bibliotheques-PEB/Le-reseau-PEB C'est le réseau SUPEB qui est privilégié en ce qui concerne la fourniture de documents à distance au sein des établissements documentaires de l'UPL. Le service RefDoc paraît peu connu et peu, voire pas utilisé, par les chercheurs fréquentant ces établissements. Tous les acteurs qui participent au PEB (SCD Paris Ouest, SCD Paris 8, BDIC) signalent une diminution tendancielle des demandes de fourniture de documents. La BDIC et le SCD de Paris 8 sont en revanche davantage fournisseurs de reproductions que demandeurs, en raison de la nature de leurs collections. Il pourrait néanmoins être intéressant que les catalogues de ces institutions soient intégrés dans la plateforme commune envisagée au niveau de l'INIST, même si le passage récent à la gratuité pour le PEB laisse penser que ce type de services payants risque d'avoir du mal à trouver son public au sein du périmètre de l'UPL. La progression prévisible des archives ouvertes dans les années à venir va également contribuer à diminuer l'intérêt de ces services de fourniture de documents à distance, hormis pour des niches documentaires spécifiques.
Le service PEB des universités ainsi que SUPEB/SUBITO répondent à nos attentes
Nous nous adressons directement aux bibliothèques de recours
Comme dans l'immense majorité des établissements d'enseignement supérieur, l'université Paris Diderot opère son service de fourniture de documents (FDD) via le réseau de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes), qui pratique très largement la gratuité, sur la base de la réciprocité. Le service de l'Abes n'est pas full web, mais opéré à travers un outil client/serveur (SuPeb/CBS). Il n'est donc pas possible de fournir une adresse url pour ce service. Par ailleurs, nous nous interrogeons sur les modalités proposées ici. Il est proposé de partager un service opéré par l'INIST-CNRS. A minima, il semble nécessaire de mettre en place un fonctionnement de type club utilisateurs, afin, dans un secteur, celui de l'IST, qui évolue très vite, de garantir l'adaptation régulière de ce service aux besoins. L'évolution vers la gratuité pour tous les établissements de l'ESR est un préalable indispensable.
PEB: prêt entre bibliothèque service du SCD
Nous disposons d'un service de prêt entre bibliothèques qui nous donne satisfaction
Notre catalogue commun donne accès aux données des collections papier et électronique et comprendra à terme une bibliothèque numérique. Les outils existants en LSHS (Persée et Isidore) donnent déjà accès aux données au niveau de l'article.
Pebnet

○ Nous avons utilisé RefDoc par le passé mais il ne nous a pas donné satisfaction.

Il a été interrompu en décembre 2013 et nous avons trouvé la solution alternative Subito
Plus grande disponibilité des documents (réseaux sociaux académiques) d'où baisse progressive constatée des demandes de fournitures de documents par le canal de RefDoc
pas de fourniture de PDF mais seulement des documents imprimés

Nous avons arrêté d'utiliser Refdoc à la suite de la fermeture temporaire du service. Nous n'avons pas eu recours à ce service depuis sa réouverture en 2014, principalement parce que de nouvelles habitudes ont été prises pendant l'intervalle. Plus largement, nous privilégions les membres du réseau SUPEB qui pratiquent la réciprocité
Couverture devenue très insuffisante Délais trop longs - Manque de réactivité

8.3.3 Service 1.3 : « Evaluation des usages des ressources documentaires électroniques payantes »

Q11 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

☐ Oui, très certainement

☐ Oui, à certaines conditions

Nous sommes en train de mettre en place ezPAARSE
La construction de ce service est actuellement partagée sur le plan national par l'INIST-CNRS, l'université de Lorraine, et le réseau COUPERIN. Localement, un apport de l'INIST serait intéressant : - pour compléter les informations dont nous disposons en mettant, en regard, les usages de ressources CNRS, s'ils peuvent être affinés au niveau des usages locaux. - pour fournir un exemple mûr d'utilisation d'EZ-PAARSE, service qui nous intéresse mais que nous n'avons pas encore déployé. - éventuellement pour fournir aide et conseil en vue d'un déploiement.
La construction de ce service est opérée par les trois partenaires du projet : l'INIST-CNRS, l'université de Lorraine, et le réseau COUPERIN. Il s'agit donc déjà d'un projet partagé.
Notre institution a participé aux travaux du groupe Couperin sur les statistiques d'utilisation des ressources documentaires électroniques. Par contre le serveur proxy du Cirad qui est un reverse proxy n'est pas le serveur proxy auquel fait appel le serveur ezPAARSE qui est un eZproxy.
La construction du service ezPAARSE est opérée par les trois partenaires du projet : l'INIST-CNRS, l'université de Lorraine, et le réseau COUPERIN. Il s'agit donc déjà d'un projet partagé.
L'Université de Lorraine fait partie, avec le CNRS et Couperin, des établissements porteurs d'ezPAARSE. Ce projet a été mené de manière remarquable et ses résultats sont très satisfaisants. Il convient désormais de développer le périmètre des établissements utilisateurs de la solution ainsi que le nombre de plateformes analysées. Par ailleurs la collaboration entre ces acteurs doit se poursuivre de manière harmonieuse dans le cadre des projets ezAGIMUS et ezMESURE, notamment pour le partage systématique et automatisé des données d'usage de la documentation numérique à l'échelle des unités de recherche conjointes entre l'UL et le CNRS
Comme indiqué plus haut, le développement de la solution ezPAARSE est effectivement opéré par les trois partenaires du projet : l'INIST-CNRS, l'Université de Lorraine et le réseau Couperin. Il s'agit donc bien déjà d'un projet partagé, et ce d'autant plus que l'alimentation de l'outil est collaborative, s'appuyant sur les établissements utilisateurs. Cela étant, la direction des bibliothèques et de la documentation du Muséum souhaite fermement

s'engager dans l'utilisation d'ezPAARSE, qui offre une très intéressante alternative aux statistiques d'usage fournies par les éditeurs. Elle attend de ce type de solution non seulement des sources de statistiques plus fiables mais aussi des fonctionnalités innovantes de comparaison, de contextualisation et de data-visualisation des usages de la documentation électronique acquise qui peuvent favoriser le pilotage des acquisitions de même que le dialogue avec les communautés d'utilisateurs. Elle a déjà pris des contacts en ce sens avec l'équipe qui développe le projet au sein de l'INIST.
Par manque de disponibilité, nous n'avons pas pu nous engager dans le projet ezPAARSE (démarche initiée en 2015 mais non menée à bien jusqu'ici)
Mise en œuvre à la rentrée 2016, le logiciel EzParse est déployé sur l'ENT de la Comue. Pour analyser les plateformes CNRS complémentaire, il nous faudrait une plateforme d'accès commune.
Le CEA est particulièrement intéressé par cette fonctionnalité car le système est difficile à implanter en local (maintenance, mise à jour,...). Cette fonctionnalité permettrait un meilleur pilotage des acquisitions. La construction de ce service est opérée par les trois partenaires du projet : l'INIST-CNRS, l'université de Lorraine, et le réseau COUPERIN. Il s'agit donc déjà d'un projet partagé.
La construction de ce service est opérée par les trois partenaires du projet : l'INIST-CNRS, l'université de Lorraine, et le réseau COUPERIN. Il s'agit donc déjà d'un projet partagé. Le SCD vient de mettre en place EZ-Parse pour l'analyse de l'usage de ses collections électroniques. Nous souhaitons pouvoir récupérer les logs de consultations des chercheurs hébergés dans notre université, afin d'avoir une vision globale sur l'utilisation des ressources électroniques sur le site de l'université.
Agrégation des informations pour les UMR EPHE du périmètre PSL et Condorcet à terme.
Il semblerait bien plus fructueux et adapté, si l'on souhaite bâtir une solution commune à tous les acteurs de l'IST et qui réponde à l'état du paysage de l'information aujourd'hui, de construire la réflexion à partir d'une analyse de la situation actuelle, plutôt que d'essayer d'adapter les outils hérités d'hier à une situation qui a profondément évolué, et va continuer de le faire dans les années à venir. Le travail de paramétrage et de configuration des logs du proxy pour les rendre parsables en ce qui concerne les ressources de niches exige un travail collaboratif entre centres spécialisés qui pourrait être renforcé.
Les SCD de Paris Ouest et de Paris 8 sont parties prenantes de l'expérimentation ezPAARSE et considèrent qu'il s'agit d'un service important pour gagner en autonomie par rapport aux statistiques d'usage, souvent parcellaires, fournies par les éditeurs de ressources électroniques.
Attente de plus d'informations concernant les modalités, les services offerts et le coût pour l'établissement. Projet en cours porté par la comUE Normandie Université pour l'ensemble des établissements membres fondateurs de la comUE (Université de Rouen, de Caen, du Havre, ENSICAEN, INSA Rouen, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Rouen)
La construction de ce service est opérée par les trois partenaires du projet : l'INIST-CNRS, l'université de Lorraine, et le réseau COUPERIN. Il s'agit donc déjà d'un projet partagé, auquel Lille 2 participe déjà.
Dans le cadre de notre COMUE, et s'il est possible d'intégrer les ressources CNRS dans le portail de PSL, agrégation des informations pour les UMR du périmètre PSL

Cela dépendra de l'accord de la DSI et de sa facilité d'usage, ainsi que du maintien dans le champ des logiciels libres, ezPAARSE et ses services.
L'intérêt est de permettre une analyse croisée des accès par les portails CNRS versus les accès de notre établissement, pour d'une part consolider les stats d'usages des ressources et d'autre part une meilleure compréhension des pratiques documentaires des chercheurs (sur place et distance).
Apport financier et / ou RH

○ Non, probablement

○ Non, certainement

La construction de ce service est opérée par les trois partenaires du projet : l'INIST-CNRS, l'université de Lorraine, et le réseau COUPERIN. Il s'agit donc déjà d'un projet partagé.
Nous sommes très intéressés par ce type de services mais nous n'avons pas les forces suffisantes pour participer à sa gestion.
ezPAARSE est implémenté à l'Ifsttar depuis quelques mois après avis favorable du CTEP. Les premiers logs sont en cours d'analyse. Nous ne souhaitons pas que l'analyse soit effectuée par un tiers car nous avons une connaissance du public Ifsttar et nous ne souhaitons pas perdre ce lien. A noter que nous n'avons pas de problématique de refacturation aux laboratoires à l'usage de la ressource car les achats des ressources électroniques sont effectués par le Documentation sur son budget.
Service en cours de mise en place dans l'établissement.
Un proxy est préconisé pour utiliser ezPAARSE, notre installation n'a pas cette configuration et l'Ifremer ne conserve pas les logs. Nous dépendons encore des données fournies par les éditeurs (56 différents) à qui nous déclarons des plages IP. (Thomas Porquet de Couperin rencontré le 7 juin 2016 par la responsable IST de l'Ifremer avec communication téléphonique avec le service informatique de l'Ifremer)
L'université de Valenciennes met actuellement en place des statistiques d'utilisation avec l'aide de l'équipe EzPAARSE.
EZPAARSE est en cours d'installation dans notre établissement ; qui est également site pilote pour le projet EZmesure dans le cadre du consortium Couperin. Il serait cependant très utile pour piloter la gestion des ressources électroniques d'avoir les statistiques d'usages des portails INIST pour les unités de recherche labellisées dont l'université de Limoges est une tutelle.
Nous préférons nous appuyer sur l'offre du consortium Couperin
L'acquisition des ressources électroniques est quant à elle déjà mutualisée au niveau national, et opérée par le consortium COUPERIN, qui regroupe aussi bien les organismes que les EPSCP. Une fois le projet ezPAARSE abouti, il semblerait bienvenu, dans la mesure où il est destiné à fournir des outils et indicateurs d'usage sur ces ressources, qu'il bénéficie d'un portage aussi mutualisé que les coûts d'acquisition.
Tout dépend du mode d'organisation retenue cf. Q1, nous sommes autonomes avec nos propres solutions aujourd'hui.

La gestion des autorisations passe par la bibliothèque et le Centre de Ressources Informatiques (adressage IP, gestion des authentifications à distance). Développer ez-PAARSE et le fiabiliser serait utile.
L'Université de Technologie de Troyes ne dispose pas des ressources humaines nécessaires pour porter ou jouer un rôle significatif dans un tel projet. Nous avons participé à des ateliers ezPAARSE sans pour l'instant contribuer à l'analyse des données ni implémenter une analyse des données.
Ce service est un service partagé entre Couperin, l'Université de Lorraine et le CNRS. La question de l'éventualité d'un partage plus important doit d'abord être posée aux partenaires concernés. L'INPT ne voit pas l'intérêt de transformer cette co-gestion à 3 en morcellement. Par ailleurs, étant membre de Couperin tout comme le CNRS, nous travaillons pour ces questions dans le cadre consorsial, ainsi que dans le cadre de la mutualisation de site (COMUE).

Q13 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

De fait l'UPMC dispose déjà de ce service via Couperin, pour les ressources qui y sont déployées.
Selon conditions techniques et coûts humains et financiers
L'intérêt serait de pouvoir comparer l'accès aux ressources payantes avec les ressources gratuites (open access, réseaux sociaux académique et sites de "piratage" type Sci-Hub). Or, cela serait très difficile à mettre en place avec ezPAARSE.
Qu'entendez-vous par co-construction et gestion ? Y aura-t-il un coût financier pour l'établissement ?
Le projet collectif ezPAARSE vise à doter tout l'ESR d'un outil partagé puissant. L'INIST-CNRS utilise cet outil depuis longtemps. Notre établissement est membre du réseau. Pour le moment ezPAARSE n'est donc pas un service généralisé, mais un réseau qui développe une solution d'analyse des consultations des ressources électroniques, l'animation du réseau et le développement étant supporté financièrement par Couperin. Les ateliers, les formations et l'animation du projet sont portés par les 3 partenaires du projet (INIST-CNRS, Université de Lorraine, Couperin). Une coopération multilatérale est déjà en place: GT Indicateurs Couperin, travaux communs autour d'ezPAARSE et début du projet ezMESURE. Chaque établissement exploite naturellement pour son compte ses propres statistiques d'utilisation.
Ce service est déjà partagé avec la Comue et par conséquent la décision de partager avec le CNRS peut être envisagée au niveau de la Comue. Elle peut être envisagée au niveau de l'établissement pour les ressources propres à l'établissement uniquement
L'université Lille 3, notamment le laboratoire Geriico, travaille sur des études de pratiques et d'usages. Le SCD travaille également sur les questions d'indicateurs.
Modèle économique et réutilisations des données à formaliser clairement

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Même si l'on ne peut pas parler d'un "service" dédié, ce type d'évaluation des usages est évidemment réalisé au sein du service IST de l'Inserm. Cependant, dans l'avenir, nous pourrions être des utilisateurs d'un tel service proposé dans le cadre de CopIST.

Précisons que serions utilisateurs mais d'aucune façon nous n'avons la capacité de participer à la construction/gestion d'un tel service.

La construction de ce service est opérée par les trois partenaires du projet : l'INIST-CNRS, l'université de Lorraine, et le réseau COUPERIN. Il s'agit donc déjà d'un projet partagé.

pas de moyens

Frein technique : pas de point de passage obligé par un proxy pour l'accès aux ressources.

Frein RH : pas de ressources suffisantes en interne.

Les statistiques COUNTER fournies par les éditeurs nous suffisent. Nous n'avons pas besoin de répartir les usages par catégories d'utilisateurs.

Manque d'éléments d'information pour une évaluation de cette offre

Nous sommes associés à l'Université de Strasbourg (via nos laboratoires qui sont des unités mixtes) pour ces services

Mise en place d'un dispositif interne avec une personne ressource sur le sujet.

Compte tenu des modes d'accès (voir question 1) l'analyse des logs n'est pas pertinente car la plupart des accès ne sont pas tracés. Nous souhaiterions en revanche avoir accès aux statistiques d'utilisation des portails Inserm et CNRS par les unités mixtes du site.

8.3.4 Q19 – Pour quelle(s) raison(s), votre institution n’incite pas ses chercheurs à déposer leurs productions scientifiques dans HAL ?

☐ Autre raison. Veuillez préciser :

Il n'y a pour l'instant aucune politique institutionnelle en ce qui concerne le dépôt dans HAL. Toutefois, un groupe de travail interne a été chargé d'établir des recommandations pour la création d'une archive institutionnelle et/ou le dépôt dans HAL.
Désir/souhait d’avoir une marque Ifsttar (au sens corporate) -Homogénéité du traitement des dépôts qui sont complétés, vérifiés et validés par les documentalistes, avec obligation d’avoir un fichier de la publication -Typologie différente et panel des documents recensés dans notre archive plus large que dans HAL -Intégration de métadonnées spécifiques à l’institut -Intégration dans notre base de documents non diffusables (rapports suite à des contrats industriels par ex) - -Gestion des doublons dans HAL peu efficace -Qualité des données HAL et des contenus hétérogènes : dépend du déposant - Nombreuses notices HAL purement bibliographiques -Dans HAL, constat de nombreuses erreurs d’affiliation des auteurs nécessitant pour nous un lourd travail de vérification et de demandes de correction pas toujours entendues par les déposants à l’origine des erreurs -Dernières évolutions de HAL –passage à la V3- réalisées sans prise en compte des effets de bords pour les utilisateurs comme nous qui semblent considérés comme de moindre importance : administrateurs de collections. précision sur notre archive : avec reversement des dépôts dans Hal et import depuis Hal vers notre archive des dépôts de nos UMR déposant directement dans Hal, l’Ifsttar dispose d’une politique de dépôt affichée sur son site institutionnel et déclaré dans le Roarmap.
C'est plus un souhait pour l'instant qu'une véritable incitation à laquelle nous devons réfléchir.
Notre établissement est en train de se doter, conjointement avec d’autres partenaires du site universitaire bordelais, d’une archive ouverte institutionnelle. L’intérêt d’un portail institutionnel HAL serait donc redondant avec cet outil qui répond à un enjeu de marque et de visibilité locale. Cette archive ouverte institutionnelle est envisagée dans une logique d’interconnexion avec HAL, tant dans le sens de versements de l’AOI vers HAL que dans le sens de moissonnage des métadonnées de HAL. À cet égard l’AOI répond aux besoins d’unités de recherches locales ayant déjà une pratique active de dépôt dans HAL.
Dépôt effectué dans l’archive institutionnelle de certains partenaires (Inra, Irstea).
Tous nos chercheurs ont une double affiliation ce qui complique la situation. Cependant, nous réfléchissons à une meilleure prise en compte de l'INHA dans les archives ouvertes.
Une réflexion est en cours (Groupe de travail) sur la mise en place d’une archive ouverte locale ou institutionnelle et certains chercheurs déposent dans HAL (l’incitation est alors faite non pas par l’institution mais plus par le directeur de laboratoire)
La BNU ne dispose pas d'équipe de recherche propre
Dépôt dans ArXiv
+ Bascule dans Hal par une API sword
C'est une politique que nous avons à développer

Nous mettons en place notre propre archive institutionnelle dans le cadre du contrat de site alsacien (projet Archives OUvertes de la Connaissance)
Les freins actuels sont : la nécessité d'une couverture large de la production d'Irstea, possibilité de disposer de sous-collections non visibles en OA, droit de retrait, possibilité de personnaliser les exports, interopérabilité avec le SI de l'établissement pour permettre à ce dernier de développer des services passant par un lien entre différents éléments de la production : publications au sens large dont brevets, produits pédagogiques, données etc.)
Il n'y a pas encore de politique formalisée dans ce domaine. certains laboratoires ont créé une Base de données listant les publications du laboratoire, ou déposent individuellement dans Hal. tout cela va prochainement être unifié, car c'est un des projets politiques prioritaires. Cela suppose également qu'Hal et le CCSD tiennent compte des demandes des établissements hors CNRS qui utilisent HAL
la politique de l'université est en cours de définition
l'université ne s'est pas encore saisie de la question et a laissé les unités de recherche faire leur choix (signalement ou dépôt)
Notre établissement dispose d'un portail HAL. Pas d'incitation, mais réflexion en cours pour une mise en place de cette incitation
Projet d'archive institutionnelle en cours
Nous privilégions un projet d'archive ouverte institutionnelle connectée à HAL
Les chercheurs sont incités à déposer dans notre CRIS qui envoie les publications dans notre archive ouverte institutionnelle qui est connectée à HAL.
L'action n'a pas encore été validée par le directeur adéquat.
Une réflexion émerge dans notre établissement pour inciter les chercheurs à déposer leurs productions scientifiques dans HAL.
Certaines questions sont à résoudre afin d'encourager à la création d'un portail institutionnel HAL : la question du signalement des publications sans forcément dépôt du texte intégral ; le lien nécessaire avec le SI Recherche de l'Université ; l'amélioration de la saisie et de la gestion des dépôts et des portails dans HAL (aujourd'hui trop contraignants et pas assez adaptés aux pratiques et besoins de l'Université). La question d'un portail HAL UM est à l'étude.
Références bibliographiques répertoriées mais pas de texte intégral
Il n'y a pas eu prise de décision sur ce point

8.3.5 Le service TEL (Thèses En Ligne)

Du point de vue de votre institution, ce service vous semble ?

☐ Très intéressant

Visibilité pour la recherche de l'Université.
L'UPMC utilise TEL, via STAR.
Simplifier le mode d'emploi pour constituer des collections établissement ou ComUE
Nous l'utilisons déjà, en combinaison avec une instance ORI-OAI locale et avec STAR/theses.fr
Les thèses constituent une vitrine de la recherche de l'université
TEL est la plate-forme habituelle de diffusion des thèses électroniques de l'Université de Clermont.
Du point de vue de la majorité des établissements de l'ESR, qui sont passés au dépôt électronique des thèses via l'application nationale STAR, TEL n'est qu'une plateforme de diffusion (et pas un outil de dépôt) secondaire (par rapport au portail national et officiel theses.fr), tout en présentant l'intérêt d'une présentation unifiée des thèses et autres productions scientifiques. Le dépôt dans TEL pourrait être réduit aux HDR à condition que le traitement des thèses dans STAR soit plus rapide que les délais observés.
Déjà utilisé. Bonne visibilité des thèses. Problème de multiplicité de sites, en particulier avec theses.fr
Très intéressant pour la mise à disposition des thèses. Se pose cependant la question de la coexistence /légitimité des deux produits TEL et Thèses.fr). L'Ifsttar ne délivre pas de diplôme de thèse (l'établissement accueille des doctorants dont l'encadrement est assuré par un chercheur Ifsttar HDR) et n'utilise donc pas l'application Star. Impression d'une abondance (concurrence ? surcouche ?) d'applications, sans que la finalité et le lien soit bien établis. Pourquoi ne pas se diriger vers un portail national unique des thèses ?
Il est utilisé pour la diffusion de nos thèses depuis septembre 2014
Les thèses et HDR sont des documents très importants. L'existence d'un portail qui leur est dédié permet de les repérer facilement et de cibler l'information pour les déposants. L'intérêt est aussi que les documents transitent par STAR, l'application nationale de signalement des thèses, ce qui permet archivage et recherche.
Les thèses de Montpellier SupAgro seront prochainement basculées dans TEL via Star
En choisissant HAL comme plateforme d'archive ouverte, l'Université de Lorraine a logiquement décidé dans la foulée d'utiliser TEL pour assurer la diffusion en ligne des thèses de doctorat. Ce choix a cependant permis de mettre en avant une lacune considérable et très gênante de TEL dans sa configuration actuelle à savoir l'impossibilité de définir un embargo pour fichier PDF de la thèse. Il ne s'agit en aucune manière d'un souci d'ordre technique (un embargo de 2 ans maximum peut être défini pour un fichier PDF d'article) mais bien d'un choix politique du CCSD qui nous semble totalement incompréhensible et contraire à l'intérêt des établissements utilisateurs de la plateforme. En effet l'université souhaite disposer d'un espace unique regroupant l'ensemble des thèses soutenues en son sein, quel que soit le périmètre de diffusion décidé par le doctorant. La solution proposée par le CCSD (mise en place d'un type de document propre à notre portail institutionnel) permet en partie de répondre à ce besoin mais complique singulièrement le travail

interne des personnels chargés du traitement des thèses. Il convient enfin de souligner que le nouvel arrêté sur le doctorat publié fin mai 2016 comprend une mesure qui étend à l'ensemble de la communauté (et non plus au seul établissement de soutenance) le périmètre minimal de diffusion des thèses numériques pour lesquelles l'auteur refuse une ouverture totale. Des accès utilisant la fédération d'identité Renater sont en train de se mettre en place pour ces fichiers. Ce nouvel élément de contexte rend encore moins justifiable l'absence d'embargo pour les thèses de doctorat.
Intéressant pour l'INHA à cause d'une base intitulée TRHRAA qui recense les travaux de recherche en histoire de l'art (masters, thèses, etc.) http://www.inha.fr/fr/formations-carrieres/formations-en-histoire-de-l-art/travaux-de-recherche-en-histoire-de-l-art-et-archeologie-trhaa.html
Il nous semble essentiel de diffuser et valoriser les thèses et HDR, en particulier celles produites par les doctorants ou chercheurs du Sud ; à notre niveau, nous le faisons également de longue date via notre archive institutionnelle Horizon Pleins Textes.
L'INSA de Rouen fait déjà partie du réseau STAR et à ce titre les thèses sont déposées dans TEL ou dans la plateforme de l'ABES
Le lien STAR vers TEL qui permet le dépôt automatique des thèses dans TEL est très appréciable. L'interopérabilité des systèmes est toujours un plus.
Étant donné l'existence de la passerelle permettant le versement depuis le dépôt légal STAR vers TEL, il semble contreproductif de laisser ouvert un dépôt direct des thèses sur TEL avec une confusion sur la nature canonique ou non de la version déposée : une seule version constitue la version validée de la thèse, celle déposée via le dispositif STAR. Du point de vue de la majorité des établissements de l'ESR, qui sont passés au dépôt électronique des thèses via l'application nationale STAR, TEL n'est qu'une plateforme de diffusion (et pas un outil de dépôt) secondaire (par rapport au portail national et officiel theses.fr), tout en présentant l'intérêt d'une présentation unifiée des thèses et autres productions scientifiques.
La passerelle de versement des thèses depuis le dépôt légal STAR (application ABES) vers TEL est extrêmement appréciable. Cependant, il est intéressant de laisser ouvert un dépôt direct des thèses sur TEL, qui permet des dépôts plus précoces par les thésards, lorsqu'ils ont besoin d'une visibilité rapide. De toute façon quand STAR dépose la version officielle de la thèse, cette version du document vient se rajouter sur la notice du thésard, sans créer de doublon.
Diffuser toute la production des scientifiques Inria, y compris les thèses et HDR fait partie du mandat de dépôt d'Inria. Si cette possibilité n'existait pas, nous devrions mettre en place une solution pour le proposer.
Dans le cadre de la mise en place d'un dépôt tout électronique des thèses, nous avons mis en place le dépôt automatique des thèses de STAR dans HAL.
Lors du passage aux thèses numériques (en janvier 2011, via l'application nationale STAR), le collège doctoral de site (doctorat.univ-grenoble-alpes.fr/) a choisi la plateforme TEL pour la diffusion des thèses.
Nous envisageons de déposer sur TEL via STAR les thèses soutenues dans notre établissement et diffusables sur Internet.

Mais Pas de contrôle de la version de la thèse qui est déposée.
Thèses dans TEL via le dépôt officiel sur STAR
Meilleure visibilité de l'Institut de Recherche, de ses chercheurs et de leurs travaux, modulo la possibilité de gérer la confidentialité de tout ou partie des thèses.
Repérage des thèses autant anciennes que récentes avec notice export
Diffusion sur TEL prévue dans le cadre de notre déploiement STAR mi-2016. (l'intérêt est de disposer ainsi d'un workflow automatisé)
visibilité accrue des travaux de la recherche

○ Moyennement intéressant

TEL revêt un intérêt principalement majoré par le portail theses.fr.
Pas intéressant car l'Ifremer ne délivre pas de diplôme. Mais intéressant comme ressource spécifique. Cependant TEL devrait évoluer afin de ne plus permettre les dépôts spontanés sans validation par l'établissement de délivrance, tout devrait être centralisé pour des raisons de fiabilité (STAR). Depuis que theses.fr existe, cet outil est préférable pour ces raisons de validation-fiabilité d'autant qu'il pointe non seulement sur TEL mais aussi sur les autres archives comme Pétale etc. Point positif : TEL offre l'accès aux HDR, type de document pour lequel il n'existe pas d'alternative. Cependant avec la centralisation par STAR, la réactivité étant variable d'un établissement à l'autre, TEL permet aux docteurs de compenser les retards en prenant en main la diffusion de leur thèse. Avis très partagé donc.
Nous ne délivrons pas de diplôme de doctorat, donc nous sommes moyennement concernés.
TEL est une collection de HAL. Dans HAL, il est possible de sélectionner le type de document "thèses", TEL n'a pas de valeur ajoutée.
Concernant TEL : l'UJM est passé au dépôt électronique des thèses via STAR en 2010. Le circuit de dépôt est géré et partagé par le SCD et la direction de la recherche.
L'université applique depuis plusieurs années le dépôt électronique des thèses via STEP et STAR. La diffusion des thèses s'opère par le SUDOC et Thèses.fr
L'Institut Pasteur ne délivre pas de diplômes. Les documents ont donc vocation à être déposés par les universités de soutenance.
Les thèses sont déposées dans Prodinra
C'est un moyen assez rapide, avec theses.fr, d'identifier et d'accéder rapidement et gratuitement à la littérature grise d'une discipline ou d'un sujet donné. Ce service semble plutôt intéressant.

○ Pas intéressant

L'Ined accueille des doctorant-e-s mais ne délivre pas de diplômes, il n'est donc pas directement concerné par le dépôt des thèses. Notre avis : TEL semble quelque peu redondant avec theses.fr et la coexistence des deux dispositifs n'est pas très lisible pour les usagers.
Le Muséum, comme la majorité des établissements de l'ESR, est passé au dépôt électronique des thèses dans STAR : depuis 2015, les thèses déposées dans STAR sont automatiquement versées dans TEL. A cet égard, son développement et son articulation avec d'autres solutions de signalement fédéré de ressources pourrait être une piste à explorer, mais il ne faut pas multiplier les circuits de dépôt au risque d'engendrer de la confusion tant du point de vue des organismes gestionnaires que des doctorants.
L'UVHC est passé au dépôt légal électronique des thèses depuis 2012
Ce service ne permet pas de contrôle de la thèse qui est déposée
Les SCD de Paris Ouest et de Paris 8 assurent déjà un service de dépôt des thèses en version électronique par le biais du dispositif STAR, pour alimenter le portail national theses.fr. Cette procédure présente un caractère obligatoire pour l'obtention du doctorat et il est proposé aux doctorants de diffuser leur thèse en ligne, avec leur consentement, dans le respect de la législation en vigueur. Dès lors, il paraît peu opportun de recourir au service TEL, qui paraît doubler avec theses.fr, sans réelle valeur ajoutée. Le seul cas où ce service peut avoir un intérêt dans le périmètre de l'UPL est celui où un chercheur souhaiterait diffuser en ligne une thèse soutenue il y a plusieurs années, avant la mise en place du dépôt des thèses en version électronique. Mais ces hypothèses vont devenir résiduelles avec le temps.
La possibilité de déposer des thèses dans HAL nous semble intéressante parce qu'elle permet de pallier les délais incompressibles de traitement dans le circuit « officiel » de dépôts des thèses. Le maintien d'une entrée spécifique TEL à côté de theses.fr ne se justifie pas et peut être source de confusion pour l'internaute.
Pas de contrôle de la version de la thèse qui est déposée. De plus existence d'une passerelle permettant le versement depuis le dépôt légal STAR vers TEL, cela suffit
PSL utilisera probablement TEL de façon provisoire en attendant la MEP de sa bibliothèque numérique Omeka fin 2016, qui permettra de diffuser les thèses de la ComUE sous forme d'une collection propre, aux côtés de la diffusion par chaque établissement.
Les archives ouvertes institutionnelles ne sont pas prévues dans la réponse. L'INPT dispose depuis 2008 d'une archive institutionnelle, taux de couverture 62%, 100% en texte intégral. De même, le questionnaire ne mentionne pas Theses.fr, qui est le service que nous présentons aux étudiants et chercheurs lors des formations. Les thèses de l'INPT sont gérées dans l'archive ouverte de l'INPT et visibles internationalement via theses.fr, DART et ND LTD. C'est ce qui convient aux chercheurs.

8.3.6 Le service « Création d'un Portail institutionnel »

Du point de vue de votre institution, ce service vous semble ?

☐ Très intéressant

L'UPVD est dotée depuis mai 2015 d'un portail HAL administré par le SCD : https://hal-univ-perp.archives-ouvertes.fr/ Outil de valorisation et de mesure de la recherche universitaire. Promotion du libre accès à l'Université.
Un portail HAL-UPMC a été créé en 2011.
Manque d'un mandat politique au sein des établissements pour inciter fortement les chercheurs à déposer dans le portail institutionnel
Nous avons un portail institutionnel
L'Université de Clermont dispose déjà d'un portail institutionnel HAL et l'apprécie. Tout l'enjeu se situe dans l'ergonomie et dans les possibilités d'adaptation locales (voir plus bas).
Déjà en place à CentraleSupélec
L'INED n'a pas encore arrêté sa politique en matière d'archive ouverte (un groupe de travail y réfléchit actuellement) mais je pense que ce service est très utile, particulièrement pour les établissements qui n'ont pas les ressources nécessaires pour créer et maintenir une archive institutionnelle. Le "scénario" idéal, pour les établissements qui en ont les moyens serait, me semble-t-il, de maintenir une archive institutionnelle (bien adaptée aux spécificités de l'établissement, rendant des services variés et pas seulement la mise à disposition de documents en libre accès) avec une passerelle vers HAL.
Mise en visibilité organisée de la recherche de l'institution (en totalité, par UMR,...) Facilite la création de collections
Plus qu'intéressant, c'est indispensable. Cela fédère les forces dans HAL, permet de répondre à certaines spécificités et du fait de la mixité de la recherche française, évite les redondances.
Il pourrait permettre de mettre en place rapidement une archive ouverte, dans une logique nationale et unifiée
Projet envisagé d'une archive institutionnelle pour les travaux de recherche en histoire de l'art au niveau national.
Dépôt des mémoires UPEC, actuellement sous DUMAS
Nous avons ouvert le portail Hal-IRD dès l'origine (2006)
La mise en place d'un Portail HAL est un outil nécessaire pour corriger et maintenir la base (noms de structures), donner de la visibilité à la production de l'établissement, tout en s'appuyant sur les dépôts déjà existants dans la base. La logique de mutualisation nationale nous semble effective.
Portail en construction
Ayant un portail HAL Mines Nantes, nous pourrions rajouter des métadonnées spécifiques, avec les exemples que vous citez. C'est à étudier, mais ce n'est pas une priorité.

Cette solution fait l'objet d'une veille, mais il demeure plusieurs problèmes : quid des documents confidentiels dont on souhaite enregistrer uniquement les métadonnées et réserver la consultation de ces dernières aux seuls agents d'Irstea ? Quid du droit de retrait de certains pdf joints au moins pour la consultation internet ? Quid de l'évolution des web services permettant l'interopérabilité avec les SI des établissements ?
Proposer une interface qui reprend l'identité graphique et l'esprit de l'institution est un plus qui permet sans doute d'augmenter l'adhésion au dépôt sur HAL.
La réflexion sur la politique de dépôt des publications est en cours. L'université de Valenciennes va développer la brique « publication » de son archive ouverte institutionnelle Theoreme. les publications seront en parallèle poussées vers un portail institutionnel HAL, qui sera créé. Il n'y a pas encore de politique formalisée dans ce domaine. certains laboratoires ont créé une Base de données listant les publications du laboratoire, ou déposent individuellement dans Hal. tout cela va prochainement être unifié. Cela suppose également que Hal et le CCSD tiennent compte des demandes des établissements hors CNRS qui utilisent HAL
HAL-UNILIM : https://hal-unilim.archives-ouvertes.fr/ Recommandation de dépôt dans HAL voté au conseil scientifique du 1er décembre 2014
Nous disposons actuellement d'une simple "collection" dans HAL. L'objectif est de créer un véritable portail et de corréliser cette évolution au changement de nom à venir de notre institution (ENS Paris-Saclay).
C'est la solution que nous envisageons dans le cadre de la promotion de l'Open Access dans l'établissement.
Le portail HAL université Grenoble Alpes http://hal.univ-grenoble-alpes.fr/ a été mis en place courant 2013. Une politique très volontariste est mise en place au niveau des différents établissements pour encourager laboratoires et chercheurs à déposer leurs publications dans HAL.
Nous ne savons pas encore si ce service doit relever de l'établissement ou de la COMUE.
Mines Albi a un portail HAL : https://hal-mines-albi.archives-ouvertes.fr/
Le développement de l'Open Access fait partie des objectifs du contrat de site de l'UPL. Dans le périmètre de la ComUE, l'université Paris 8 dispose déjà d'un portail institutionnel dans HAL dont la gestion est assurée par le SCD. L'université Paris Ouest est engagée dans un même processus et ouvrira son propre portail dans le courant de l'année 2016, la convention avec le CCSD étant déjà signée. À terme, il est également envisagée que la ComUE Paris Lumières ouvre son propre portail, qui viendrait « coiffer » ceux de Paris 8 et de Paris Ouest, afin de rendre mieux visibles les publications en accès libre des chercheurs rattachés à l'UPL. La ComUE comporte aussi un certain nombre d'établissements associés, dont certains (comme la BnF, par exemple) ont déjà leur propre portail HAL. D'autres ont déjà manifesté leur intention de développer des incitations à l'Open Access et d'avoir une présence dans HAL. Il paraît possible à la ComUE d'assurer en ce sens un rôle de relai, en permettant à certains de ses associés qui ne voudraient pas avoir un portail d'apparaître dans HAL par le biais de collections, rattachées à l'UPL. Ces pistes sont à l'étude et restent encore à creuser. Néanmoins, pour mieux répondre aux besoins de structures complexes comme les ComUE, il serait souhaitable que HAL traite mieux la question des signatures des articles et des affiliations des chercheurs. Par exemple, il serait très utile qu'un portail comme celui de la ComUE puisse

automatiquement compléter les métadonnées des publications déposées dans les portails des deux universités pour faire apparaître l'affiliation des chercheurs à Paris Lumières.
Le portail répond au besoin de visibilité de l'institution, par le signalement des publications des chercheurs de l'Université.
Cela permet d'être autonome dans la gestion du portail- archive ouverte et des collections liées. L'Université de Rennes 1 souhaiterait que les demandes fonctionnelles des établissements ayant un portail institutionnel HAL soient mieux écoutées par le CCSD. Deux points retiennent particulièrement notre attention : la possibilité du dépôt à durée d'embargo indéfinie, et la modération des dépôts. Inexplicablement ces fonctionnalités sont réservées à certains portails (d'EPST) et interdites aux universités, même de grande taille
Nous dirons très intéressant MAIS ce service doit clarifier son offre. En effet, les possibilités de personnalisation sont intéressantes : - La gestion de documents propres à l'institution, pouvant être gérés comme des documents intranet ou avec des embargos avant diffusion sur l'internet, et avec l'ajout de métadonnées spécifiques, - La possibilité d'ajouter des disciplines au référentiel ouvre la porte à une meilleure communication des résultats de la recherche MAIS, pour qu'un tel portail devienne l'archive institutionnelle de l'établissement, de profondes modifications devraient intervenir tant dans les fonctions de paramétrages des workflow que dans la délégation des droits mais aussi dans les procédures de contrôle et de cohérence des données. DE PLUS, une fonction essentielle manque aujourd'hui : la possibilité de rechercher les données de l'archive via les moteurs de recherche (Google, Google Scholar, ...) en utilisant le nom de l'établissement comme critère de requête et comme une donnée apparaissant lors de la visualisation des résultats. Aujourd'hui l'exposition des données ne tient pas compte du besoin légitime des établissements d'être « crédités » des publications les concernant et se trouvant dans l'archive HAL.
Projet en cours porté par la comUE Normandie Université. Le Portail est en cours de création, et le lancement officiel interviendra à l'automne 2016
Sous réserve dans conserver la maîtrise éditoriale
diffusion des mémoires TFE et Masters (quelle relation avec Dumas ?) ; le reste à explorer.
Nous souhaitons disposer d'un portail d'archive institutionnelle. Nous devons étudier la possibilité de le mettre en place au sein de HAL.
visibilité institutionnelle : tous les labos représentés et visibles

○ Moyennement intéressant

Des lourdeurs dans l'administration, des rigidités, un manque de réactivité de la plateforme de soutien.
Notre institution dispose depuis 1984 d'une base de données de ses publications, qui a évolué en une archive ouverte institutionnelle répondant aux besoins de référencement, d'analyse, de restitutions et de production d'indicateurs institutionnels.
Duplication probable des efforts et des forces en interne

Il est regrettable que pour administrer ce qui est versé dans HAL la seule solution soit l'administration d'un portail HAL institutionnel. Il serait intéressant d'avoir des droits liés aux affiliations Ifremer présentent dans les références de HAL sans pour autant s'engager à entretenir un portail parallèle à notre archive. HAL améliorerait ainsi la qualité et la complétude de son contenu et les établissements pourraient agir directement sur leurs références sans demander un partage de propriété référence par référence au contributeur. Intervenir dans AureHAL directement est souvent bien plus efficace pour fusionner des autorités au lieu de corriger les notices une par une. En outre disposer de droit administrateur permettrait d'intervenir en dédoublonnage et dépôt du texte intégral.
Pas de politique institutionnelle sur ce sujet
La création d'un portail institutionnel apporte certainement de la visibilité à un établissement. Il est néanmoins dommageable que les institutions de l'ESR n'aient pas davantage de possibilités d'adapter leur portail institutionnel en fonction des besoins des utilisateurs finaux. Il aurait sans doute été plus intéressant de concevoir un système réparti en Open Source. Chaque institution aurait pu ainsi : - adapter son portail et intégrer des fonctionnalités spécifiques - connecter son portail à son système d'information local - archiver l'ensemble de ses productions en texte intégral (grâce à des mécanismes d'accès restreint) - verser simplement et sans développement complémentaire les productions scientifiques dans l'archive ouverte HAL De plus, il n'est actuellement pas possible à un administrateur de portail HAL de modérer ou de participer à la modération des contenus déposés par les chercheurs de son institution. En l'état, les portails institutionnels HAL présentent donc des limites importantes en matière d'adéquation aux situations locales.
Les portails institutionnels dans HAL sont contraints par le calendrier et la feuille de route du CCSD. Prise en compte insuffisante des besoins, attentes et développements spécifiques exprimés par les administrateurs de portails institutionnels (passerelles, métadonnées etc.)
Je pense qu'ouvrir une archive institutionnelle est de manière générale pour les établissements, très intéressant, mais surtout pour les gros établissements afin de favoriser leur visibilité. L'Ifao est un petit établissement, mais très spécialisé et très réputé pour les spécialistes auxquels il s'adresse. Cela n'empêche pas de promouvoir le Green Open access auprès de nos chercheurs qui pourraient peut-être davantage déposer sur HAL plutôt que sur academia.edu.
Notre établissement souhaite développer une AO institutionnelle interopérable avec HAL et ceci dans une logique de proximité d'une part et d'alimentation de données qualifiées vers HAL d'autre part
Les chercheurs doivent pouvoir déposer leurs publications à l'entrepôt de leur choix. La création d'un portail institutionnel HAL est une des options possibles.
Nous avons un entrepôt thématique maison (http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/) et quelques chercheurs publiant peu.
Une réflexion émerge dans notre établissement pour inciter les chercheurs à déposer leurs productions scientifiques dans HAL. La création d'un portail institutionnel pourrait être un élément du projet s'il se concrétisait.
Cela permet sans doute une meilleure visibilité de la production par établissement et cela incite peut-être davantage les chercheurs d'un établissement à déposer (l'ENS en possède un, qui compte plus de 7000 dépôts avec texte intégral). Mais à noter : une certaine défiance parfois envers les "archives

institutionnelles" qui ne servent pas uniquement à rendre la littérature accessible, mais aussi à faire de la bibliométrie : c'est un reproche à HAL très répandu dans la communauté Math, qui du coup dépose plus volontiers dans d'autres répertoires (ArXiv, Zenodo...)
Il faudrait auparavant travailler à l'amélioration de la saisie et de la gestion des dépôts et des portails dans HAL (aujourd'hui trop contraignants et pas assez adaptés aux pratiques et besoins de l'Université). Développement d'un moissonnage du WOS pour l'aide à la saisie, comme le font les CHU avec SIGAPS
PSL ne dispose pas de chercheurs en propre. Les établissements de PSL qui l'ont souhaité ont créé des portails HAL.

○ Pas intéressant

Nous disposons de notre archive institutionnelle SAM http://sam.ensam.eu . Toutes les publications déposées dans notre archive sont ensuite déposées dans HAL par l'intermédiaire du protocole SWORD.
L'AOI est conçue pour répondre aux besoins non-remplis par le dépôt traditionnel dans HAL, dont les mémoires.
Nous travaillons en lien avec l'Université de Strasbourg qui a sa propre archive ouverte institutionnelle.
Le Muséum dispose déjà de son propre portail HAL
Mise en place de notre propre Archive Institutionnelle
Nous possédons notre propre plate-forme institutionnelle.
Nous disposons de notre propre archive ouverte institutionnelle dans laquelle nos chercheurs déposent.
Il semble préférable de réserver l'utilisation du portail HAL à la valorisation de la production scientifique des établissements : - les documents pédagogiques, par exemple, répondent à bien d'autres contraintes que leur simple visibilité ou valorisation, ce qui impose le recours à des plateformes spécialisées (learning management systems –LMS - de type Moodle par exemple) ; - de même, la gestion des mémoires soulève quelques questions : certes, dans ce cas, l'on est bien dans une logique de visibilité ou de valorisation plus proche de ce que propose HAL, mais la masse des documents concernés fait craindre que les articles scientifiques ne se trouvent noyés dans une masse de mémoires plus ou moins intéressants. Du reste, un autre service est fourni par le CCSD, dédié aux mémoires d'étudiants : DUMAS. Si l'objectif du CCSD est d'intégrer désormais le portail DUMAS dans HAL, cela semble inadapté, pour les raisons exposées précédemment ; si la fusion des deux outils n'est pas à l'ordre du jour, c'est proposer le même service sur deux plateformes distinctes, pourtant gérées par le même opérateur.
Nous privilégions un projet d'archive ouverte institutionnelle connectée à HAL
Nous proposons ce type de service depuis 2008, l'entière maîtrise de la gestion de notre archive nous permet de répondre au mieux aux besoins des chercheurs et à leur évolution, nous proposons du "sur-mesure" et faisons preuve d'une réactivité immédiate. Ce qui explique notre taux de couverture exceptionnel.

○ Sans opinion

Nous disposons de notre propre archive institutionnelle avec reversement dans HAL
Tout dépendra de l'option choisie en matière d'archive ouverte à l'issue du groupe de travail (cf Q19)
En tant que bibliothèque inter-universitaire nous ne nous sentons pas concernés a priori.
C'est une alternative à l'archive institutionnelle locale. À voir en fonction des besoins locaux (données etc.)

Q17 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution à créer un portail institutionnel dans HAL ?

- Oui, très certainement
○ Oui, probablement

Actuellement, il y a une instance HAL par labo. Nous étudions actuellement la mise en place d'un portail établissement, et d'une archive institutionnelle qui serait partiellement interfacée à HAL (une partie des documents produits par l'Université n'a pas vocation à être déposée dans Hal).
Notre établissement a fait le choix de développer un portail HAL, en lien avec les équipes du CCSD. Nous souhaiterions cependant des évolutions du Portail (retrait des documents, moissonnage, fonctionnalité de dépôt plus légère pour le chercheur)
Le portail Institutionnel est en construction et devrait être opérationnel fin 2016
Avoir un portail Hal permet une plus grande facilité d'administration
C'est intéressant pour la visibilité de l'établissement, mais c'est cher (1200 € ht la première année, puis une redevance annuelle).
Nous disposons actuellement d'une simple "collection" dans HAL. L'objectif est de créer un véritable portail et de corréliser cette évolution au changement de nom à venir de notre institution (ENS Paris-Saclay).
La réflexion de l'établissement est en cours, en ce sens, dans le cadre de la COMUE UDL. Dans une très récente enquête auprès de tous les laboratoires de notre établissement, les difficultés premières sont la complexité du dépôt dans HAL (manque de temps, procédure trop administrative), et le défaut de qualité des référentiels (doublons, ...)
meilleure visibilité de la production
Démarche en cours pour le développement d'un portail institutionnel
Un projet de création d'un portail HAL pour la ComUE Normandie Université est déjà en cours.
PSL ne gère pas de chercheurs en propres, l'ouverture de portails HAL relève des établissements. Un portail HAL de la ComUE n'aurait de sens que s'il permettait d'afficher automatiquement la réunion de la production des établissements membres. La politique d'incitation au dépôt en AO de PSL s'appuie sur une solution technique agile qui met en

relation les différentes solutions des établissements (HAL ou Archive institutionnelle). Le projet est en cours de lancement, avec un objectif de mise en production fin 2017.

Projet en cours, à bâtir en articulation avec le projet de portail de la COMUE Université de Lyon

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

La collection SciencesPo Rennes suffit à elle-même sans nécessité de créer un portail.

collection existante

8.3.7 Le service « Création d'une Collection »

Du point de vue de votre institution, ce service vous semble ?

☐ Très intéressant

Collections créées par laboratoire. ex : CRESEM

Des collections ont été créées pour chaque laboratoire de l'UPMC.

Nous avons créé des collections pour la plupart de nos laboratoires

Une collection par laboratoire a déjà été créée au sein du portail HAL Clermont, ainsi que certaines collections thématiques portant sur divers projets scientifiques en cours.

Il en existe déjà 50 sur le portail Hal CentraleSupélec (collections de laboratoires et d'équipes). la COMUE Paris-Saclay envisage également la création d'une collection.

Mise en visibilité de nos UMR
Meilleure sensibilisation pour les EC

C'est un service très apprécié des équipes de recherche. Nous avons également travaillé avec l'ITMO Santé Publique qui a souhaité créer des collections pour des cohortes et études recensées dans leur Portail Épidémiologie France. Une équipe qui gère un congrès, un projet ANR ou européen peut aussi valoriser sa production à travers une collection.

Ce type d'outils facilitant la génération « clés en main » de vues et de fonctionnalités adossées à des corpus et communautés spécifiques peut répondre à des besoins réels. La création, par exemple, d'une collection par laboratoire est évidemment intéressante pour la valorisation du travail d'une équipe. C'est cependant un service différent de la création d'une collection personnelle par tout utilisateur.

Dans le cadre d'un portail au niveau de notre institut de rattachement, la "collection" correspond à notre établissement et donc, c'est plus qu'intéressant, sinon nécessaire dans notre configuration actuelle.

Intéressant à condition de pouvoir également rechercher dans l'ensemble plus vaste.

Déjà en pratique sur Hal-IRD.

Il pourrait intéresser nos chargés de collection et pourrait également être investi sur des projets que nous pourrions porter.
Une Collection est un outil souple, à condition de rester peu coûteux, pour valoriser des publications ou créer des ensembles documentaires cohérents (par exemple dans le cadre d'une ComUE)
Nous avons créé des collections par département de recherche. Cela peut être intéressant aussi pour les colloques, entre autres.
Déjà utilisé par Irstea
Ce service est très utilisé, il y a actuellement plus de 3000 collections HAL.
Cette fonctionnalité de regrouper suivant des critères très paramétrables est un plus pour mettre en lumière un corpus, une action, une équipe ou un projet particulier...
Chaque laboratoire de notre université dispose d'une collection dans HAL et éventuellement de sous-collection par axe de recherche (voir la liste sur https://hal-unilim.archives-ouvertes.fr/).
Nous envisageons de pousser le contenu de notre archive ouverte institutionnelle dans HAL en créant une collection par unité de recherche.
Utilisé par les chercheurs. Par contre, il serait souhaitable pour l'administrateur / gestionnaire de la collection institutionnelle d'avoir la connaissance de l'ensemble des collections créées pour les labos / chercheurs de son périmètre et des gestionnaires de collection, ou d'être informé des demandes de création
Une demande de création de collection est en cours contre 1440 € (fort onéreux) pour organiser le dépôt des mémoires de diplôme SVT de l'EPHE. Votre formulation est ambiguë. S'il s'agit de collections thématiques, la COMUE PSL se positionne comme prestataire de services de ce type pour ses établissements. S'il s'agit de collections de travaux universitaires, ils relèvent de la politique de l'établissement en matière d'archive ouverte (voir HAL.EPHE)
remarque : l'UPEM utilise le service *collection* de HAL
Sous réserve d'une gouvernance plus claire et d'une meilleure articulation des collections entre les différents portails. Les requêtes statistiques offertes par les collections sont intéressantes mais trop limitées par rapport aux possibilités offertes par les API.
Existence de plusieurs "collections" au sein de l'ENS Cachan: collections de laboratoires et collection de l'établissement. Il existe également un projet de collection pour la COMUE Paris-Saclay. Le système des collections est apprécié pour sa souplesse et sa facilité d'utilisation...qui ont les défauts de leurs qualités (difficulté à maintenir une collection propre, dépendance du support du CCSD pour la gestion "back office"...).
La plupart des laboratoires ont une collection dans HAL, certains depuis de nombreuses années, d'autres dans le contexte de l'ouverture du portail HAL UGA. A cette occasion, une grande campagne de sensibilisation a été menée auprès des laboratoires et une quarantaine de collections de laboratoires ont été ouvertes. A cela s'ajoute des collections correspondant à deux Labex ou à des colloques.
Ce service nous semble plutôt intéresser les unités de recherche.

Utile pour valoriser les résultats d'un projet de recherche, fonctionnalité présente dans OpenAire mais avec une approche trop institutionnelle et peu ergonomique. Ce type de fonctionnalité pourrait également être utile pour renforcer la visibilité de la recherche dans des domaines transverses, interdisciplinaires ou rares : les livres blancs des Groupements d'intérêt scientifique Asie, Afrique et Moyen-Orient et Monde musulmans ont ainsi pointé la faible visibilité des thèses défendues dans leurs domaines compte tenu de leur classement disciplinaire. Une telle solution serait un outil pour valoriser leur travail de repérage et de signalement
Comme nous n'avons pas différents laboratoires, la collection pourrait se créer par domaine.
3 collections créées (1 pour chaque centre de recherche + une collection « Thèses Mines Albi »)
Ce service proposé par HAL est très intéressant. Il est déjà utilisé au niveau du portail de Paris 8, pour faire apparaître les publications liées à un laboratoire donné. Paris Ouest envisage d'employer les collections dans le même sens. Au niveau de l'UPL, les collections pourront permettre de raccrocher au portail de la ComUE les publications de certains de ces associés, qui ne bénéficieraient pas de leur portail propre. Les collections pourraient aussi être utilisées pour identifier les publications liées aux projets soutenus par les deux Labex rattachés à Paris Ouest (Les Passés dans le Présent) et à Paris 8 (Arts H2H). On pourrait également utiliser les collections pour distinguer les publications issues de projets de recherche soutenus par la ComUE dans le cadre de ses appels à projets.
La création d'une collection permet la constitution de dossiers par thématiques ou par laboratoires, véritable service à valeur ajoutée pour la communauté scientifique.
L'Université de Rennes 1 crée systématiquement une collection pour chacune de ses unités de recherche, voire pour les équipes. Le niveau collection est très important car il nous permet d'intégrer dynamiquement les résultats de HAL dans les pages publications des unités ou équipes et d'avoir créé un outil comme ExtrHAL https://halur1.univ-rennes1.fr/ExtractionHAL.php
Très intéressant pour permettre à un laboratoire d'agréger toutes les publications le concernant. Cette agrégation est utile ensuite pour alimenter le « portail » de l'établissement avec des publications n'ayant pas été déposées via le portail de l'établissement.
Cela fait partie du périmètre du projet de portail HAL Normandie Université
voir les collections INRA d'archives de revues
Très intéressant, mais il faudra d'abord que nous incitions nos chercheurs à déposer sur HAL.

○ Moyennement intéressant

Il existe une collection Hal Ifsttar dont la page d'accueil actuellement en cours de refonte a subi de gros dégâts suite au passage à la V3. Une collection est un moyen supplémentaire de disséminer et valoriser les travaux de l'Ifsttar (et de ceux antérieurs à la création de l'Ifsttar au 01/01/2011, du LCPC et de l'Inrets). Demande un lourd travail de vérification des notices intégrées automatiquement à la collection en raison des erreurs d'affiliation commises par certains déposants. Le mode d'intégration automatique des notices dans la collection n'est pas toujours clair ni efficace et génère lui aussi beaucoup de travail de vérification

Voir à l'échelle des utilisateurs eux-mêmes (individus, laboratoires) si le service proposé apporte une valeur ajoutée au service proposé par la base des publications de leur institution.
Nous avons déjà une collection -> https://halshs.archives-ouvertes.fr/INHA/
Il serait bon, pour un gain de lisibilité que la création et le nommage d'une collection fasse l'objet d'une validation et que seules les collections validées soient visibles. Celles créées par un individu lambda sans qu'on sache sur quels critères ajoutent de la confusion, sans compter qu'elles sont parfois nommées de manière inintelligible ou bien trop proche de celles de collections institutionnelles ce qui rend le tout confus. En l'état, cette fonctionnalité entraîne cacophonie et redondance. Peut-être faudrait-il mieux cadrer les collections (critères et validation de ces critères) et laisser libre un tagage des publications.
Intéressant pour la visibilité d'un laboratoire, d'une équipe de recherche...
Un tel service permet la valorisation de publications en lien avec un événement (congrès, conférence)
C'est un service qui peut avoir son utilité, très probablement. Toutefois, les demandes des chercheurs vont généralement au-delà : par exemple, création de plateformes collaboratives pour annoter des textes, établir des éditions critiques, etc. Il conviendrait dans ce cadre de réfléchir plus avant à l'articulation entre ces différents niveaux de services, en plaçant le chercheur, usager final, au centre des préoccupations.
C'est intéressant parfois, mais c'est aussi un biais, qui consiste à multiplier les points d'accès, et donc à complexifier le paysage, au lieu de le simplifier.
Un lien vers la liste des articles n'est pas suffisant. Il faut travailler l'alimentation du SI Recherche (et du site web Recherche) de l'Université.
S'il s'agit de collections thématiques, la ComUE se positionne comme prestataire de services de ce type pour ses établissements, grâce à des outils intégrés à son propre portail PSL-Explore. S'il s'agit de collections de travaux universitaires, ils relèvent de la politique de l'établissement en matière d'archive ouverte.
classement thématique possible

○ Pas intéressant

C'est déjà possible via d'autres outils (pages ENT, Moodle) : inutiles de multiplier les outils
La Comue se positionne comme prestataire de service pour la création de collections thématiques
Nous privilégions un projet d'archive ouverte institutionnelle connectée à HAL

○ Sans opinion

C'est en fonction des besoins d'un chercheur ou d'une équipe, d'un programme inter-établissements, d'un projet... Il est impossible de donner une réponse unique a priori
Nos collections sont gérées sur notre archive ouverte institutionnelle.
Potentiellement intéressant (au moins un laboratoire a créé une collection au nom de son labo) mais nécessiterait d'interroger tous les laboratoires concernés et fonction de la décision prise

L'UVHC ne connaît pas encore ce service
Les domaines de nos chercheurs sont tellement pointus qu'ils connaissent tous leurs confrères et créent déjà cela. Néanmoins, cela pourrait permettre de formaliser et capitaliser certaines choses (bien que maintenant à l'écart toutes les structures ne participant pas à HAL et elles sont nombreuses)

8.3.8 Le service idHAL

Du point de vue de votre institution, ce service vous semble ?

☐ Très intéressant

Très intéressant si cela résout aussi les formes sur les référentiels ORCID et autres, si c'est lié à IdRef, et si c'est interfaçable facilement avec les annuaires locaux. Actuellement, l'absence de passerelle à IdRef est pénalisante.
Cela permet de rassembler les publications d'un chercheur sous un même identifiant
Du point de vue des utilisateurs, il y a urgence à proposer un alignement des différents référentiels existants.
Communication développée auprès des chercheurs pour créer leur IDHal.
C'est un service à forte valeur ajoutée pour le chercheur et l'affirmation de son identité dans HAL, cela lui permet donc la valorisation de ses travaux et sa visibilité.
La multiplication des référentiels de structures et d'auteurs appelle à conduire une réflexion globale sur la production et le partage de ces référentiels, ainsi que sur leur alignement, dans une logique Web de données : ce travail a certes commencé à être engagé par le CCSD avec idHAL, mais aussi par la BnF (data.bnf.fr) et l'ABES (IdRef), lesquelles projettent la création d'un référentiel national d'autorité, ouvert à d'autres partenaires (INIST-CNRS, CCSD, Archives de France, ...), et qui a vocation à favoriser l'utilisation de normes et standards internationaux (ISNI, ORCID). C'est dans ce cadre partagé que doit s'inscrire la stratégie de HAL, plutôt que de proposer HAL, outil spécifique à l'ESR français, comme un cadre national.
C'est évidemment intéressant pour le signalement et la résolution d'homonymes.
À lier avec IdRef, référentiel autorité du SUDOC, pour valoriser la recherche et les chercheurs
On incite les chercheurs à créer leur IdHal.
Tout ce qui peut aider à désambiguïser les formes auteurs constitue une valeur ajoutée dans les services apportés aux chercheurs.
Nous encourageons et formons les chercheurs à créer leur IDHAL afin d'améliorer le référentiel auteur Aurehal ; qui est aujourd'hui de très mauvaise qualité.
Dans le cadre de la campagne de déploiement des laboratoires dans le portail HAL UGA et plus généralement depuis, des ateliers présentant les services de HAL au-delà du dépôt, ont ou sont organisés et des tutoriels élaborés. La réflexion sur les référentiels d'une manière générale, qui représentent un enjeu fondamental pour la

valorisation de la production scientifique, doit être menée rapidement et intégrer tous les acteurs concernés.
A construire
Prévu dans le cadre du projet de Portail HAL Normandie Université
incontournable à terme du point de vue bibliométrique mais de la pédagogie nécessaire auprès des chercheurs
Très intéressant, mais il faudra d'abord que nous incitions nos chercheurs à déposer sur HAL.

○ Moyennement intéressant

Le point essentiel est le lien avec les autres identifiants internationaux, beaucoup plus utilisés et connus par les chercheurs que l'idHAL.
La multiplication des référentiels de structures et d'auteurs appelle à conduire une réflexion globale sur la production et le partage de ces référentiels, ainsi que sur leur alignement, dans une logique Web de données : ce travail a certes commencé à être engagé par le CCSD avec idHAL, mais aussi par la BnF (data.bnf.fr) et l'ABES (IdRef), lesquelles projettent la création d'un référentiel national d'autorité, ouvert à d'autres partenaires (INIST-CNRS, CCSD, Archives de France, ...), et qui a vocation à favoriser l'utilisation de normes et standards internationaux (ISNI, ORCID). C'est dans ce cadre partagé que doit s'inscrire la stratégie de HAL, plutôt que de proposer HAL, outil spécifique à l'ESR français, comme un cadre national.
La stratégie de HAL en matière de référentiels de structures et d'auteurs devrait s'articuler avec celle de l'ABES et de la BnF. Plus exactement, il serait plus intéressant d'avoir une stratégie unique et nationale, partagée et conduite conjointement par les principaux acteurs de l'information bibliographique/information scientifique et technique. Par ailleurs, et d'une façon générale, il faut privilégier les identifiants normalisés internationaux quand il existe (et que la France contribue à définir par ses activités au sein de l'AFNOR et de l'ISO) au lieu de développer des systèmes nationaux qui doivent être ensuite mappés avec d'autres référentiels.
Impossibilité de fusionner les formes auteurs, ou, au moins d'en supprimer l'affichage dans les facettes
Dans l'absolu, donner la possibilité de créer un identifiant est intéressante, mais pourquoi avoir créé un nouvel identifiant spécifique à Hal (ESR national) qui est certes annoncé pouvoir être lié aux autres identifiants existants et ne pas s'interroger sur l'utilisation d'un identifiant international partagé par tous ?
Les services web d'ORCID apportent une réponse plus universelle (dans le sens interopérable avec différentes plates-formes – éditeurs, entrepôts de données, agences de financement) à l'identifiant idHAL. Notre institution est membre d'ORCID et projette d'exploiter ses webservices.
Très utile mais interrogation sur l'articulation des dispositifs entre eux et opportunité d'ajouter le service idHAL aux services existants.
Archimer propose l'équivalent, l'identifiant repose sur le matricule de l'employé, il fait le lien avec l'annuaire et le CV. L'identifiant ORCID est aussi associé aux auteurs dans Archimer. Il serait bon que HAL permette l'établissement de tables de correspondance avec les référentiels des AO institutionnelles pour les « autorités » auteur, labo, revues etc. Si un statut administrateur d'archive

institutionnelle était créé sans obligation de gérer un portail HAL, ce type de tâche pourrait être accompli (pour l’auteur il faudrait alors nécessairement que cela soit indépendant de la création par l’auteur lui-même de son idHAL : aucun établissement disposant d’une AO ne recommandera la création d’un idHAL). Enfin, il serait bon que la création d’un idHAL entraîne une alerte de l’administrateur de portail concerné pour répercussion dans AureHAL. Ceux qui créent un idHAL pensent que cela va corriger l’existant et sont déçus d’apprendre que seul l’administrateur peut faire ces corrections.
La question de l’identification pérenne sous forme d’URI des auteurs et de la maintenance de référentiels associés est devenue totalement stratégique à l’heure du web sémantique et peut contribuer à répondre à des besoins fonctionnels nombreux : référencement et valorisation de la production et de l’activité de la recherche, interopérabilité entre bases de données, gestion des droits, bibliométrie...
Serait plus adapté si nous versions directement dans Hal. PS : base locale avec API pour bascule des métadonnées
Il serait encore plus intéressant s’il pouvait être utilisé pour les réponses aux appels d’offre (type H2020), comme ORCID, et s’il était en complète liaison avec les autres identifiants internationaux.
Un référentiel supplémentaire pour les chercheurs est discutable. N'aurait-il pas été plus simple de s'appuyer sur le numéro ORCID ?
Le principe est bon. La réflexion technique doit aussi tenir compte de la démarche conduite au sein de l’AMUE dans le cadre du projet SINAPS qui propose des briques logicielles à tous les acteurs de l’ESR pour permettre aux établissements de gérer en interne leurs propres référentiels et qui prévoit l’interopérabilité avec des référentiels communs nationaux.
Ce service est, jusqu’à présent, peu utilisé par les chercheurs CEA. L’intérêt d’un énième identifiant-chercheur français reste à démontrer. La science est mondiale, il semble plus intéressant de se rallier à un identifiant global, ORCID par exemple.
Nous constatons une multiplication de référentiels, nationaux ou internationaux- Nous nous interrogeons sur lequel recommandé à nos auteurs
Il existe déjà une multitude de référentiels d'autorité (IdRef, ISNI, etc.) L'identifiant que propose le CNRS est lié à une plateforme. Un identifiant unique international nous semble plus adapté.
Le déploiement d’idHAL constitue un point positif et fait bénéficier les chercheurs d’un service intéressant, leur permettant de mieux gérer leur identité au sein de HAL et de raccrocher l’ensemble de leurs publications, parfois signalés sous des noms différents, avec une forme unique.
utile dans les cas de changement de nom, mariage, homonyme, noms tronqués...
Pourquoi avoir créé un identifiant de plus au lieu de se raccrocher aux systèmes existants (ORCID, ISNI, ...)? Il serait intéressant de mener une réflexion globale, la multiplication des référentiels étant contreproductive
Il existe d’autres identifiants via Scopus ou ORCID
ce n'est pas un véritable référentiel : pas d'identifiant numérique unique fiable

○ Pas intéressant

Pourquoi créer un nouveau référentiel ? Il faut se rapprocher des systèmes existants (ORCID, ISNI...)
Il convient de rappeler que la gestion des autorités (« Le service idHAL permet à un auteur dans HAL de regrouper toutes les formes sous lesquelles son nom a été saisi et d'en choisir une par défaut, tout en conservant les formes auteurs existantes » : c'est ce qu'on appelle une autorité) est traitée depuis plusieurs décennies dans un cadre international, celui du Contrôle bibliographique universel (CBU). Or, la recherche est indubitablement aujourd'hui plus que jamais une activité organisée à une échelle internationale.
Pourquoi avoir créé un identifiant de plus au lieu de se raccrocher aux systèmes existants (ORCID, ISNI, ...) ?
Il existe une base nationale des Autorités Auteurs, qui gère formes admises, rejetées, etc. C'est le travail des bibliothèques, et notamment de la BnF, quelle que soit la nature du document. http://www.bnf.fr/fr/professionnels/autorites_bnf/s.personnes.html?first_Art=non Cette base existe aussi dans le catalogue collectif national de l'enseignement supérieur Sudoc, il s'agit de la base IdRef. http://www.idref.fr/autorites/autorites.html Il est inutile de refaire le travail.
Pourquoi avoir créé un ID supplémentaire et contribuer à renforcer le foisonnement, alors que les chercheurs ont besoin d'une situation simple et homogène? Nous préconisons le remplacement d'IDHAL par ORCID.
pas adaptable aux autres bases de données

8.3.9 Le service « Création d'un CV pour les chercheurs »

Du point de vue de votre institution, ce service vous semble ?

○ Très intéressant

C'était une demande de nombreux chercheurs depuis plusieurs années, et cela peut être une vraie motivation pour le dépôt.
Ce service est pertinent mais il doit reposer sur des identifiants internationaux plutôt que sur un identifiant propre à l'ESR français.
Utilisation par les chercheurs après création de leur idHAL. l'intérêt est celui de l'URL unique même si ce service doit reposer sur des identifiants internationaux et non sur un identifiant spécifique à une application qui ne fait sens que pour l'ESR français.
Visibilité pour le chercheur. Souplesse de l'outil. Mise à jour en temps réel du CV avec les dépôts dans HAL
- Une petite réserve : seules les publications déposées dans HAL apparaissent dans le CV. Il faudrait trouver un moyen de signaler que le chercheur a peut-être (certainement) d'autres publications. On peut les trouver par ORCID mais encore faut-il cliquer sur le lien. Afficher le total des publications de l'auteur dans ORCID de façon plus évidente à côté du nombre présent dans HAL ? Utiliser Dissemin ?

C'est évidemment intéressant pour les chargés de collection.
Outil de visibilité directe du chercheur
Pour servir de référence en lien avec IdRef, afin d'identifier et signaler la production des chercheurs, nourrir et créer les fédérations et réseaux de recherche.
On montre ce service au chercheur peu à peu.
Ce service est pertinent et correspond à un réel besoin. - Mais il ne peut concerner et être efficace que pour les chercheurs ayant déposé toute leur production dans Hal - mais il doit reposer sur des identifiants internationaux et non sur un identifiant spécifique à une application qui ne fait sens que pour l'ESR français. - ne fait-il pas double emploi avec les solutions type Cap lab développées par l'AMUE ?
Le service communication de notre établissement doit définir une stratégie en la matière.
Dans le cadre de la campagne de déploiement des laboratoires dans le portail HAL UGA et plus généralement depuis, des ateliers présentant les services de HAL au-delà du dépôt, ont ou sont organisés et des tutoriels élaborés. Ce service est pertinent mais il doit reposer sur des identifiants internationaux et non sur un identifiant spécifique à une application qui ne fait sens que pour l'ESR français.
À défaut d'autre chose, ce service peut intéresser certains chercheurs. Cependant, L'établissement et la ComUE travaillent à un projet de signalement des publications qui contiendra cette fonctionnalité, dont l'ergonomie sera particulièrement étudiée avec les chercheurs concernés.
Les chercheurs apprécient généralement fortement ce type de services à valeur ajoutée, qui leur fait mieux entrevoir les bénéfices qu'ils peuvent tirer à diffuser leurs publications dans HAL. Au-delà de la seule question des CV récupérables, la gestion des références bibliographiques constituent une problématique importante pour les chercheurs, liées aux évaluations régulières dont ils font l'objet. HAL a tout intérêt à fournir un maximum d'outils simples et ergonomiques pour faciliter aux chercheurs la gestion de leur bibliographie. Les retours exprimés par de nombreux chercheurs font valoir que des plateformes comme Academia ou Research Gate offrent des services performants dans ce domaine, qui peuvent leur donner un avantage concurrentiel non négligeable.
Un des arguments à mettre en avant pour inciter les chercheurs des laboratoires de Normandie Université d'alimenter régulièrement le Portail HAL Normandie Université
Permettrait de recenser a minima tous les chercheurs via une page web personnelle dynamique et enrichie automatiquement
Dépend de la qualité d'intégration graphique possible avec la charte du labo et/ou établissement.
très intéressant, mais les auteurs doivent se l'approprier : effort de communication

○ Moyennement intéressant

Réserve : toutes les publications n'étant pas déposées dans Hal, le CV est incomplet
Ce service est pertinent mais il doit reposer sur des identifiants internationaux (comme ORCID) et non sur un identifiant spécifique à une application qui ne fait sens que pour l'ESR français.
Notre Archive institutionnelle est interfacée avec notre site web et permet à chaque agent de compléter sa page personnelle institutionnelle par une liste choisie et triée de ses publications présentes dans notre archive.
Notre institution dispose d'une base de données des CV dont la partie publications est alimentée par la base de données des publications institutionnelle.
Ce service sera fourni par l'AOI. Il peut intéresser en local des laboratoires déjà usagers de HAL, mais en garantissant la complémentarité avec l'outil local.
Potentiellement intéressant pour consultation de CV de chercheurs non Ifremer, mais sans intérêt pour les auteurs Ifremer qui disposent de cette fonctionnalité avec Archimer. L'alignement de différents identifiants ne permet pas que des références absentes de HAL complètent le CV or il ne peut être complet puisque HAL n'accepte pas tous les types de publications et ne permet pas non plus de signaler certains documents tant qu'ils restent confidentiels (la thèse d'un docteur, par exemple, ne sera pas listée tant qu'elle sera confidentielle).
Ce service offre une bonne opportunité aux chercheurs, pour amplifier la reconnaissance nationale et internationale de leurs travaux. Cependant, il double les possibilités offertes par les sites Web des UMR qui proposent une page "chercheur" offrant les mêmes opportunités, mais sous contrôle des directeurs d'unité. Le service dans HAL apporte une offre supplémentaire de diffusion de résultats de la recherche mais le risque potentiel est une absence de coordination entre ces deux offres.
Intéressant car nous n'avons pas encore développé ce service pour les scientifiques de l'IRD, toutefois compte-tenu de la légitimité et de l'ancienneté de la base Horizon Pleins Textes (archive institutionnelle IRD), celle-ci est plus riche de publications que Hal ; il serait vraiment utile de pouvoir transposer ou associer ce service à la base Horizon Pleins Textes. De plus, pour que le CV soit vraiment intéressant il faut qu'il soit à jour, il faudrait donc simplifier l'alimentation de HAL et il serait pertinent de pouvoir repérer facilement les chercheurs d'un institut ou d'un laboratoire qui ont un CV HAL. Enfin, plus que l'intégration d'une URL dans d'autres plateformes il faudrait pouvoir grâce à l'alignement des différents identifiants avec IDHAL importer des données de différentes plateformes. Par exemple, qu'un chercheur ayant déjà mis sa bibliographie dans ORCID ou ResearcherId ne soit pas obligé de ressaisir les données dans HAL. Idem pour les documents liés à un IdRef.
Prévoir aussi l'interopérabilité via des web services avec des bases CV d'organismes ainsi que la possibilité d'alimenter automatiquement un CV dans ORCID, ResearchGate, Facebook, LinkedIn etc...
Ce service est, jusqu'à présent, peu utilisé par les chercheurs CEA. Pour être intéressant, ce service gagnerait à être intégré au plan français pour rassembler en une liste unique les productions scientifiques de différents réservoirs institutionnel. Il permettrait une meilleure valorisation de la production scientifique des unités mixtes

Il faudrait que le CV soit exhaustif, en signalant les publications non disponibles sur HAL et en incitant les auteurs à faire le dépôt du texte intégral. Il manque également une rubrique sur les fonctions occupées : encadrement de thèses, participation à des comités éditoriaux, développement logiciel, etc.
Il peut intéresser certains chercheurs. La COMUE PSL travaille à un projet de signalement des publications qui contiendra cette fonctionnalité, dont l'ergonomie sera très étudiée avec les chercheurs concernés
EN concurrence avec les réseaux sociaux professionnels
La mise en forme de CV est trop contrainte et insuffisante pour un usage professionnel. L'application ne permet pas l'intégration de documents extérieurs à HAL d'où l'émergence en parallèle d'un CV de chercheur attaché à notre établissement, idéalement à lier aux applications métiers et référentiels d'autorité nationaux.
Moyens alternatifs déjà installés
A Rennes 1 nous constatons que la plupart des chercheurs ayant un idHAL n'ont pas créé de CV basé dessus. Ils préfèrent souvent embarquer les résultats HAL liés à leur idHAL dans une ou des pages personnelles existant par ailleurs.
À défaut d'autre chose, ce service peut intéresser certains chercheurs. Cependant, l'établissement et la Comue travaillent sur un projet de signalement des publications qui contiendra cette fonctionnalité dont l'ergonomie sera particulièrement étudiée avec les chercheurs concernés.
Peu utilisé par nos chercheurs
Très lié à la typologie des produits dans HAL, il faudrait un web services pour intégrer les données du CV de HAL dans nos propres applications
En outre, ce service est une solution possible. Il en existe d'autres mises en œuvre dans les universités.
Service intéressant mais pas très facile à utiliser pour les chercheurs
À défaut d'autre chose, ce service peut intéresser certains chercheurs. Cependant, la ComUE PSL travaille à un projet de signalement des publications qui contiendra cette fonctionnalité, dont l'ergonomie sera particulièrement étudiée avec les chercheurs concernés.
Dépend de la volonté du chercheur

○ Pas intéressant

Ce service est pertinent mais il doit reposer sur des identifiants internationaux et non sur un identifiant spécifique à une application qui ne fait sens que pour l'ESR français.
L'Université Lille 1 est partenaire du service de CV chercheurs développé par l'université Lille 3. Ce service permet de constituer des CV chercheurs connectés au système d'information local.
Ce service double avec les pages web proposées par les universités et/ou les profils créés sur d'autres plateformes : il faudrait prévoir, à l'inverse, la possibilité d'afficher dans Hal des CV gérés ailleurs pour éviter aux chercheurs de multiples saisies.

Cette fonctionnalité ne peut concerner que les documents déposés dans HAL (pas d'accès restreint possible), contrairement à une archive ouverte institutionnelle qui propose cette fonctionnalité pour l'ensemble de la production scientifique d'un chercheur, quel que soit le mode d'accès.
Nous avons cette fonctionnalité dans notre CRIS.
Nous proposons ce service depuis 2008, par export direct de notre archive ouverte vers le site web des labo.

8.3.10 Du point de vue de votre institution, quels autres services souhaiteriez-vous voir proposés par HAL ?

Outils statistiques plus fins notamment sur l'origine des consultations.
Le service essentiel qui manque est la possibilité d'un dépôt "rapide" par les chercheurs, sans renseigner l'ensemble des métadonnées, avec possibilité ensuite de compléter le dépôt par les professionnels de l'IST au sein de l'établissement.
dépôt et diffusion des jeux de données
Fichier d'autorité des laboratoires qui permette de fédérer les différents référentiels, de gérer les affiliations, de suivre les changements d'intitulés...
Nous souhaitons que HAL, archive ouverte dotée du protocole OAI-PMH, puisse moissonner nos archives institutionnelles au lieu de nous imposer le passage par le protocole SWORD qui demande beaucoup de réglages et de développements. D'une manière générale, les besoins propres des dépôts institutionnels locaux qui reversent dans HAL doivent être pris en compte à la fois dans le fonctionnement quotidien et dans la gouvernance de HAL.
Peut-être des fonctions de type réseau social ?
1) Ce qui est PRIMORDIAL, c'est la capacité d'échange bi-latéral automatisé avec tout autre dépôt. Même dans un établissement qui, comme le nôtre, a fait le choix de HAL, certaines disciplines ont d'autres habitudes (ArXiv, Repec) et il n'y a aucune raison ni aucun moyen de les contraindre à changer d'outil. Cependant, pour que HAL remplisse son rôle d'archive institutionnelle, il doit viser l'exhaustivité. Si, à l'heure actuelle, il y a encore des dépôts avec lesquels HAL n'est pas en mesure d'échanger, la priorité est de développer les modules nécessaires pour l'échange. Si l'échange est déjà possible, il est important d'en faire la publicité auprès des gestionnaires de portails, avec des procédures pour les implémenter. 2) Parmi les services qui pourraient être mis en réflexion/chantier, l'élaboration d'une procédure accélérée/allégée de dépôt ou de pré-dépôt, d'un "dépôt rapide" ou d'un "dépôt en trois clics" sur le modèle des expériences existant déjà (ex DISSEMIN) et permettant de revenir compléter le dépôt a posteriori (ou de le faire compléter par un tiers). Un tel service serait un ATOUT MAJEUR pour l'adoption de HAL par les chercheurs. Bien que de grands progrès aient été accomplis, l'ergonomie reste la principale faiblesse de HAL, et cette faiblesse, alliées à une physionomie graphique un peu datée, est un handicap redoutable face aux propositions des réseaux sociaux de la recherche (que les chercheurs confondent souvent avec des archives ouvertes, cette confusion se faisant, sans surprise, au détriment de HAL : "pas besoin de déposer sur HAL, je 'dépose' sur Academia"...).

3) Faire évoluer le fonctionnement de HAL en positionnant le CCSD comme une tête de réseau, à l'écoute de ses utilisateurs, et dotée de moyens informatiques vigoureux pour pouvoir soutenir une adaptation rapide, la mise en place de tests utilisateurs et l'évolution en fonction de leurs résultats, etc. C'est d'autant plus important que dans le paysage français l'avenir du libre accès institutionnel (vert comme doré, avec Episciences et autres plates-formes comparables) dépend en grande partie du succès du CCSD. IL EST URGENT DE FAIRE DE HAL LE PLUS ERGONOMIQUE ET LE PLUS ATTRAYANT DES DÉPÔTS D'ARCHIVES OUVERTES.

Indicateurs bibliométriques ou au moins une interopérabilité avec les bases de données bibliométriques WOS et SCOPUS.

Améliorer le référentiel des structures: à lier avec le référentiel RNSR.

Les demandes des établissements ayant un portail institutionnel HAL doivent être entendues. Par exemple, il est insensé que le dépôt masqué ne soit pas encore proposé, alors que c'est une fonctionnalité techniquement basique, maintes fois demandée, standard dans les archives ouvertes du monde entier et qu'elle est la condition de possibilité technique d'une politique de dépôt systématique.

Plus généralement, HAL, qui est une UMS, doit résolument désormais être pensé et se penser comme une tête de réseau, notamment en termes de gouvernance. Ce réseau, comme celui d'autres opérateurs (ABES, COUPERIN) est divers : dans le cas de HAL, il englobe des établissements qui ont développé leur propre dépôt institutionnel local, dont le contenu est reversé dans HAL. Les besoins propres de ces dépôts institutionnels locaux doivent être pris en compte.

Moissonnage d'autres archives par HAL.

Amélioration de la saisie au dépôt dans la phase auteur/affiliation

Exports paramétrés pour les besoins spécifiques type HCERES

Statistiques d'interrogations et de téléchargements fiables

Soutenir et accompagner les archives institutionnelles reversant dans HAL.

Statistiques et typologie des publications homogénéisées entre HAL et les divers organismes d'analyse et d'évaluation de la recherche.

Moissonnage des métadonnées des archives ouvertes institutionnelles en évitant le doublon de stockage dans HAL du document intégral.

Intégration pleine d'ORCID, possibilité de déposer des données de la recherche, récupération automatique de métadonnées depuis le WoS et Scopus.

Le choix opéré par l'Université de Lorraine d'utiliser HAL comme outil pour développer son archive ouverte a été mûrement réfléchi. Nous avons apprécié les interactions avec les équipes du CCSD et l'outil nous donne majoritairement satisfaction. Nous avons cependant identifié plusieurs points d'amélioration que nous indiquons ci-dessous :

- possibilité d'embargo pour les thèses de doctorat (voir Q21),
- dévolution de la modération des dépôts aux administrateurs de portail afin de fluidifier le circuit et d'opérer ce travail dans une logique de proximité,
- meilleure prise en compte par le CCSD du réseau des administrateurs de portail HAL (participation d'au moins un représentant au CST) et des propositions et demandes formulées par ce réseau.

peut-être de faire le lien avec des actualités d'appels à projets, puisque l'indexation des publications permet d'affiner les thématiques de recherche, un recoupement serait possible avec une base de données de sources de financements...
Service de traduction automatique notamment pour les abstracts. Au-delà du contenu, prévoir des services aux chercheurs comme un service de notification et d'alertes. Pour les déposants, avoir un service de recommandation d'articles, en fonction du profil de leur dépôt (type de document, contenu)
Les demandes des établissements ayant un portail institutionnel HAL doivent être entendues. Par exemple, il est insensé que le dépôt masqué ne soit pas encore proposé, alors que c'est une fonctionnalité techniquement basique, maintes fois demandée, standard dans les archives ouvertes du monde entier et qu'elle est la condition de possibilité technique d'une politique de dépôt systématique. Plus généralement, HAL, qui est une UMS, doit résolument désormais être pensé et se penser comme une tête de réseau, notamment en termes de gouvernance. Ce réseau, comme celui d'autres opérateurs (ABES, COUPERIN) est divers : dans le cas de HAL, il englobe des établissements qui ont développé leur propre dépôt institutionnel local, dont le contenu est reversé dans HAL. Les besoins propres de ces dépôts institutionnels locaux doivent être pris en compte. Faute de l'adoption, lors de la nouvelle feuille de route 2016-2020, de ce nouveau positionnement par HAL, la tendance ne pourra que s'amplifier dans les établissements d'embrasser des solutions alternatives.
Il serait intéressant de pouvoir intervenir dans HAL pour y structurer, normaliser, compléter ce qui relève d'Ifremer sans pour autant créer un portail HAL-Ifremer. Un statut administrateur d'AO institutionnelle hors HAL est à penser, avec droit d'intervention dans AureHAL. Une fonction « request a copy » manque. Une gestion d'accès réservés en intranet serait un progrès. L'interrogation avancée de HAL est à améliorer, passer par les API n'est pas aisé. La mise en place de bonnes pratiques serait appréciée. Les interventions intempestives dans AureHAL par des administrateurs, qui n'ayant pas compris que la logique y diffère de celle du SUDOC et d'idRef, peuvent anéantir les efforts d'un autre administrateur sur ses propres autorités tout en pensant bien faire. Établir des tables de correspondance entre autorités HAL et autorités des archives institutionnelles qui versent dans HAL est indispensable pour que les administrateurs HAL ne passent plus leur temps à corriger dans AureHAL les doublons générés par ces imports (en provenance de ProdINRA par ex.)
De façon générale, concernant la gouvernance de HAL et les évolutions de la plateforme, une approche plus collaborative et impliquant davantage le réseau des utilisateurs de HAL permettrait certainement une meilleure adaptation de l'outil aux besoins et attentes de ses destinataires.
Lien avec Dissemin Améliorer les fonctionnalités pour produire des statistiques, faciliter les possibilités de choix dans les critères
-Imports et échanges de données avec d'autres systèmes (ORCID, ...) à partir de l'alignement des différents identifiants -Disposer d'un espace de travail où sauvegarder des dépôts en cours ou à faire -Fonctions de réseau social

- Intégration des fonctionnalités de HAL via des API pour favoriser une intégration réelle de HAL dans les SI des établissements et pas comme un site autonome en dehors du SI de l'établissement. - Possibilité d'imports de notices d'autres bases bibliographiques - Généralisation de la fonctionnalité « request a copy »
Surtout développer les passerelles entre HAL, le SUDOC et les autres catalogues locaux ou répertoire de l'ESR pour donner une visibilité accrue aux ressources documentaires, libre ou payantes.
- Faire le lien Dissemin - Hal. - Avoir des outils d'aide à promouvoir HAL, car une large majorité (hélas) de chercheur comparent Hal à ResearchGate "pourquoi c'est si compliqué dans Hal alors que dans ResearchGate, il suffit d'un clic pour dire si c'est notre publication ou non et celle-ci est intégrée". On a beau leur donner les arguments de pérennité pour le dépôt et le CV chercheur, de transparence (porteur de Hal CNRS) pas de business caché, de facilité de dépôt grâce au DOI et au PDF etc. cela reste difficile de promouvoir HAL.
Nos chercheurs ont très fortement à notre archive ouverte car il s'agissait d'un outil de proximité, inséré dans le SI de leur établissement et sur lequel ils ont la main. La centralisation dans HAL est une possibilité mais il ne faut pas perdre de vue que les plates-formes institutionnelles ont aussi leurs avantages et que les deux ne sont pas en concurrence. L'objectif est commun : développer les archives ouvertes, peu importe où est la publication.
- Un besoin de clarifier le pilotage du CCSD afin de mieux prendre en compte le besoin des institutions. Demande de transparence sur la priorisation des projets d'évolution. Qui décide quoi ? et comment ? - La réussite de HAL réside aussi dans son adoption par les chercheurs, acteurs majeurs de la science. Leurs demandes doivent être mieux prises en compte : Ils veulent du moissonnage, un chargement automatique de métadonnées depuis différents systèmes, ORCID, Web of Science... Ils veulent des interfaces en anglais correctement traduites... - Pour une meilleure acceptation de HAL par les chercheurs, ne surtout pas scinder HAL en deux bases : une avec les textes intégraux et une autre avec le référencement
Administration centralisée de la curation des données (en particulier visant les référentiels). La prise en compte des communications scientifiques moins "traditionnelles" comme les blogs par exemple. Proposer la gestion et les liens vers les données de la recherches disponibles en libre accès et citées dans les publications. Avoir les données compatibles avec le web sémantique.
Des statistiques et des graphiques : sur le dépôt (et les années de publications) sur les consultations par chercheur par labo par institution Et l'utilisation d'un référentiel international d'identification des structures de recherche
Si la feuille de route HAL est arrêtée dans le courant du 2ème trimestre 2016, alors il est peu probable que les demandes formulées par les établissements au cours de cette enquête puissent être prise en compte dans cette feuille de route.
HAL doit considérablement être amélioré ; tant sur les fonctionnalités que sur la qualité des données : Simplification du dépôt Exports simples des listes de publications au format HCERES, H2020...

Cartographie des partenaires de recherche Intégration de l'outil Dissemin Amélioration de la gestion des référentiels dans Aurehal.
La priorité absolue est que HAL soit en mesure de moissonner les archives institutionnelles locales.
Nous aimerions que des "moulinettes" permettent de déverser automatiquement dans HAL, à partir de notre revue en Open Access et à partir de notre archive institutionnelle interne
Nous souhaiterions - la possibilité de classer l'accès aux documents de nos collections sous embargo pour permettre un accès restreint sous intranet. - moissonner des archives institutionnelles par HAL - moduler les métadonnées obligatoires pour valider un dépôt en fonction des critères définis par l'établissement
La priorité absolue est que HAL soit en mesure de moissonner les archives institutionnelles locales.
Il semble impératif d'aller en ce sens et d'améliorer l'ergonomie et la facilité d'appropriation de l'outil HAL pour en faire une alternative crédible aux réseaux académiques captifs de type Academia.edu ou Researchgate ; le choix politique de limiter la durée d'embargo sur les articles déposés à 2 ans alors que Cairn impose souvent 36 mois (même si cela devrait rapidement changé) a sans aucun doute été un frein à l'appropriation de HAL dans la communauté de SHS.
On reproche parfois à HAL de ne pas être assez à l'écoute des établissements qui sont parties prenantes dans l'alimentation de l'archive ouverte. Le développement de nouvelles fonctionnalités très attendues par la communauté a parfois été jugé trop lent. Il semble donc que la gouvernance de HAL gagnerait à être plus ouverte, en faisant une plus large place aux établissements partenaires. Par ailleurs, on a pu entendre ces derniers mois que le CCSD étudiait la possibilité de mettre en place une redevance annuelle pour les établissements ayant ouvert un portail HAL, à la place des frais d'ouverture payables une fois actuellement et correspondants à une somme modique. Une telle évolution n'est pas envisagée de manière favorable, tant du côté de Paris Ouest que de Paris 8. L'obligation de payer une redevance annuelle diminuerait l'attractivité de ce service et pourrait même rendre plus difficile la sensibilisation des instances de la recherche aux intérêts de l'Open Access. Enfin, les archives ouvertes sont de plus en plus concurrencées par des services comme Academia ou Research Gate, qui ont su prendre la forme de réseaux sociaux, pour rendre de nouveaux services aux chercheurs, souvent très appréciés (réseautage, visibilité internationale, etc.). HAL gagnerait sans doute à être moins orienté vers les documents et à accorder plus de place aux personnes et aux relations qu'elles entretiennent entre elles.
Il nous semble nécessaire de mettre en place une interopérabilité forte avec IdRef pour le référentiel des auteurs. Un dépôt plus simple et rapide est une nécessité afin de répondre à l'attente des chercheurs
Push vers les réseaux sociaux de la recherche (research Gate, Academia) et moissonnage de ces ressources
La priorité absolue est que HAL soit en mesure de moissonner les archives institutionnelles locales.

Que l'infrastructure technique de HAL soit en open source pour qu'il y ait une vraie communauté de développeur derrière. Une meilleure prise en compte des archives institutionnelles
La possibilité de disposer d'un intranet correspond à une forte demande.
Amélioration de l'ergonomie, possibilité de créer des services personnalisés, doter HAL d'une équipe suffisamment importante pour répondre aux demandes d'assistance mais aussi de développements des établissements
Proposer le dépôt masqué, c'est une fonctionnalité techniquement basique, maintes fois demandée, standard dans les archives ouvertes du monde entier et qu'elle est la condition de possibilité technique d'une politique de dépôt systématique.
Une moins grande complexité de validation des métadonnées pour le dépôt (frein principal, apparemment).
Renseignement automatique des notices avec les numéros PMID ou DOI(ne fonctionne plus actuellement), nettoyage des index auteurs
Les demandes des universités, parmi lesquelles celle de Montpellier doivent permettre de faire évoluer HAL vers un fonctionnement plus conforme à l'organisation et aux pratiques de ces universités.
La priorité absolue est que HAL soit en mesure de moissonner les archives institutionnelles locales.
La suppression de la possibilité de déposer des notices ! Aujourd'hui, HAL ne peut être qualifié d'archives ouvertes, le taux de couverture 2015 de HAL (rapport entre le nombre d'articles déposés dans HAL en texte intégral et le nombre d'articles publiés en 2015 et recensés dans le WOS) avoisine seulement 10%. Malheureusement HAL est beaucoup utilisé comme une base de gestion de références bibliographiques
La gestion des références bibliographiques même sans dépôt des documents

8.3.11 « I-Revues : plateforme de diffusion de revues, actes de congrès, ouvrages... de tout domaine scientifique »

Q31 – Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs et vos laboratoires de diffuser les revues, actes de congrès... qu'ils éditent via I-Revues vous semble ?

☐ Très intéressante

L'UPMC n'a pas encore développé de politique active sur ces sujets, mais soutient fortement la voie verte, et par conséquent les initiatives de type I-Revues.
Inserm dispose déjà d'un site équivalent propre - iPubli - développé et géré en partenariat avec l'INIST.
En cours d'étude par le responsable du service aux chercheurs (enquête, bilan)
Notons que notre intérêt est aussi inefficace que désintéressé. "Nos" chercheurs sont nos lecteurs. ceci dit le développement de l'OA nous préoccupe.
En l'absence d'UMS semblable au Cleo en SHS, I-revue semble une alternative très intéressante

L'idée est intéressante pour les actes de congrès, notamment si cela est couplé avec une application comme ScienceConf. Un partenariat avec les Editions Quae et autres éditeurs issus de la science publique est à creuser pour l'édition d'ouvrages peu rentables sur le plan financier.
Nous avons plusieurs cas où des revues électroniques (pas forcément de haut niveau) ou des organisateurs de congrès en libre accès souhaiteraient passer d'un système soit "maison" soit extérieur à un système où un support institutionnel est offert. La plupart de ces sollicitations se font dans le contexte de l'archive ouverte HAL puisque la pérennité et la visibilité sont assurées. Par contre, les fonctionnalités d'éditorialisation des contenus dans HAL sont assez faibles (puisque c'est une archive) dans des contextes de reprise de données. Le service offert par I-Revues serait peut-être à étudier dans notre écosystème. Il faudrait aussi étudier si ce service est redondant par rapport à d'autres (Cedram, Numdam...), qui offrent un service similaire ou presque, mais dans un cadre purement disciplinaire.
L'accompagnement de la création de revues est un enjeu de vitalité, notamment pour les SHS. Le SCD n'a pas les moyens de le prendre en charge. Il est néanmoins dommage que ce service ne soit pas proposé gratuitement aux laboratoires CNRS qui souhaitent publier des revues en OA intégral.
Le pôle éditorial de Grenoble réfléchit à ces problématiques et travaille avec openeditons.org. Un des enjeux est la diffusion en libre accès des revues et actes de colloque avec une exigence de qualité. Il est important de travailler sur la complémentarité et l'articulation entre les services d'I-revues, Persée, episciences.org, sciencesconf.org et Openéditions pour une meilleure lisibilité de l'offre proposée.
Il y a certainement plusieurs unités de Rennes 1 ayant des besoins de ce type (IODE pour Revue Juridique de l'Ouest, Mathématiques...) L'Université de Rennes 1 n'a pas à ce jour dans ses services centraux et communs de soutien de compétences spécifiques sur une chaîne éditoriale de production et de diffusion et est donc a priori intéressée par les solutions que peuvent offrir des partenaires type INIST, Epirevues, CLEO, ..., la difficulté étant de choisir entre toutes ces solutions partiellement redondantes la bonne. I-Revues nous paraît intéressant car porté par l'INIST et sa grande force de travail.
C'est aujourd'hui le cas : certains de nos chercheurs utilisent cette plateforme pour faire gérer leurs revues. MAIS, ici, il semble qu'une politique nationale d'ensemble visant à coordonner l'action des plateformes existantes (I Revues, Open Edition, Presses universitaires, Presses des établissements universitaires et de recherche, Episciences,) serait de nature à clarifier l'offre pour les chercheurs afin de les inciter à créer et/ou faire héberger leur revues, sous un modèle économique vertueux et économe.
Perspective de collaboration pour les revues Inra à comparer à la plateforme de l'Idex de bordeaux
Il est important que la plateforme se rapproche des autres plateformes d'édition existant en France pour davantage de mutualisation et surtout davantage de visibilité au niveau international. Pb de la taille critique. Rapprochement au niveau européen?

○ Moyennement intéressante

Fait double emploi avec d'autres plateformes
Enquête à mener auprès des collègues, qui ne se sont pas encore posé la question
Intéressant mais revues.org offre un service proche pour les SHS
Le paysage de la production de revues est actuellement en train de se recomposer. Cette recomposition s'accompagne d'une floraison de solutions différentes, parfois divergentes, dont la complémentarité doit être recherchée. I-revues a-t-il un positionnement clair qui pourrait être affiché auprès des établissements, et mis en harmonie avec les autres offres : Episciences, Persée, CEDRAM, etc. La question est très importante parce qu'il est primordial de faire émerger rapidement de nouveaux modes de publication scientifique, et que seuls ceux qui répondront parfaitement aux besoins des chercheurs parviendront à un niveau suffisant de maturité et de visibilité.
Excellente visibilité des contenus Peu d'activité éditoriale (une seule revue pour l'institution)
Offre ne portant que sur les aspects de diffusion, nous préférons travailler avec un éditeur qui met à notre disposition une offre globale (diffusion, gestion des relectures, PAO, gestion des abonnements). Comment cette offre se positionne-t-elle avec le secteur privé ? Quelle est sa plus-value ?
Séduisante sur le papier mais doit pouvoir communiquer avec des plates-formes type OJS
Volume trop peu important au niveau de notre institution pour nécessiter un tel service
Il n'y a pas de besoin exprimé en la matière. Les fonctions éditoriales sont assurées par Quae.
C'est une opportunité qui pourra être explorée mais qui double pour partie le rôle d'éditeur scientifique assuré par le Muséum (voir Q33).
Dans son positionnement actuel il est difficile de cerner l'intérêt de la plateforme par rapport à d'autres portails bien établis, tels que Revues.org ou Persée ; par ailleurs, pour les revues soutenues ou financées par l'IRD, la prestation éditoriale est réalisée par des éditeurs professionnels (EDP-Science, Ed. Sciences Po. ...)
Notre projet d'archive institutionnelle comprend un volet éditorial dans sa deuxième phase. Quelles passerelles entre I-Revues et les Archives Institutionnelles locales ?
Pour le moment, pas de besoin identifié dans notre établissement
En l'état actuel, l'offre en matière d'éditions de revues en ligne est éclatée. Plusieurs propositions, portées par des acteurs proches mais différents, coexistent. Il serait intéressant : - de rechercher une convergence des acteurs et des systèmes proposés - de mettre en œuvre des systèmes souples et adaptables aux besoins locaux et aux évolutions de la communication scientifique.
Nous avons déjà un service de mise en ligne de revues sous Lodel : http://epublications.unilim.fr/
Quel est l'intérêt de I-Revues pour un petit établissement ? Et quel serait le positionnement de I-Revues par rapport à Revues.org et par rapport aux éditeurs commerciaux ?

Cette offre est intéressante, mais pourquoi multiplier les plateformes et les types de fonctionnement, en parallèle d'OpenEdition pour les SHS, qui dispose de plus de l'avantage d'être une UMS?
Cela semble intéressant dans l'absolu mais cela risque de faire double emploi avec ce que nous utilisons déjà en SHS (Revue.org/OpenEdition, etc.)
Le service peut être pertinent comme base de lancement ("pépinière") de jeunes structures éditoriales trop fraîches pour rejoindre Revue.org ; l'interopérabilité avec les plateformes de revue.org doit être assurée.
L'université de Bordeaux dispose d'une plateforme mutualisée d'édition de revues scientifiques. Le service I Revue devrait privilégier un modèle économique celui de l'Open Access
Ce service ne nous est pas utile pour le moment
L'intérêt représenté par cette possibilité est très dépendant des modes de valorisation de la production des chercheurs et en concurrence avec les dispositifs des éditeurs classiques.
La juxtaposition des offres (Persée, revue.org, i-revue...) nuit à leur cohérence et à leur lisibilité.
Notre agence valorise directement ses productions avec des sites internet dédiés aux revues produites
pas intéressante pour les SHS ou Revue.org existe déjà. Reste un petit espace pour certaines revues ST (francophones ?) si une barrière mobile minimale subsiste, mais à articuler avec le dépôt dans HAL et Episciences dans tous les cas. idem avec sciencesconf.org pour les actes congrès.

○ Pas intéressante

Peu d'éditeurs dans l'Université donc ce n'est pas une question centrale. Mais il y a un risque de doublon avec Persée pour le rétrospectif et revue.org pour le courant. Risque aussi de concurrence avec les archives institutionnelles, ou les épi-revue
Les ouvrages, actes de congrès et fonds patrimoniaux seront diffusés par le biais de l'archive institutionnelle de notre établissement : il n'y a pas d'intérêt pour nous à les diffuser sur une telle plateforme. Nos chercheurs ne sont pas demandeurs de créer de nouvelles revues "traditionnelles" : proposer un modèle tel que celui d'Episciences semble plus pertinent.
Doublon probable avec ArXiv
L'IFAO est éditeur, imprimeur et diffuseur en ligne de ses publications. La prestation serait éventuellement intéressante en l'absence d'outils propres à l'institut, en fonction du coût.
Pas les moyens humains à associer à ce travail éditorial
La plateforme I-Revue paraît très peu connue dans le périmètre de l'UPL. Elle semble peu consultée et il n'y a pas d'intention d'utiliser ce service pour diffuser des publications.
nous avons notre propre système
Service archaïque, pas du tout en phase avec l'environnement numérique actuel, ni en termes de fonctionnalités ni de diffusion. De plus, il double des services existants tels que Gallica ou Persée pour les fonds patrimoniaux, revue.org ou des plateformes développées au sein des établissements.

○ Sans opinion

Pas d'utilisation connue au sein de l'établissement.
Les Éditions de l'INED ne disposent pas d'éléments suffisants sur la visibilité, le gain en nouveaux lectorats et l'impact de la plateforme par rapport aux autres dispositifs existants.
Nous n'avions pas connaissance de ce service.
L'Université Bordeaux Montaigne est à dominante SHS. Ses besoins en la matière sont remplis par la plateforme revues.org (voir Q40). L'intérêt de la plateforme I-Revues pour les SHS pourrait être de se positionner comme solution d'attente pour une revue non encore éligible à revues.org.
Pas d'édition dans notre établissement
La fonction d'édition scientifique est en cours d'étude au sein de l'établissement.
Nous avons du mal à comprendre la pertinence de i-Revues et des services qu'il propose en plus de ce qui existe déjà (revues.org, Persée, etc.), sinon d'ouvrir un canal de diffusion pour des publications ne satisfaisant pas aux normes du peer review du CLEO, mais faut-il l'encourager ?
Potentiellement intéressante mais nécessiterait une enquête auprès des unités de recherche pour mesurer l'intérêt réel des membres
Seuls les chercheurs sont aptes à répondre.
Pas eu le temps de consulter correctement les laboratoires sur ce point et d'avoir leur réponse
Pas de politique institutionnelle sur ce sujet
La reprise de l'existant est intéressante pour des revues qui souhaiteraient passer de la version papier à une version électronique pour leurs archives en vue d'un meilleur référencement sur le web. Il nous semble néanmoins qu'un tel service ne devrait être qu'à des revues pratiquant du full open access. Ambiguïté du service car pour la partie numérisation de l'existant la plateforme Persée existe déjà.
Aucune enquête de terrain sur les plateformes de diffusion n'a pu être menée auprès des laboratoires concernés.
Le service qui gère les publications n'a pas fourni de réponse
D'autres solutions existent. À voir avec le service compétent.
Cette question n'est aujourd'hui pas instruite à l'Université de Montpellier.

8.3.12 « Episciences.org : plateforme de diffusion d'épi-revues de tout domaine scientifique »

Q33 – Du point de vue de votre institution, Episciences.org vous semble ?

☐ Très intéressant

Alternative au modèle économique classique
Il faut imaginer un nouveau modèle pour les journaux scientifiques. C'est une piste.
L'UPMC n'a pas encore développé de politique active sur ces sujets, mais soutient fortement la voie verte, et par conséquent les initiatives de type Episciences.
Sortir autant que possible du modèle imposé par les grands éditeurs qui facturent des APC délirantes. Cela dit, il faudrait que la publication dans une épi-revue soit valorisée à sa juste mesure.
C'est un bon moyen de promouvoir l'open access et de montrer qu'une revue "libre" peut réunir autant sinon plus de garanties scientifiques qu'un éditeur commercial.
Epi-sciences devrait prendre en compte les articles déposés dans toutes les archives ouvertes locales, pas uniquement ProINRA, arXiv et CWI (cités dans le 3.2)
Cela permet de valoriser des articles déposés en archives ouvertes
Comme nouveau modèle de publication, Episciences semble très séduisant. Son développement en parallèle des autres solutions (I-revues, etc.) est-il concevable ? Avec quelle répartition entre les possibilités alternatives ? Pour que des projets locaux de publication scientifique en libre accès puissent voir le jour, il faut que les établissements disposent d'une cartographie leur permettant de s'orienter et de choisir rapidement parmi les possibilités qui s'offrent, celle qui convient à leur projet et aux moyens dont ils disposent.
Mode original de gouvernance, de soumission, de reviewing et de publication de revues
Moyen de valoriser encore le dépôt sur HAL
L'université de la Polynésie française est par nature isolée et il semble intéressant que nos chercheurs puissent créer une émulation scientifique grâce à des outils web.
Les épi-revues sont un point d'appui dans notre bras de fer avec les éditeurs. Un système national – voire européen – semble être la bonne échelle.
Parait difficile de mobiliser les équipes de recherche d'enseignants-chercheurs pour la création et la gestion d'une épi-revue (sélection et validation des articles)
En cours d'étude par le responsable du service aux chercheurs (enquête, bila
Sur le principe, opportunité très intéressante de « publier autrement », sur des sujets de recherche spécifiques (thématiques Sud ...), diffusion en libre-accès, garantie du comité de lecture scientifique ; il faudra toutefois s'interroger à terme sur la visibilité des revues (seulement 6 revues sur le portail actuellement)
Epi-sciences constitue un exemple très réussi de publication alternative en STM et de réappropriation des contenus scientifiques par les chercheurs. Il constitue un modèle alternatif à l'édition internationale classique.
Nous souhaitons le voir s'étendre aux SHS et promu plus largement auprès du reste des communautés

scientifiques. La promotion de ce service ainsi que les procédures de création d'une revue sont encore assez peu formalisées et méritent d'être davantage explicitées. Le modèle économique doit lui aussi être explicité.
Difficile de mobiliser les équipes d'enseignants chercheurs pour la création et la gestion (en particulier la sélection des articles et leur validation) d'une épi-revue. Les enseignants chercheurs disent ne pas avoir assez de temps pour les comités de lecture dans lesquels ils sont déjà impliqués.
L'idée de porter (ou de contribuer à) une épi-revue sur une thématique particulière est séduisante pour Irstea. Une réflexion est en gestation. Elle ne peut être que le produit d'une démarche conduite par des animateurs scientifiques mais des outils de communications ciblés pour les scientifiques sur l'offre de service seraient les bienvenus.
Le service est très intéressant mais pour l'instant, le CEA n'est pas encore assez engagé dans cette démarche.
Toutefois, ce n'est pas le parti pris par l'institution pour sa revue scientifique (en ligne et gratuite)
Inria s'est engagé dans le projet Episciences depuis près de 3 années en étant force de proposition à tous les stades du projet (Guidelines, développement de la plateforme, accompagnement des comités éditoriaux, rédaction des documentations, nombreuses communications extérieures) et s'est résolument investi dans le soutien aux épi-journaux. Actuellement, Inria gère un portefeuille de 5 épi-journaux qui a vocation à s'étoffer.
Service à développer dans notre établissement.
Nous suivons avec attention ce modèle, comme toutes les possibilités de développement de publications en Open Access. Cependant pour l'instant, il n'existe pas d'épi-comités dans nos domaines.
Constitue une expérimentation intéressante à poursuivre. Il est trop tôt pour l'évaluer. Une perspective de développement en marque blanche devrait être étudiée.
Ce nouveau mode de publications scientifiques adossé aux plateformes d'archives ouvertes peut intéresser certaines communautés (et permettre de reprendre en main le processus de publication sur le critère de la diffusion immédiate en libre accès). C'est une des manifestations à suivre et encourager (mais il y en a beaucoup d'autres) des évolutions de la production scientifique.
Mais plus en tant qu'usager et non en tant que pilote, à ce jour
Les épi-revues constituent de nouvelles formes de publications scientifiques, articulées aux archives ouvertes, qui ouvrent des perspectives intéressantes. Le concept est encore nouveau et demande à être encore explicité auprès des communautés de chercheurs. Il n'y a pas pour l'instant dans le périmètre de l'UPL d'intention de créer des épi-revues, mais plusieurs des personnes interrogées dans le cadre de la préparation de cette réponse estiment qu'il s'agit d'une proposition à examiner.
Il y a certainement plusieurs unités de Rennes 1 ayant des besoins de ce type (IODE pour Revue Juridique de l'Ouest, Mathématiques...) L'Université de Rennes 1 n'a pas à ce jour dans ses services centraux et communs de soutien de compétences spécifiques sur une chaîne éditoriale de production et de diffusion et est donc a priori intéressée par les solutions que peuvent offrir des partenaires type INIST, Epirevues, CLEO, ..., la difficulté étant de choisir entre toutes ces solutions partiellement redondantes la bonne.

Episciences présente le grand intérêt de s'appuyer sur HAL, dans lequel Rennes 1 est bien investi. Il présente peut-être l'inconvénient d'être porté par une structure moins forte en termes d'ETP.
Ce service présente une offre intégrée comportant le workflow de validation des publications par des pairs relecteurs et ceci dans un mode économe et vertueux. Notre établissement pourrait contribuer à faire connaître ce service et à le faire adopter, dans le cadre d'une large campagne de sensibilisation à l'échelon national.
Initiative à encourager pour soutenir le libre accès et lutter contre la prolifération des revues open access avec frais de publications
Expérimentation intéressante à poursuivre.
nous avons une revue hébergée par episcience (Journal of datamining and digital humanities)
Expérimentation intéressante à poursuivre, il est trop tôt pour l'évaluer. Une perspective de développement en marque blanche pourrait-elle être étudiée ?
Il s'agit de proposer un autre modèle que celui des éditeurs en situation de monopole économique et éditorial (même si c'est encore loin de constituer une alternative).
Permettrait la mise à disposition d'articles ayant eu une relecture par les pairs
Expérimentation intéressante à poursuivre, il est trop tôt pour l'évaluer. Une perspective de développement en marque blanche ne pourrait-elle être étudiée ?
Ce type de service peut permettre de faire évoluer les modèles actuels de l'édition scientifique, et s'inscrit totalement dans nos attentes. Elle est en phase avec l'Appel d'Amsterdam.

○ Moyennement intéressant

Nous ne sommes pas convaincus par le modèle de diffusion
Très intéressant en principe mais difficilement réalisable dans notre domaine de l'HDA, en raison du faible développement de l'open access et des contraintes juridique liées à la réutilisation des images.
Avec quelles ressources humaines?
Ce modèle semble prendre difficilement. En sciences du vivant cela semble exclu de diffuser ses résultats en amont d'une publication empruntant la voie « classique ». PlosONE a actuellement la faveur des chercheurs (observation issue des études bibliométriques internes à l'Ifremer)
Intéressant au titre de l'expérimentation en l'état actuel des choses.
Notre projet d'archive institutionnelle comprend un volet éditorial dans sa deuxième phase. Quelles passerelles entre Episciences.org et les Archives Institutionnelles locales ?
Intérêt si possibilité d'interfacer avec notre plate-forme d'archives ouvertes
Episciences constitue une alternative intéressante au modèle traditionnel des revues. Néanmoins, ce modèle semble davantage adapté à un ensemble restreint de disciplines (mathématiques et informatique). Il conviendrait d'expérimenter d'autres alternatives au modèle traditionnel des revues. La recherche de modèles alternatifs de communication scientifique doit se faire en interaction avec les

acteurs IST en local, afin de pouvoir avancer de manière concertée sur ce domaine et de travailler à la sensibilisation des chercheurs.
La création d'épérevues est un des axes d'évolution futurs envisagés dans notre projet d'archive ouverte institutionnelle.
Intéressant pour du full open access avec un travail éditorial mais uniquement intéressant pour mettre en valeur une thématique à un temps T sur le modèle d'un numéro spécial et non comme un mode de diffusion régulier de l'information scientifique. L'épi-revue de même qu'une partie des outils cités dans l'offre de service 3.0 entraînent un éparpillement des contenus et une atomisation des canaux de diffusion. L'amélioration du référencement des articles déposés en OA dans les moteurs de recherche tels que Google tend par ailleurs à court-circuiter ce type de production.
Le modèle est intéressant mais ne répond pas aux pratiques de toutes les disciplines en matière de circuit de publication.
Bonne initiative

○ Pas intéressant

Peu d'activité éditoriale au sein de l'institution. Mais intéressant sur un plan général par la facilitation de l'accès aux ressources et une solution alternative aux grands éditeurs
le Muséum national d'Histoire naturelle est Éditeur scientifique depuis 1802. A ce titre, il publie des résultats originaux de recherches valorisant les collections et/ou les recherches et l'expertise de l'établissement et de la communauté scientifique dans ses domaines de compétence : botanique, zoologie, paléontologie, outils de connaissance sur le patrimoine naturel, géologie, histoire des sciences. Le Muséum est doté de son propre service d'édition scientifique depuis 1994 permettant ainsi à l'établissement de développer une politique éditoriale scientifique cohérente et un modèle économique maîtrisé. Au sein de la Direction de la Recherche, de l'Expertise et de la Valorisation, le Service des publications scientifiques est garant de la politique éditoriale scientifique du Muséum et responsable de l'évaluation et du suivi technique des projets ; il assure la diffusion, le stockage et la vente des ouvrages. Chaque titre ou collection est placé sous la responsabilité scientifique d'un rédacteur qui, comme dans toute publication scientifique professionnelle, prend l'avis de rapporteurs spécialistes (évaluation par les pairs), et sous la responsabilité technique d'un(e) secrétaire d'édition. Le Service des Publications scientifiques publie des périodiques, des collections d'ouvrages et monographies, des livres hors collection, ainsi que des titres coédités avec d'autres grands établissements. Toute la production du Service est évaluée par les pairs et est couverte par les organismes d'indexation, notamment par l'Institut for Scientific Information (ISI Thomas Reuter). Les périodiques se voient ainsi attribuer un facteur d'impact. Les articles des périodiques sont disponibles dès leur parution, gratuitement sur le site du Muséum. Toutes les revues du Muséum sont publiées sous le modèle de l'Open Access Diamant, sans frais pour les auteurs ni pour les lecteurs. Tous les articles sont accessibles sitôt leur publication en ligne gratuitement pour tous sur le site bilingue des Publications scientifiques du Muséum (http://sciencepress.mnhn.fr/fr) où les ouvrages sont en ventes par correspondance.

En l'état actuel du dépôt sur HAL, c'est-à-dire quasi rien. À voir éventuellement avec le développement de l'Open Access à l'IFAO.
L'idée est bonne mais il semblerait que cet outil ne se développe pas. L'utilisation paraît faible.
Ce service revient à essayer de reproduire la modèle éditorial classique dans un cadre (libre accès) non prévu pour ça. Il vaudrait mieux se concentrer sur une meilleure prise en compte de la situation (éditoriale et de diffusion de l'IST) pour avoir une politique nationale claire, porteuse d'un nouveau modèle en phase avec son temps, permettant la rationalisation des moyens et des dispositifs ainsi qu'une meilleure visibilité et utilisabilité des outils.

○ Sans opinion

Non connu dans l'établissement, à voir directement avec les chercheurs.
Les Éditions de l'INED ne proposent pas d'épi-revues ; la question sera posée au sein de l'institut.
La pratique encore limitée du dépôt de texte intégral en archives ouvertes au sein de notre établissement ne nous permet pas de nous prononcer à ce stade sur l'intérêt de ce service. La plupart des besoins de création de revues procèdent de modèles plus traditionnels. L'intérêt de la plateforme I-Revues pour les SHS pourrait être de se positionner comme solution d'attente pour une revue non encore éligible à revues.org.
Pas d'édition dans notre établissement
Potentiellement intéressant mais nécessiterait une enquête auprès des unités de recherche pour mesurer l'intérêt réel des membres
Pas eu le temps de consulter correctement les laboratoires sur ce point et d'avoir leur réponse
L'usage de ce type de service relève plutôt des unités de recherche
très intéressant en soi, mais pas pour l'établissement
LA création d'epirevues intéresse peu la communauté de chercheurs de Pasteur
D'autres solutions existent. À voir avec le service compétent.
Est-ce que ce n'est pas redondant avec HAL, par exemple, donc générer de l'infobésité au final, sans bénéfice réel pour les utilisateurs en les dispersant sur les plateformes, mais aussi une perte de visibilité pour les chercheurs qui ne seraient que sur une plateforme ou de tempos pour ceux qui seraient sur toutes ?

8.3.13 « Sciencesconf.org : plateforme de gestion et de publication de congrès scientifiques de tout domaine scientifique »

Q35 - Du point de vue de votre institution, Sciencesconf.org vous semble ?

☐ Très intéressant

Outil intéressant pour l'organisation et la valorisation des colloques.
Nous utilisons Sciencesconf
Cette fonctionnalité paraît intéressante mais je ne l'ai pas testée
Le caractère intégré de la solution paraît séduisant. Il n'est sans doute pas assez connu dans l'Université. Chaque communauté scientifique a ses habitudes, et certains laboratoires utilisent des équivalents internationaux (ex. EDAS, EasyChair), qui permettent en même temps un signalement des événements organisés sur Internet. Scienceconf offre-t-il cette fonctionnalité ?
Utilisation individuelle qui manque encore de coordination et de publicité.
Facilitation de l'organisation Basculement des actes dans HAL Améliorations nécessaires : Edition de proceeding Création de collection dans HAL Souplesse pour la personnalisation
Il conviendrait de renforcer la capacité d'intégration de l'application dans les sites institutionnels des établissements.
Utilisation de la plateforme performante et gratuite par les chercheurs, sans politique clairement affichée recommandant l'utilisation de cette plateforme. Si l'outil devient payant la politique pourrait être révisée
Des besoins existent dans notre institution. L'idéal serait de pouvoir intégrer ce type de solution dans l'environnement numérique de chaque institution.
L'établissement examine actuellement la possibilité de permettre l'usage de sciencesconf.org à ses unités de recherche.
L'université de Lorraine souhaite s'appuyer sur cette offre de service pour l'organisation de ses colloques.
Très utile mais pas évident à prendre en main.
Nécessité de renforcer la capacité d'intégration de l'application dans les sites institutionnels des établissements
Ce service a déjà été utilisé quelques fois par les organisateurs de colloques appartenant à l'Ifremer. Les retours sont positifs : plateforme simple à utiliser et couvrant bien les besoins, le gain de temps est important. Point négatif : le programme ne peut jamais être affiché avec une vue globale. Il faut cliquer sur chaque session et chaque exposé pour atteindre les détails, il manque une fonction « Tout déployer ».

à tempérer : sensibilisation des ECs à l'utilisation du service nécessaire
Déjà utilisé par des scientifiques de l'IRD, et garantie du libreaccès des communications ou actes du colloque ; question : quel positionnement par rapport au logiciel AZUR COLLOQUE du Cnrs ?
L'ensemble des fonctionnalités offertes par Scienceconf sont extrêmement précieuses pour la tenue et la visibilité d'événements scientifiques (gestion de l'ensemble du workflow, conservation). Potentiellement, cette base pourrait devenir un outil de publications d'actes de colloques enrichis. Le développement d'API permettant l'intégration de scienceconf dans le SI des établissements est aussi souhaitable.
Essentiellement en fonction de la fonction d'export vers HAL afin d'enrichir le portail institutionnel de la ComUE en construction.
Tous les chercheurs ne connaissent pas encore ce service. Il faut les sensibiliser davantage.
Il est urgent d'intégrer à très très court terme le lien dynamique avec AzurColloques (V3 désormais en production). Il serait aussi important d'assurer le lien avec l-revue pour accéder aux actes des congrès, le cas échéant.
Inria soutient la plateforme Sciencesconf en incitant ses chercheurs à l'utiliser et en mandant un groupe de travail spécifique qui exprime des besoins en développements et souhaite faire évoluer la plateforme. Parfois éloignée des besoins des chercheurs en informatique, qui utilisent des outils extérieurs (EasyChair par exemple), la plateforme doit mieux savoir communiquer avec l'archive ouverte HAL (ce qui n'est pas le cas actuellement) et aligner ses fonctionnalités éditoriales sur les pratiques en vigueur à l'international pour les grosses conférences (plus de 300 articles à gérer avec des fonctions automatiques). Un autre enjeu en lien avec cet alignement sur les outils disponibles gratuitement sur le marché, et qui n'est pas des moindres, est de permettre aux scientifiques, de conserver la souveraineté sur les données (notamment les rapports de relecture) en ne les laissant pas à disposition d'entités privées qui les monnaient à des tiers pour des usages non maîtrisés. Ainsi, Sciencesconf, appartenant à un établissement public, peut faire valoir un argument de poids pour inciter les chercheurs à quitter les outils privés.
Sciencesconf est très intéressant pour la gestion de colloques, en particulier grâce à son interaction avec HAL pour la partie publication. Cependant, il ne propose pas de service de paiement en ligne pour les frais d'inscription aux colloques.
il s'agit d'un outil de gestion des conférences qui va bien au-delà de ce que proposent les outils actuels disponibles dans notre établissement, nous n'avons pas à ce jour d'équivalent. La cellule congrès utilise d'ailleurs un outil similaire en externe et payant. Si l'idée est de pouvoir en disposer avec des avantages financiers plus intéressants, il faudrait s'y intéresser de près car ce besoin n'est actuellement pas couvert au sein de l'établissement.
Le service a été ou est déjà utilisé à l'occasion de plusieurs manifestations scientifiques. Là encore l'enjeu est la diffusion la plus large possible de la production scientifique, avec une exigence de qualité.
Outil adapté à certains besoins, comme support d'événement (Euro-SPF 2016)
Pas de connaissance de son existence

Il conviendrait de renforcer la capacité d'intégration de l'application dans les sites institutionnels des établissements, et/ou avec d'autres services dont le CNRS est opérateur, comme Calenda.

Intéressant dans l'optique de renforcer la capacité d'intégration de l'application dans les sites institutionnels des établissements. Créer un lien avec les SI des établissements. A mettre en place dans le cadre du développement des interactions entre les EPSCP et les ESPT (protocole AMUE-EPST).

○ Moyennement intéressant

Intéressant, mais il existe aussi Calenda pour les SHS

L'outil semble intéressant mais peu adapté aux besoins de l'INED qui organise peu de manifestations scientifiques de grande ampleur. Reste à voir s'il est possible d'utiliser le service ponctuellement à des tarifs attractifs, et si la prise en main est aisée.

Le principe du service est intéressant. Cependant, dans beaucoup de domaines scientifiques les organisateurs de congrès ou colloques ont établi des partenariats de long terme avec des prestataires de ce type de services. L'habitude et le savoir-faire des prestataires n'incitent pas forcément au changement.

Le service est très intéressant et la prise en main facile par les chercheurs mais le couplage à un outil local de gestion des paiements en ligne est trop complexe ou impossible à admettre du point de vue administratif et comptable d'un établissement hors CNRS.

Il conviendrait de renforcer la capacité d'intégration de l'application dans les sites institutionnels des établissements.

Un site capable de répertorier les colloques et conférences est utile, ne serait-ce que pour choisir une date qui ne recouvre pas un autre colloque sur un sujet proche, et surtout pour faire connaître le colloque.

Le lien avec Azur-Colloques n'est intéressant que si on a accès à Azur-Colloques.

Un outil de back office intégrable en API dans le site de l'EPHE serait préférable.

L'organisation d'événements scientifiques mobilise des ressources non négligeables au sein du périmètre de l'UPL, que ce soit au niveau des services de la recherche, des Labex ou des établissements documentaires. Des moyens propres en personnel et en crédits sont dédiés à ces activités, avec encore assez peu de mutualisation. La plateforme Sciencesconf.org offre des services intéressants, mais elle est encore très peu connue parmi les personnes interrogées dans le cadre de la préparation à cette étude.

Le service qui gère les congrès fait appel à une autre solution et ne souhaite pas en changer actuellement

Nous avons un système de gestion de colloque qui permet aussi de gérer les inscriptions payantes. je ne sais pas si Sciencesconf permet de le faire

Test effectué l'an passé. Difficultés de compréhension de la plateforme par les chargés d'événements scientifiques

Un outil de back office intégrable par API dans les sites des établissements serait préférable.

○ Pas intéressant

Les conférences organisées par IFPEN et les présentations / publications correspondantes sont sur notre site institutionnel

8.3.14 Service 3.4 : « Persee.fr : plateforme de diffusion de collections patrimoniales de publications scientifiques en SHS, SVT et STM »

Q37 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs et vos laboratoires de diffuser des collections patrimoniales de publications scientifiques via Persee.fr vous semble ?

○ Très intéressante

Plateforme en pointe pour le libre accès. Permet de diffuser des articles anciens et plus disponibles.
Au sein du programme COLLEX, il est absolument nécessaire de clarifier l'articulation entre Persée et les autres acteurs opérateurs de numérisation, BnF en tête.
Certaines archives de publications scientifiques de notre établissement sont d'ores et déjà diffusées via Persée (Bulletin Hispanique, Revue des études anciennes). D'autres demandes pourraient émerger. Si Persée fournit actuellement un service satisfaisant en termes de numérisation et mise en ligne, il nous semblerait pertinent qu'il existe pour les établissements un accompagnement sur la recherche des ayants droits. Ce type de service permettrait d'accélérer la mise en ligne du patrimoine scientifique.
Mais malheureusement souvent sans image (cf. Revue de l'art).
Il est intéressant que l'expertise de Persée s'étende à des collections hors périmètre des SHS. Tout dépendra du coût de la prestation entre une numérisation externalisée auprès d'un prestataire privé + la constitution d'une bibliothèque numérique institutionnelle et un traitement global par ce service. Y recourir dépendra aussi de sa flexibilité et des critères de sélection des revues. (Mauvaise expérience en la matière avec le CLEO)
Particulièrement intéressant pour la création de corpus de recherche (valeur ajoutée des métadonnées, des parcours documentaires, facettes pour affiner la recherche etc.), spécialement pour les humanités numériques/SHS et pour les archives scientifiques de nos équipes/programmes de recherche. La notion de collection répond bien à la problématique de patrimoine scientifique thématique collecté par une équipe, un programme, une unité de recherche, et qu'il est souhaitable d'archiver et de valoriser (données inédites ou peu accessibles). L'IRD serait prêt à verser une partie des collections de revues ou publications en série anciennes de l'Orstom (qui sont déjà accessibles en ligne par la Base Horizon Pleins Textes, par articles toutefois). À associer toutefois à notre archive institutionnelle ! Par ailleurs, jusqu'ici Persée affichait une spécialité en SHS. Dernier point particulier, nous menons un projet de numérisation de revues anciennes et mal diffusées avec un laboratoire de SHS dans le but de constituer une collection dans Persée : nous avons préféré faire appel à une structure nationale pour cette opération, qui nous assure les standards et l'interopérabilité, la structuration des documents, et une bonne visibilité du laboratoire à travers la plateforme web là où nous n'aurions pas eu les compétences en interne.

La Bibliothèque de la Sorbonne a déjà un partenariat avec PERSEE depuis plusieurs années.
Ce service est très intéressant mais que signifie "patrimoniales" ? Sommes-nous concernés en tant qu'école "jeune", créée en 1990 ?
Potentiellement utilisable pour des projets internes de valorisation de fonds patrimoniaux sur des données scientifiques primaires. Comme pour HAL, la question de l'interopérabilité avec le SI de l'établissement est essentielle.
Persée est site incontournable dans le domaine des SHS, qui complète nos collections courantes ; qui est très bien indexé par les outils de découverte.
Nous l'utilisons déjà. Les annuaires des sections SHP et SR ont été numérisés et sont accessibles par persée.fr (pour les plus anciens) et revues.org (pour les plus récents).
Lyon 2 à l'origine de sa création l'utilise encore.
En outre, il serait intéressant que les outils de suivi de la chaîne de numérisation développés par Persée soient mis à disposition de la communauté de l'ESR et que les services proposés par Persée entre numérisation, suivi, diffusion, fourniture d'outils puisse être modulé.
De l'avis général, Persée constitue une ressource importante et très consultée, notamment en ce qui concerne le rétrospectif des revues scientifiques. Le traitement des revues à l'article constitue une plus-value considérable par rapport à d'autres formes de publications. Certaines revues figurant sur Persée sont issues d'établissements dans le périmètre de Paris Lumières (Ex : Matériaux pour l'histoire du temps présent, revue de la BDIC).
Le laboratoire UR1 CNRS IODE diffuse la Revue Juridique de l'Ouest sur PERSEE.
Ressource remarquable que nous défendons auprès de la communauté scientifique de l'établissement
Éviter de concurrencer Persée avec I-revues.
Persée est consultée occasionnellement par la bibliothèque pour ces demandes de recherche documentaires
Il semble cependant nécessaire de clarifier l'articulation entre Persée et les autres opérateurs de numérisation comme la BNF
Cette chaîne de numérisation a démontré son efficacité et son utilité en SHS. Le CAPHES est partenaire de la plateforme Persée pour la Revue d'histoire des sciences et en est très satisfait.

○ Moyennement intéressante

Le positionnement de PERSEE, d'après son site est très clairement orienté vers les SHS, et nullement vers les STM/SVT. Est-ce une coquille dans le questionnaire ? Ou bien est-ce que le positionnement de PERSEE en sciences exactes est simplement méconnu ? Si tel est le cas, ce serait important de le faire savoir... Le service pourrait avoir un intérêt, mais il semble que la demande locale soit déjà traitée (deux revues ont migré vers Revues.org ou sont en train de le faire). Par ailleurs, du point de vue de l'utilisateur chercheur, un rapprochement avec Revues.org (quand ce ne serait que par moissonnage mutuel) serait très souhaitable, même si l'on imagine qu'il pose des

problèmes institutionnels, administratifs, humains. Fédérer les énergies qui président à deux réalisations remarquables serait un grand progrès, d'autant qu'il est difficile au non spécialiste de définir les positionnements respectifs des deux structures, voire de les distinguer l'une de l'autre.
Même si elle a gagné en ergonomie dans sa dernière version, Persée n'offre pas la même qualité de fichiers, ni de services, ni de visibilité que d'autres plateformes. En tant qu'éditeur, l'Ined a sa revue en ligne Population sur Persée, et pourra se poser la question concernant les ouvrages selon les conditions.
Méconnaissance des conditions de sélection et d'acceptation des publications par le réseau d'experts. Le filtre à l'entrée peut sembler rebutant. En interne se pose la question de la mauvaise sécurisation juridique de notre fonds patrimonial. Interrogation sur le coût des prestations, et du lien de cette offre avec revues.org
Un projet institutionnel est en cours pour les archives des revues produites par notre institution.
Intéressant particulièrement pour les fonds documentaires en sciences humaines Mais ici, nous n'avons pas de fonds de revues à numériser. Par ailleurs, la BnF numérise également des revues de sociétés savantes. Un rapprochement entre les institutions serait souhaitable.
ne correspond pas aux pratiques de notre établissement. Sommes-nous concernés par les collections patrimoniales...
Pas assez STM à ce jour
Demande d'étudier la question avec plus de précisions ; Inria s'appuie pour le moment exclusivement sur HAL en ce qui concerne l'archivage et la diffusion des collections patrimoniales.
L'offre de Persée est très intéressante en soi. Mais l'université Lille 1 a déjà mis en place plusieurs programmes de numérisation de collections patrimoniales (bibliothèque numérique en histoire des sciences IRIS et numérisation de l'ensemble de la collection de thèses de l'université). La collaboration et l'articulation entre les différents acteurs de numérisation (bibliothèques numériques disciplinaires, Persée, BnF) est absolument nécessaire pour parvenir à une structuration pertinente des programmes de numérisation dans l'ESR
La loi égyptienne interdisant la sortie du territoire égyptien de créations humaines de plus de 100 ans réduit, nos possibilités de numérisation externalisées en France sont réduites, et il faudrait compter également avec le coût d'acheminement.
Les laboratoires de notre institution n'ont pas d'activité éditoriale. La plateforme peut être utile pour la diffusion d'un petit nombre de revues patrimoniales conservées à notre service d'archives.
Potentiellement utilisable pour des projets internes de valorisation de fonds patrimoniaux sur des données scientifiques primaires. Comme pour HAL, la question de l'interopérabilité avec le SI de l'établissement est essentielle.

○ Pas intéressante

service très intéressant en SHS (mais pas pour STM)
Peu d'activité éditoriale au sein de l'institution Mais intéressant sur un plan général par la facilitation de l'accès aux ressources et une solution alternative aux grands éditeurs
Pas de réponse évidente car il manque d'abord une clarification des rôles et de la stratégie au niveau national. Dans le cadre du programme CollEx, dont la Direction des bibliothèques du Muséum est partie prenante, les articulations entre Persée et les autres acteurs comme la BnF nécessiteraient une définition claire et ce d'autant plus que la direction des bibliothèques et de la documentation du Muséum a pu numériser une large part des collections aujourd'hui visibles dans sa bibliothèque numérique ainsi que dans Gallica au moyen de financements alloués par la BnF dans le cadre de sa politique de coopération (pôles associés).
Non concerné par le domaine SHS
Hors de notre spectre de recherche et de formation.
Pas de collection patrimoniale dans notre établissement.

○ Sans opinion

La décision est prise au niveau des éditeurs, ce n'est pas vraiment à l'initiative individuelle des chercheurs
Sauf erreur de notre part, il nous semble qu'actuellement Persée cible notamment les collections en SHS.
Pas d'édition dans notre établissement
Potentiellement intéressante mais nécessiterait une enquête auprès des unités de recherche pour mesurer l'intérêt réel des membres
Pas eu le temps de consulter correctement les laboratoires sur ce point et d'avoir leur réponse, même si le SCD soutient ce service et promeut ces ressources, qui sont mises dans la liste des ressources numériques documentaires et consultées d'après les statistiques
je me demande comment s'articule Persée avec les programmes de numérisation de la BNF ?
Le programme national COLLEX est sur le point d'être adossé à la plateforme Persée, pour devenir une infrastructure de recherche nationale : COLLEX-Persée est en cours de définition, et notamment, une clarification est à effectuer concernant l'articulation entre Persée et les autres acteurs opérateurs de numérisation, BnF en tête, mais aussi Numdam ou POPS par exemple (voir-ci-dessous). Il est donc pour l'heure difficile de se positionner par rapport à l'offre actuelle, qui va probablement beaucoup évoluer dans les mois et années à venir.
La plateforme Persée est un travail remarquable, au service des SHS comme mentionné sur la plateforme. Sans objet pour nos disciplines-cœurs de cible

8.3.15 « Revues.org »

Q40 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs et vos laboratoires de diffuser les revues qu'ils éditent via Revues.org vous semble ?

☐ Très intéressante

Revues.org est dans les 5 premières plateformes mondiales. Être présent sur cette plateforme donne une visibilité importante.
Notre établissement diffuse déjà plusieurs revues sur Revues.org et entend continuer à le faire : nous considérons revues.org comme le réceptacle naturel des revues qui naissent localement en SHS, une fois qu'elles ont fait la preuve de leur viabilité scientifique et fonctionnelle.
Les fonctionnalités semblent bien mais l'offre n'est pas globale par rapport à un éditeur privé qui propose une offre clés en mains. Revues.org pourrait être une alternative à un éditeur privé (se pose donc la question de la mise en concurrence). Il manque cependant les disciplines hors SHS. (nous sommes multidisciplinaires). Il est surprenant que la plateforme se nomme revues.org alors qu'elle ne recouvre que les SHS.
Revues.org est déjà utilisée par plusieurs revues issues de nos unités de recherche (Elohi, Communication et organisation...). Le service rendu est satisfaisant, d'autres demandes pourraient émerger dans l'avenir.
La fonction d'édition scientifique est en cours d'étude au sein de l'établissement. Il serait utile de savoir quelles sont les conditions à remplir pour qu'une revue soit acceptée sur la plateforme (ancienneté...)
Nous avons deux revues sur revues.org (Perspectives, ABE)
Les SHS sont marginales à l'Ifremer mais ces initiatives sont dans l'absolu très intéressantes.
Mais...pas d'édition de revues, uniquement des articles de recherche et rapports.
Plus grande visibilité des publications. Garanties de conservation des données.
L'IRD est abonné depuis l'origine à OpenEdition/Revues.org pour l'accès au bouquet de revues très pertinent pour nos chercheurs en SHS, en particulier ; côté éditorial, l'adhésion à Revues.org suppose de pouvoir consacrer en interne un poste, au moins à temps partiel, de secrétaire de rédaction, avec la maîtrise du logiciel LODEL.
Les services offerts par revues.org offrent une gamme de services à la publication qui renouvelle profondément le champ des humanités numériques. Le modèle du freemium qu'il promeut favorise un écosystème équilibré entre producteur et acheteur. On ne peut que souhaiter son renforcement.
Intéressant du point de vue de la consultation par les usagers.
L'offre de services de revues.org est très intéressante pour les laboratoires en sciences humaines et sociales. En revanche, le délai de réponse aux laboratoires et l'accompagnement proposé pour la conception de nouvelles revues est encore insuffisant. Des services de type « pépinière de revues » doivent pouvoir être également proposés : ces services doivent être pensés en interaction avec les acteurs de l'IST en local.

Nous avons des chercheurs qui sont directeurs de publication chez revues.org ; mais il serait souhaitable de développer ce type d'initiatives actuellement individuelles. C'est un site incontournable en SHS ; complémentaire à Persée et au bouquet payant Cairn. Il serait important que les publications sur revues.org soient valorisées lors des évaluations des chercheurs.
Il est cependant dommage que la problématique de création complète d'une nouvelle revue ne soit pas prise en compte dans ce cadre, même sous une forme allégée (une revue doit déjà avoir publié 4 numéros).
Importance du partenariat entre Revues.org et Persée : revues.org diffuse le courant selon le modèle éditorial de la revue puis bascule dans Persée à l'issue d'un délai fixé par l'éditeur.
Toutes les revues éditées par les Ellug (http://ellug.univ-grenoble-alpes.fr/) seront diffusées à partir de janvier 2017 au format numérique sur Revues.org en libre accès sans embargo. Plus généralement, le pôle éditorial de Grenoble http://editions.univ-grenoble-alpes.fr/ réfléchit à ces enjeux.
La BULAC est signataire d'une convention avec OpenEdition qui couvre notamment l'accès en freemium à revues.org. Le portail revues.org fait preuve d'un projet de service d'une pertinence très fine pour les bibliothèques et leurs communautés, c'est un des acteurs de l'édition en ligne qui a le mieux su comprendre et exploité les possibilités nouvelles offertes par la publication numérique.
Mise en œuvre en cours pour les revues publiées par l'IFAO
Revues.org est une plateforme de référence en SHS, elle doit permettre une diffusion de la production via d'autres outils éditoriaux que Lodel
Il y a certainement plusieurs unités de Rennes 1 ayant des besoins de ce type (IODE pour Revue Juridique de l'Ouest, Mathématiques...) L'Université de Rennes 1 n'a pas à ce jour dans ses services centraux et communs de soutien de compétences spécifiques sur une chaîne éditoriale de production et de diffusion et est donc a priori intéressée par les solutions que peuvent offrir des partenaires type INIST, Epirevues, CLEO, ..., la difficulté étant de choisir entre toutes ces solutions partiellement redondantes la bonne. Revues.org est un service remarquable, le seul inconvénient étant qu'il y a une « queue » de deux ans pour rejoindre la plateforme. Ce qui peut donner de mauvaises idées (du type : contractualiser avec Cairn) aux unités éditant des revues (à Rennes 1 : IODE éditeur de la Revue Juridique de l'Ouest)
Revues.org n'est plus en capacité aujourd'hui d'intégrer de nouvelles revues, qui ne seraient pas déjà relativement implantées dans le paysage scientifique. Faut-il que Revues.org propose un service de pépinière de revues ? Y a-t-il déjà trop de revues, notamment en SHS ? Ces débats dépassent très largement la seule question de l'outil Revues.org.
À voir dans le cadre de la politique éditoriale de l'établissement. Il est davantage question ici des Presses Universitaires que du SCD.
La plateforme a largement fait ses preuves et a été adoptée aussi bien par les bibliothèques que les chercheurs. Par son pôle éditorial, le CAPHES contribue déjà à la publication de deux revues, la Revue d'histoire des sciences publiée par Armand Colin et déjà sur Persée, et la Revue de synthèse publiée par Lavoisier. La Revue de synthèse est tributaire de rachats successifs de grands groupes d'édition, ce qui rend son avenir incertain. Revues.org paraît une alternative intéressante dans le contexte éditorial soumis aux fluctuations et aléas du marché.

○ Moyennement intéressante

La revue Population a fait le choix d'autres plateformes, pour une offre, des services et des cibles plus adaptés à ses besoins et objectifs. Sa politique de diffusion est fondée sur la non- exclusivité et l'interopérabilité. La question de sa mise en ligne sur revues.org pourra se poser, dans le respect des partenariats existants.
À ma connaissance, pas de revue publiées dans ces domaines directement par nos laboratoires
Les revues de notre institution sont multidisciplinaires, associant des articles SHS et STM.
Il y fortement lieu de revoir la plate-forme d'édition techniquement dépassée.
Pas d'édition de revues à l'UPF
Compte tenu du rôle d'Éditeur scientifique du Muséum (voir Q34) cette opportunité ne paraît pas très intéressante mais reste cependant à considérer pour amplifier le potentiel de diffusion des recherches en SHS.
Peu ou pas de revues éditées par l'UPEC
La question s'est posée lors de la mutation de notre revue institutionnelle de transfert en revue électronique en libre accès SET (Sciences Eaux et Territoires). La structuration et le cadre de la mise en page (trop standard et minimaliste) nous a alors conduit à envisager une solution tiers, plus souple, mais plus coûteuse.
De nombreuses revues éditées par les chercheurs de notre université sont des revues d'équipes et ne répondent pas aux critères de Revues.org. Les Presses Universitaires de Strasbourg ont déjà un partenariat avec Revues.org/OpenEdition Books pour publier en numérique selon le modèle freemium.
Coût ?
La visibilité n'est pas encore bien établie.
Avis partagés dans la communauté des chercheurs en SHS de notre établissement
Les secteurs SHS de l'Université de Montpellier (Droit, Économie, Gestion, Éducation) relèvent de modèles économiques bien ancrés dont l'évolution nécessite un accompagnement soutenu. Un service tel que revues.org serait intéressant à valoriser dans le cadre d'une meilleure intégration des ressources dans les SI Recherche et documentaires de l'Université.

○ Pas intéressante

Peu d'activité éditoriale dans ce domaine au sein de l'institution Mais usage en tant qu'abonné
Hors nos Annuaire, cela crée une sorte de dilution de la visibilité de l'institution qui publie la revue et la finance. Un développement en marque blanche serait souhaitable.
Dilution complète de la visibilité de l'institution qui finance la revue. Un développement en marque blanche serait souhaitable.

8.3.16 « OpenEdition Books : plateforme de diffusion d'ouvrages en SHS »

Q42 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs de diffuser leurs ouvrages via OpenEdition Books vous semble ?

☐ Très intéressante

Plateforme déjà utilisée pour les publications des PUP.
Mais pas toujours compatible avec le choix d'un éditeur privé, qui est souvent privilégié
OpenEdition Books est une offre intéressante, au même titre que d'autres. Elle sera donc étudiée à l'occasion de la réflexion sur la valorisation des ouvrages en ligne, avec le souci de la non exclusivité et de l'interopérabilité. Une attention sera portée aux types de publics, aux conditions et résultats de numérisation.
Il est dommage que la couverture ne soit que SHS. Comme pour revues.org se pose la question de l'offre proposée et de sa mise en concurrence avec un éditeur privé. Bon moyen de valorisation de certains de nos ouvrages.
En complément des presses universitaires, notamment des PUR avec lesquelles nous avons une convention.
Des échanges ont eu lieu au printemps 2016 avec les structures éditoriales liées à l'établissement (Presses Universitaires de Bordeaux, Éditions Ausonius, Éditions Carrières Sociales, Éditions de la MSHA). Ce service est jugé intéressant, dans la mesure des moyens et des délais de mises en œuvre, et en fonction des modèles économiques de chaque maison d'édition.
Nous publions les collections électroniques de l'INHA
Pas assez connu, nécessiterait une promotion vers les chercheurs concernés
Plus grande visibilité des publications des chercheurs de notre université. Garanties de conservation des données.
Les Éditions de l'IRD collaborent déjà à OpenEditions Books, l'accord est signé, et 70 ouvrages des Éditions de l'IRD sont d'ores et déjà proposés en ligne (dont 75% en freemium) ; un nouveau versement d'une soixantaine de livres est en cours de traitement technique. Toutefois, des discussions régulières sont menées pour élargir le champ disciplinaire (Environnement, Santé ...)
Une des offres la plus innovantes de promotion de l'Open Access, concernant un segment de l'édition – la monographie – qui s'y prête peu. On souhaite une extension du dispositif à d'autres modèles (achat mutualisé par les bibliothèques...)
Intéressant du point de vue de la consultation par les usagers.
Pas assez connu des chercheurs, nécessite promotion.
Nous avons acheté des ebooks en achat pérenne auprès du CLEO pour compléter notre offre de documentation électronique. Cette initiative est à développer dans notre établissement pour la publication d'ouvrages ; en synergie avec nos presses universitaires.

Mais le modèle proposé dépend de la politique des éditeurs plus que du souhait des auteurs et chercheurs.
Le pôle éditorial de Grenoble est déjà en contact avec OpenEdition Book pour une diffusion sur le site.
Très variable selon les disciplines et unités.
Le soin donné au format epub montre là encore une qualité de service incomparable avec de nombreux autres acteurs du marché. La BULAC dispose dans sa convention de modes d'acquisition des formats détachables aussi raisonnables qu'innovant (constitution de bouquets titres à titres, <i>patron driven acquisition</i> avec maîtrise des coûts permettant de basculer en achat pérenne les titres les plus consultés et pour les remplacer, à coût constant, par de nouveaux titres)
En pendant à ce que l'IFAO a commencé à faire avec les revues qu'il souhaite publier dans le cadre de revues.org
Les Presses des Mines participent à Open Edition
À voir dans le cadre de la politique éditoriale de l'établissement. Il est davantage question ici des Presses Universitaires que du SCD.
Modèle économique viable pour les bibliothèques et respectant le travail des chercheurs.

○ Moyennement intéressante

Le site dispose de presses universitaires qui doivent maintenir leur chiffre d'affaires et celui-ci dépend en grande partie des ventes des livres papier.
Notre institution publie plus d'ouvrages en STM.
Les éditions Quae sont privilégiées mais dans l'absolu cette offre de services est intéressante et l'offre éditoriale produite l'est aussi.
Peu ou pas d'édition à l'UPEC
Nous disposons d'une maison d'édition mutualisée entre Inra, Cirad, Ifremer et Irstea (Editions Quae) qui conduit une démarche similaire.
Il existe déjà un partenariat entre les Presses Universitaires de Strasbourg et OpenEditionBooks.
Le modèle freemium est une démarche intéressante mais qui revient à faire financer la publication de la recherche publique par les bibliothèques. Le modèle a besoin d'être évalué. Une offre en marque blanche à destination des établissements serait préférable.

○ Sans opinion

La diffusion semble insuffisante et la visibilité faible. Le modèle freemium revient à faire financer la publication de la recherche publique par les bibliothèques : le modèle n'est pas très lisible, et il semble fragile. Une offre en marque blanche à destination des établissements est souhaitée.

8.3.17 « Hypotheses.org : plateforme de publication de carnets de recherche en SHS »

Q44 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs de publier des carnets de recherche sur Hypotheses.org vous semble ?

☐ Très intéressante

Déjà utilisé à l'UPVD : https://arquimesa.hypotheses.org
Hypotheses est déjà très utilisé et très apprécié par les chercheurs (et les professionnels de l'IST) comme outil de valorisation de la recherche de l'université Clermont Auvergne. Tout ce qui peut encourager cette pratique doit être recherché.
Oui, Hypotheses.org est parfois utilisé pour accompagner des programmes de recherche (archéologie des médias, Made in Algérie)
Les scientifiques IRD s'en sont déjà emparés, toutefois nous ignorons dans quelle proportion.
Mise à disposition d'un outil de publication adapté à certains types de contenus qui ne demandent parfois pas une édition dans une revue, ouverture vers des fonctionnalités nouvelles (<i>peer-reviewing</i> ouvert par exemple)
Intéressant du point de vue de la consultation par les usagers.
En local, le développement de services d'accompagnement à la création de carnets de recherche doit permettre de favoriser le développement de ces nouvelles pratiques de communication scientifique au sein de la communauté des chercheurs.
Nous avons des chercheurs qui publient sur hypotheses.org ; mais il serait souhaitable de développer ce type d'initiatives actuellement individuelles. Il serait important que ces carnets de recherche soient valorisés lors des évaluations des chercheurs.
Hypotheses.org est déjà utilisé par des projets de recherche.
Un certain nombre de carnets de recherche sur Hypotheses.org existe déjà (par ex : fontegaia.hypotheses.org) Des présentations sont faites dans le cadre des formations aux doctorants mises en place par les bibliothèques.
Nos chercheurs utilisent déjà cet outil.
La BULAC utilise la plateforme pour sa propre valorisation scientifique et héberge et, bientôt, anime des formations. Des carnets de veille (carnets radars) dédiés aux aires culturelles seront mis en place avec la collaboration du Cléo
Pour favoriser la diffusion d'idées de préférence sur des plates-formes nationales aux réseaux sociaux académiques.
Cela permet de rassembler les chercheurs autour d'une thématique de recherche. Il est nécessaire de clarifier l'articulation d'Isidore avec les autres initiatives liées à la numérisation, à l'open access et aux données de la recherche en SHS, bref, aux digital humanities.
Néanmoins, la plateforme Hypotheses.org est très peu utilisée pour l'instant.

○ Moyennement intéressante

L'intérêt d'hypotheses.org est réel et perçu par quelques chercheurs de notre établissement qui en sont utilisateurs. Un accompagnement et une meilleure information (tutoriels ?) quant à son usage et son intégration dans des projets de recherche et sites web de laboratoire pourrait être un plus.
A priori, le carnet de recherche ne correspond pas aux pratiques, aucun carnet de recherche n'est pour le moment tenu par un chercheur de l'Ifremer. Aucun retour utilisateur n'a pu être recueilli.
Selon l'enquête menée auprès des chercheurs de notre établissement, ils ont d'autres habitudes de publication.
Le service est intéressant mais il serait utile de prévoir une interopérabilité avec des systèmes tiers, notamment le lien vers des publications qui ne sont ni sur Revue.org ni sur OpenEdition ou autre plateforme CNRS, mais sur des systèmes tiers.
Quelle est la confidentialité des données échangées ?
Le service rencontre manifestement un public et répond à une pratique de certaine communauté de recherche. Présente l'avantage d'être en open access mais l'investissement des équipes de recherche dans ce type de production est-il réellement pertinent si ces dernières ne sont pas reliées aux critères et modalités classiques d'évaluation classique de la recherche.
Avis partagés dans la communauté des chercheurs en SHS de notre établissement

○ Pas intéressante

Peu d'activité éditoriale dans ce domaine au sein de l'institution
Notre ComUe considère que le système n'est pas intéressant en l'état. La visibilité est complètement diluée sur la plateforme commune. Le développement en marque blanche serait bien plus souhaitable. Il est nécessaire de clarifier l'articulation d'Isidore avec les autres initiatives liées à la numérisation, à l'open access et aux données de la recherche en SHS, bref, aux digital humanities.
Le système n'est pas intéressant en l'état pour un établissement de type ComUE, dont la visibilité est complètement diluée sur la plateforme commune. Un développement en marque blanche serait bien plus pertinent.

○ Sans opinion

Encore un fois, pourquoi une offre en SHS seulement? Quelle est la plus-value par rapport à d'autres plateformes de blogs ? Nous souhaitons mettre en œuvre notre propre plateforme.
Pas de besoin formulé au niveau de notre institution par les équipes de recherche en SHS.
Potentiellement intéressante mais nécessiterait une enquête auprès des unités de recherche pour mesurer l'intérêt réel des membres concernés
Ce service n'a pas fait l'objet d'une réflexion particulière au sein de l'Université

8.3.18 « Isidore : plateforme d'accès, de recherche et d'enrichissement de documents en SHS en libre accès »

Q46 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs de rendre accessibles les données numériques qu'ils produisent via Isidore vous semble ?

☐ Très intéressante

Nous envisageons de faire moissonner notre future bibliothèque numérique patrimoniale par Isidore
Isidore permet une meilleure visibilité et une valorisation de la recherche.
Forcément intéressant si nos travaux sont disséminés. Mais pourquoi une offre en SHS seulement Isidore moissonne de nombreuses source donc du coup semble fourre-tout, cela enlève de la lisibilité.
Pas de service comparable identifié à l'échelle nationale.
Il est nécessaire de clarifier l'articulation d'Isidore avec les autres initiatives liées à la numérisation, à l'open access et aux données de la recherche en SHS, bref, aux digital humanities.
Archimer, l'archive institutionnelle de l'Ifremer, est d'ores et déjà moissonnée par Isidore.
Notre archive institutionnelle Horizon est moissonnée par Isidore, mais il n'est pas sûr que les chercheurs en aient conscience et soient bien informés de l'importance de cette opération pour la diffusion de leurs publications, l'outil étant très mal connu dans la communauté SHS.
Services d'appui à la recherche vers lequel il est possible d'orienter les chercheurs
Peu connu dans notre établissement pour le moment.
Cela permet une meilleure visibilité des publications en SHS; ce service permet de retrouver des publications souvent mal référencées et éparpillées sur le web.
Les données numérisées de l'Unistra (bibliothèque numérique patrimoniale) sont déjà moissonnées par Isidore.
La plateforme est utilisée et valorisée (notamment dans le cadre des formations aux doctorants).

☐ Moyennement intéressante

Il n'y a pas de besoins de ce type exprimé au sein de l'établissement qui diffuse déjà dans Isidore quelques données (publications de revues.org, documents numérisés de 1886).
Plus que d'ouvrir le service à des données produites en local par les unités de recherche, il est nécessaire de clarifier l'articulation d'Isidore avec les autres initiatives collectives liées à la numérisation, à l'open access et aux données de la recherche en SHS, bref, aux digital humanities.
Peu ou pas connu
Avis partagés dans la communauté des chercheurs en SHS de notre établissement
Les objectifs et l'architecture de la plateforme sont intéressants. Mais tant que CALAMES n'y est pas moissonné, elle génère beaucoup d'angles morts.

○ Pas intéressante

Pas intéressant en tant que plateforme séparée. Un rapprochement avec Progedo serait pertinent.
Le positionnement d'Isidore n'est pas très clair pour nous
C'est trop national ; il existe BASE.

○ Sans opinion

Meilleure est l'exposition, mieux les intérêts des auteurs sont servis. A ce titre, apparaître dans les résultats du moteur de recherche Isidore est intéressant, dans la mesure où cela se cumule avec la visibilité sur d'autres moteurs et outils de recherche, mais où cela ne s'y substitue pas.
Pas de politique d'ouverture des données pour l'institution
Potentiellement intéressante mais nécessiterait une enquête auprès des unités de recherche pour mesurer l'intérêt réel des membres concernés
Les chercheurs ne connaissent pas cette plateforme.
Pas eu le temps de consulter correctement les laboratoires sur ce point et d'avoir leur réponse, même si le SCD soutient ce service et promeut ces ressources, moins connues des chercheurs que les précédentes cependant.
Isidore a l'intérêt d'aggréger des sources multiples en les rendant visibles en une fois mais son hétérogénéité est aussi une limite, pour une recherche efficace et une visibilité maximale. Il faudrait développer les possibilités de récupération de données sur l'interface (panier, exports)

8.3.19 « Calenda : calendrier en lettres et SHS »

Q48 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs de publier des événements dans Calenda vous semble ?

○ Très intéressante

Bonne visibilité
L'outil ne semble pas assez connu au sein de notre communauté de SHS. Une articulation avec SciencesConf est-elle possible, voire déjà opérationnelle ?
La possibilité de signaler des « conférences isolées » sur Calenda serait très appréciée.
Augmentation de la visibilité des colloques, journées d'études etc. Il semble cependant surprenant que cette offre (encore SHS) qui relève du détail apparaisse dans le COPIST.
L'usage de Calenda est déjà répandu au sein de notre établissement.
Il serait intéressant d'envisager un élargissement de la plateforme à d'autres communautés scientifiques hors SHS.

À chaque fois, le service communication envoie si possible le programme des journées d'études, colloques, séminaires, etc.
Idem que pour Hypothèses.org, Les scientifiques IRD s'en sont déjà emparés, toutefois nous ignorons dans quelle mesure.
Outil très intéressant pour les EC et doctorants. On souhaiterait l'identique pour les STM.
Intéressant du point de vue de la consultation par les usagers.
Si c'est dans nos thématiques.
C'est à développer au sein de notre établissement pour valoriser notamment les événements (colloques..) locaux.
Le fil RSS devrait réutilisable pour tous et pas seulement sur abonnement
L'outil est d'ores et déjà connu et très utilisé.
Cette possibilité est déjà utilisée et connue des chercheurs.
Nos chercheurs utilisent déjà cet outil.
Bonne dissémination des informations; outils de veille greffés sur le service via RSS ou autre efficaces.

○ Moyennement intéressante

Les calendriers annonçant un trop grand nombre d'événements ne sont pas consultés par des collègues surchargés
C'est dommage de restreindre aux Lettres et SHS qui ne correspondent pas aux dominantes disciplinaires de l'Ifremer. Cela pose des cloisons quand la recherche est de plus en plus à l'interstice entre les disciplines ou convoque plusieurs disciplines parfois fort éloignées les unes de l'autres.
ne semble pas ciblé dans nos thématiques
cet outil ne paraît pas pouvoir remplacer l'activité de veille qui fait partie intégrante de l'activité des chercheurs.
Initiative laissée à la liberté du chercheur.
Avis partagés dans la communauté des chercheurs en SHS de notre établissement
À articuler avec la politique de communication de l'établissement.
Calenda relève à fois de l'information et de la communication : il y aurait une clarification à apporter sur son périmètre et son objectif. De plus, en tant qu'outil de communication, il serait intéressant de travailler à un lien avec les sites web des universités (alimentation automatique de contenus venant de Calenda vers site web Université).

8.3.20 « Cedram : plateforme de diffusion de revues académiques de mathématiques »

Q51 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs et vos laboratoires de diffuser les revues qu'ils éditent via le Cedram vous semble ?

☐ Très intéressant

La communauté des mathématiciens étant très active pour défendre le green open access, ce service est essentiel.
Une revue clermontoise de mathématiques, les Annales mathématiques Blaise Pascal, est déjà diffusée par CEDRAM. Dans l'absolu (sous réserve de faisabilité, d'examen des positionnements respectifs, etc.), il semblerait bénéfique à la visibilité des revues que les services Cedram et I-Revues convergent.
À voir avec le laboratoire de mathématiques si une utilisation est déjà en place.
NB. Recherche en maths pro parte : les scientifiques de L'IRD impliqués travaillent en mathématiques appliquées, modélisation ... Intéressant pour la réponse spécifique aux besoins éditoriaux de cette discipline (LaTeX) et pour le passage au libre-accès (partenaires du Sud, en particulier)
Initiatives d'animation d'une communauté de recherche très intéressante. Quelle articulation avec I-revue ?
Nous avons accès à cedram via https://portail.math.cnrs.fr/doc
Nos chercheurs (sciences du numérique et mathématiques appliquées) sont potentiellement utilisateurs de ce service mais à notre niveau professionnel nous n'en avons pas connaissance. Il faudrait aussi étudier si ce service est redondant par rapport à d'autres (I-Revues, Numdam...), qui offrent un service similaire ou presque, mais dans un cadre purement disciplinaire.
Indépendamment des contraintes de formats, il semblerait bénéfique à la visibilité des revues que les services Cedram et I-Revues convergent. Sous réserve d'un bon référencement et d'une bonne articulation avec les bases de connaissances.
Il existe une revue électronique publiée par un laboratoire de mathématiques de l'établissement, mais diffusée sur une plateforme propre à l'heure actuelle.
les revues diffusées par CEDRAM sont de bon à très bon niveau (dont par exemple Annales de l'Institut Fourier)

☐ Moyennement intéressant

La bibliothèque du laboratoire XLIM fait partie du réseau RNBM. A ma connaissance, il n'existe pas de revues en mathématiques publiés au sein de notre établissement. Ne serait-il pas judicieux de concentrer les moyens (Épisciences, revues.org, Cedram...) ?
--

☐ Pas intéressant

Très insuffisant du point de vue de l'ergonomie et de la diffusion. Quel lien avec I-revues ? Pas d'articulation claire avec Numdam.
--

8.3.21 « Numdam : plateforme de diffusion d'archives de revues mathématiques »

Q53 - Du point de vue de votre institution, la possibilité pour vos chercheurs et vos laboratoires de diffuser via Numdam les archives de revues de mathématiques qu'ils éditent ou ont édité vous semble ?

☐ Très intéressante

Favorise le libre accès aux publications en Maths ; la collection Numdam est déjà proposée via l'abécédaire des revues en ligne disponibles à l'IRD.
L'intégration des corpus de mathématiques dans des ensembles plus vastes permettrait une meilleure valorisation (exemple ISTE) tout en conservant un accès spécifique.
Quelle articulation du service Numdam avec l'infrastructure nationale COLLEX-Persée ?
Nos chercheurs (sciences du numérique et mathématiques appliquées) sont potentiellement utilisateurs de ce service mais à notre niveau professionnel nous n'en avons pas connaissance. Il faudrait aussi étudier si ce service est redondant par rapport à d'autres (I-Revues, Numdam...), qui offrent un service similaire ou presque, mais dans un cadre purement disciplinaire.
Numdam constitue une ressource régulièrement utilisée par les chercheurs en mathématiques dans le périmètre de Paris Lumières.
Les archives des Annales Scientifiques de l'École normale supérieure (ASENS) sont sur Numdam (http://www.numdam.org/numdam-bin/feuilleter?j=ASENS&sl=0), et nous leurs prêtons régulièrement des collections pour numérisation.
NUMDAM diffuse les archives de très bonnes revues avec un large spectre et qui nous semblent très lues (Bulletin de la SMF, Journal de la SFDS, Annales de Fourier, les 3 séries des Annales IHP, les annales de l'ENS, les annales de Pise...), plus un grand nombre de « séminaires » et autre « littérature grise », plus un certain nombre de revues à caractère plus historique).

☐ Moyennement intéressante

Quelle articulation du service Numdam avec l'infrastructure nationale COLLEX-Persée ?
Peu centré sur nos thématiques de recherche
Le programme est intéressant en soi, mais il ne répond pas à un besoin identifié au sein de notre université, qui dispose déjà de son programme de numérisation de revues scientifiques anciennes.

☐ Pas intéressante

Quelle articulation du service Numdam avec l'infrastructure nationale COLLEX-Persée ?
Très insuffisant du point de vue de l'ergonomie et de la diffusion. Pas d'articulation claire avec Cedram.

8.3.22 « POPS : service de production, d'enrichissement, d'exploitation et de diffusion de corpus documentaires pour la recherche »

Q55 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution à faire appel à ce service, sous réserve de conditions à définir ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Une étude plus approfondie du besoin et du coût est à mener
Ce service pourra être intéressant à l'échelle de la COMUE Sorbonne Universités, dans le cadre de la gestion et de la valorisation des fonds patrimoniaux.
À étudier pour les archives patrimoniales de l'école qui constituent un fonds de recherche pour l'histoire de l'enseignement.
Il est difficile d'y voir clair entre toutes les propositions (spécificités? différences). Il semble y avoir de multiples outils qui concourent en partie au même objectif
Pour la mise à disposition de corpus de littérature grise numérisés en interne.
Les chercheurs en langues sont investis dans des projets de création de corpus numériques
Nous ne connaissons pas ce nouveau service mais nous sommes très intéressés par ce genre de service (mais quelles sont les différences avec Huma-Num ?) Il serait intéressant que ce service propose une solution pour les corpus d'images.
Quelle articulation avec les projets locaux ?
Ce service semble intéressant, cependant les services attendus sont très proches de ceux proposés par ISTEEX. Une mutualisation serait certainement bénéfique.
Ce service sera sans doute intéressant. POPS sera-t-il interopérable avec PANIST ou d'autres réservoirs, ouverts (HAL) ou propriétaires (bases de données commerciales) ?
De façon générale, ce service, qui n'est pas encore en production, semble intéressant. Il se propose d'exploiter et d'explorer des corpus, ce en quoi il se rapproche des services proposés par ISTEEX. Une approche commune paraîtrait bénéfique. Au Muséum, la direction des bibliothèques a développé une forte activité dans le domaine du numérique, en procédant notamment, et en collaboration avec le service des publications scientifiques, à la numérisation et la diffusion (sur le portail www.bibliotheques.mnhn.fr) des revues scientifiques du Muséum. Cette activité est menée en partenariat avec les projets Gallica et Europeana. La mise à disposition d'outils et de services favorisant la constitution de corpus, leur meilleur référencement, mais surtout la fouille de données notamment par l'exploitation d'entités nommées associées à des référentiels partagés dans les disciplines de recherche concernées constituerait indéniablement un plus très appréciable au vu de l'évolution des pratiques de recherche. La définition et l'acceptation d'un cadre partagé pour le développement des activités de TDM, tant au plan juridique que technique restent évidemment des préalables à clarifier si l'on veut développer ce type de service sur des bases solides.
Conditions de tarifs, droits, et conservation à préciser.

Meilleure visibilité, valorisation.
Nous montons, par exemple, une opération de partenariat avec Persée. Nous nous sommes portés volontaires pour tester, dans le cadre de la valorisation du patrimoine scientifique de l'un de nos laboratoires SHS, la numérisation et l'enrichissement d'un corpus de littérature grise constitué de rapports d'activités, de documents de travail, de manière à constituer un véritable 'corpus de recherche' amené à devenir un objet d'étude en soi pour les chercheurs de la discipline.
La BIS a des collections patrimoniales et doit développer leur valorisation par la recherche.
Le contenu du projet mérite d'être précisé, mais cette initiative peut permettre d'enrichir de façon significative les corpus numérique existant par ajouts de métadonnées, facilitant leur valorisation documentaire ou commerciale. Pourrait être étendu à des corpus non patrimonial.
L'offre doit être précisée pour permettre une réponse appropriée d'Irstea sur cette question qui répond potentiellement à un besoin.
Bien comprendre ce qui est offert par ce service, qu'il soit en adéquation avec nos besoins.
Le principe du service semble intéressant. Il gagnera à être pensé en lien avec les projets de numérisation et les services déjà proposés par les bibliothèques au sein des universités. Les modalités de tarification auront des conséquences importantes sur l'utilisation de ce service par les chercheurs et les bibliothèques.
Utile pour nos chercheurs en SHS
Il faudrait en savoir plus sur ce service, et notamment savoir comment il pourrait s'articuler avec les projets locaux. Par ailleurs, quelle articulation avec Humanum ?
Le développement des humanités numériques rend la constitution et les services autour des corpus utiles, même s'il existe aussi des initiatives locales. Il faudra voir le périmètre et les conditions d'accès à ce service.
Dans le cadre des deux CADIST (langues et littérature italiennes et Physique), 2 bibliothèques numériques existent et le SID UGA INp a mis en place un service gratuit de numérisation (et d'océrisation) à la demande (sous condition de droit). Quelle articulation avec HumaNum et l'infrastructure CollEx-Persée ?
Dans le cadre de la COMUE.
L'articulation avec le programme COLLEX doit être clarifiée. Il serait très utile de disposer d'une plateforme qui permette de travailler sur la sémantisation des données issues des catalogues et des programmes de numérisation en établissant de façon scientifique des relations structurées entre les entités (sur le modèle de RDA ; cf. travail mis en œuvre par les Dominicains du Caire avec leur catalogue Al-Kindi qui permet de structurer leur catalogues autour d'œuvres : http://alkindi.ideo-cairo.org/?lang=fr Et bien sûr, cf. le travail de retraitement et sémantisation des données de son catalogue et de Gallica mené par la BNF avec data.bnf.fr
Coût, notamment de numérisation, et en fonction de l'articulation avec des entrepôts existants
Intéressant si projets de recherche portant sur l'analyse de corpus de données (Génie Industriel)

Le positionnement de ce nouveau service POPS ressemble par certains côtés à ceux proposés par la TGIR Huma-Num. Néanmoins, il semble se positionner non seulement sur le stockage et la diffusion de données, mais aussi en amont sur leur production (ce que ne fait pas Huma-Num). L'autre différence est que là où Huma-Num se concentre sur des données de la recherche, POPS semble avoir un champ plus ouverts, notamment en direction des bibliothèques, archives et musées (qui sont nombreux soit au sein des deux universités constituant la ComUE Paris Lumières, soit parmi ses associés). Beaucoup de projets soutenus par les deux Labex PsP et H2H impliquent aussi de la numérisation de corpus et soulèvent des questions de traitement des données, d'archivage et de diffusion. Le service POPS pourrait donc trouver preneur parmi les acteurs de l'UPL. Son adoption dépendra certainement des conditions auxquelles ce service sera proposé, notamment sa capacité à accompagner les projets de recherche dans leur démarche, au-delà des simples prestations. Par ailleurs, son coût sera aussi un élément important d'appréciation.

Ce service n'étant pas encore activé nous réservons notre réponse mais faisons part de notre intérêt. Suivant les projets un partenariat avec le CNRS peut être envisagé. La dimension de site et la proximité des équipes doivent être prises en compte.

Bonne articulation (au minimum minimum circulation de l'information) entre l'unité demandeuse, l'opérateur du service et les services soutien de l'Université (SCD principalement)

Quelle articulation du service POPS avec l'infrastructure nationale de recherche COLLEX-Persée ?

Nous attendons des éléments concrets (tarification, hébergement, conservation, gestion des données...) sur le service.

Quelle articulation avec les bibliothèques numériques locales ? Quid de l'interopérabilité amont / aval ?

Dans le cadre de projets en humanités numériques, ce type de service pourrait être intéressant.

L'Université de Montpellier dispose, via la BIU et la direction de la culture scientifique et du patrimoine historique, d'un service du patrimoine écrit, graphique et artistique avec une station de numérisation. Elle est engagée dans une campagne de numérisation des ressources patrimoniales. Cette situation n'est pas inédite dans le paysage des universités en France. Il serait tout à fait nécessaire que POPS prenne en compte cette réalité et puisse s'articuler avec les programmes des universités. L'articulation avec les programmes et plateformes nationales et européennes est également indispensable, afin d'éviter la multiplication des outils et lieux d'accès et au final l'éparpillement des ressources. Dans un cadre de travail partagé et articulé, disposer de fonctionnalités de fouilles et de visualisation serait intéressant.

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Le SCD va développer son propre outil de bibliothèque numérique (entrepôt OAI moissonnable, logiciel OMEKA)

Nos ressources humaines sont de trop faibles ampleur pour participer à la construction de services de ce type, que nous trouvons néanmoins intéressants.

Un service est déjà en place à Clermont pour la valorisation des corpus. Le recours à POPS pourrait être intéressant à titre complémentaire, mais ne paraît pas une priorité à l'heure actuelle.

Selon spécifications techniques et financières
Offre manque de visibilité
A ce stade, il n'y a pas une véritable communauté scientifique dans notre institution sur ce sujet.
Actuellement, l'activité de nos laboratoires de recherche ne s'appuie pas forcément sur l'exploitation de corpus documentaires. Par ailleurs, la production de collections particulières ("Expertises collectives" par exemple) et leur valorisation sont assurées par nos propres services.
Pas de collections susceptibles de rentrer dans ce type d'opérations
Aucun besoin de ce type n'a émergé au sein de notre établissement.
Nous aurions besoin d'informations complémentaires sur ce service, notamment l'articulation avec Humanum et Persée.
Probablement intéressant mais nécessiterait une enquête auprès des unités de recherche pour mesurer leur intérêt précis pour ce service
pas concerné par des problématiques liées au patrimoine
Nous ne sommes pas concernés par des problématiques liées au patrimoine.
PSL se dote de sa propre plateforme consortiale de constitution de bibliothèques numériques sous Omeka-s et propose à ses établissements membres et à leurs chercheurs le même type de prestation que POPS. La plateforme sera développée à façon en fonction des demandes spécifiques des chercheurs. L'enjeu est encore une fois celui de la visibilité de l'institution et de sa prise en main de sa politique de diffusion.
A priori, ns n'avons pas une masse de données suffisantes.
Quelle est la différence avec Persée ?
PSL dont nous faisons partie se dote de sa propre plateforme consortiale de constitution de bibliothèques numériques sous Omeka-s et propose à ses établissements membres et à leurs chercheurs le même type de prestation que POPS. La plateforme sera développée à façon en fonction des demandes spécifiques des chercheurs. L'enjeu est encore une fois celui de la visibilité de l'institution et de sa prise en main de sa politique de diffusion.
La Comue se dote de sa propre plateforme consortiale de constitution de bibliothèques numériques et propose à ses établissements membres et à leurs chercheurs le même type de prestation que POPS. L'enjeu est encore celui de la visibilité de l'institution et de sa prise en main de sa politique de diffusion.
Manque d'information sur ce service en projet
PSL se dote de sa propre plateforme consortiale de constitution de bibliothèques numériques sous Omeka-s et propose à ses établissements membres et à leurs chercheurs le même type de prestation que POPS. La plateforme sera développée à façon en fonction des demandes spécifiques des chercheurs. L'enjeu est encore une fois celui de la visibilité de l'institution et de sa prise en main de sa politique de diffusion.

Ce n'est pas le bon niveau, il nous semble préférable qu'une bibliothèque numérique soit située au niveau de l'établissement ou au niveau de la COMUE. Mines Paris Tech possède déjà une bibliothèque numérique patrimoniale.

Cela ne correspond pas à l'enseignement ou à la recherche que nous avons ou à des besoins éventuels de par notre domaine.

PSL se dote de sa propre plateforme consortiale de constitution de bibliothèques numériques sous Omeka-s et propose à ses établissements membres et à leurs chercheurs le même type de prestation que POPS. La plateforme sera développée à façon en fonction des demandes spécifiques des chercheurs. L'enjeu est encore une fois celui de la visibilité de l'institution et de sa prise en main de sa politique de diffusion.

8.3.23 « Service d'appui à la publication de bases de données documentaires »

Q58 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Nous collaborons avec Huma-Num

Étudier l'évolution de la bibliothèque numérique de CentraleSupélec qui contient à la fois des documents patrimoniaux numérisés et des thèses anciennes numérisées.

Ce service nous paraît très similaire voire redondant par rapport à notre vision/utilisation du portail iPubli qui est déjà construit et géré en collaboration étroite avec l'INIST-CNRS.

Le cadre de cette gestion centralisé doit être précisé et devra tenir compte dans tous les cas des exigences spécifiques de chaque programme.

Nous serions intéressés par un échange sur cette problématique.

L'idéal serait de partager le développement de briques fonctionnelles indépendantes et interopérables.

Nous sommes au début d'une réflexion pour développer des collaborations avec des équipes de recherche sur nos domaines CADIST/COLLEX autour de projets de BDD documentaires.

Peut-être pour certaines bases d'archives scientifiques, pour la partie hébergement.
Non pour la curation, l'œil de personnes connaissant parfaitement l'institution demeure nécessaire (sous-traitance délicate) et, sur le plan pratique, si toute l'ESR demande à l'INIST de le faire, matériellement, quels seraient les délais de traitement ?

En cours pour l'hébergement de la base de données INIS/AIEA

Comment ce service pourrait-il s'articuler avec les projets locaux ?

PSL utilisera ses plateformes sous Omeka-s et Cubicweb pour proposer le même type de services. L'interopérabilité avec ce service du CNRS permettrait de viser l'exhaustivité. Marque blanche souhaitée.

L'utilisation du web de données représente un intérêt fondamental. Un des enjeux sera évidemment la capacité à pérenniser ces bases de données, en garantissant leur utilisation et en permettant leur évolution technologique.
La plateforme proposée doit permettre une très grande liberté de gestion des données et des bases, indépendamment des contraintes fatalement inhérentes à une infrastructure mutualisée.
Intéressant pour la valorisation des travaux menés sur les collections d'archives dans le cadre de programmes communs départements/laboratoires/bibliothèques.
L'Université de Montpellier, via le système d'information documentaire de la BIU et en lien avec la DSIN, dispose des outils lui permettant de gérer des projets de mise en ligne de bases de données documentaires. Sujet à développer : moissonnage de Hal pour alimenter une base de données publications de l'UM peut être intéressant sous certaines conditions.

- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Un service est déjà en place à Clermont pour l'appui à la production de BDD. Le recours au CNRS pourrait être intéressant à titre complémentaire, mais ne paraît pas une priorité à l'heure actuelle.
Selon spécifications techniques et financières
Projet de portail documentaire interne en cours
L'Ifremer dispose en interne de ces compétences et les exploite selon ses besoins spécifiques.
L'IRD dispose déjà du campus numérique NumeriSud, lequel interface nos différentes bases internes : bases Indigo pour les photographies, Sphaera pour les cartes, base audiovisuelle pour les films (+ base des publications avec Horizon Pleins Textes, déjà évoquée)

Q60 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Il faudra voir le périmètre et les conditions d'accès à ce service.
Suivant les projets un partenariat avec le CNRS peut être envisagé. La dimension de site et la proximité des équipes doivent être prises en compte
Bonne articulation (au minimum minimum circulation de l'information) entre l'unité demandeuse, l'opérateur du service et les services soutien de l'Université (SCD principalement)
Attente de plus d'informations concernant les modalités, les services offerts et le coût pour l'établissement
La production de bases de données est un point fort de l'Inist sur lequel les établissements pourraient s'appuyer.
Le SCD n'est pas dans l'institution le premier interlocuteur pour ce type de projet.

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Nous n'avons pas compris la plus-value de cet outil...
Pas de base active. Certaines infos bibliographiques passent aujourd'hui sur les réseaux sociaux de type Mendeley ou Academia. Il serait intéressant de les récupérer. L'idée de proposer des outils de gestion d'éventuelles bases documentaires est bonne, mais la récupération de notices depuis les catalogues de bibliothèques, les bases de données ou les bouquets électroniques doit être facile --> listes collectives Zotero par exemple
Nos ressources humaines sont de trop faibles ampleur pour participer à la construction de services de ce type, que nous trouvons néanmoins intéressants.
Pas de besoin exprimé
Pas d'information actuellement sur ce type de projet
Notre institution ne souhaite pas encourager ce type de démarche individuelle de constitution de bases de données parallèles à la base de données institutionnelles.
Aucun besoin de ce type n'a émergé au sein de notre établissement.
Probablement intéressant mais nécessiterait une enquête auprès des unités de recherche pour mesurer leur intérêt précis pour ce service
Nous n'avons pas de laboratoire produisant des bases de données, pas d'équipe de recherche propre à la BNU.
L'établissement n'a pas d'objectifs de constitution de bdd à l'heure actuelle.
On ne voit pas pour l'heure quel produit conçu au sein de l'Université pourrait être concerné par ce service
À voir à l'échelle de la ComUE
Correspond très peu à la culture et aux pratiques de nos équipes de recherche ; pas de ressources IST en appui pour y collaborer.
Pas eu le temps de consulter correctement les laboratoires ni le VP recherche sur ce point et d'avoir leur réponse, Ce service n'est pas connu.
En l'état, il est difficile de voir à quelles équipes de recherche de notre université ce service pourrait profiter.
Nous ne pourrions pas participer à la construction de ce service faute de ressources humaines et financières mais certains de laboratoires ont des bases documentaires spécifiques ; par exemple dans la gestion de l'après conflit ou en neuroépidémiologie tropicale.
Ce dispositif est trop élaboré compte-tenu de nos ressources
Nous n'avons pas de bases de ce type

Nous n'en avons ni les forces ni les compétences mais serions néanmoins intéressés par les prestations d'un tel service
C'est, sauf erreur, ce que propose déjà l'ABES pour enseignement supérieur avec le hub de métadonnées
Ce service recoupe en partie certains éléments de la grille de services d'Huma-Num (notamment exposition de données en RDF dans un triplestore). Et il risque aussi d'y avoir des recoupements avec le service POPS envisagé par Persée. Pour l'instant, dans le périmètre de Paris Lumières, ce sont plutôt des partenariats avec Huma-Num qui sont privilégiés (voir réponse ci-après).
Nos chercheurs ne produisent pas de bases de données documentaires. Pas de besoin exprimé de cette nature à ce jour
Notre établissement s'inscrit dans le cadre d'une action de mutualisation au niveau du site, c'est ce niveau que nous privilégions.

8.3.24 « Service d'assistance à la rédaction de documents scientifiques en anglais principalement, à la communication orale en anglais, et de traduction »

Q63 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Il conviendrait que ce service soit axé sur les chercheurs et enseignant chercheurs juniors et ouvert aux doctorants.
si les prestations sont indépendantes les unes des autres, car certainement nos chercheurs ne participeraient que très peu à des séances de formation (éloignement - durée de transport et coût associé depuis la Polynésie française)
Il y a un besoin d'exprimé auquel les éditions Quae répondent pour les ouvrages qu'elles éditent mais les moyens sont insuffisants pour les étendre à d'autres publications. Par ailleurs, Quae externalise cette prestation. Pouvoir recourir à un tel service via COPIST sera certainement utile. La difficulté sera de proposer des traducteurs compétents dans toutes les spécialités (terminologie et usages communicationnels). Proposer la prestation au sein des unités de recherche plutôt qu'à l'INIST pourrait en faciliter l'accès : se rendre à Nancy n'est pas aisé depuis une majeure partie du territoire. Une telle formation en interne est à l'étude. Participer à la construction de cette offre pourrait intéresser la bibliothèque La Pérouse (Ifremer, UBO, IRD) à Brest.
Ce service répond d'évidence à des besoins importants dans certaines communautés scientifiques de notre institut.
Ratio coût / service offert / pertinence pour Inria / délais d'exécution / liberté dans l'écriture du cahier des charges.
Harmoniser avec l'offre des établissements. Enjeu de lisibilité.
Conditions financières intéressantes

Ce type de service peut notamment intéresser les doctorants.
Traducteurs spécialisés dans chacun des domaines LSHS.
Harmoniser avec l'offre PSL pour ses établissements. Enjeu de lisibilité.
Suivant les projets un partenariat avec le CNRS peut être envisagé. La dimension de site et la proximité des équipes doivent être prises en compte
Questions des délais de traitement ; de la confidentialité des données ; des tarifs. Besoin si formation organisée sur site.

- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Les formations sont dispensées dans le cadre de la formation continue. Une évolution du service est envisagée dans le cadre du projet de Learning Center de Paris-Saclay, horizon 2020. On pourrait faire appel alors à l'INIST.
Les Éditions de l'INED disposent d'une professionnelle de la traduction qui garantit réactivité, qualité et une valorisation diversifiée et non fléchée répondant aux besoins. La question pourra se poser pour ce qui relève de la formation (écriture, communication) au sein de l'institut. Les conditions de la traduction sont à préciser (subvention sous conditions ?).
L'Université dispose déjà d'une offre de ce type
Manque de ressources humaines dans notre institution
Service de traduction (textes scientifiques et documents administratifs) existe (donc partiel par rapport à ce qui est proposé) mais n'est pas très visible. Son développement nécessiterait une analyse de l'existant ainsi qu'une enquête auprès des unités de recherche pour mesurer leur intérêt précis pour ce service
Ce type de service est proposé au sein des établissements (ingénieurs projet, direction de la recherche...) à proximité du besoin et dans le respect des procédures de confidentialités.

Q65 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Besoin clairement exprimé par les unités de recherche, particulièrement en SHS.
Les tarifs pourraient se révéler prohibitifs
Les tarifs seraient évidemment à considérer, mais a priori l'offre est très intéressante et le besoin est considérable.

Les chercheurs font appel à des traducteurs pour leurs publications, selon les disciplines. Ce service serait un concurrent potentiel des traducteurs avec lesquels les chercheurs travaillent. Quelle serait la valeur ajoutée ?
Des besoins relatifs à la traduction de textes scientifiques existent de façon ponctuelle au sein de notre établissement. Il ne faudrait pas que le partage d'un tel service remette en cause les partenariats existant au sein des unités de recherche avec des traducteurs réguliers.
La relecture corrective d'articles scientifiques en anglais ainsi que la formation à la rédaction d'article scientifiques est une demande d'un des partenaires d'European Journal of Taxonomy, EJT co-édité par le MNHN et les autres grands Muséums internationaux, le Musée Royal d'Afrique Centrale, qui verrait là une opportunité d'aider les auteurs africains à avoir accès à la publication de leur travaux dans des revues de qualité en anglais.
Sous réserve d'une possible redondance avec le catalogue de formation mis en place au sein de la ComUE
si diminution des coûts par rapport à la sous-traitance actuelle
Si les chercheurs expriment effectivement un besoin dans ce domaine, alors oui, ce service est intéressant.
Nous sollicitons les URFIST pour ce type de formation. L'idée de « Partager la construction et la gestion de ce service ? » n'est pas claire.
Beaucoup des personnes interrogées pour préparer cette réponse déclarent que la question de la traduction en anglais des productions de la recherche constitue un enjeu fondamental. Les services de la recherche et les Labex y consacrent des moyens non négligeables, mais les besoins ne semblent pas complètement couverts. Les services proposés par l'INIST pourraient donc être intéressants, mais ils sont pour l'instant mal connus des acteurs de Paris Lumières. Les tarifs pratiqués gagneraient à être plus facilement accessibles, pour mieux en juger l'intérêt. Certaines des personnes interrogées soulignent néanmoins que la traduction soulève aussi des enjeux épistémologiques et que ces opérations ne peuvent pas complètement être extériorisées chez des prestataires de services. Par ailleurs, si l'on veut développer la dimension interculturelle, importante en SHS, l'anglais et l'allemand ne sont pas les seules langues à prendre en considération. Des services de traduction en chinois ou en arabe seraient aussi intéressants.
Le manque de moyens humains rend difficile un investissement soutenu dans un tel projet
Demande forte et récurrent dans certaines disciplines.
Attente de plus d'informations concernant les modalités, les services offerts et le coût pour l'établissement
Les centres de recherche de l'université disposent de budgets pour ce type de service.
Le SCD n'est pas dans l'institution le premier interlocuteur pour ce type de projet.

- Non, probablement
- Non, certainement

Les chercheurs à l'UPMC sont en général déjà très à l'aise avec l'anglais, et la plupart des publications se font de toute façon avec des co-auteurs étrangers, donc en anglais.
Besoin pas assez manifeste pour que l'Université s'implique dans la cogestion d'un service de relecture et traduction. Pour l'expression orale, il y a une offre en formation continue interne.
Nos ressources humaines sont de trop faibles ampleur pour participer à la construction de services de ce type, que nous trouvons néanmoins intéressants.
Selon spécifications financières
Bien que des services décrits dans ce paragraphe ne soient pas tous disponibles, au travers de différentes actions de formations l'Inserm en propose certains. D'autres services (rédactions de contrats, aide juridique etc.) sont assurés par nos services compétents et/ou par l'Inserm Transfert. Par ailleurs, beaucoup de laboratoires (et, individuellement, les chercheurs) font appel à des prestataires de certains de ces services (relecture corrective d'articles, notamment). Souvent, une relation de confiance s'est établie (la même personne travaillant depuis longtemps pour un laboratoire et connaissant bien les sujets abordés est bien plus efficace qu'un traducteur/relecteur X pas forcément spécialisé) et ne favorise pas des modifications de procédures.
La BNU a son propre marché de traduction répondant à la prestation n°2 et n'a pas identifié de besoin pour les 3 autres prestations.
Déjà pratiques bilingues des chercheurs en astronomie-astrophysique
Nos enseignants-chercheurs sont autonomes pour rédiger leurs articles
Ce service est intéressant mais participer à sa construction n'est pas une priorité pour l'école.
Pas eu le temps de consulter correctement les laboratoires sur ce point et d'avoir leur réponse, même si ce genre de service correspond à un réel besoin.
Conditions financières proposées
Ce type de formation est si besoin assurée en interne L'INIST pourrait envoyer son catalogue de formations au service formation de la DRH
Dispositifs de formation continue existants déjà suffisants
Service qui devrait se situer au niveau de l'établissement ou de la COMUE
D'une part nous avons des natifs de ces langues (et plus) présents sur le campus pouvant être sollicités en cas de besoin et d'autre part, les domaines qui sont proposés sont inadéquats par rapport à notre domaine.
Inutile. (Nous partons du principe que les chercheurs parlent anglais)
Harmoniser avec l'offre des établissements. Enjeu de lisibilité.
Nous privilégions la mutualisation COMUE
Présence de ressources anglophones

8.3.25 « Service de numérisation et d'océrisation de documents scientifiques et techniques »

Q68 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
☐ Oui, à certaines conditions

Le L3i qui est le labo d'informatique de La Rochelle a développé une expertise dans le domaine de la numérisation et de la structuration du document
Un travail de collaboration entre l'Université de Lorraine et l'atelier de numérisation de l'INIST a été entamé au premier semestre 2016 et a consisté en l'accueil de deux agents de l'UL en stage. Le bilan en a été très positif.
Sur ces questions de numérisation, une articulation forte sera à définir avec les programmes CollEx et Persée, ainsi qu'avec la BnF comme indiqué au point 3.4. L'océrisation de documents peut permettre la mise à disposition du public d'ouvrages épuisés. La Bibliothèque centrale a mis en place un programme de numérisation de ces ouvrages il y a quelques années mais d'autres ouvrages justifieraient de ce service.
Quelle articulation de ce service avec l'infrastructure nationale COLLEX-Persée et l'offre de service propre de la BnF ?
Respect des spécificités de l'IRD (documents anciens, de littérature grise, avec cartes, photos collées etc. Nécessité de remise en état, reliure ... à des fins d'archivage papier) ; actuellement, nous disposons d'un atelier de numérisation en interne et faisons appel à des prestations de services sur des projets particuliers.
La BIS a un atelier de numérisation mais souhaite enrichir sa bibliothèque numérique (embryonnaire et en cours de développement) notamment en recourant à de l'externalisation pour des projets de numérisation.
Nous utilisons déjà la plateforme de la MOM.
Suivant les projets un partenariat avec le CNRS peut être envisagé. La dimension de site et la proximité des équipes doivent être prises en compte
Sans étude particulière préalable des deux services, sur ce champ Rennes 1 aurait tendance à contacter Persée plutôt que l'INIST
Aujourd'hui nous faisons appel à des prestataires externes via des procédures de mise en concurrence
L'ANRT (Atelier national de reproduction des thèses) sur le campus de Lille 3 propose ces prestations.

- ☐ Non, probablement
☐ Non, certainement

L'Université dispose depuis septembre 2015 d'un numériseur à la disposition des chercheurs.
Le service actuellement disponible localement (service de numérisation par la bibliothèque) suffit au besoin. Par ailleurs, s'il s'agit d'un traitement de masse, il faudrait veiller à l'articulation de ce service avec l'infrastructure nationale COLLEX-Persée et l'offre de service propre de la BNF.

Notre établissement dispose déjà des compétences et de l'équipement pour numériser, océriser et fournir des données structurées.
Double emploi
Ce service pose le problème de sa complémentarité et de son articulation : - avec l'infrastructure nationale COLLEX-Persée et l'offre de service propre de la BnF - avec des services pré-existants au sein des structures : notre établissement dispose d'ores et déjà d'un marché de numérisation et numérise régulièrement, en partenariat avec la BnF, des opérations sur des documents scientifiques et techniques
Nous travaillons déjà avec la BnF.
Partenariat régional pour les fonds patrimoniaux ; partenariat avec le MNHN pour les herbiers.
Le service concerne la numérisation de documents patrimoniaux ; les demandes de numérisation d'autres documents sont rares et peuvent, le cas échéant, être satisfaites.
Une chaîne existe en local.
L'Université de Montpellier dispose d'une station de numérisation (gérée par la BIU) permettant ce service.
Service déjà existant depuis 15 ans et mutualisé au niveau de la COMUE

Q70 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Besoins d'archivage numérique
Des opérations de numérisation ponctuelles ont été effectuées sur des thèses et des cours et mériteraient d'être continuées pour constituer de véritables corpus.
Le service sera-t-il compétitif par rapport à d'autres prestataires privés ?
Dans le cadre de notre collaboration déjà bien établie avec l'INIST (iPubli, en particulier) nous bénéficions déjà d'une partie de ce service (numérisation, XML-isation). Nous sommes donc "utilisateurs" et nous ne pouvons pas envisager notre implication dans une construction/gestion d'un tel service.
Le prix.
Quelle articulation avec l'infrastructure nationale Collex-Persée et l'offre de service de la Bibliothèque nationale de France?
Peut-être utile dans le cadre d'un petit établissement ayant un besoin ponctuel de numérisation.
Ratio coût / service offert / pertinence pour Inria / délais d'exécution / liberté dans l'écriture du cahier des charges.

Oui, à condition que la qualité des prestations soit au même niveau que celles des prestataires privés avec lesquels PSL travaille actuellement, et que le coût soit concurrentiel.
Attente de plus d'informations concernant les modalités, les services offerts et le coût pour l'établissement
Oui, à condition que la qualité des prestations soit au même niveau que celles des prestataires privés avec lesquels nous travaillons actuellement, et que le coût soit concurrentiel.
Nous possédons des documents scientifiques et techniques anciens (au minimum 50 ans et jusqu'à 200 ans) pour lesquels ce service pourrait être intéressant à condition d'être non destructif, en accord avec les principes de conservation classique et à un coût raisonnable.

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Ce service ne semble pas très utile pour les disciplines de recherche de l'UPMC.
Nos ressources humaines sont de trop faibles ampleur pour participer à la construction de services de ce type, que nous trouvons néanmoins intéressants.
Nous n'avons pas de collections patrimoniales
Les Éditions de l'INED ne peuvent se prononcer. La numérisation de la revue Population est assurée par des partenaires et l'internalisation d'une chaîne de production pour les nouvelles parutions (livres, ouvrages) est à l'étude. La question se posera pour la collection patrimoniale des livres, selon et sous conditions.
Selon spécifications financières
Manque de ressources humaines dans notre institution
pas de nécessité connue en ce sens à ce jour + éloignement
Nécessiterait de mesurer l'intérêt d'un tel service auprès de l'institution
Nous externalisons ce type de prestation en raison du faible volume à traiter et de l'irrégularité des besoins. Les documents d'intérêt majeur ont déjà été numérisés dans le cadre d'une coopération avec la BnF (pôle associé BnF pour l'océanographie)
demandes trop occasionnelles
Quelle articulation de ce service avec l'infrastructure nationale COLLEX-Persée et l'offre de service propre de la BnF ?
Demande trop occasionnelle.
Pas de moyens
Si nous avons besoin de ce type de service, nous ferions appel à l'ANRT à Lille3.
L'université Lille 1 bénéficie pour ses opérations de numérisation d'une convention avec l'ANRT, service de l'université Lille 3. La proximité de l'opérateur de numérisation est de nature à simplifier et à

faciliter les échanges. D'une manière générale, il convient de penser l'interaction entre les opérateurs nationaux et les acteurs déjà existants dans le domaine.
Si besoin, nous faisons appel à des prestataires externes avec un appel d'offres
Les chantiers d'Océrisation entrent dans le cadre de chantier de numérisation des collections. Un service serait l'océrisation de documentation dans le cadre de l'exception handicap (notre établissement dispose d'un agrément) : les solutions pour prendre en charge les écritures non latines sont très coûteuses et peu performantes, un travail de mutualisation en ce domaine pourrait être utile. Le plus souvent, dans le cadre de ce projet, les équipes de recherches ont également besoin d'une expertise juridique pour connaître les possibilités de numérisation et de diffusion de corpus numérisés.
Coût de l'acheminement pour l'Ifao et interdiction de sortir des documents de plus de 100 ans du territoire égyptien.
Si besoin, analyse des offres professionnelles pour ce service
Beaucoup d'institutions dans le périmètre de Paris Lumières ont des projets et/ou des activités de numérisation. La BDIC et le SCD de Paris 8 ont mis en place des bibliothèques numériques. La MAE conduit aussi des opérations de numérisation. Beaucoup des projets soutenus par les Labex comportent une part de numérisation de corpus. Les établissements documentaires, notamment la BDIC, disposent de moyens de numérisation interne, notamment pour les documents fragiles. Le traitement des grandes séries est sous-traité à des prestataires privés qui sont nombreux à intervenir en matière de numérisation. Par ailleurs, la BnF (associé de Paris Lumières) propose aussi des partenariats de numérisation sur ces chaînes et Persée est un autre acteur majeur dans ce domaine en France, qui semble vouloir élargir ses services avec POPS. Dans ce contexte déjà assez chargés, le service proposé par l'INIST n'est pas forcément intéressant.
Les besoins de notre établissement en numérisation et océrisation de documents sont couverts par des prestataires externes
Nous avons d'autres partenaires (ex ANRT Lille)
Oui, à condition que la qualité des prestations soit au même niveau que celles des prestataires privés avec lesquels PSL travaille actuellement, et que le coût soit concurrentiel.
Les collections documentaires de l'ENS ne se prêtent pas à ce type de numérisation de masse.
La condition sine qua non serait que la qualité du service et des prestations soit au même niveau que celles des prestataires privés avec lesquels PSL travaille actuellement, et que le coût soit concurrentiel.

8.3.26 « Service de secrétariat de rédaction »

Q73 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
☐ Oui, à certaines conditions

Mise en plate-forme performante
C'est déjà le cas. Une convention entre l'INIST et le Service des Publications scientifiques a permis en 2015-2016 la formation d'une documentaliste de l'INIST pour devenir secrétaire de rédaction de la revue <i>Anthropozoologica</i> publiée par le Muséum avec le concours du CNRS.
Oui, pour certaines éditions particulières et au coup par coup, toutefois il semble difficile de mettre en place un tel service étant données les spécificités éditoriales de chaque revue.
Ratio coût / service offert / pertinence pour Inria / délais d'exécution / liberté dans l'écriture du cahier des charges.
Les Presses Universitaires de Strasbourg n'assurent pas le secrétariat de rédaction (établissement des textes) et ne se doteront pas de ce service car il ne relève pas des compétences d'une maison d'édition. Elles assurent le secrétariat d'édition (relecture, validation des contenus, relation avec les auteurs, mise en page, intégration des corrections et préparation des fichiers pour la mise en ligne et l'impression). Actuellement le service de secrétariat de rédaction est assuré par les enseignants chercheurs ou des doctorants (ou post-doctorants) dans leurs laboratoires. Ils apprécieraient peut-être de pouvoir disposer d'un service même s'il est commun avec le CNRS.
Quelle tarification ? + attente d'un fonctionnement précis.
Il existe déjà ce type de service (cf Cedram et le pôle éditorial de Grenoble)
Au niveau COMUE.
Maîtrise de la définition de la prestation
En projet à PSL pour 2017.

- ☐ Non, probablement
☐ Non, certainement

Le service déployé localement est a priori suffisant. Il n'est pas impossible, en cas de lancement de nouvelles revues, que le service intéresse telle ou telle équipe porteuse, mais en règle générale, le pôle éditorial numérique (POLEN) coordonne ce travail et soutient les projets.
Le service est doté de deux professionnelles de l'édition.
Nous pourrions faire appel à ce service si montions en puissance (actuellement édition de deux revues). En quoi le CNRS est-il compétitif par rapport à d'autres prestataires extérieurs ? Il est dommage que cette offre ne soit pas liée avec revues.org
Notre établissement dispose de plusieurs structures éditoriales en son sein (Presses Universitaires de Bordeaux, Editions Ausonius, Editions Carrières Sociales, Editions de la MSHA) qui remplissent, pour

plusieurs revues ou collections, les fonctions de secrétariat de rédaction. D'une façon générale, le choix de la centralisation par le CNRS des fonctions d'édition scientifique ne nous apparaît pas comme judicieux au regard des besoins propres à notre établissement.
La fonction d'édition scientifique est en cours d'étude au sein de l'établissement.
Nous disposons déjà d'un service d'édition.
Nous éditons une seule revue, outre ce travail, notre secrétaire d'édition est impliquée sur d'autres activités complémentaires. Le maintien, même en très faible effectif, de ces compétences en interne est précieux pour de nombreux projets IST.
Cette activité est en grande partie sous traitée à un éditeur, ce prestataire ayant été choisi suite à un appel d'offres
Nous éditons 2 revues et disposons pour ces revues d'une secrétaire de rédaction.

Q75 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Une étude plus approfondie du besoin et du coût est à mener
Ce service pourrait être intéressant, mais la réflexion n'est pas encore assez aboutie en interne, et se fera certainement dans le cadre de la future université (UPMC et Paris-Sorbonne), en intégrant la problématique des Presses universitaires de la Sorbonne.
En l'absence de Presses Universitaires, les EC de ma structure souhaitant publier pourrait être amené à publier en utilisant I-Revues. Le travail de secrétariat de rédaction est très important dans le processus de gestion éditorial. Cette proposition du CNRS offrirait un appui précieux, faute de compétences en interne. Cette proposition doit être explicitement étendue aux SHS.
Quelle articulation avec les presses universitaires, qui assurent dans certains cas ce service ?
Quelle articulation de ce service avec l'infrastructure nationale COLLEX-Persée et l'offre de service propre de la BnF ?
Suivant les projets un partenariat avec le CNRS peut être envisagé. La dimension de site et la proximité des équipes doivent être prises en compte
Attente de plus d'informations concernant les modalités, les services offerts et le coût pour l'établissement
Définition d'un cadre de travail UM/Secrétariat de rédaction ; question des tarifs ; étude des procédures de dépôt des demandes (validation a priori de l'Université nécessaire).

- Non, probablement
○ Non, certainement

L'université est dotée de presses universitaires avec un comité éditorial
Faible activité d'édition
Il existe des secrétaires de rédaction à l'intérieur de laboratoires
Manque de ressources humaines dans notre institution
Nécessiterait de mesurer l'intérêt d'un tel service auprès de l'institution
Il semble ne pas y avoir de besoin. Il n'y a plus de revues éditées en interne. Les personnes compétentes font toujours partie de l'effectif avec des missions autres.
Peu d'intérêt à l'heure actuelle pour ce type de prestation.
Secrétariat de rédaction de la revue scientifique de l'institution assuré en interne
Pas eu le temps de consulter correctement les laboratoires et des presses universitaires de Valenciennes sur ce point et d'avoir leur réponse
La gestion à distance de fonctions de secrétariats de rédaction pose des problèmes logistiques et organisationnels. Il semblerait plus adapté de renforcer les fonctions IST en local afin qu'elles puissent assurer ce service pour leur institution.
Ce n'est pas prioritaire.
L'IFAO dispose déjà de ce service pour ses propres publications et n'a pas les forces en interne pour mutualiser avec des institutions autres.
Certaines institutions, comme la MAE, offre aux équipes de recherche des services de secrétariat de rédaction, avec des personnels dédiés. Mais le service proposé par l'INIST paraît trop lié à la plateforme I-Revues, peu connue et utilisée parmi les acteurs de Paris Lumières, pour susciter de l'intérêt.
On ne connaît pas trop les besoins à Rennes 1. Si ce service s'adresse aussi aux chercheurs individuels, il est certainement intéressant de l'articuler avec le service de rédaction en anglais
Intéressant cependant à l'échelle de la Comue (se reporter à la réponse collective), notamment en service support à l'initiative Episciences.
Chaque revue dispose de son secrétariat de rédaction.
Service qu'il faudrait situer au niveau local ou au niveau de la COMUE

8.3.27 « Service de réalisation et d'hébergement de sites web consacrés à des thématiques d'IST »

Q78 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
☐ Oui, à certaines conditions

Le besoin d'un accompagnement plus important pour la mise en place de sites web au sein des unités de recherche est réel (lancement du site, mise à jour...), mais se pose la question de la prise en compte un existant, à double titre :

- Articulation avec les services locaux dont les Directions des Systèmes d'Information qui proposent déjà des modèles de sites web institutionnels et leur hébergement et/ou accompagnement
- Articulation avec la TGIR Humanum qui propose déjà ce type de services, auxquels émargent certains de nos laboratoires

Par ailleurs, ce besoin dépasse les seules problématiques IST et concerne plus largement les outils de communication des laboratoires.

C'est un enjeu important, pour le SID UGA Grenoble INP, notamment dans le contexte de la fusion des SICD et de la mise en place des CollEx.

PSL dispose de sa propre usine à sites

Suivant les projets un partenariat avec le CNRS peut être envisagé. La dimension de site et la proximité des équipes doivent être prises en compte

- ☐ Non, probablement
☐ Non, certainement

L'université a sa propre politique en matière de création de sites web.

Les équipes et compétences nécessaires existent déjà en interne.

Localement, les questions d'image et de communication attachées à la gestion des sites web sont essentielles (charte graphique, gabarits web, identité visuelle, ligne éditoriale...). C'est difficilement compatible avec l'externalisation complète

Les sites web sont entièrement gérés par notre DSI qui ne souhaite plus voir intervenir de prestataires et ou partenaires extérieurs dans leur développement.

Les besoins locaux sont déjà traités.

Ce service relève des compétences de la Direction de la communication.

Notre institution dispose d'une palette d'outils et de méthodes déjà opérationnelles. Pas d'intérêt à construire une offre nouvelle.

La communication portera sur des informations dont l'intérêt est relatif à l'établissement.

Double emploi et manque probable de souplesse et de réactivité

Projet en cours d'une vitrine de la recherche : mise en œuvre de la solution non définie à ce jour, mais articulation probable avec le site de l'institution

Développement de portails thématiques intégrés au portail documentaire.
La compétence et les outils internes donnent satisfaction.
Le site des publications scientifiques du Muséum a été refait en 2015 et remplit toutes les fonctionnalités nécessaires.
Cela relève de l'activité de l'établissement qui dispose déjà des compétences nécessaires.
Service rempli en interne actuellement, trop forte spécificité institutionnelle pour une mutualisation.
Nous pourrions mettre à disposition ce type de services, mais dans un cadre d'un seul produit de CMS pour notre établissement. Si le produit est celui partagé avec le CNRS, dans ce cas notre décision deviendra "Oui, très certainement"
Offre CEA existante basé sur une plateforme Sharepoint
Il existe HAL. Mieux vaut ne pas disséminer les informations.
Ce besoin est déjà parfaitement couvert en interne par les services numériques de l'établissement.
PSL dispose de sa propre usine à sites
L'Université de Rennes 1 est en mesure de réaliser elle-même ses sites web.
L'établissement dispose d'une plateforme de blog en libre-service pour ses usagers
Nous disposons des ressources en interne pour notre besoin
PSL dispose de sa propre usine à sites.
nous sommes autonomes
Des services existent en local.
Au sein de l'Université de Montpellier, la DSIN, le service Communication (et son service des usages du numérique) est en charge de cette thématique. Schéma directeur du SI recherche en cours de rédaction (inclus cette problématique).
PSL dispose de sa propre usine à sites
Axe prioritaire de mutualisation : COMUE. La plateforme ISTEX est un objet d'une nature différente.

Q80 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Plusieurs portails Web du service IST de l'Inserm sont déjà hébergés à l'Inist (BibliInserm, iPubli) et le CCSD (HAL-Inserm), construits et exploités en étroite collaboration.
Nous comptons participer activement et en étroite collaboration avec l'INIST à la refonte du site BibliInserm et de poursuivre, voir développer, ce partenariat.

Nous pensons pouvoir à terme développer des sites web thématiques ou autour de collections patrimoniales ou d'exposition. Nous pourrions donc être intéressés par cette offre de service si elle est financièrement intéressante.
Les modalités précises de l'hébergement de ces sites web doivent être discutées et rester en cohérence avec d'autres produits répondant aux besoins en IST (« libguides » par exemple). L'élaboration de sites pour des entités collectives a un sens par contre les sites propres à des établissements doivent être gérés par les établissements.
Attente de plus d'informations concernant les modalités, les services offerts et le coût pour l'établissement

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Non adapté à l'UPVD
L'INED travaille et diffuse des travaux sur les questions de population, pas sur les questions d'IST. Il aurait été opportun de ne pas limiter le service aux seules thématiques IST.
Pas de moyens disponibles
Nous sommes en capacité de la faire
Pas pour le moment . Ces prestations sont en fait des thématiques de recherche pour certaines développées dans notre établissement
Ce type de portail est trop généraliste pour un établissement comme le nôtre
Pas de moyens
Hors périmètre fonctionnel de l'IST institutionnelle (et défaut de moyens à y dédier).
Pas eu le temps de consulter correctement les laboratoires sur ce point et d'avoir leur réponse, Toutefois la multiplicité des sites web et des différentes interfaces n'est pas utile, ni pratique pour l'utilisateur, sans même parler de la difficulté de leur mises à jour et de leur évolution. L'université de Valenciennes emploie des informaticiens, et compte par ailleurs s'impliquer dans la vague 2 (ou 3) du SGBM afin d'avoir un système d'information documentaire de nouvelle génération et réactif, articulé avec son site web et son archive institutionnelle
Au sein des universités, les CRI ou DSI proposent déjà des services d'hébergement web. Il serait intéressant de connaître les conditions tarifaires de ce service et sa plus-value par rapport aux services internes des universités.
Le site institutionnel externe et l'intranet sont pilotés par la Direction de la Communication - les prestataires (logiciels, réalisation) ont été choisis suite à des appels d'offre
Aucun coût précisé.
Compétences internalisées

L'IST est l'une des thématiques sur lesquelles l'université Paris Lumières entend agir. Néanmoins, elle dispose déjà de son propre site, où des rubriques peuvent être consacrées à ces questions.

Par ailleurs, les services informatiques des universités Paris Ouest et Paris 8 offrent déjà des services de création de sites web. La spécificité des sites déjà ouverts par l'INIST en matière d'IST ne paraît pas assez forte pour lui préférer des solutions plus locales.

Un site institutionnel répondant déjà à ces besoins et risque de dispersion de l'information, sinon.

8.3.28 « Service de veille et de recherches documentaires personnalisées »

Q83 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Service envisagée avec la BU Nécessiterait une analyse plus poussée pour mesurer l'ampleur du besoin et les coûts qui en résulteraient au regard de la valeur ajoutée apportée

Respecter les spécificités et les besoins de l'IRD

Les SCD développent des services à la recherche, nous considérons que cette activité est une des missions importantes, qui doit être gérée au plus près des chercheurs. Néanmoins dans certains cas une collaboration pourrait être envisagée avec l'INIST. L'offre de service l'INIST doit être précisée ainsi que l'articulation avec les services existant dans les établissements.

L'offre CNRS pourrait compléter l'offre CEA sur les prestations de veille.

Conditions financières

Dans le cadre de la mise en place des CollEx, le SID UGA Grenoble INP envisage le développement de ce type de service (il existe déjà). Un des enjeux est la capacité à s'appuyer sur un réseau pour rendre le service le plus efficace possible.

Intérêt pour des prestations ponctuelles

Suivant les projets un partenariat avec le CNRS peut être envisagé. La dimension de site et la proximité des équipes doivent être prises en compte

Oui, partage d'information entre services soutien sur les veilles effectuées pour les unités relevant de Rennes 1 et du CNRS

L'Université dispose de deux services en charge de ces problématiques : le service documentaire (veille, bibliographies à la demande, interrogations de bases de données) et le service des partenariats (repérage experts et partenaires). Besoin à définir par l'établissement et les unités de recherche elles-mêmes.

Coût du service, décote selon participation, etc.

- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Les compétences existent déjà en interne, et ce service est déjà rendu aux chercheurs.
C'est aussi le rôle des BU, et sur certaines thématiques cela peut être un des domaines d'intervention des CADIST. Ce sont dans ce cas des services gratuits
Nos ressources humaines sont de trop faibles ampleur pour participer à la construction de services de ce type, que nous trouvons néanmoins intéressants.
Des demandes ponctuelles ont été formulées par des chercheurs auprès des documentalistes. Le service a été évoqué dans le cadre de l'offre de services aux chercheurs du Learning Center Paris-Saclay.
Outil dédié
Correspondent aux missions du service Documentation, à voir éventuellement si on ne peut répondre à des demandes très spécifiques...
Manque de ressources humaines
Pas assez de ressources documentaires et humaines dans l'établissement
Les bibliothèques de l'université peuvent rendre ce service.
Un personnel IST de l'Ifremer est en charge du développement d'un service de veille scientifique spécialisée en sciences de la mer. Les commanditaires prioritaires relèvent des tutelles de la bibliothèque La Pérouse dont l'Ifremer est partie prenante avec l'UBO et l'IRD. Le service est aussi proposé et a déjà été utilisé par la tutelle ministérielle et par des entités de type Labex, GIS... Cette expertise pourrait éventuellement étoffer l'offre COPIST si le volet « Veille » venait à recenser les ressources externes au CNRS en capacité de répondre à des demandes externes ponctuelles. L'accès mutualisé à des outils de veille et / ou à des ressources payantes peut être d'un intérêt commun aux organismes, nous serions intéressés par la participation au choix de ces outils et ressources, à leur test et mise en production. Les demandes de recherches documentaires personnalisées sont très ponctuelles, il s'agit de fournir les publications nécessaires à l'établissement d'un état de l'art souvent poursuivi par la mise en place d'une veille et / ou complété par une étude bibliométrique. Dans le domaine de la recherche documentaire personnalisée, il peut aussi s'agir d'assister un chercheur dans la mise en place de ses alertes. Une action de formation est proposée, elle comprend l'initiation à la veille (méthodologie de projet) et la présentation d'outils gratuits comme les flux RSS, Twitter ou Netvibes.
Le SCD propose un service de support aux chercheurs pour la mise en place d'un dispositif de veille individualisé. La demande est faible, et les ressources (humaines, financières) à y consacrer également.
La production de veilles suppose une connaissance fine des besoins, au plus de l'utilisateur pour garantir la pertinence et assurer les ajustements réguliers nécessaires. Ce qui pourrait en revanche être intéressant à mutualiser, c'est l'acquisition ou le développement d'outils pour la veille.

L'accompagnement des chercheurs dans leurs pratiques de recherche bibliographique et dans leur travail de veille fait partie des services offerts par les SCD dans les universités. La mise en œuvre de ce type de services est facilitée par la proximité entre les chercheurs et les bibliothécaires. Dans notre université, la constitution d'une équipe de bibliothécaires de liaison au service des laboratoires et des UFR a vocation à permettre le développement de services disciplinaires adaptés aux besoins des chercheurs.
Confidentialité et technicité des sujets font que les services de Veille et de recherches documentaires sont réalisés en interne, une équipe compétente existe.
Les perspectives de mutualisation en ce domaine ne sont pas très claires pour nous.
Le service commun de la documentation propose une assistance aux chercheurs et aux jeunes chercheurs pour qu'ils maîtrisent les techniques de veille et mettent en place leurs propres alertes sur les publications nouvelles. Le service commun de la documentation propose des prestations de recherche documentaire pour la réalisation d'état de l'art.
Ce type de service a tout intérêt, pour l'utilisateur final, à être opéré à proximité de l'unité, sur site.
La production de veilles suppose une connaissance fine des besoins, au plus de l'utilisateur pour garantir la pertinence et assurer les ajustements réguliers nécessaires. Ce qui pourrait en revanche être intéressant à mutualiser, c'est l'acquisition ou le développement d'outils pour la veille.
Il s'agit d'un service de proximité. En tant que CADIST/COLLEX nous pouvons le proposer. Il serait plus utile de proposer des formations à des outils de veille automatique.
Besoin d'autonomie totale
Du personnel documentaire qualifié en veille est présent à l'ESTP Paris et jusqu'à présent vous ne tenez pas compte de l'ingénierie de la construction dans vos propositions.
Il s'agit des missions principales des bibliothèques, sur le terrain, sans surcoût pour l'utilisateur.
Action qui doit être de proximité, gérée au niveau de notre institution, par des professionnels travaillant quotidiennement au plus près des chercheurs. La veille informationnelle pour les chercheurs des unités que nous hébergeons fait partie des missions de nos SCD et bibliothèques de proximité. Un niveau de mutualisation COMUE peut être envisagé.

Q85 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Au libre choix des chercheurs
Pour ce service nouveau une phase de découverte et de test sera utile.
Ce type de service a vocation à être assuré par les services documentaires des établissements, en lien avec le pilotage de la recherche. Il serait utile que l'INIST devienne pourvoyeuse de formations, en

raison de son expertise, pour des personnels IST au sein des établissements. Cette offre de formation serait à articuler avec celle des URFIST.
Collaboration à établir à l'échelle de la ComUE
Nous n'avons pas de service formalisé, mais la vocation du SCD est aussi de répondre aux besoins de recherche bibliographique, notamment dans le cadre des services aux chercheurs
Dans les domaines très précis de l'égyptologie et de la papyrologie, voire d'autre en rapport avec la recherche à l'Ifao.
Attente de plus d'informations concernant les modalités, les services offerts et le coût pour l'établissement
Selon les conditions tarifaires de ce service et l'intérêt manifesté par nos chercheurs
Le SCD n'est pas dans la structure de l'établissement le premier interlocuteur pour cette question.
Il s'agit d'un service de proximité, et à l'ancienne. Il serait plus utile de proposer des formations à l'utilisation avancée des ressources documentaires ainsi qu'à des outils de veille automatique.

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Des bases de données et de documents bien faites et en libre accès doivent permettre aux chercheurs d'effectuer eux-mêmes leurs recherches.
La BU se tient à la disposition des chercheurs au cas où ils auraient besoin de prestations de ce type
La veille est organisée au niveau des laboratoires et des projets de recherche, et pilotée par la direction de la recherche. Il n'y a pas de demande pour un service centralisé à ce sujet.
Un service "centralisé" de ce type n'est pas dans les habitudes institutionnelles. Dans une très large majorité, nos chercheurs réalisent la veille documentaire individuellement, voir pour une équipe. De plus, des services semblables sont aujourd'hui disponibles ou en développement chez certains éditeurs ou assimilés (Elsevier, F1000). Cependant, nous pourrions réaliser un sondage auprès des chercheurs pour apprécier leur intérêt potentiel pour un tel service centralisé.
Aucun besoin de ce type n'a été exprimé pour notre établissement.
L'établissement s'appuie sur une équipe qui réalise cette veille documentaire, une de nos missions.
Question ce coût
Ce service ignore le fonctionnement de la communauté scientifique : cette veille et la recherche documentaire sont le fait des chercheurs eux-mêmes.
Éventuellement. Il faudrait pouvoir évaluer les besoins et voir en fonction des coûts.
Ne correspond pas à un besoin significatif de nos communautés. Frein RH : pas de ressources suffisantes en interne.
Ce type de service est intéressant, car disposant de moyens conséquents. L'Université de Valenciennes pourrait y avoir recours, mais ne pas participer à sa construction ou sa gestion.

Par ailleurs les SCD peuvent rendre ce type de service (recherches bibliographiques à la demande), mais de façon moins complète que lorsque l'INIST utilise tous ses moyens.
Implication du SCD dans l'accompagnement des chercheurs de l'établissement
Ce service, selon les conditions financières, pourrait être utilisé par certains laboratoires mais nous avons aussi des compétences en interne pour réaliser ce type de prestation.
Le service que vous proposez est un service de proximité à l'ancienne. Il serait plus utile de proposer des formations à des outils de veille automatique, via l'Urfist par exemple.
Nous n'avons pas les moyens humains et financiers pour le faire.
Il n'y a pas de besoins exprimés en la matière parmi les personnes interrogées pour préparer cette réponse.
Il s'agit d'un service de proximité, et à l'ancienne. Il serait plus utile de proposer des formations à des outils de veille automatique
La veille est pratiquée au SCD et dans les laboratoires. Il faudrait étudier la valeur ajoutée de ce type de service notamment pour les usagers.
Il s'agit d'un service de proximité. Il serait plus utile de proposer des formations à des outils de veille automatique.

8.3.29 « Service d'études bibliométriques »

Q88 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Une cellule bibliométrie existe déjà à l'UPMC. Les laboratoires étant tous des UMR, un travail en commun avec le CNRS serait effectivement essentiel.
C'est quelque chose que nous souhaitons développer. Mais nous avons jusqu'ici travaillé avec les analyses de l'OST. Quelles différences/complémentarités y aura-t-il ? Par ailleurs, nous souhaitons promouvoir une approche plus qualitative, basée sur la sélection par les auteurs de leurs publications les plus significatives, sur la surveillance des thématiques émergentes, sur le repérage de tout ce qui est hors périmètre des grands éditeurs etc. Les seules données quantitatives Scopus et Wos ne suffisent pas, et doivent même être relativisées.
Ce service est important. Il nécessite des expertises en ingénierie spécialisée. Il est en parti couvert par l'enquête annuelle de l'OST qui est intéressante et utile mais pourrait être complétée pour décrire plus précisément chaque domaine scientifique et tenir compte de leur spécificité.
C'est une activité qui se développe principalement au niveau de l'Université de recherche PSL (Paris Sciences et Lettres), pour lesquels les enjeux d'évaluation et de visibilité internationale sont particulièrement aigus. Il semble utile de partager les analyses et les compétences entre les différents membres de la communauté d'enseignement supérieur et de recherche, et avec les agences spécialisées (OST, HCERES). Ce travail est déjà engagé avec la DIST.

Respecter les spécificités et les besoins de l'IRD.
L'offre CNRS pourrait compléter l'offre CEA sur les prestations de bibliométrie.
Actuellement, certaines études ponctuelles sont traitées par la bibliothèque à partir du WOS. Des services plus poussés et traités par le CNRS avec utilisation conjointe des bases WOS et Scopus pourraient se révéler intéressants. Il existe également un projet de renforcer les études bibliométriques à l'échelle de notre COMUE.
Conditions financières
Il s'agit d'un enjeu essentiel pour l'établissement notamment pour identifier les collaborations entre équipes. Il est en tout cas important de prendre en compte avec finesse les spécificités des différentes disciplines (notamment en SHS) et de travailler sur l'interdisciplinarité. Le SID UGA Grenoble INP envisage le développement de ce type de service.
Intérêt pour des prestations ponctuelles
Suivant les projets un partenariat avec le CNRS peut être envisagé. La dimension de site et la proximité des équipes doivent être prises en compte La négociation Couperin et la centrale d'achat portée par CNRS a permis aux établissements de se doter d'outils bibliométriques
Oui, partage d'information entre services soutien sur les études bibliométriques réalisées pour les unités relevant de Rennes 1 et du CNRS
L'Université de Montpellier a formalisé cette année la création d'une cellule spécialisée autour des questions de bibliométries, signalement des publications et open access, regroupant la DRED, le SCD et la Direction du Pilotage. C'est dans ce cadre que les études bibliométriques sont menées et seront développées. Cette cellule travaille en interuniversitaire sur des aspects ou projets particuliers, notamment avec le réseau des documentalistes de l'IST (CIST).

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

La complexité est déjà importante au sein de l'établissement, et une construction avec le CNRS l'augmenterait encore...
Outil dédié
L'équipe dédiée répond aux besoins de notre institution.
L'Inserm dispose d'un département dédié, en grande partie, à cette activité. Il pourrait, néanmoins, être intéressant de collaborer à un système permettant de quantifier la part des publications françaises en Open Access comme cela a été initié dans l'étude BSN4 avec l'INIST.
Les bibliothèques de l'université peuvent rendre ce service.
Il y a depuis longtemps une culture, des outils et des compétences en matière de bibliométrie à l'Ifremer, toutes les demandes internes peuvent être satisfaites. De notre point de vue, les apports de la collaboration entre organismes sont de 2 ordres : - Le partage d'expérience et la réflexion sur les pratiques et les évolutions du domaine avec d'autres organismes sont toujours enrichissants (ADBU, EPRIST, journée Intellixir...)

- Les travaux de type Conditor ou de repérage des publications (OST) s'ils aboutissaient à l'établissement de corpus certifiés fiables (contrôle des affiliations et normalisation, dédoublonnage des publications, élargissement à d'autres sources que le WoS...) seraient d'un grand intérêt. Pouvoir disposer de données traitées de sorte que les affiliations soient exploitables à des granularités fines et variables serait un apport.
Un outil existe déjà à la COMUE UPE, Opalia, sur lequel s'appuie la bibliométrie de l'UPEC.
Travail en collaboration au niveau de la COMUE
Notre établissement est doté des outils nécessaires, il est important que l'établissement ait la maîtrise de ses analyses et développe les compétences suffisantes pour être autonome, la sous-traitance n'est pas une solution permettant une véritable appropriation. Le développement d'une expertise commune partagée est par contre certainement utile (formation, mutualisation des méthodes...)
Comme pour la veille, la réalisation d'étude pertinente est difficile à sous-traiter en dehors d'explorations à un niveau très macro. En revanche, il serait fort utile de mutualiser l'acquisition d'outils d'analyse, de traitement des affiliations (mutualisation des dictionnaires pour les institutions nationales et surtout internationales) et d'outils de représentation graphique / cartographie des résultats ; et aussi de partager nos savoir-faire. De même un partage et une capitalisation de l'effort de nettoyage d'adresses française et étrangères seraient précieux.
Les études bibliométriques sont d'une importance capitale pour les chercheurs. L'Université de Valenciennes (SCD, Direction de la recherche) pourrait y avoir recours pour avoir des études très complètes, mais ne pas participer à sa construction ou sa gestion.
Le SCD peut déjà mettre à disposition de l'université ses compétences en bibliométrie. La proximité entre le SCD et la Direction de la recherche facilite les interactions et la prise en compte des besoins de l'institution. Dans le contexte des universités lilloises, la structuration de l'activité bibliométrique au sein de l'université Lille 2 (associant SCD et Direction de la recherche) constitue un modèle à poursuivre et à amplifier.
Il s'agit par essence d'un service de proximité.
Demande de bonnes connaissances de nos domaines de recherche pour faire des analyses sur des corpus pertinents. Les compétences sont disponibles en interne Il pourrait être intéressant de partager les outils ou de conduire un benchmark de ces outils
Nous sommes en phase d'exploration dans ce domaine et nous n'identifions pas encore nos besoins exacts.
Ce type de données, sensibles, est difficilement externalisable. La ComUE envisage de les mutualiser à son niveau, mais pas de les externaliser.
Comme pour la veille, la réalisation d'étude pertinente est difficile à sous-traiter en dehors d'explorations à un niveau très macro. En revanche, il serait fort utile de mutualiser l'acquisition d'outils d'analyse, de traitement des affiliations (mutualisation des dictionnaires pour les institutions nationales et surtout internationales) et d'outils de représentation graphique / cartographie des résultats ; et aussi de partager nos savoir-

faire. De même un partage et une capitalisation de l'effort de nettoyage d'adresses française et étrangères seraient précieux.
Besoin d'autonomie totale
Notre partenariat avec l'UBO nous permet d'avoir ces informations
Nous disposons déjà d'une cellule bibliométrie au sein de l'établissement.
Action existante au niveau de l'INPT et en cours de mutualisation au niveau de la COMUE. Il est important que ce type d'action soit géré au niveau de l'institution, au plus près des chercheurs.

Q90 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Permettrait de pallier une carence.
Nous sommes intéressés par cette offre en tant que prestation réalisée par le CNRS. L'unification de nos adresses (<i>organisation enhanced</i>) est en cours
Accès aux bases Scival et Incites pour notre établissement seraient vraiment très appréciées + partage construction/gestion mais quel en serait le coût ?
Pouvoir disposer d'un accès aux bases WoS et Scopus.
Accès aux bases SciVal et Incites pour notre établissement serait très appréciable mais quel serait le coût ?
Notre projet d'archive ouverte institutionnelle vise à encourager les pratiques d'open science et à "sortir" de l'évaluation traditionnelle par la bibliométrie.
Les outils bibliométriques étant peu satisfaisants en SHS, il faudrait développer des approches complémentaires fondées sur d'autres bases (Hal, Google Scholar...). Nous n'avons pas de service formalisé, mais la vocation du SCD est aussi de répondre aux besoins, notamment dans le cadre des services aux chercheurs
Qu'entendez-vous par « partager la construction et la gestion de ce service » ? Et à quel coût ?
Plutôt pour améliorer la visibilité de la recherche en améliorant les métadonnées relatives aux publications exposées sur les sites de laboratoire sur le modèle des outils de recherche d'experts de l'annuaire bibliographique de l'IFREMER ou du moteur récent ScanR de l'ESR.
Les Établissements ne sont certainement pas les bons interlocuteurs. Il s'agit d'un service devant relever des COMUEs
Attente de plus d'informations concernant les modalités, les services offerts et le coût pour l'établissement
Le SCD n'est pas dans la structure de l'établissement le premier interlocuteur pour cette question.

- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Nous avons un partenariat avec l'OST.
Nos ressources humaines sont de trop faibles ampleur pour participer à la construction de services de ce type, que nous trouvons néanmoins intéressants.
Quelle articulation avec l'opération annuelle de recensement organisée par l'OST ? Dans le cas d'un établissement à dominante lettres et sciences humaines, notre absence d'intérêt pour un tel service est lié à une double cause : - Notre établissement s'oppose à l'idée d'entrer dans une logique d'utilisation de la bibliométrie à des fins de « pilotage de la recherche » - les outils (WoS et Scopus) proposés pour réaliser ces études bibliométriques sont inapplicables dans nos disciplines car largement incomplets
Potentiellement intéressant La Bibliométrie est au cœur des préoccupations, mais impossible de répondre sans connaître le besoin réel de l'institution. Cependant, certains chercheurs exploitent eux-mêmes les données des bases citées (dans la limite de ce qu'elles peuvent offrir en accès lié à l'abonnement)
Les bases WOS et Scopus suffisent à l'INSA afin de caractériser son activité scientifique
L'UG ne dispose pas de ressources humaines suffisantes
Les outils cités (WoS et Scopus) ne recouvrent qu'une part relative de la production Inria.
Notre établissement serait très intéressé pour utiliser ce type de service ; il serait cependant nécessaire d'élargir les bases de référence et de ne pas se limiter au WoS et Scopus ; qui sont loin de recenser toute la production scientifique; en particulier en SHS.
La bibliométrie présente peu d'intérêt pour les revues et les chercheurs en SHS
Les études bibliométriques constituent des enjeux importants, en lien direct avec l'évaluation de la recherche et le classement des établissements. Les services proposés par l'INIST en la matière pourraient être intéressants, surtout que les ressources au niveau des universités sont encore insuffisantes. Néanmoins, l'UPL est surtout orientée en SHS. Or les outils utilisés par l'INIST (WOS, Scopus) avantagent notablement les sciences exactes au détriment des SHS. Un tel service pourrait être intéressant au niveau de Paris Lumières si l'INIST développait des outils et des méthodologies spécialement appropriés au secteur des SHS.

8.3.30 « Service d'analyse de corpus textuels (text-mining) »

Q93 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
☐ Oui, à certaines conditions

La collaboration est de fait déjà engagée via un chantier d'usage ISTEX en cours (Projet FULLAB avec CNRS, INRA, UPEM, École des Ponts).
À condition que nous puissions appliquer les outils de text mining sélectionnés à nos ressources internes.
Comme pour la bibliométrie, la mutualisation de l'acquisition d'outils de text mining intégrables au SI de chaque établissement
La mise à disposition de services de text mining répond aujourd'hui à une demande croissante dans les équipes de recherche. La taille des corpus fouillés et les compétences techniques requises justifient pleinement la mutualisation de services de cette nature à l'échelle nationale. Il conviendra de réfléchir à l'articulation des différents acteurs et opérateurs (ISTEX en particulier) et à leur interaction avec les acteurs IST présents en local.
Disponible par PSL. Intérêt en marque blanche.
C'est une perspective très prometteuse pour développer la recherche. Quelle sera l'articulation avec les services à valeur ajoutée du même ordre projetés dans le cadre de la plateforme nationale ISTEX ou également d'HumaNum ? Il serait intéressant de clarifier l'articulation et la complémentarité entre les différents services proposés.
Ce sont plutôt aux unités de s'emparer de ce type d'outils selon leurs besoins.
Quelle articulation de ce service avec l'infrastructure nationale COLLEX-Persée et l'offre de service propre de la BnF ?
Quelle sera l'articulation avec les services à valeur ajoutée du même ordre projetés dans le cadre de la plateforme nationale ISTEX et qui proposeront à la fois des données et des outils d'analyse ?
La co-construction a déjà été le cas avec les plateformes type Ortolang.

- ☐ Non, probablement
☐ Non, certainement

Pour l'instant, il n'est pas prévu de se doter d'un service de text Mining, mais il faudrait peut-être y réfléchir car cela pourrait être intéressant pour certains chercheurs
Certains laboratoires non labellisés pourraient être intéressés par ce type de service.
Compétences possédées au niveau de certains laboratoires mais pas au niveau institutionnel
Besoin d'autonomie

Q95 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Alors que le dispositif législatif évolue en faveur du TDM, nous ne disposons pas d'outil suffisamment intégrateur pour mener à bien les fouilles de textes et de données au sein d'une école ou d'une université
Ce service pourrait intéresser nos chercheurs s'il est bien articulé avec les services à valeur ajoutée du même ordre projetés dans le cadre de la plateforme nationale ISTEX.
Le travail sur les données de la recherche commence dans l'établissement et le recueil des besoins n'est pas achevé.
Dépend des ressources à mobiliser
Le développement de ce type de service de TDM rencontre le développement attendu des services d'appui à la recherche. S'agissant du Muséum, il impliquerait toutefois que l'établissement se dote préalablement d'infrastructures et de pratiques adaptées au développement de tels services. Par ailleurs, il conviendrait de bien articuler le développement de ce type de service avec la plateforme nationale ISTEX qui vise des objectifs similaires.
ISTEX développe des services de TDM, il est important de développer des outils communs mutualisés.
Quelle articulation avec les services à valeur ajoutée du même ordre projetés dans le cadre de la plateforme nationale ISTEX ?
La fouille de textes et de données vont rapidement devenir des enjeux importants, y compris en SHS (notamment dans le champ des Digital Humanities), et ce d'autant plus que la loi va vraisemblablement changer pour faciliter ce type de recherches innovantes. Néanmoins, beaucoup d'acteurs semblent se positionner en dehors de l'INIST sur cette question du TDM. C'est le cas par exemple de la BnF à partir des archives du web (un des projets du Labex PSP, associant la BDIC, la BnF et Paris Tech, portait sur ces questions). La plateforme ISTEX va aussi proposer des services de fouilles de texte à partir des contenus négociés dans le cadre des licences nationales. L'INRIA développe des outils pour fouiller dans HAL. Il conviendrait donc que l'INIST clarifie sa position par rapport à l'ensemble de ces acteurs. Par ailleurs, le text mining reste encore une démarche en développement, notamment dans le champ des SHS. Il sera difficile à court terme pour les chercheurs d'externaliser complètement ce type d'analyses vers des prestataires. L'adoption préférentielle des services reposera sans doute sur leur capacité à accompagner les chercheurs dans la construction de leurs objets d'études et de leur méthodologie, et pas seulement sur les aspects techniques. Il est possible que ce travail soit mieux réalisé par des ingénieurs de recherche en local intégrés aux équipes de recherche, que par le biais de prestation de service extérieure.
Attente de plus d'informations concernant les modalités, les services offerts et le coût pour l'établissement
En marque blanche car la proximité est importante.
Pas d'action en cours ni projetée à court terme, mais un projet de collaboration avec le CNRS sur ces questions serait pertinent.

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Des bases de données et de documents bien faites et en libre accès doivent permettre aux chercheurs d'effectuer eux-mêmes leurs recherches.
Besoin ponctuel, lié à un programme ou un projet en particulier --> difficile de systématiser ou d'anticiper quel type de TDM sera demandé, avec quel logiciel, etc.
L'utilisation de tels outils ne pourrait être que ponctuelle. Quelle articulation auraient-ils avec les services du même ordre projetés dans le cadre de la plateforme nationale ISTEX ?
Autres partenaires
Pas d'équipe dédiée dans notre institution aujourd'hui
Le développement de ce type d'outil est réalisé par les équipes de recherche spécialisées dans ce domaine en fonction de leurs besoins. Cela serait envisageable si des demandes individuelles étaient faites par les chercheurs.
Ce type de méthodologie n'est pas encore très diffusé dans la communauté en histoire de l'art.
L'importance pour l'analyse textuelle ne m'apparaît pas évidente à ce jour (préoccupation qui n'est pas au même niveau que l'Open access)
Quelle articulation avec les services à valeur ajoutée du même ordre projetés dans le cadre de la plateforme nationale ISTEX ?
Besoin pas manifeste à l'Observatoire
Ces pratiques sont extrêmement marginales dans les domaines de recherche de l'Ifremer.
Pas envisagé dans l'immédiat, non prioritaire
Pas d'effectif disponible pour une telle tâche
Domaine d'intervention conduit directement par certaines de nos équipes de recherche, sans intermédiation de l'IST (insuffisamment dotée en tout état de cause).
Ce n'est pas à l'ordre du jour pour l'Université de Valenciennes dans un proche avenir, et si le besoin se fait sentir nous utiliserons ISTEX.
N'est-ce pas déjà ce que va proposer la plate-forme ISTEX ? Besoin peu présent pour l'instant. Veille sur les outils
Se doter de ce type de service est à l'étude.
Ne concerne que des segments très particuliers de la recherche, où de vastes corpus doivent être traités (linguistique, phonétique). Les avancées technologiques ne sont pas suffisantes pour que ce service attire les scientifiques (équations et langage mathématique/physique très mal traité pour l'instant).

8.3.31 « Assistance à l'analyse de la production scientifique par les structures de recherche »

Q98 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
☐ Oui, à certaines conditions

Ce service pourrait être très utile au futur pôle Ingénierie de la direction de la recherche (pôle indicateurs et pilotage) que l'université va mettre en place. Il resterait bien sûr à préciser et délimiter les modalités du service.
Les services bibliométriques sont actuellement destinés au pilotage de la recherche. La proposition d'outils simplifiés permettrait d'envisager le développement de ce service en direction des chercheurs eux-mêmes.
À condition qu'il permette de prendre en compte des laboratoires non labellisés CNRS
Appui aux UMR en collaboration avec les professionnels de l'IST de l'Inra
dépend des ressources à mobiliser
Ce service existe déjà au niveau local. Il nous semble préférable de maintenir cet accompagnement à l'échelle de l'Université afin de rester au plus proche des besoins des usagers. Nous serions néanmoins intéressés par la mise à disposition d'outils d'analyse bibliométrique.
L'Observatoire s'est doté d'une commission Bibliométrie qui souhaite développer des initiatives de ce domaine, en liaison étroite avec la structure équivalente au niveau de l'Université de recherche PSL. Les analyses bibliométriques réalisées par l'Observatoire de Paris sont déjà partagées avec l'INSU
Ce type de service a vocation à être assuré par les services documentaires des établissements, en lien avec le pilotage de la recherche. Il serait utile que l'INIST devienne pourvoyeuse de formations, en raison de son expertise, pour des personnels IST au sein des établissements. Cette offre de formation serait à articuler avec celle des URFIST. L'analyse des données de l'OST est aujourd'hui réalisée au Service de la Recherche du Muséum, l'un des services de la Direction de la recherche, de l'expertise et de la valorisation (DiREV).
Complémentarité avec les études utilisant Intellixir.
Nécessité de mettre en place des formations ouvertes à tous les personnels des établissements, au-delà des personnels CNRS. Via PSL, via URFIST, et le campus Condorcet...
Le SID UGA Grenoble INP envisage le développement de ce type de service (qui existe déjà).
Ce sont plutôt aux unités de s'emparer de ce type d'outils selon leurs besoins.
Nécessité de mettre en place des formations ouvertes à tous les personnels des établissements, au-delà des personnels CNRS.
Nous nous positionnerons sur le conseil et les formations plus que sur les outils de visualisation. Une coopération de base consisterait à se tenir mutuellement au courant des types d'assistance apportés aux unités Rennes 1 CNRS.

Service qui va se mettre en place dans le cadre de notre COMUE. Nécessité de mettre en place des formations ouvertes à tous les personnels des établissements, au-delà des personnels CNRS.

Nécessité de mettre en place des formations ouvertes à tous les personnels des établissements, au-delà des personnels CNRS.

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Outil dédié

Manque de ressources humaines dans notre institution

L'Inserm réalise ses propres analyses de la production scientifique de ses structures.

Notre établissement est déjà équipé pour répondre à ce type de demandes.

Une offre de formation pour consolider les compétences en analyses statistiques appliquées à la bibliométrie répondrait à un besoin.

L'établissement est à même de constituer ces services seul.

Ce service est déjà couvert par nos services internes et sont une porte d'entrée pour la construction de services personnalisés.

En outre, cela touche à des données stratégiques difficiles à partager.

La différence entre ce service et le service présenté en 4.2. (« Service d'études bibliométriques ») n'est pas claire. Le SCD peut déjà mettre à disposition de l'université ses compétences en bibliométrie. La proximité entre le SCD et la Direction de la recherche facilite les interactions et la prise en compte des besoins de l'institution. Dans le contexte des universités lilloises, la structuration de l'activité bibliométrique au sein de l'université Lille 2 (associant SCD et Direction de la recherche) constitue un modèle à poursuivre et à amplifier.

Je ne vois pas bien la différence avec 4.2 (« Service d'études bibliométriques »).

Bonne expertise des études bibliométriques en interne

Ce type de service, sensible, est difficilement externalisable. La ComUE envisage de le mutualiser à son niveau, mais pas de l'externaliser.

Cependant le partage d'outils serait intéressant

Service de proximité.

Nécessité de mettre en place des formations ouvertes à tous les personnels des établissements, au-delà des personnels CNRS.

Nous disposons déjà d'une cellule bibliométrie au sein de l'établissement.

Il s'agit là d'un service qui doit être de proximité, il relève des missions des universités, et singulièrement de leurs SCD (favoriser par l'action documentaire toute initiative en matière de recherche et former les utilisateurs aux techniques nouvelles d'accès à l'IST)

Q100 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
☐ Oui, à certaines conditions

Ce service est lié à la bibliométrie : comme ci-dessus, une collaboration de l'UPMC avec le CNRS serait donc importante.
Oui, pour une utilisation et prise en main de l'outil ezVIS et construction et gestion à préciser...
À condition que la vision bibliométrique (type d'indicateurs) de l'IRD soit respectée.
L'université doit répondre de façon ponctuelle à des analyses bibliométriques (appel à projets, HCERES). Une assistance technique et une mutualisation serait utile. L'idée d'un accompagnement des laboratoires est intéressante. L'URFIST fournit déjà des formations sur la bibliométrie.
On peut être intéressé, mais la prise en main de l'outil est à préciser.
Notre projet d'archive ouverte institutionnelle vise à encourager les pratiques d'open science et à "sortir" de l'évaluation traditionnelle par la bibliométrie.
Plutôt pour améliorer la visibilité de la recherche en améliorant les métadonnées relatives aux publications exposées sur les sites de laboratoire sur le modèle des outils de recherche d'experts de l'annuaire bibliographique de l'IFREMER ou du moteur récent ScanR de l'ESR.
Prendre en compte les spécificités SHS en sortant des purs outils bibliométriques existants.
Ce point doit être abordé en articulation avec la Comue qui a l'intention de se doter d'un service de ce type (se reporter à la réponse collective)
Attente de plus d'informations concernant les modalités, les services offerts et le coût pour l'établissement
Le SCD n'est pas dans la structure de l'établissement le premier interlocuteur pour cette question.
Coûts?

- ☐ Non, probablement
☐ Non, certainement

L'échelle de l'université est trop petite pour qu'un tel outil soit pertinent.
Ce serait intéressant aussi d'ouvrir vers des mesures alternatives, et de sortir des approches strictement bibliométriques. Cf. par exemple que l'évaluation passe par un choix opéré par l'auteur lui-même de ses productions scientifiques les plus représentatives.
Quelle est l'articulation avec l'offre 4-2 (« Service d'études bibliométriques ») ? Faut-il comprendre structures de recherches au sens Institution ou bien au sens laboratoires au sein des institutions
Aucun besoin de ce type n'a été exprimé pour notre établissement.
Outil et service potentiellement intéressants mais qui nécessiterait des données propres et une qu'une concertation avec les services qui seraient en charge de ce service

Contenu des formations et coût du service
L'UG ne dispose pas de ressources humaines suffisantes
Ne correspond pas à un besoin significatif de nos communautés. Frein RH : pas de ressources suffisantes en interne.
Quel rapport avec le service 4.2 (« Service d'études bibliométriques ») ? La réponse est estimative, les chercheurs n'ont pas pu être sollicités sur ce point par manque de temps.
Même réponse que pour la question 4.2 sur les services d'analyses bibliométriques. Il y aurait sans doute une demande pour ce type de prestations dans le périmètre de l'UPL, mais à condition d'employer des méthodologies et des outils appropriés aux SHS, ce qui semble encore faire défaut actuellement.
Cela demande du personnel compétent en matière de données scientifiques. Nécessite 1 personnel dédié spécifiquement à la recherche.

8.3.32 « Mise à disposition de ressources terminologiques scientifiques et techniques »

Q103 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

La bibliothèque met à disposition, au format SKOS et sous licence CC BY-NC-SA 3.0, un thésaurus en sciences de la population : http://thesaurus.web.ined.fr/navigateur/demovoc/fr/
Ce service a été mis en œuvre pour un programme de recherche et s'appuie sur Tematres. http://eured.univ-lemans.fr/thesaurus/
Une articulation de ce service avec les initiatives des autres opérateurs nationaux qui interviennent sur les questions de signalement serait très souhaitable et permettrait de mieux valoriser la plus-value de l'INIST dans ce domaine (cf. par exemple le projet d'entrepôt national de métadonnées proposé par l'ABES).
Si un référentiel commun peut être mis en place, l'IRD l'adoptera sans doute.
Propositions de mutualisation : - Mettre à disposition des outils ou mutualiser des tests d'outils, choix collectifs d'outils de gestion et de diffusion de thésaurus SKOS - Mettre en place une plate-forme intégrant les vocabulaires scientifiques utilisés par l'ESR (accès par domaines / caractéristiques) et la mettre à jour (Quid de TermSciences que nous avons alimenté ?) - Mettre en place des alertes pour informer sur les nouveautés des thésaurus alignés Faire du lobbying pour faire évoluer les thésaurus internationaux (Ex Gemet obligatoire dans le cadre de la directive Inspire) Une assistance au traitement ponctuel de vocabulaires alimentant des référentiels communs à une institution (ex pour le rétablissement de certains liens hiérarchiques pourrait être utile plutôt que de confier cela à un prestataire privé).

- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Dans le domaine biomédical, domaine de prédilection de l'Inserm, le thésaurus de référence est le MeSH (Medical Subject Heading). Or l'Inserm est le partenaire français de la NLM qui l'a construit. L'Inserm a produit la version française du MeSH et la met à jour annuellement. Depuis 2004, la mise à jour est réalisée en coopération avec certains spécialistes de l'INIST (terminologie notamment dans le domaine de la chimie). Cette collaboration avec l'INIST est d'une importance capitale pour le maintien d'un standard de haut niveau de la version française du MeSH.

Une articulation de ce service avec les initiatives des autres opérateurs nationaux qui interviennent sur les questions de signalement serait très souhaitable et permettrait de mieux valoriser la plus-value de l'INIST dans ce domaine (cf. par exemple le projet d'entrepôt national de métadonnées proposé par l'ABES).

Nous l'avons déjà fait mais nous sommes autonomes <http://lovinra.inra.fr>

Q105 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

L'indexation matière et, plus globalement, la gestion des référentiels et des ontologies constituent, au même titre que les référentiels liés à l'identification des auteurs, des pivots de regroupement et d'interopérabilité extrêmement importants dans le contexte du développement des technologies du web sémantique et des services associés (notamment en termes de référencement et de liens entre ressources issues de bases de données différentes). Au Muséum, des pistes de rapprochement (ou d'alignement) entre les descriptions de ressources documentaires et de ressources naturalistes sont par exemple à l'étude. Ce type de démarche implique de réfléchir à des retraitements de données terminologiques qui pourraient bénéficier de l'ingénierie développée par l'INIST dans ces domaines.

Une articulation de ce service avec les initiatives des autres opérateurs nationaux qui interviennent sur les questions de signalement serait très souhaitable et permettrait de mieux valoriser la plus-value de l'INIST dans ce domaine (cf. par exemple le projet d'entrepôt national de métadonnées proposé par l'ABES).

La question des référentiels et de leur enrichissement par axe thématique nous semble importante : nous avons sur ce point des ressources documentaires et parfois une expertise. Ce sont des projets auxquels nous pourrions participer.

Attente de plus d'informations concernant les modalités, les services offerts et le coût pour l'établissement

Ce type d'action nous semble relever en effet d'un établissement comme l'INIST.

- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

La notion de ressource terminologique est peu claire.
Nos ressources humaines sont de trop faibles ampleur pour participer à la construction de services de ce type, que nous trouvons néanmoins intéressants.
L'université ne voit pas clairement l'apport de ce service.
Une articulation de ce service avec les initiatives des autres opérateurs nationaux qui interviennent sur les questions de signalement serait très souhaitable et permettrait de mieux valoriser la plus-value de l'INIST dans ce domaine (cf. par exemple le projet d'entrepôt national de métadonnées proposé par l'ABES).
Aucun besoin de ce type n'a été exprimé pour notre établissement.
Ce n'est pas un service dédié à l'INHA, mais plusieurs services y produisent des ressources terminologiques.
Nous utilisons la taxonomie, en particulier Worms marine species. Pour le Sudoc, le MNHN effectue les demandes de création d'espèces nouvelles auprès de la BnF pour enrichir RAMEAU. Des thésaurii en océanologie et géologie ainsi que Seadatanet pour la localisation géographique sont utilisés. Il n'y a pas actuellement de manque.
Besoins difficile à cerner, une équipe de recherche travaille dans notre établissement sur cette thématique...
De nombreux opérateurs travaillent sur des référentiels nationaux. Le contour exact de ce service nécessite d'être précisé, la mise en place de ressources « pivot » étant utile à la communauté de l'IST.
pas de thésaurus mis à jour récemment
Domaine d'intervention conduit directement par certaines de nos équipes de recherche, sans intermédiation de l'IST (insuffisamment dotée en tout état de cause).
concernant l'usage, la réponse est estimative, les chercheurs n'ont pas pu être sollicités sur ce point par manque de temps.

8.3.33 « Service d'accompagnement des chercheurs pour la gestion et la valorisation de données de recherche »

Q108 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Il est essentiel que toute intervention sur cette question soit conforme : - aux préconisations des Archives départementales en matière de conservation et de versement des données électroniques, puisque les "données de la recherche" rentrent dans le champ de la définition légale des archives publiques - aux dispositifs existant localement : réservoir institutionnel permettant de déposer des données,
--

système local d'archivage électronique - aux exigences des financeurs d'un programme de recherche en matière de publication ou au contraire confidentialité des données - aux besoins de traitement et aux pratiques scientifiques de la communauté disciplinaire potentiellement concernée par les données - aux conditions éventuelles de coopération inter établissements ou internationale lorsque les programmes associent diverses structures
L'Ined réfléchit encore aux besoins et opportunités.
La gestion et valorisation des données de la recherche est un sujet sensible pour lequel l'Inserm développe sa propre politique via l'intervention de plusieurs département/services de l'Institut (DSI, IST, Archives, Inserm Transfert). En revanche, un appui technologique, voire une collaboration dans les stratégies de stockage/sécurisation des données est tout à fait envisageable.
La gestion des données de la recherche dans les établissements nécessite un partenariat avec les professionnels locaux qui sont les personnels d'appui naturels des communautés locales, et les seuls à pouvoir assurer un accompagnement de proximité au quotidien. Un service de formations pour ces personnels IST serait certainement préférable en ce domaine.
L'Université de Lorraine souhaite nouer avec l'INIST un partenariat de proximité autour de la question des données de la recherche en prenant pour modèle ce qui a pu être mené dans le cadre du pôle OTELo. La Direction de la Documentation serait le partenaire privilégié du côté de l'UL.
C'est une problématique très présente en astronomie-astrophysique. L'Observatoire est actif dans le déploiement de l'Observatoire Virtuel qui est l'infrastructure dédiée dans le domaine de l'astrophysique. Le rôle du CNRS y est majeur.
Le projet n'est pas porté par notre établissement, mais par la ComUE Normandie Université
Le SCD Lille 1 structure actuellement son service de soutien à la gestion des données de la recherche. Les professionnels locaux sont en effet dans ce domaine les seuls à pouvoir assurer un accompagnement de proximité au quotidien. Le rôle de l'INIST dans ce domaine gagnerait à être axé sur des formations approfondies à destination des personnels IST (en particulier, formations sur la gestion des données dans une discipline en particulier) et sur la mise à disposition de ressources. Le modèle du Digital Curation Center en Grande-Bretagne paraît un bon moyen d'impulser une politique coordonnée au niveau national et efficace sur le plan local. Le CNRS pourrait, par le biais d'appels à projets, jouer un rôle dans le développement en local de projets et de solutions réutilisables ensuite dans d'autres institutions de l'ESR. En France, les initiatives déjà développées par des universités autour des plans de gestion des données de recherche montrent combien l'INIST gagnerait à travailler en association avec les SCD et les services d'archives en local.
Là encore, il s'agit d'un enjeu fondamental, notamment dans le cadre d'Horizon 2020. Sur le site de Grenoble a été créée en janvier 2016 l'UMS GRICAD. Le labex Persyval travaille également à la mise en place d'une plateforme de dépôt et diffusion des données de la recherche
En cas de mission de personnels INIST dans une unité, tenir au courant le service soutien de l'Université (SCD) L'Université de Rennes 1 applaudit au fait que l'INIST déploie une interface de DMPOnline courant

2016. Il est dommage que ce beau projet ne s'accompagne pas d'une communication à la hauteur en phase projet (sur le modèle scrum).

Le besoin global est un besoin de co-construction et de prise en compte des spécificités d'organismes

Partage de données intéressant sous certaines conditions : inter-opérabilité, référencements inter-établissements. Lien de proximité indispensable : Un rapprochement INIST / organismes de recherche de l'ESR/EPCSP pour positionner l'INIST en tant que formateur serait toutefois très intéressant.

OK pour un service centralisé décliné de DMP Online, avec constitution d'un réseau des archivistes de terrain = un "SUDOC des données".

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Autres partenaires

La gestion des données de la recherche dans les établissements nécessite un partenariat avec les professionnels locaux qui sont les personnels d'appui naturels des communautés locales, et les seuls à pouvoir assurer un accompagnement de proximité au quotidien. Positionner l'INIST en pourvoyeur de formations pour ces personnels IST serait certainement préférable en ce domaine.

L'Ifsttar met en place sa politique de gestion des données de la recherche. Il s'agit principalement de gouvernance interne. Le résultat de cette démarche apportera les réponses aux questions « données » posées dans l'établissement. L'offre n'est pas très claire, le CNRS semble se positionner dans une logique de consultance ou de formation plutôt que de co-construction ou cogestion.

Projet en cours d'élaboration à l'IRD

Nous aurions éventuellement besoin de former les documentalistes qui assurent déjà l'accompagnement des chercheurs pour accroître leur expertise

La gestion des données de la recherche va constituer l'un des grands enjeux dans le champ de l'IST pour les années à venir. Ce domaine va revêtir une importance stratégique indéniable pour les établissements de l'enseignement supérieur. Dès lors, il paraît difficile d'externaliser le traitement de ces questions auprès de prestataires extérieurs. Des formations ou des conseils peuvent sans doute être utiles, mais l'appropriation des enjeux liés aux données de la recherche doit se faire au niveau local. L'université Paris Lumières souhaite monter un groupe de travail sur ces questions pour associer les deux universités membres avec plusieurs de ses associés en pointe sur ces sujets (BnF, INA, Archives nationales). Le CNRS (membre de Paris Lumières) pourrait participer à ces travaux. Les SCD, la BDIC, la MAE ont un rôle naturel à jouer sur ces questions de données de la recherche. Par ailleurs, des travaux importants ont été conduits dans le cadre du Labex PsP pour sensibiliser les chercheurs soutenus à s'intéresser aux questions d'interopérabilité et d'exposition de leurs résultats dans le Web de données à partir de référentiels convergents (groupe de travail ModRef : modélisation et référentiels). Ces travaux ont montré l'importance pour l'appropriation de travailler directement au sein des équipes de recherche, avec des ingénieurs d'étude intégrés dans les équipes de recherche. Toutes ces questions font qu'il paraît difficile de s'en remettre à un prestataire extérieur comme l'INIST sur cet aspect de la gestion des données de la recherche. L'INIST devrait plutôt se positionner sur de la formation sur ces questions.

Un tel service est en développement à l'Université de Strasbourg, à laquelle notre établissement est associé

Personnel documentaire présent et pouvant déjà réaliser cela à la demande.

Q110 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
☐ Oui, à certaines conditions

La réflexion se fera dans le cadre de la nouvelle université UPMC-Paris Sorbonne, mais n'est pas aboutie à ce jour.

La BU se tient à la disposition des chercheurs sur ces questions

dépend des ressources à mobiliser

La gestion des données de la recherche dans les établissements nécessite un partenariat avec les professionnels locaux qui sont les personnels d'appui naturels des communautés locales, et les seuls à pouvoir assurer un accompagnement de proximité au quotidien. Positionner l'INIST en pourvoyeur de formations pour ces personnels IST serait certainement préférable en ce domaine.

Sujet des données de la recherche non abordé encore.

Problématique pas encore abordée par l'institution

Avec l'appui de la direction scientifique et des moyens IST aujourd'hui très limités.

Même si nous n'avons pas de service formalisé, le SCD et les autres acteurs IST du campus (MSH, URFIST...) sont partie prenante de ces problématiques.

OK pour un service centralisé décliné de DMP Online, avec constitution d'un réseau des archivistes de terrain à un SUDOC des données.

Une articulation de ce service avec les initiatives des autres opérateurs nationaux qui interviennent sur les questions de signalement serait très souhaitable et permettrait de mieux valoriser la plus-value de l'INIST dans ce domaine (cf. par exemple le projet d'entrepôt national de métadonnées proposé par l'ABES).

Nous avons entamé une réflexion avec l'ISH et la MOM.

OK pour un service centralisé décliné de DMP Online, avec constitution d'un réseau des archivistes de terrain: un SUDOC des données.

Qui prendrait en charge les frais de déplacements en Egypte ?

Un support pourrait être utile par rapport aux demandes/exigences (BSN H2020)

Quelle articulation avec le portail Open Data de l'Union Européenne?

Attente de plus d'informations concernant les modalités, les services offerts et le coût pour l'établissement
Un service centralisé décliné de DMP Online, avec constitution d'un réseau d'archivistes de terrain, une sorte de SUDOC des données serait peut être intéressant à étudier. Un accompagnement par les personnels les plus proches du terrain est en tout cas indispensable et une grande liberté devra être laissée aux chercheurs dans la gestion de leurs données.
Le SCD n'est pas le premier interlocuteur.
L'expertise de l'INIST peut être intéressante pour faire démarrer ce type de projet dans notre établissement, le structurer, former les professionnels de l'IST locaux, et pourquoi pas proposer des plateformes d'hébergement (mais quid de la conservation pérenne? Articulation avec le CINES?). Ensuite, l'accompagnement quotidien doit relever du service de proximité.

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Nos ressources humaines sont de trop faibles ampleur pour participer à la construction de services de ce type, que nous trouvons néanmoins intéressants. Nous sommes surtout demandeurs de formations pour nos professionnels afin qu'ils puissent assurer cette gestion des données de manière locale, au plus près des chercheurs.
Pas de personnel
La gestion des données de la recherche dans les établissements nécessite un partenariat avec les professionnels locaux qui sont les personnels d'appui naturels des communautés locales, et les seuls à pouvoir assurer un accompagnement de proximité au quotidien. Positionner l'INIST en pourvoyeur de formations pour ces personnels IST serait certainement préférable en ce domaine.
La problématique des données de la recherche est émergente à l'Université de Valenciennes. les chercheurs auront besoin d'un accompagnement, que ne pourront pas leur fournir uniquement les personnels du SCD sans être eux-mêmes formés.
Il est important de se doter au niveau national de service de ce type ; qui sont à l'heure actuelle en plein développement chez les grands éditeurs scientifiques privés.
Notre intérêt se porte sur le co-développement d'un outil Open Source réutilisable en local par les établissements et non un outil centralisé comme HAL.

8.3.34 « Service d'attribution d'identifiants pérennes aux données et autres objets de recherche »

Q112 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution à faire appel à ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
☐ Oui, à certaines conditions

Sous réserve qu'il fédère les services d'identifiants existants, ou à tout le moins gère les résolutions entre référentiels différents
Ce service serait pour nous une réelle valeur ajoutée. Nous allons commencer la gestion des données de la recherche et n'avons pas les moyens de gérer l'ensemble de ces aspects.
La gestion des données de la recherche dans les établissements nécessite un partenariat avec les professionnels locaux qui sont les personnels d'appui naturels des communautés locales, et les seuls à pouvoir assurer un accompagnement de proximité au quotidien. CentraleSupélec amorce sa réflexion sur le sujet.
Création de liens pérennes Selon spécifications techniques et coûts
Utile pour les articles publiés dans les revues que nous éditons (BLPC par exemple) et diffusés par nous-même, utile également pour la mise en ligne de jeux de données sur une plateforme institutionnelle, afin de les référencer.
Notre institution fait déjà appel à ce service.
Dans le cadre du site iPubli, l'INIST est déjà impliqué dans l'attribution des DOI. En revanche, d'autres canaux d'attribution des identifiants et des DOI sont utilisés pour des besoins documentaires de l'Institut.
Nous venons de conventionner avec l'Inist pour la fourniture de DOI.
Dans le cadre du déploiement de services d'accompagnements locaux sur ces questions, l'appui de l'Inist sur la fourniture de DOI est intéressant. Les modalités financières demeurent toutefois un critère important dans la mesure où d'autres services d'attribution de DOI existent (CrossRef).
Se posera la question de la prise en charge des coûts d'attribution des DOI.
Quid des données de la recherche d'autres organismes de recherche - à coordonner au plan national
Intéressant mais impossible de mesurer le nombre de personnes intéressées
Cela dépendra des solutions retenues pour le développement de notre bibliothèque numérique.
Il est indispensable de maintenir un point unique de délivrance des identifiants pour les données de la recherche.
C'est une problématique présente dans les infrastructures de recherche auxquelles l'Observatoire contribue, en particulier l'Observatoire Virtuel et le service VAMDC des données atomiques et moléculaires. Le CNRS est un partenaire majeur de ces développements.

L'Ifremer a déjà souscrit un contrat avec l'INIST-CNRS pour l'attribution de DOI.
Un point unique de délivrance des identifiants pour les données de la recherche semble un service intéressant, qui devrait s'accompagner d'importants efforts d'accompagnement afin de favoriser les bonnes pratiques. Dans ce domaine, contrairement à d'autres évoqués plus haut (identification des auteurs), il n'existe pas, à notre connaissance, de service de ce type.
Quand la question des données de la recherche sera traitée et actée par nos instances de décision
La gestion des données de la recherche dans les établissements nécessite un partenariat avec les professionnels locaux qui sont les personnels d'appui naturels des communautés locales, et les seuls à pouvoir assurer un accompagnement de proximité au quotidien. Positionner l'INIST en pourvoyeur de formations pour ces personnels IST serait certainement préférable en ce domaine.
Une belle initiative: maintenons un point unique de délivrance des identifiants pour les données de la recherche.
Particulièrement intéressant dans le cadre du projet Archives Ouvertes de la Connaissance, de son volet "gestion des données de la recherche".
Oui, ponctuellement selon les équipes de recherche
Quand on aura abordé le sujet de gestion des données de la recherche.
Avec l'appui de la direction scientifique et des moyens IST aujourd'hui très limités.
A condition que ce service soit coordonné avec la politique mise en œuvre en local.
Identifiants nécessaires dans la mise en ligne de nos revues, thèses, mémoires...
Les contacts à ce sujet ont déjà été pris avec l'INIST (prise de renseignements).
Le CNRS semble tout indiqué pour assurer cette fonction ou un autre établissement à vocation nationale.
Quel serait le coût de ce service ?
Dans le cadre du projet de plateforme de données de la recherche (Perscido) mené par le Labex Persyval, il a été déjà fait appel à l'INIST pour l'attribution de DOI (une convention a été signée.
Nous ne connaissons pas le montant de la redevance.
Pour la bibliothèque nous travaillons déjà avec l'ABES et favorisons IdRef dans ce cadre, et nous devrions mieux utiliser IdHAL. À voir si un DOI n'embrouille pas les identifiants plutôt que de donner une visibilité supplémentaire aux travaux, chercheurs et institutions.
La production de données de recherche reste encore une activité en émergence. Pour l'instant, ce type de besoin d'attribution de DOI à des jeux de données ne s'est pas encore manifesté, mais cela peut constituer un service intéressant, dont l'appropriation dépendra sans doute du coût.
Si Rennes 1 a des DOI à attribuer, elle passera par l'INIST agence d'attribution pour DataCite.
le SCD est extrêmement favorable à l'attribution de DOI pour la pérennisation des données de la recherche. Plusieurs services associés à la base des revues numériques (ENT > ressources documentaires > revues numériques) reposent sur l'utilisation de ce DOI

Attente de plus d'informations concernant les modalités, les services offerts et le coût pour l'établissement
l'Institut Pasteur fera probablement appel à ce service pour ses entrepôts
Un cadrage de l'université quant à l'utilisation de ce service, dans le cadre de la stratégie de l'établissement.

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Besoin non avéré
Le pôle éditorial numérique clermontois délivre déjà des DOI et est en lien avec l'INIST à ce sujet.
On s'en occupe en interne.
La gestion des données de la recherche dans les établissements nécessite un partenariat avec les professionnels locaux qui sont les personnels d'appui naturels des communautés locales, et les seuls à pouvoir assurer un accompagnement de proximité au quotidien. Positionner l'INIST en pourvoyeur de formations pour ces personnels IST serait certainement préférable en ce domaine.
L'IRD compte développer l'ensemble de ces services en propre, toutefois, l'IRD passera évidemment par l'Inist et DataCite pour obtenir l'ouverture d'un compte institutionnel pour l'attribution de DOI.
Cette question est liée à la gestion des données de la recherche, émergente à Valenciennes. L'attribution d'un DOI pour les objets et données de recherche est une idée séduisante
Les données et autres objets de la recherche sont capitalisés dans un outil interne qui répertorie tous les documents (quelle que soit leur forme) liés aux projets de recherche. Pas de diffusion externe et donc pas besoin de DOI
Pas dans nos priorités
Personnel documentaire présent et pouvant déjà réaliser cela à la demande.

8.3.35 « MediHAL : Service de dépôt sécurisé et de consultation de données visuelles et sonores produites dans le cadre de la recherche scientifique »

Q114 - Du point de vue de votre institution, sous réserve de conditions à définir, MédiHAL vous semble ?

☐ Très intéressant

Il est intéressant de pouvoir déposer tout type de document en archives ouvertes
Un certain nombre de projets scientifiques sont actuellement en cours, pour lesquels des données visuelles/sonores sont collectées. Des entreprises de numérisation systématique de corpus, liées à des projets scientifiques, sont également en cours à la bibliothèque. Dans bien des cas, le devenir à long terme des matériaux collectés est une question non réglée, sinon par stockage de copies multiples. MédiHAL a déjà été envisagé comme un outil de dépôt externe possible. Un versement massif, par une bibliothèque universitaire, d'images issues de corpus numérisés pourrait-il être

envisagé, ou serait-il considéré comme un détournement ? De la réponse à cette question dépend l'intérêt de l'offre.
L'établissement diffuse actuellement ses vidéos sur You Tube? MediHal pourrait assurer un archivage de ces données audiovisuelles en priorité, et dans toute images fixes et sons.
Toutefois, l'Ined n'est pas un gros producteur de ce type de données.
Déjà utilisé
L'Inserm dispose de sa propre "bibliothèque" d'images et de vidéos. En revanche, la possibilité de déposer dans HAL ce type de données (tout comme les publications) peut présenter pour les chercheurs un intérêt évident.
Cette initiative est intéressante mais doit s'inscrire dans la politique des établissements concernant les données de la recherche, notamment règles de confidentialité de diffusion définies par les établissements.
Conservation et préservation des données source.
Solution pertinente pour certaines équipes-projets Inria productrices de ce type de données.
D'une manière générale, le développement de portails dédiés à la gestion et à la diffusion des données de recherche est un enjeu important pour l'ESR français, qui gagnerait à s'inspirer du modèle néerlandais en la matière. La gestion, l'archivage et la diffusion des données de la recherche gagnent à être mis en œuvre sur des plateformes adaptées, distinctes des archives de publications.
Ce service peut intéresser certains de nos laboratoires en SHS ; qui utilisent et produisent ce type de médias.
Un certain nombre de laboratoires (notamment en SHS) travaillent sur des données d'images ou de vidéos.
La question de l'archivage pérenne et de la qualité du signalement des ressources déposées doit être explicitée
Attente de plus d'informations concernant les modalités, les services offerts et le coût pour l'établissement

○ Moyennement intéressant

Nous avons une photothèque en cours de développement. La question des données visuelles est également liée à notre projet de politique de gestion des données.
Notre institution est déjà dotée d'une photothèque.
MédiHAL est déjà utilisé par quelques unités de recherche. Au niveau établissement, un outil de diffusion de données visuelles existe déjà (la bibliothèque numérique 1886). L'articulation entre ces différents outils est à imaginer.
Nous ne produisons pas ce type de données

peut-être dans le cadre des données en imagerie par microscopie ; peu de besoins donc peu de ressources à mettre à disposition sur ces actions précises
Quelle complémentarité avec notre bibliothèque numérique ou dans le cadre de notre collaboration au projet archive ouverte de l'Université de Strasbourg
Pour le dépôt, l'Ifremer gère ce type de données via Archimer et une photothèque (en cours de réinformatisation). Le service MédiHAL a de l'intérêt surtout pour les utilisateurs de HAL (liens entre les données et les publications possibles). A la consultation, le fonds est encore trop modeste et les SHS prédominent. Par ailleurs l'interrogation est peu efficace. Outre l'effet lié à la faible volumétrie et au peu de diversité du fonds, les critères d'interrogation étant ceux de HAL, il n'y a aucun moyen d'interroger ce fonds sur des critères pertinents pour les illustrations. Enfin, le délai de réponse est parfois très très long... comme pour HAL.
Cette initiative est intéressante, mais doit s'inscrire dans la politique des établissements concernant les données de la recherche, notamment les règles de confidentialité et donc de diffusion définies par les établissements.
À l'étude (en veille) : notre photothèque n'est pas encore en libre accès mais l'interopérabilité avec HAL est envisagée à terme.
Multimédia mal géré en interne
Les outils mis en place en local semblent pouvoir être davantage adaptés aux besoins.
PSL proposera un service similaire aux chercheurs à partir de sa plateforme consortiale Omeka-s, pour les documents patrimoniaux et de diffusion des savoirs. Le dépôt de documents de recherche sous forme audio-visuelle relève de la politique des établissements en matière d'archives ouvertes.
Pour Fouzia et A.C. : à modifier si vous voulez – intérêt pour le Design
Ne permet pas d'intégrer des données complexes et structurées. Il ne nous paraît nécessaire de maintenir l'existence d'une telle collection en front office dans HAL.
PSL dont nous faisons partie proposera un service similaire aux chercheurs à partir de sa plateforme consortiale Omeka-s, pour les documents patrimoniaux et de diffusion des savoirs. Le dépôt de documents de recherche sous forme audio-visuelle relève de la politique des établissements en matière d'archives ouvertes.
À défaut d'autre solution, cet outil est intéressant aussi bien pour les documents patrimoniaux que les images et vidéos STM. Cependant, le dépôt de documents de recherche sous forme audiovisuelle relève de la politique des établissements en matière d'archives ouvertes. L'entrepôt MédiHAL est une des options possibles.
Les possibilités offertes par MédiHAL sont intéressantes avec les limites des supports concernés (images et vidéos). Il serait intéressant de disposer de tous les supports au même endroit.
Quelle interopérabilité avec les outils locaux ?
PSL proposera un service similaire aux chercheurs à partir de sa plateforme consortiale Omeka-s, pour les documents patrimoniaux et de diffusion des savoirs.

Le dépôt de documents de recherche sous forme audio-visuelle relève de la politique des établissements en matière d'archives ouvertes.

Il faudrait préciser les modalités d'archivage à long terme et de conservation pérenne, et l'articulation avec les archives de la recherche conservées dans le cadre des Archives Départementales et ailleurs. Développer une collaboration avec la BnF.
Éviter l'éparpillement des ressources et le développement de plateformes plus ou moins compatibles.

○ Pas intéressant

D'abord cela fait double emploi avec le réservoir institutionnel que nous prévoyons.
Ensuite la logique de description à l'unité de Medihal fait perdre de vue d'une part la notion de collection, essentielle pour des corpus iconographiques ou sonores, d'autre part les recherches et articles auxquels ces documents ont servi.
Enfin, la limite avec le service POPS n'est pas très claire : les corpus documentaires comportent souvent des images ou des éléments non textuels

Plusieurs établissements documentaires dans le cadre de Paris Lumières développent déjà des bibliothèques numériques (BDIC, SCD Paris 8) ou diffusent des corpus numérisés en ligne (MAE). Beaucoup de projets de recherche soutenus par les Labex visent aussi la mise en ligne de données visuelles ou sonores. MédiHAL peut avoir de l'intérêt pour un chercheur isolé qui voudrait diffuser par ce biais en ligne ses données. Mais dans le périmètre de Paris Lumières beaucoup de solutions à priori plus performantes existent déjà et sont privilégiées. HAL n'offre pas un environnement semblable à une bibliothèque numérique. Un des intérêts que pourrait avoir MediHAL serait de permettre de mieux gérer les images d'illustrations attachées à un article déposé dans l'archive ouverte, ce qui n'est actuellement qu'imparfaitement traité.

Pasteur dispose d'une photothèque dont les images ne sont pas en open access pour une sélection d'images. D'autre part les besoins en termes de volumétrie pour nos images scientifiques ne sont pas compatibles avec medihal.

Nous avons notre propre circuit de diffusion des données par notre archive ouverte institutionnelle.

Non pertinent pour l'ESTP Paris.

○ Sans opinion

Nous pouvons gérer ces données dans le cadre de notre archive ouverte institutionnelle.

Service potentiellement intéressant, mais incapacité de connaître le % d'intéressés au sein de l'institution

Les chercheurs n'ont pas pu être sollicités sur cette question. mais MediHal semble intéressant, à la condition d'un référencement normalisé.

8.3.36 « Plateforme de services pour le stockage, le traitement, l'exposition, le signalement, la diffusion et la conservation des données de recherche en SHS »

Q116 - Du point de vue de votre institution, sous réserve de conditions à définir, ces services vous semblent ?

☐ Très intéressants

Permet de partager des bases de données scientifiques, ce que ne permet pas HAL.
Projet en cours de ce type mais multidisciplinaire au sein de notre institution.
Archivage sécurisé et pérenne de données confidentielles
Il serait nécessaire de mieux connaître les modalités d'accès à la plateforme pour les laboratoires et les chercheurs.
Mutualisation et solutions spécifiques pour les SHS.
Des initiatives que nous saluons mais qui doivent s'inscrire dans la politique des établissements concernant les données de la recherche, notamment les règles de confidentialité et donc de diffusion définies par les établissements.
Ce type de services gagnerait à être pensé en interaction avec les acteurs de l'IST en local. Ceux-ci peuvent en effet jouer un rôle dans l'accompagnement à l'utilisation de ces grilles de services.
En complément des solutions locales, et en collaboration avec acteurs locaux
le SCDBA de l'EPHE a fait ouvrir un compte dans NAKALA pour y déposer ses archives numérisées pour conservation semi-pérenne et échange de métadonnées. Votre formulation en 4) n'étonne car NAKALA ne permet pas la diffusion. Nous passerons par la bibliothèque numérique de PSL sous OMEKA. Il serait urgent de développer une offre à destination des institutions pour le stockage et la conservation, articulée avec l'offre de service développée localement pour la diffusion.
Très intéressant en l'absence de solutions proposées en locales par les établissements. Mériterait là encore d'être élargi à d'autres domaines.
Dans le cadre du CADIST de langue et littérature italienne, un projet de valorisation d'un fonds de manuscrits sera valorisé selon les méthodes des humanités numériques. Ce projet est labellisé par le consortium CAHIER dans HumaNum. Il est à noter que le nombre de chercheurs SHS membres de CAHIER sera augmenté dans les années qui viennent ainsi que ceux participant au TGIR PROGEDO : cet objectif est intégré dans le projet politique du nouvel établissement.
À développer dans le cadre de la nouvelle MSH de site.
Offre Nakala à développer dans la logique de son public Omeka pour permettre l'exploitation des corpus dans des logiques d'humanités numériques
La TGIR Huma-Num propose une grille de services qui est en train de s'imposer progressivement dans le champ des SHS. L'intérêt est d'offrir des services mutualisés sur des questions qui seraient difficiles ou très coûteuses à traiter au niveau local. C'est le cas du stockage et de l'archivage des données ou de leur exposition dans le web de données, via des RDF stores. Le Labex PsP est le premier à avoir signé une convention avec Huma-Num pour faciliter les échanges et permettre aux porteurs de projets de bénéficier de la grille de services. Ce partenariat va permettre de valoriser au mieux les productions du Labex en matière de web sémantique. Néanmoins certains acteurs ont

fait état de difficulté à entrer en contact avec les équipes d'Huma-Num. C'est le cas par exemple du labex Arts H2H. La conclusion d'une convention similaire à celle de PsP serait sans doute intéressante (voire une convention générale signée au niveau de la ComUE ?). On sent cependant qu'à mesure qu'Huma-Num va gagner en visibilité, ces services seront sans doute de plus en plus sollicités, avec une capacité moindre de ses équipes à répondre aux sollicitations de ces partenaires. Par ailleurs, un des éléments forts actuellement de la grille de service de la TGIR est sa gratuité. Si à terme, devant l'afflux de demandes, tout ou partie de ces services devenaient payants (notamment le stockage des données), il n'est pas certain qu'ils ne soient pas délaissés au profit d'autres solutions.
Il n'y a pas beaucoup d'unités SHS à Rennes 1. Si l'une d'elles faisait appel aux excellents services proposés par HumaNum, il serait intéressant que les services soutien de Rennes 1 (dont SCD) soient tenus au courant.
Attente de plus d'informations concernant les modalités, les services offerts et le coût pour l'établissement
Il est urgent de développer une offre à destination des institutions pour la conservation, articulée avec l'offre de service développée localement pour la diffusion.
Service à centrer sur la conservation, il est en effet très urgent de développer une offre à destination des institutions pour le stockage et la conservation, celle-ci devra articulée avec l'offre de services développée localement pour la diffusion.
Les services proposés par la TGIR Huma-Num sont très intéressants. En 2016, le CAPHES a demandé à pouvoir bénéficier gratuitement d'un logiciel onéreux (Oxygen pour produire de l'XML et de l'XSLT) et du tout nouveau service Nakalona et OMEKA pour mettre en ligne une exposition virtuelle, projet qui sera mis en œuvre à l'automne 2016.
Il est très urgent de développer une offre à destination des institutions pour le stockage et la conservation, articulée avec l'offre de service développée localement pour la diffusion.

○ Moyennement intéressants

Une partie de ces services est déjà assurée en interne et les services assurés par Huma-num ne sont pas toujours suffisamment documentés et contextualisés (que recouvrent les verbes « stocker » ou « diffuser » par exemple ?). Le positionnement des opérateurs nationaux en appui des solutions locales est sans doute la meilleure solution.
L'Ined diffuse ses bases de données d'enquêtes via le Réseau Quetelet dont il est membre. Mais d'autres types d'informations pourraient être versés sur ce support. Les rapports et publications scientifiques seront de plus en plus accessibles sous HAL ou d'autres plateformes d'archives ouvertes. Si l'idée est de fournir des outils de travail collaboratifs durant la recherche, alors c'est une solution attractive. En l'état de nos connaissances de ce projet, il est difficile d'être plus précis dans notre réponse.
Selon services proposés et coûts
L'offre n'est pas très claire (quelles différences entre le 1/, le 3/ et le 4/. On a l'impression que tout est interconnecté. L'offre ne concerne que les SHS et ne correspond pas à nos besoins de

multidisciplinarité. Pour le dépôt des jeux de données, on préférera sans doute recommander un entrepôt européen et généraliste à un entrepôt français et SHS.
Le dispositif Huma-Num est intéressant, utilisé par une partie des unités de recherche de notre établissement. Il ne peut toutefois combler, sur le long terme, l'ensemble des besoins relatifs aux données de la recherche de l'établissement et pourrait se positionner comme tête de réseau pour la mise en place d'outils et de plateformes locales.
À l'Ifremer, la recherche en SHS ne concerne qu'une faible partie de l'activité d'une seule unité de recherche sur 25 (économie maritime).
Cette initiative est intéressante, mais doit s'inscrire dans la politique des établissements concernant les données de la recherche, notamment les règles de confidentialité et donc de diffusion définies par les établissements.
Ce sont plutôt les chercheurs qui peuvent s'intéresser directement à ces questions que l'établissement aujourd'hui.

○ Sans opinion

Il y a beaucoup de dispositifs et projets relatifs aux données de la recherche, aux corpus de recherche, à la numérisation de sources, à la gestion d'archives... On ne voit pas bien la cohérence de l'ensemble, ni l'articulation entre les projets proprement CNRS et les programmes ou instances nationaux d'archivage comme le CINES. Cela peut parfois être aussi en décalage avec les politiques d'établissement, qui mettent à disposition des labos des espaces de stockage et des ressources informatiques
Service intéressant mais impossible de communiquer un ordre de grandeur des personnes intéressées
serait à creuser éventuellement avec le GIS auquel participe notre établissement qui dispose de ce type de données
Les chercheurs n'ont pas pu être sollicités sur cette question. L'université de Valenciennes a un secteur de recherche SHS assez réduit.
En attente d'expérimentation
Réflexion au sein de l'Université pas assez aboutie pour émettre un avis

8.3.37 « Formations à distance sur la gestion, la préservation, le partage et la diffusion en libre accès des données de recherche (DoRANum BSN) »

Q119 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
☐ Oui, à certaines conditions

Formations déjà dispensées lors de la semaine de formation des écoles doctorales en partenariat avec l'URFIST de Toulouse.
Nous évoquons rapidement ce thème en formation des doctorants
Les compétences en interne permettent d'offrir des formations que sur une partie des sujets traités (aspects juridiques et éthiques). Au moins dans un premier temps, l'expertise des URFIST sur ces questions serait indispensable à intégrer dans le programme de formation des doctorants.
Les besoins ne sont pas encore définis.
Pour l'organisation de formations mutualisées
La réflexion sur le sujet débute dans notre établissement.
La sensibilisation des acteurs de la recherche à l'enjeu des données de recherche est une perspective pour notre établissement à moyen terme. Un appui du CRNS sur ces questions pourrait donc être intéressant, à conditions de garantir l'articulation avec les acteurs de formation IST locaux, l'URFIST de Bordeaux pour ce qui nous concerne. Par ailleurs, il nous semble que ce type de service ne peut fonctionner qu'en s'appuyant sur les projets de recherche en cours ; d'où le rôle indispensable des acteurs locaux.
Participation locale dans le cadre de l'Open Access week
Il convient d'abord de se concerter avec les partenaires prenant en charge ce type de formation, sur le site universitaire alsacien et au-delà, dans les réseaux de recherche dans lesquels s'inscrit la BNU.
Il apparaît tout à fait utile de mutualiser les efforts de montage de telles formations, toutefois dans le nécessaire respect des spécificités institutionnelles.
La contribution de notre organisme (et des autres) devrait être clairement affichée et valorisée tout en s'intégrant à un dispositif général (sites web IST dédiés présentés plus haut)
Le SCD se structure actuellement pour mettre en œuvre des actions de formation à destination des chercheurs et des doctorants. Une première formation aux doctorants a été mise en place cette année. La mise à disposition par le CNRS de ressources librement modifiables et réutilisables permettrait de soutenir l'action du SCD auprès des équipes de recherche.
La formation et la sensibilisation des chercheurs aux bonnes pratiques de gestion des données de recherche est un des axes de notre projet Archives Ouvertes de la Connaissance.
Projet de formation pris en charge à l'échelle de notre COMUE.
Le SID UGA Grenoble INP aimerait travailler sur ce type de service en partenariat avec les infrastructures existantes.

Des supports de formation mutualisés peuvent intéresser les établissements qui démarrent les réflexions sur la problématique des données de la recherche.
Nous allons orienter nos formations vers les doctorants, et nous nous appuierons en partie sur les supports de formation INIST de stages URFIST.
Dans le cadre de la BSN, le projet DoRANUM associe les segments de BSN7 et BSN 10, le CNRS et les URFIST. Couperin est partenaire également. IL est donc déjà un projet partagé. Concevoir une offre de formation générique semble de la plus haute utilité pour faire monter en compétences les professionnels qui seront en contact direct avec les porteurs de projets de recherche (Europe, ANR, ...).
L'intérêt tiendra compte des questions de financement.
L'Urfist de Paris est membre de notre COMUE et nous travaillons déjà beaucoup avec eux

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Autres partenaires
Nous ne sommes pas en mesure de participer à la construction ou à la gestion d'un service de ce type, par contre nous serions éventuellement intéressés par une offre de formation « clés en main » sur ces sujets.
Accéder aux formations est difficile pour nos chercheurs du fait de l'éloignement et du coût associé
Service intéressant dont une partie sera proposée par la BU A voir en complémentarité de ces actions locales
En cours d'élaboration. Arrivée en septembre 2016 d'une bibliothécaire chargée de ce dossier plus spécifiquement.
Formations de très bonne qualité déjà dispensées dans les URFIST
Nous préférons faire porter nos forces et nos efforts sur la construction d'une offre de services locale à proximité de nos établissements et nous ne disposons ni des ressources humaines ni des moyens pour co-construire un service au périmètre national. Par ailleurs, les spécificités disciplinaires et les communautés de pratiques au sein des établissements en matière de gestion des données de la recherche ne nous semblent pas nécessairement appeler de réponse globale à ce stade de la réflexion mais au contraire un accompagnement local et particulière adapté au contexte scientifique ou institutionnel, aux ressources et aux spécifiques des projets concernés. Nous sommes prêts à participer à la conception du service mais non à en assurer la construction ou la gestion.
L'université Paris Lumières a l'intention de développer des formations à destination des doctorants sur les enjeux de l'IST, en élargissant aussi à terme aux enseignants chercheurs. De nombreuses formations sur ces questions sont déjà dispensées par les équipes des SCD. La MAE souhaite aussi investir plus largement la formation (mais davantage sous l'angle humanités numériques). L'échelon local est important sur ces questions, pour favoriser l'implication des doctorants et des chercheurs. Il pourrait être intéressant ponctuellement de faire appel aux formations dispensées

par l'URFIST. Mais il paraît important que ces formations sur l'IST restent dans leur plus grande partie assurées par des équipes propres aux établissements.

Un tel service est en développement à l'Université de Strasbourg, à laquelle notre établissement est associé

Q121 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

☐ Oui, très certainement

☐ Oui, à certaines conditions

Une formation de ce type pourrait intéresser du personnel de notre Service de Documentation.

Il faudrait que l'ensemble des acteurs concernés soient associés à la construction de ces formations, en particulier le GTAO de Couperin qui travaille également sur ces sujets.

Ce sujet est imparfaitement maîtrisé et connu localement. Une offre de formation dans ce domaine serait certainement très précieuse.

Certains chercheurs et personnels de bibliothèque seraient intéressés par des formations via le réseau URFIST

Certains de ces sujets sont actuellement traités/développés notamment par nos services DSI et Archives. Des interventions de sensibilisation à ces sujets sont organisées auprès des Délégations Régionales et à la demande dans certains Centres.
Cependant, à l'avenir nous pourrions être utilisateurs de ce type de formations. Mais, précisons-le, il nous est difficile d'envisager de nous impliquer dans une construction/gestion en commun d'un tel service.

Sur certains sujets, nous pourrions avoir besoin de telles formations en ligne.

Ces actions de formation seront à coordonner avec les acteurs locaux.

Des actions de formation à coordonner avec les acteurs locaux et en s'appuyant sur leurs compétences.

Avec l'appui de la direction scientifique et des moyens IST aujourd'hui très limités.

Dans le cadre de PSL. L'Urfist de Paris est membre de PSL.

Sous réserve de nos moyens humains.

En lien avec les données de la recherche. Oui, cela serait intéressant (formation)

Attente de plus d'informations concernant les modalités, les services offerts et le coût pour l'établissement

Qu'un tel service soit porté par le réseau des URFIST est très approprié. Que l'INIST en revanche se lance dans des projets de formation à destination des professionnels de l'IST interroge : il serait probablement plus pertinent d'articuler autour de cette action le réseau des URFIST et l'Enssib (école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques), dont ce sont les missions statutaires.

Partage de formations adaptables aux environnements institutionnels (banque commune de formations)
Il faudrait avoir une approche conjointe départements/bibliothèques/archives.
L'intérêt de ce dispositif de formation est qu'il s'inscrit dans un cadre partagé, l'INIST n'étant pas le seul opérateur de formation : URFIST, ABES, ENSSIB.
Le service de proximité doit être à terme assuré par les professionnels de l'IST locaux. Ce sont eux qu'il faut former en priorité, car bons connaisseurs des pratiques et besoins de nos chercheurs.

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Existe déjà par l'Observatoire virtuel
Les formations à la gestion et aux plan de développent des données de recherche sont très précieuses. et souhaitées, que ce soit par les professionnels de la documentation du SCD ou les chercheurs, mais nous seront dans un premier temps consommateurs des formations proposées par l'INIST ou les Urfist... Les formations à destination des chercheurs ont commencé par le SCD, mais pas encore sur les données de la recherche Lié au développement des données de la recherche, encore émergent à Valenciennes
Cette question est à aborder en articulation avec la Comue. L'Urfist de Paris est membre de PSL
Personnel capable en interne.

8.3.38 « Tutoriels sur le libre accès aux résultats de la recherche dans le cadre d'Horizon 2020 »

Q123 - Du point de vue de votre institution ces tutoriels vous semblent ?

☐ Très intéressants

Permet aux déposants de se former eux-mêmes.
L'utilisation de tutoriels génériques dans l'établissement doit permettre une personnalisation en fonction des outils propres de l'établissement (complément vidéo, complément audio, information sur la personne relais de l'établissement, etc.)
Très bien faits et à jour.
Intéressant à moyen terme dans le cadre d'une politique d'incitation au dépôt
Service utile à toute la communauté scientifique française
Ce type de service est intéressant à condition de ne pas reproduire des tutoriels déjà existants.
peut être utile dans une visée de sensibilisation
De tels tutoriels sont bienvenus car ils peuvent constituer des documents de référence et être conseillés et relayés par la BU auprès des gens concernés

Quid d'un tutoriel pour le dépôt d'articles dans arXiv ou d'autres archives ouvertes ? Quelle intégration de ces ressources pédagogiques dans les portails open access eux-mêmes ?
Il serait intéressant qu'un support aborde les questions de propriété intellectuelle spécialement dans le cas des publications scientifiques et des données de la recherche, en passant par la propriété industrielle.
Nos chercheurs impliqués dans H2020 seront intéressés par ces tutoriels, permet une sensibilisation et une vue concrète des actions à mener
Quelle articulation avec le programme européen FOSTER ? Quid d'un tutoriel pour le dépôt d'articles dans arXiv ou d'autres archives ouvertes ? Quelle intégration de ces ressources pédagogiques dans les portails open access eux-mêmes ?
Ces outils sont tout à fait nécessaires aux scientifiques de l'IRD.
Quid de l'articulation avec le programme européen FOSTER ? Quelle intégration des ressources créées dans les portails open access ?
Il est difficile de sensibiliser les chercheurs. Ce type d'outil sera le bienvenu.
Quantité d'équipes-projets Inria sont engagées dans des projets H2020 et pourraient utilement bénéficier de tels tutoriels.
En tant que professionnel de la documentation, je vais utiliser ces tutoriels pour sensibiliser et former les chercheurs aux problématiques de l'open access, qui sont de plus en plus sensibles et demandées. Néanmoins, une fois de plus, tout ce qui est proposé ici procède d'une démarche très auto-centrée sur le CNRS, sans tenir compte de ce qui se fait ailleurs dans la communauté ESR française, ou au niveau européen.
Ces tutoriels peuvent apporter un soutien à la montée en compétences des équipes qui accompagnent les réponses aux appels à projets H2020. Ils sont complémentaires d'un accompagnement personnalisé réalisé par les équipes en local.
Nous avons de plus en plus de projets européens, et ces éléments ne sont pas forcément connus des porteurs de projet.
Des formations ont été organisées en internes par les SCD, les archives et les directions de la recherche en accompagnement des chercheurs et projets de recherche. Les tutoriels nous semblent très intéressants dans la mesure où l'obligation d'assurer l'open access des publications (Article 29.2 Model Grant Agreement) et l'incitation au libre accès aux données de recherche (Article 29.3 Model Grant Agreement) sont des nouveautés du programme cadre de recherche européen Horizon 2020 (2014-2020). Les chercheurs et le personnel d'accompagnement ont donc besoin d'outils pour répondre à ces nouvelles attentes, qui risquent de devenir des obligations dans la nouvelle programmation européenne.
Nous envisageons de renforcer notre dispositif de soutien au montage de projets européens.
Ces ressources peuvent être intéressantes, surtout dans une phase où la thématique de l'Open Access est en train d'être relancée au niveau de la ComUE.

À penser globalement avec l'action DoRANUM.
Dans le cadre du développement de la médiation numérique du CRD, oui ce serait enrichissant pour les ressources numériques à proposer aux enseignants chercheurs
Quelles possibilités de récupération des tutoriels pour les intégrer dans les SI et site web de l'Université ?

○ Moyennement intéressants

Objectifs louables, mais comment mobiliser les chercheurs débordés par le temps de montage de projets ?
Sur le fond, les tutoriels actuels sont intéressants car ils posent quelques bases utiles. Quelques améliorations formelles seraient nécessaire pour les rendre plus facilement utiles et utilisables localement : * haute qualité visuelle et pédagogique (la vidéo est préférable à la forme actuelle de présentation commentée, et un travail sur la voix serait souhaitable pour rendre le tutoriel plus rythmé et donc plus captivant; désolé de cette appréciation critique, nous savons que c'est un travail très difficile !) * brièveté (condition que les tutoriels actuels respectent à peu près, mais qui peut être encore accentuée) * recours très fréquent à des exemples concrets (celui tiré de mediHAL est parlant sur les métadonnées), insertion d'interviews, etc.
Quelle articulation avec le programme européen FOSTER ? Quid d'un tutoriel pour le dépôt d'articles dans arXiv ou d'autres archives ouvertes ? Quelle intégration de ces ressources pédagogiques dans les portails open access eux-mêmes ?
Bien que nous informons déjà nos chercheurs sur ces sujets et qu'une structure d'appui aux relations avec H 2020 est active au sein de l'Institut, une source supplémentaire de recommandation est toujours intéressante. Par ailleurs, nous disposons d'une cellule au sein de l'IST entièrement dédiée à notre portail institutionnel HAL-Inserm (aide au dépôt, contrôle, modération etc.).
Les tutoriels ne remplacent pas une politique active d'accompagnement sur le terrain. Travailler sur la possibilité de personnaliser les tutoriels et de les intégrer dans les sites des institutions.
Déjà beaucoup de produits par les établissements et nombreuses initiatives (portails sur l'open access de Couperin et de l'inist) qu'il faudrait faire converger et enrichir de façon croisée en s'adressant directement aux producteurs de la recherche et pas seulement aux professionnels de l'IST
Personnel capable en interne pour faire cette formation.

○ Pas intéressants

Trop ciblé HAL...
Les tutoriels ne remplacent pas une politique active d'accompagnement sur le terrain. Travailler sur la possibilité de personnaliser des tutoriels génériques et de les intégrer dans les sites des institutions.

Quelle articulation avec le programme européen FOSTER ? Quid d'un tutoriel pour le dépôt d'articles dans arXiv ou d'autres archives ouvertes ? Quelle intégration de ces ressources pédagogiques dans les portails open access eux-mêmes ?

Mise à part la question des données de la recherche, cette action est menée localement depuis 2006, avec beaucoup de succès. Les chercheurs ont confiance dans les professionnels de proximité.

○ Sans opinion

Ces tutoriels ne seront intéressants que s'ils prennent en compte l'ensemble de l'environnement français et européen autour de l'open access : le projet européen FOSTER, les archives locales qui peuvent avoir leurs propres tutoriels, les instructions données sur le site open access de couperin : <http://openaccess.couperin.org>, site hébergé par l'INIST.

Quelle articulation avec le programme européen FOSTER ? Quid d'un tutoriel pour le dépôt d'articles dans arXiv ou d'autres archives ouvertes ? Quelle intégration de ces ressources pédagogiques dans les portails open access eux-mêmes ?

8.3.39 « Site d'information sur les Données de la Recherche »

Q125 - Du point de vue de votre institution ce service vous semble ?

○ Très intéressant

Bonne source de veille

Nous avons besoin d'informations sur les données de la recherche pour démarrer le projet de gestion des données dans notre établissement.

Veiller à ce que les contenus puissent être réutilisables et modifiables par les établissements.

Site très utile à l'ensemble des communautés ESR françaises

Comme précisé dans l'introduction de cette question, l'Inserm est déjà impliqué dans la réflexion sur ces questions et dans l'alimentation du site.

Riche et actualisé.

Constitue un site et une information de référence et permet de la rassembler en un point unique

Intéressant du fait de l'ouverture à l'ensemble des disciplines et des grands domaines de recherche et de la contribution des principaux grands organismes de recherche.

Très intéressant à la condition qu'il soit actualisé et organisé autour d'une approche collaborative dynamique.

Pas un service mais un média d'information sur le sujet, qui par ailleurs est un projet du MENESR commun à plusieurs partenaires : CNRS, Inserm, INRA, IRD. D'autres initiatives positives, mutualisées, sont en cours dont le projet DoRANum, auquel le CNRS participe aussi.

Irstea développe ses propres entrées intranet dédiées aux données, et un lien hypertexte renvoie vers ce site. Une contribution active de notre établissement est possible si clairement affichée et intégrables dans les intranets des établissements de manière plus dynamique.
Site d'information pertinent dans son objet et son contenu pour nombre d'équipes-projets Inria.
En tant que professionnel de la documentation, je vais utiliser ce site pour alimenter ma veille personnelle, et sensibiliser les chercheurs à la problématique des données de la recherche.
Ce site peut soutenir les fonctions IST locales dans leur action auprès des équipes de recherche.
Les services de veille partagée sur des sujets d'actualités à la fois vastes et pointus comme les données de la recherche sont très utiles aux professionnels du terrain pour se tenir rapidement informés des évolutions législatives, techniques ou scientifiques portant sur leur domaine d'investigation.
Ce site commence à être valorisé.
Ce site d'information peut servir d'appui à la valorisation des données de la recherche.
À initier pour l'égyptologie et la papyrologie
Peu connu des acteurs, mais source d'information à privilégier
Ce site réalise une veille pertinente et efficace sur la question des données de la recherche.
On le lit attentivement, comme d'autres sites de veille sur le sujet.
À intégrer dans d'autre flux d'information, faire porter l'effort plutôt sur le développement d'une plateforme de DMP en line (type DMP Online) proposée aux établissements en marque blanche et d'un blog de veille sur la thématique plus générale Open science, dans lequel des tags permettraient de filtrer les informations sur les données de la recherche.
Dans le cadre du développement de la médiation numérique du CRD, oui ce serait enrichissant pour les ressources numériques à proposer aux enseignants chercheurs
Il s'agit d'un bon outil de veille.
Quels liens (travail partagé) avec les autres acteurs de l'ESR (ABES, Couperin, etc.) ?

○ Moyennement intéressant

Le site répond à un besoin très important. Par son caractère spécialisé, il nous paraît toutefois s'adresser par définition aux responsables IST, plutôt qu'aux utilisateurs finaux. Il serait intéressant d'étudier la façon dont les informations qui y sont publiées sont répercutées dans le réseau des SCD/BU (ADBU, Couperin...).
L'initiative est intéressante mais, avec certes des moyens supplémentaires, il faudrait animer le site, éditorialiser les contenus. On a parfois l'impression d'avoir un simple réservoir de documents.
Très intéressant comme moyen de veille sur l'actualité mais le niveau est davantage stratégique qu'opérationnel
Je trouve l'objectif de ce service peu clair

À intégrer dans d'autre flux d'information, faire porter l'effort plutôt sur le développement d'une plateforme de DMP en line (type DMP Online) proposée aux établissements en marque blanche et d'un blog de veille sur la thématique plus générale Open science, dans lequel des tags permettraient de filtrer les informations sur les données de la recherche.
Pour les professionnels de l'IST
Pour l'instant le site est construit comme un agrégateur de flux peu lisible et peu pédagogique : c'est plus un outil de veille qu'une plateforme d'information
À intégrer dans d'autres flux d'information, faire porter l'effort plutôt sur le développement d'une plateforme de DMP en ligne (type DMP Online) et d'un blog de veille sur la thématique plus générale Open Science, dans lequel les tags permettraient de filtrer les informations sur les données de la recherche.
De façon générale, la veille est multiforme et se pratique avec d'autres outils également.

○ Pas intéressant

L'objectif me semble trop général pour être efficace.
À intégrer dans d'autre flux d'information, faire porter l'effort plutôt sur le développement d'une plateforme de DMP en line (type DMP Online) proposée aux établissements en marque blanche et d'un blog de veille sur la thématique plus générale Open science, dans lequel des tags permettraient de filtrer les informations sur les données de la recherche.
Ce serait plutôt à intégrer dans d'autre flux d'information; il serait peut-être plus utile de faire porter l'effort plutôt sur le développement d'une plateforme de DMP en ligne (type DMP Online) à proposer aux établissements en marque blanche et d'un blog de veille sur la thématique plus générale Open science, dans lequel des tags permettraient de filtrer les informations sur les données de la recherche.
Orienté SHS et non ingénieur construction.
À intégrer dans d'autres flux d'information, faire porter l'effort plutôt sur le développement d'une plateforme de DMP en line (type DMP Online) proposée aux établissements en marque blanche et d'un blog de veille sur la thématique plus générale Open science, dans lequel des tags permettraient de filtrer les informations sur les données de la recherche.

8.3.40 « Sites de veille d'actualité en information scientifique et technique »

Q127 - Du point de vue de votre institution, ces sites vous semblent ?

○ Très intéressants

Manque de notoriété, dommage.
Bonnes sources de veille
J'apprécie l'ajout rédactionnel apporté par ces sites.
Bien complété par Twitter! Ces sites sont exploités par les professionnels de l'information sur place pour en faire le relais auprès des chercheurs.
Site suivi pour la veille en IST de notre institution
Service de veille et d'information d'un intérêt et importance indiscutables pour tout professionnel de l'IST et même pour les non-spécialistes intéressés par ces questions.
Ces deux sites remarquables permettent notamment aux collègues non-anglophones de suivre l'actualité internationale en IST
Ces sites sont une mine d'information pour les professionnels de la documentation. Pas de retour sur l'utilisation éventuelle par d'autres membres de la communauté
Les sources veillées sont intéressantes.
À mettre en lien dans notre site web, et à intégrer dans une rubrique concernant l'IST (à construire) Permettrait une mutualisation des informations
Ces sites font partie des sites de référence pour notre veille professionnelle.
En tant que professionnel de la documentation, j'utilise déjà ces sites pour alimenter ma veille personnelle, et nourrir mes interventions auprès des chercheurs.
Ces sites peuvent soutenir les fonctions IST locales dans leur action auprès des équipes de recherche.
Ces service permettent de suivre l'évolution de la publication scientifique et des problématiques du libre accès ; de manière synthétique.
Surtout pour le libre accès (mais il s'adresse plutôt aux professionnels de l'IST).
Ce site est valorisé au sein des formations aux doctorants, par exemple, et dans le cadre de Guide-Hal.
Peut être utile.
Veille de qualité et sélection pertinente
Suivi par les documentalistes
Ce site est assez largement suivi parmi les personnes interrogées pour préparer cette réponse, qui le jugent utile.
On le lit attentivement, comme d'autres sites de veille sur le sujet.

Ce service s'inscrit aux côtés des actions internes des établissements pour développer la connaissance des actualités de l'IST.
Cependant, pourquoi deux sites?
intéressant pour les chercheurs, libre à eux de consulter le site
Quels liens (travail partagé) avec les autres acteurs de l'ESR (ABES, Couperin, etc.) ?

○ Moyennement intéressants

Il existe déjà de nombreux sites et blogs sur ce sujet.
Ces sites paraissent intéressants comme source d'information à destination des professionnels de l'IST. En revanche, pour ce qui est disciplinaire, chaque chercheur exerce une veille en fonction de ses besoins.
LaList et le site sont intéressants et utiles. Le site sur le libre accès (plus ancien il est vrai) est plus attractif que le site sur les données de la recherche car il fournit parfois des synthèses rédigées par les responsables du site en plus des documents "bruts".
Limité aux professionnels IST
Moyennement intéressant au niveau de l'institution, très intéressant pour le service de la Documentation qui rediffuse les informations pertinentes pour les chercheurs. Se pose la question de la légitimité de la coexistence de 2 sites qu'il faudrait vraisemblablement fusionner vers un outil plus ergonomique.
Un travail de ce type est déjà effectué par le personnel IST et bibliothécaires des structures documentaires locales. Le site openaccess.inist.fr fait partie des sources régulièrement consultées dans le cadre de cette veille.
permet de suivre les orientations sur ces thématiques et de découvrir des initiatives desquelles on peut s'inspirer
Les thématiques couvertes par LaLIST sont trop nombreuses, le suivi d'un tel site est trop preneur en temps. Le site sur le Libre Accès est plus intéressant, c'est une source régulière d'informations pertinentes, reprises opportunément entre autres par notre « scoop it » sur l'OA pour le développement : http://www.scoop.it/t/open-access-recherche-pour-le-developpement .
L'ensemble des formations à destinations des professionnels de l'IST ont vocation à être intégrée à l'offre de formation nationale, dont le portail Bibdoc formations est la voie de diffusion naturelle. Il est important d'articuler cette offre de formation avec celles du réseau des URFIST et l'offre existante dans les SCD.
Toujours utile de s'abonner à des sites d'actualités de l'IST
Vecteurs d'information parmi d'autres ; celui portant sur le LA à l'IST étant celui qui a le plus d'impact au sein du réseau IES Inria.
Nous sommes un petit établissement avec peu de personnels dédiés à l'IST. Ce peut être un complément de la veille que nous réalisons déjà à condition de ne pas tomber dans l'infobésité ou dans la redondance.

D'autres réseaux délivrent également des informations et une veille sur ces sujets (URFIST, Couperin)
L'articulation avec les veilles produites par Eprist et / ou d'autres opérateurs (BSN) est à mettre à l'ordre du jour des réunions inter-établissement
De façon générale, la veille est multiforme et se pratique avec d'autres outils également.
Déjà suivi, mais rarement pertinent dans notre domaine.
Pourquoi deux sites différents ? Le service est moyennement intéressant en l'état (d'un point de vue établissement, il y a beaucoup d'autres sources à suivre, notamment internationales) mais il serait utile de pouvoir intégrer le fil dans un intranet via un widget.
Intéressants mais parfois redondants avec de multiples autres sources d'information.

☐ Pas intéressants

"L'information scientifique, technique et stratégique en général" : objectif mal défini.

8.3.41 « Formations et auto-formations en IST »

Q130 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
☐ Oui, à certaines conditions

Un échange sur le contenu exact de ces formations pourrait être intéressant, afin d'envisager une mutualisation si cela semble pertinent.
Nous évoquons rapidement ces sujets en formation des doctorants
Complémentarité avec les compétences locales permettant d'assurer une partie de ces formations (gestion de bibliographie, réseaux sociaux et blogs scientifiques).
Mutualisation régionale de formations en IST (EndNote, Zotero) déjà existante.
À voir quelles formations pourraient être intéressantes pour les chercheurs et doctorants de notre établissement et s'il ne nous est pas possible de les assurer en interne, et voir aussi le rôle des URFISTs.
Des formations sur ces thématiques doivent être pensées en fonction de l'offre des URFIST qui constituent notre principal organisme de formation en la matière. La complémentarité par des formations à distance pourrait trouver ici son intérêt.
Priorité pour les étudiants
https://issuu.com/blpformation/docs/catalogue_2016 Il serait intéressant de prévoir une plateforme de partage de ressources et de supports de formation.
D'autres acteurs de l'ESR proposent ces services : URFIST, ABES, etc.
Actuellement, nous proposons des formations à la recherche et à la gestion de l'information en présentiel, et mettons nos supports en ligne. En revanche, nous ne disposons pas de service de

formation à distance et serions très intéressés par un site qui nous permettrait de développer nos propres formations à distance ou d'utiliser/faire utiliser celles qui seraient réalisées par d'autres professionnels de l'information de l'ESR sur des sujets que nous ne maîtrisons pas, ou sur lesquels nous n'avons pas le temps de développer des outils d'apprentissage.
La Bis développe une offre de formation et pourrait être intéressée par ce service.
La bibliothèque offre un catalogue de formation à destination des doctorants. Une ressource mutualisée pourrait être utile à condition de tenir compte de l'offre des établissements.
Nous disposons du centre de formation MediaNormandie : http://media.normandie-univ.fr/ et à destination des usagers le groupe INSA développe une plateforme pédagogique dans le cadre des projets numérisation.
Au sein de l'université, le SCD est en mesure de prendre en charge les formations des chercheurs à l'IST. L'existence d'une offre de formations de formateurs au sein de l'INIST est très utile pour soutenir cette activité des fonctions IST en local.
Offre existante à l'URFIST de Strasbourg : http://urfist.unistra.fr/
Le SID UGA Grenoble INP souhaite renforcer le service de formation ou d'autoformation à distance à destination des chercheurs en plus de l'offre en présentiel, par exemple, sur Zotero, et autour de l'open access (cf. le site d'accompagnement du portail HAL http://guide-hal.univ-grenoble-alpes.fr/); il est important de pouvoir s'appuyer sur le réseau de professionnels de l'IST.
Ressource en cours de construction dans le cadre d'un projet commun à la COMUE USPC Au-delà de la ressource de diffusion, besoin de mutualiser des outils (modules de scénarisation, de montage, etc. des séquences vidéo par exemple)
L'université de Bordeaux coopère avec l'URFIST de Bordeaux sur ces formations
En intranet
Une bonne intégration avec les autres acteurs de la formation dans l'ESR
Pourquoi ne pas utiliser ces forces pour renforcer le catalogue des offres des Urfist ?

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Une telle offre de formation va être (partiellement) développée localement et fait aussi l'objet de mutualisation avec les partenaires de l'institution
Oui pour la réalisation de supports communs et de tutoriels Non pour le présentiel sauf sur des sites/UMR communs Quelle articulation avec le réseau Urfist, l'offre des BU etc., concrètement sur les sites universitaires ?
Formations de très bonne qualité déjà opérées par l'URFIST
le SCD a initié depuis 2 ans des ateliers de sensibilisation des enseignants chercheurs à diverses problématiques ou pour l'utilisation de divers outils pour optimiser leur recherche. Les formations

citées sont très intéressantes, mais je crois que l'Université de Valenciennes sera davantage consommateur que constructeur de ces formations
Partenariat avec l'Urfist de Bordeaux
Nous ne disposons ni des forces ni le besoin d'une formation nationale. Nous croyons davantage à des formations locales. Quant aux formations professionnelles, il existe déjà un réseau national.
L'université Paris Lumières a l'intention de développer des formations à destination des doctorants sur les enjeux de l'IST, en élargissant aussi à terme aux enseignants chercheurs. De nombreuses formations sur ces questions sont déjà dispensées par les équipes des SCD. La MAE souhaite aussi investir plus largement la formation (mais davantage sous l'angle humanités numériques). L'échelon local est important sur ces questions, pour favoriser l'implication des doctorants et des chercheurs. Il pourrait être intéressant ponctuellement de faire appel aux formations dispensées par l'URFIST. Mais il paraît important que ces formations sur l'IST restent dans leur plus grande partie assurées par des équipes propres aux établissements.
Le Service commun de la documentation propose déjà des outils en ce sens, adaptés aux situations locales. Il serait intéressant de se coordonner pour que les services proposés répondent à des cas généraux non traités localement. De plus il faudrait coordonner une telle offre avec celle d'autres opérateurs locaux de formation (URFIST, Centre de formation aux carrières des Bibliothèques).
L'institut Pasteur a une offre de formation spécifique des pratiques et des outils à disposition des chercheurs de l'Institut Pasteur et offre également une assistance dans les laboratoires qui est difficilement partageable
Ces formations sont déjà assurées par d'autres partenaires (Urfist, Enssib...)
Le personnel de la bibliothèque peut suivre ce type de formations à l'URFIST de Rennes
On travaille avec notre URFIST sur ces sujets
Personnel en compétence de le faire en interne.
Ce genre d'action relève des missions des universités, et particulièrement de leurs SCD, cf Décret de 2011. L'action de formation doit être personnalisée en fonction des besoins des chercheurs locaux, c'est pour cette raison que cette mission est confiée aux SCD. Pour cette raison aussi ont été créés les URFIST, justement rattachés à une université, afin que leur mission de formation reste prégnante et adaptée à la réalité du terrain. Créer un service supplémentaire serait redondant, susceptible de brouiller le paysage, et constituerait à nos yeux un éparpillement des missions de l'INIST, qui doit se recentrer.

Q132 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Peut intéresser des formateurs locaux.
Zotero plutôt que Mendeley (on est déjà suffisamment dépendants d'Elsevier comme ça)

Le CNRS a un savoir-faire reconnu en matière de formation, qui peut être très utile pour les personnels de l'ESR, en particulier ceux qui exercent des missions de soutien à la recherche (professionnels de l'IST, ingénieurs, etc.) Sur le plan du partage : concrètement, les établissements pourraient faire connaître leurs besoins pour aider à l'élaboration de l'offre et, dans certains cas, fournir des intervenants. Mais l'élaboration doit rester resserrée pour ne pas perdre en qualité. Il paraît assez naturel que le CNRS en soit l'opérateur principal.
Bien que ce type de formations ne soit pas réellement centralisé au sein d'un service particulier, l'Inserm organise des formations sur certains de ces sujets. De plus le Département de l'Information Scientifique et Communication organise des sessions de sensibilisation/formation sur des sujets concernant la communication scientifique et, à la demande, peut prendre en charge des formations personnelles. Par ailleurs, la valorisation des documents scientifiques produits par l'Inserm est une activité importante de notre service IST qui est, en grande partie, déjà réalisé en étroite collaboration avec l'INIST.
option à distance très intéressante les URFIST ont également une offre qu'il faut coordonner
Pas pour le moment mais à l'avenir, peut être
Pourquoi ne pas utiliser ces forces pour renforcer le catalogue des offres des Urfist ?
Réflexion en cours sur cette question.
Il nous est arrivé de nous inscrire à ces formations
Nous ne réalisons pas de formation à distance. Des formations en présentiel existent mais ne couvrent pas tous ces champs.

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Des formations sont déjà dispensées pour la gestion de bibliographie au SCD et dans le cadre du C2i (Zotero)
Il y a déjà beaucoup d'acteurs de formation avec les Urfist, les CRFCB, les réseaux et associations professionnels
Nos ressources humaines sont de trop faibles ampleur pour participer à la construction de services de ce type, que nous trouvons néanmoins intéressants.
Peu de moyens humains et financiers
Pas de formations structurées de ce type, plutôt un accompagnement. Par contre déployer l'offre au sein des institutions pourrait être intéressant, dans des conditions à définir. De façon plus générale quelle articulation et quel accès à l'offre existante actuelle (INIST, Urfist, BU ...)
L'institution ne dispose pas de moyens suffisants en termes de RH pour y contribuer
Sauf pour des apports IST où l'expertise Inria est avérée et où des ressources internes pourraient être mobilisées.

L'Ifao n'a pas les forces en interne pour co-construire cette offre de service. Nous préférons nous appuyer sur les formations disponibles déjà en IST via les URFIST ou les CRFCB.
Au niveau local c'est le travail des URFIST
Comme pour les tutoriels, la formation à distance ne remplace pas une politique active d'accompagnement sur le terrain, ni la formation en mode présentiel.
L'offre de formation en IST est déjà très fournie au niveau national : il semblerait préférable de travailler en complémentarité plutôt qu'en redondance.
La formation à l'IST est plus du domaine des URFIST, avec lesquels nous avons l'habitude de travailler, que de l'INIST.
Mendeley est un produit éditorial privé. Par principe, il n'est pas souhaitable de lui confier la gestion des données de bibliographies de la recherche publique.

8.3.42 « Guichet numérique d'assistance conseil en IST »

Q135 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Ce type de service existe déjà dans les différents établissements, et les personnels de l'IST y sont très attachés : une collaboration pourrait être envisagée, si l'ancrage dans les établissements reste fort.
Réseau Ubib de réponses par chat ou mail
Mise à disposition de la FAQ IST de notre institution.
Nous répondons au coup par coup aux demandes de renseignement, dans les meilleurs délais, et nous servons de nos sites web (intranet et internet) comme de FAQs en créant/enrichissant des pages sur les questions posées régulièrement. Toutefois, un SQR assorti d'une FAQ pourrait être un atout supplémentaire en proposant des réponses sur des services/outils communs à toute l'ESR français, sur lesquelles nous pourrions renvoyer. Nous pourrions participer à son fonctionnement en suggérant aux demandeurs de passer par le site et en intégrant nos réponses aux questions qui nous sont posées au fur et à mesure dans la FAQ, à condition qu'une entrée par organisme soit possible pour les services/outils spécifiques à l'IRD.
Ce service semble s'apparenter au service « Rue des Facs ». Ces deux projets pourraient s'articuler, dans une logique de guichet pour la formation et la recherche.
La bibliothèque fait partie du réseau Ubib : http://www.ubib.fr/ Pourquoi pas un partage avec le CNRS mais le réseau en l'état actuel est déjà difficile à animer, un partage risque de le rendre trop lourd à gérer.
Le SID UGA Grenoble INP envisage le développement de ce type de service (il existe déjà sous la forme de service de questions/réponses). Là encore, un des enjeux est la capacité à s'appuyer sur un réseau pour rendre le service le plus efficace possible.

Les informations sont pour le moment éparées, mais nous allons les regrouper dans le cadre du montage d'un service d'appui aux chercheurs au sein du SCD.
collaboration en cours http://ist.blogs.inra.fr/questionreponses/
Il s'agit là d'un service de proximité mais le CNRS pourrait jouer un rôle de tête de réseau ou de coordination
Service de proximité.

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Un tel guichet est surtout utile comme échelon supplémentaire de recours et d'expertise, à destination des professionnels de l'IST. Localement, les services de documentation sont aptes à répondre aux interrogations courantes relatives à l'IST. Notre établissement s'est doté pour cela d'un dispositif en ligne (guichet numérique unique). Le périmètre local nous paraît de loin préférable pour la gestion de ce genre de plate-forme.
Nos services IST assurent toute assistance dans ce domaine.
Nous préférons préserver le service de proximité que nous avons développé auprès des chercheurs de notre établissement.
Un travail de ce type est déjà effectué par le personnel IST et bibliothécaires des structures documentaires locales. L'idée d'un « guichet » d'assistance à tout intérêt à se déployer au plus près des besoins locaux.
Cette offre (Service de Question Réponse) existe et permet de répondre à toutes questions (pratiques, documentaires, informations scientifique et technique.) Elle est mise en place en partenariat avec d'autres universités et pourrait intégrer un réseau plus important à plus ou moins long terme
Le SCD participe déjà à d'autres réseaux (Rue des Facs) et n'a pas les compétences actuellement pour participer à ce réseau.
En fait cela dépend du niveau des questions. Ce service, développé en interne, permet une continuité de service. La mutualisation interne au sein du réseau IST d'Irstea est déjà complexe, l'externalisation complète serait très mal perçue par les personnels IST et les utilisateurs.
Ce type de service ne peut être dispensé que par des établissements donnant accès aux mêmes ressources documentaires et aux mêmes outils
Le SCD peut déjà assurer cette fonction au sein de l'université.
Nous avons un positionnement de niche qui nous semble plus difficile à inscrire dans une grille de service INist pour ce domaine d'activité
Une personne a été recrutée au niveau de la ComUE Paris Lumières sur les enjeux de l'IST et il est vraisemblable que c'est plutôt un réseau de professionnels qui assurera cette fonction d'expertise et de conseil.
Les demandes des chercheurs sont localement contextualisées lorsqu'ils s'adressent à un professionnel de l'IST. Ou bien alors ils s'adressent à leurs pairs sur les réseaux sociaux

Service de proximité centrée sur nos outils
L'intérêt d'un tel service est la proximité avec les chercheurs.
Cette mission est déjà assurée de façon très satisfaisante par les différents services du Service commun de documentation.
Les demandes sont très locales et nécessitent souvent un accompagnement au-delà de la réponse à la question posée + peut déboucher sur une offre de formation en interne. Il est important d'être au plus près des besoins des usagers.
Cette action relève de nos missions, nous l'exerçons pleinement et avons l'intention de continuer ainsi. Créer un service supplémentaire serait redondant, susceptible de brouiller le paysage, et constituerait à nos yeux un éparpillement des missions de l'INIST, qui doit se recentrer.

Q137 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
☐ Oui, à certaines conditions

Actuellement le guichet d'assistance est limitée aux archives ouvertes et documentation électronique se fait directement par mail et téléphone sur la responsable du portail ou des ressources électroniques. Un service de guichet permettrait de mieux associer les correspondants dans les laboratoires et de répartir ce service au niveau national pour les questions d'ordre général. Il ne peut fonctionner qu'en intégrant les professionnels de l'IST des établissements.
Le niveau d'implication dans le guichet numérique serait à préciser
Préciser le niveau d'implication que cela demanderait.
Peut être un bon recours

- ☐ Non, probablement
☐ Non, certainement

Les objectifs semblent trop généraux pour que l'outil soit efficace.
La veille en IST doit faire partie du travail quotidien des professionnels de l'IST qui dès lors ne devraient pas avoir besoin d'un guichet d'assistance sur le sujet, hormis peut-être sur des domaines très pointus.
Nous ne disposons pas de guichet numérique, nous avons des services de proximité sur tous les sites. L'offre ne semble pas très claire (que veut dire assistance conseil en IST ?)
Réalisé par divers services au sein de l'INHA.
Notre communauté nous identifie suffisamment bien pour s'adresser à nous directement par téléphone, mail ou de visu ; ce serait dommage de perdre ce contact direct avec nos usagers.
L'UG ne dispose pas de suffisamment de ressources humaines.
intéressant, mais pas de temps à y consacrer

Sauf pour des apports IST où l'expertise Inria est avérée et où des ressources internes pourraient être mobilisées.
Nous attendons de voir ce que ce service donnera, et l'Inist sera quoi qu'il en soit prestataire de service pour la communauté. De plus, il convient de ne pas court-circuiter les professionnels de la documentation de proximité que sont les SCD.
Nous participons déjà au guichet d'assistance « Boomerang ».
L'Ifao n'a pas les forces en interne pour co-construire cette offre de service. Mais nous serions certainement demandeurs...
Le niveau de réponse aux questions posées à ce type de service relève d'un personnel de proximité. Une approche de site est à privilégier.
La Comue a l'intention de se doter d'un service de ce type (se reporter à la réponse collective). Le service de proximité peut apporter les meilleures réponses adaptées à l'offre documentaire, les services et les outils locaux.
A qui s'adresse ce service ? Aux professionnels de l'IST ? Cela semble superflu, le réseau étant déjà très structuré sous cet angle. Aux chercheurs ? Les acteurs de proximité sont probablement plus à même de répondre, et avec davantage de réactivité, à ce besoin.
Personnel en compétence de le faire en interne.
C'est le métier des bibliothécaires et archivistes sur le terrain.

8.3.43 « Services et outils d'appui pour le droit numérique, l'éthique et la sécurité de l'IST »

Q140 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Conseil sur les contrats d'édition (licences, embargos, données de la recherche, etc.)
La BU fait de la veille de façon à pouvoir répondre au maximum aux questions des chercheurs
À articuler avec le service juridique de la recherche qui conseille déjà les chercheurs sur les enjeux de propriété intellectuelle.
Ces sujets sont actuellement abordés au sein de l'établissement. La cohérence et la complémentarité des actions doivent être privilégiées sur ces thématiques.
Le Muséum va se doter dans les mois à venir d'une délégation à l'éthique; ces aspects pourraient s'inscrire dans les missions de cette nouvelle structure.
Nous avons une personne chargée des questions juridiques sur les droits de la propriété intellectuelle, droit d'auteur et droit à l'image. Ce service que vous proposez peut être un bon complément.

Il y a déjà une mutualisation dans le cadre du GT juridique sur les données qui pourrait élargir son champ d'actions
De tels services gagneraient fortement à être construits dans une logique de complémentarité avec les fonctions IST en local. Le SCD est déjà en mesure de répondre à une partie des questions juridiques. En revanche, un service spécialisé centralisé au niveau national pourrait permettre la prise en charge des questions les plus complexes. Un système efficace pourrait ainsi être construit en 2 niveaux : - niveau local : prise en charge de l'ensemble des questions et traitement des questions simples. Transmission des questions complexes au niveau national - niveau national : traitement des questions complexes et mise en œuvre de formations aux acteurs de l'IST en local
La communauté scientifique exprime un besoin important sur les questions juridiques, notamment dans le domaine de l'open access ou des données de la recherche. Le SID UGA Grenoble INP envisage le développement de ce type de service. Un des enjeux est la capacité à s'appuyer sur un réseau pour rendre le service le plus efficace possible.
Le service d'appui juridique sera intégré dans notre service de type « guichet numérique ». D'éventuelles chartes d'éthique ou de sécurité doivent effectivement être élaborées au niveau ESR.
Ici nous voyons très utilement l'intérêt de partager et développer des compétences au sein de groupes pilotés par Couperin, par exemple, dont le CNRS fait partie. En effet, là encore c'est au plus près des utilisateurs (chercheurs, enseignants, étudiants) que ces compétences doivent être montrables par les personnels de l'IST. Les sujets de manquent pas : plagiat, droit des données de la recherche, C'est donc bien d'un développement partagé des compétences, d'un réseau de développement des compétences et d'échange de bonnes pratiques, dont les établissements ont besoin.
Attente de plus d'informations concernant les modalités, les services offerts et le coût pour l'établissement
Pas en direct pour les chercheurs, mais oui pour les professionnels des établissements.
En cours de mise en place et travaux coordonnés par l'INRA sur "open data"
Service à développer pour les professionnels des établissements, le CNRS serait centre de ressources pour les professionnels de la documentation qui renseignent sur le terrain
Prise en compte des besoins de l'Université + respect et association des services impliqués dans ces dossiers (DRED, DSIN, SCD, DIPa) + discussions / débats avec les usagers de l'Université.
Pas en direct pour les chercheurs, mais oui pour les professionnels des établissements

- ☐ Non, probablement
- ☐ Non, certainement

Comme dit précédemment, ces questions sont suffisamment critiques pour être traitées localement. L'INIST peut être un appui et un recours pour les acteurs locaux de l'IST, mais ceux-ci doivent affronter directement les enjeux juridiques, éthiques et de sécurité, et si nécessaire acquérir les compétences ad hoc. Un positionnement des organismes sur la formation sur ces questions, comme pour la gestion des données, serait peut-être une orientation efficace.
Nous avons un service juridique au sein de l'institut. L'institut a également un comité d'éthique, et met en place mettre en place les mesures édictées dans la Politique de Sécurité des Système d'Information de l'Etat. Quel est l'intérêt de se doter d'une charte d'éthique spécifique IST et d'une charte de sécurité spécifique IST ? Nous serions cependant intéressés par le résultat des travaux.
En plus de l'URFIST, sur ces questions juridiques des formations sont délivrées en partenariat avec Aquitaine Science Transfert.
L'établissement souhaite s'appuyer sur son propre service juridique.
Ce service relèvera de la COMUE.
Nous fournissons déjà ce service auprès de nos chercheurs concernant l'open access, pas encore pour la question des données. Il s'agit là d'une action qui doit être de proximité et l'une des missions des universités. Pour ce qui est de la formation des professionnels de l'IST ou de la réponse à des questions très spécialisées, nous disposons au niveau de la COMUE (université Toulouse 1 Capitole) d'experts en la matière. Nous ne pouvons pas nous prononcer, le projet manque de précision.

Q142 - Verriez-vous un intérêt pour votre institution de partager avec le CNRS la construction et la gestion de ce service ?

- ☐ Oui, très certainement
- ☐ Oui, à certaines conditions

Peut intéresser des formateurs locaux.
Pour la partie formation documentaire ou droit d'auteur, les BU interviennent déjà pas mal, et il y a aussi des projets de dispositifs mutualisés à l'échelle régionale. En revanche, sur les questions d'éthique de la publication, des interventions extérieures seraient bienvenues
Pour avoir une source d'information fiable et facile à utiliser en ligne.
service d'appui juridique est un vrai plus pour les petites institutions qui n'ont pas forcément les ressources nécessaires sur site
Il y a un intérêt uniquement si ce travail n'est pas redondant avec celui d'autres groupes (Couperin, ADBU, EPRIST par ex) sans quoi il serait préférable que le CNRS intègre ces groupes plutôt que de les multiplier.
Sur ces questions, les discussions internes avec les services supports sont très importantes. Cette offre de service pourrait enrichir mais non se substituer au service apporté par les professionnels en place dans l'établissement.

Le cadre général de ces Chartes doit être discuté par l'ensemble des professionnels de l'IST.
Par PSL ou le campus Condorcet qui regroupe quatre Comue.
Sollicitation très nombreuses des utilisateurs et difficultés internes souvent des établissements : PI à l'international, mise en œuvre du TDM, etc. Guide de bonnes pratiques et services de SRV seraient très précieux et donneraient à l'INIST une position d'expert et de conseil complémentaire des actions des établissements auprès des communautés de recherche qu'ils desservent.
Ce serait un appui précieux pour les aspects éthique et sécurité en particulier
Parmi les personnes interrogées, certaines signalent des besoins en matière d'expertise juridique, sachant que les questions de droits liés à la recherche sont de plus en plus nombreuses et qu'elles ne peuvent souvent pas être traitées par les services juridiques des universités.
La réflexion et la mise à disposition de formulaires types peut sembler intéressante, en revanche la mise en œuvre et le suivi relève de l'établissement
Service ouvert aux professionnels de l'établissement
Selon les conditions tarifaires de ce service

☐ Non, probablement

☐ Non, certainement

Fait double emploi avec des personnels de l'UPVD déjà en charge de ces questions
Nos ressources humaines sont de trop faibles ampleur pour participer à la construction de services de ce type, que nous trouvons néanmoins intéressants.
Si l'Inserm ne dispose pas d'un service centralisé traitant de ces questions, il possède en revanche toutes les compétences nécessaires (services juridique et IST, notamment) pour répondre à des interrogations dans ces domaines.
Nous ne disposons pas des compétences
En fait l'évolution des services de la bibliothèque prévoit une aide (partielle) de ce type mais moins ambitieuse. À voir en fonction de l'évolution du service et des besoins exprimés
Nous sommes demandeurs d'assistance juridique mais pas en termes de partage de construction/gestion, pas de personnel ressource dédié à ces questions.
Nos ressources humaines limitées ne nous permettent pas de participer à la construction ou à la gestion de ce type de service, pour lequel nous ne possédons pas les compétences en interne. Toutefois, nous serions très intéressés de pouvoir proposer à nos auteurs le service d'appui juridique qui leur manque cruellement.
L'UG ne dispose pas de suffisamment de ressources humaines.
Intéressant de pouvoir à terme disposer d'un tel service, mais pas de moyen pour le co-construire, comme c'est le cas pour d'autres services proposés dans ce questionnaire !!!!

Sauf pour des apports IST où l'expertise Inria est avérée et où des ressources internes pourraient être mobilisées.
Projets intéressants, mais quel lien avec le service 6.3 (« Guichet numérique d'assistance conseil en IST ») ? Et quelle collaboration avec d'autres acteurs de l'IST ?
Service très intéressant pour suivre les problématiques de droit qui évoluent sans cesse.
Pas de service spécifique pour l'instant. Les règles sont englobées dans notre charte informatique.
Service juridique interne est la référence
Nous n'avons pas de service juridique
Redondance avec les services possibles de l'ADBS.
Juridiquement, le droit d'auteur cadre toutes les situations. Pourquoi rajouter une strate d'expertise ? Éthiquement, c'est à chaque établissement de se positionner sur les résultats de la recherche menée en son sein.

8.3.44 Conclusion de l'enquête

Q146 - Pour conclure, vous pouvez faire part de besoins de services d'IST non couverts, de réflexions et de conseils sur le partage de ressources d'IST entre les institutions de l'ESR, ou de tout autre message que vous souhaiteriez exprimer.

Le gros du travail consiste avant tout à sensibiliser les chercheurs à l'importance du libre accès et du partage des données de la recherche. Le chemin reste long.
Besoin de disposer de fichiers d'autorité consolidés permettant l'identification univoque à travers les différents référentiels des chercheurs et des unités de recherche, et permettant de gérer les évolutions d'intitulés et d'affiliations Absence d'outils pour gérer l'annotation collaborative, suivre et exploiter les discussions et réutilisations d'un article ou d'un jeu de données Crainte d'un éparpillement du fait du grand nombre de projets, portant chacun sur un type de ressource et une fonction --> crainte de perdre de vue la cohérence des ensembles sources/données/productions scientifiques publiées ou non/débats et échanges sur ces productions Crainte aussi de voir créer des services qui doublonnent avec des dispositifs déjà existants, alors qu'il y a tant à faire sur des pans entiers (par exemple, contribuer à améliorer les métadonnées éditeurs ou à récupérer les métadonnées essaimées par les chercheurs dans des réseaux sociaux ou ailleurs, afin d'améliorer les bases de connaissance et d'avoir des possibilités de recherche transverse à différents bouquets)
Il est nécessaire pour cette réflexion de tenir compte de l'ensemble des acteurs en présence et de leurs spécificités, ceci au niveau national. Cet environnement national doit s'inscrire dans l'environnement international, en particulier pour les référentiels. Je pense par exemple au référentiel ORCID qui devient un référentiel de fait, voire obligatoire, pour beaucoup de nos chercheurs. Il sera vite indispensable de l'intégrer nationalement dans nos différentes ressources et archives ouvertes.
Les besoins d'IST actuellement couverts concernent l'acquisition/abonnement de documentation électronique, la fourniture de documents extérieurs, le dépôt en archives ouvertes, la bibliométrie et

en partie la formation des doctorants. Pour l'établissement la priorité est d'améliorer les dispositifs de communication sur ces services et de les développer. Il commence sa réflexion sur la gestion des données de la recherche. La publication numérique pour la science publique demeure un champ à explorer ultérieurement. De manière générale le développement de services IST au niveau national ne peut fonctionner qu'avec une bonne articulation avec les professionnels de l'IST locaux, référents naturels des chercheurs.
Questionnaire très ambiguë pour certaines questions, en particulier la Q145.
Se pose la question du business model. Est-ce que le CNRS se pose en prestataire d'une offre payante et se met alors en position de répondre à un appel d'offres ? Quelle est alors sa plus-value par rapport à des offres existantes sur le marché ? Le CNRS a-t-il un mandat du MENESR pour proposer ce Copist ? (question posée par les « décideurs ») Isidore, Persée, revues.org, i-revues : quelle articulation ? La clarté de l'offre disparaît sous la diversité des produits proposés. Prédominance marquée des SHS. Qu'est ce qui est attendu d'une participation ? Quel degré d'implication ?
Questions de la gouvernance de services mutualisés entre établissements : qui anime, qui décide, qui pilote ? Problème du seuil de masse critique pour les petits établissements qui ne peuvent, bien qu'intéressés, participer à la construction de services nationaux Comment le CNRS compte-t-il intégrer l'offre de services en IST des établissements universitaires (exemple : offre de formations par les URFIST?) ouverts au public ESR ?
En dehors des sujets traités dans ce questionnaire qui sont d'une importance évidente dans la gestion et modernisation des services de l'IST, nous pensons qu'une réflexion, suivie de recommandation, doit être rapidement menée dans le domaine d'évaluation de la recherche et des chercheurs. À notre avis, outre d'autres actions en cours, une évolution des pratiques dans ce domaine influera d'une façon importante (et peut être déterminante) sur la réorganisation des modèles d'édition/publication et partage des données scientifiques tant nécessaires.
Nous faisons le constat de la richesse des services proposés mais également d'une certaine difficulté de lisibilité qui rend le paysage complexe pour un enseignant-chercheur. Il serait par exemple intéressant de dépasser certaines segmentations disciplinaires (SHS, Maths...) pour des objets et des services identiques (numérisation de corpus de revues, diffusion de revues en ligne...).
La situation très particulière de l'INHA (double affiliation des chercheurs, présence dans l'établissement de la bibliothèque de référence et Collex dans la discipline) constitue un contexte qui explique la teneur de certaines réponses, qui ne valent pas pour la communauté scientifique de l'histoire de l'art en tant que telle. Nous avons répondu en fonction de notre contexte institutionnel
Cette enquête m'a été confiée par la Direction de la Recherche de mon institution. Pour une enquête de cette ampleur et de cet intérêt, je trouve dommage de ne pas avoir disposé de plus de temps pour permettre la consultation des laboratoires concernés. Les retours de ces laboratoires auraient probablement permis positionnement plus juste.
Dans une optique de mutualisation, l'offre de services COPIST gagnerait à prendre davantage en compte les services déjà développés au niveau national (BSN, CINES, Couperin, ABES) et interministériel (BnF), ainsi que les services IST déjà proposés au niveau des établissements et des COMUE.

NB : Les réponses apportées sont représentatives de la position de l'Ifremer et pas uniquement de son service IST, les réponses ont été concertées et validées en interne. La démarche du CNRS à travers cette enquête monte une volonté d'ouverture vers les autres acteurs de l'IST dans l'ESR, cependant le CNRS semble vouloir proposer une offre exhaustive sans tenir toujours compte en amont de l'existant auquel il pourrait se joindre plutôt que de le réinventer. Cette enquête fait en revanche l'impasse sur la propriété industrielle, il y aurait peut-être là une niche en complémentarité des SATT : apporter les moyens d'une exploitation des brevets en tant que document primaire, former à la culture de la PI... Couperin a négocié un prix très raisonnable pour la base Questel Orbit à destination de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il reste à développer les compétences dans le maniement de ce type de bases et dans la lecture et l'exploitation intellectuelle de ce type de contenu, sans quoi cette offre ne sera pas exploitée et l'ESR français risque de rester encore longtemps en retrait dans ce domaine. Une autre complémentarité dans laquelle le CNRS pourrait être en position de force concerne la négociation avec les éditeurs de bases de données pour une meilleure qualité des métadonnées sensibles : respect de la structure de la recherche française dans le traitement des affiliations. Couperin négocie les accès aux contenus mais pas leur qualité. La visibilité de la recherche française dépend de la qualité de ces données.
Tous les besoins de services IST sont couverts dans l'enquête et sont pertinents.
Ce questionnaire d'enquête a été travaillé transversalement pour l'IRD, le service IST assurant la synthèse des contributions. Ont participé à l'enquête : T. Mourier (responsable des Editions), D. Alline (responsable du Service informatique en soutien à la science et appui aux partenaires du Sud), I. Henry (directrice de la Mission Evaluation et Programmation de la Recherche), F. Delmas (responsable par intérim du Service IST) ; les réponses ont ensuite été validées lors de la réunion hebdomadaire du Pôle Science (i.e. direction scientifique) de l'institut le lundi 13/06/2016.
Mise en place d'infrastructures de publications intégrant l'ensemble des fonctionnalités de l'édition électronique.
Tous les besoins de services en IST sont couverts et sont pertinents.
Il me semble urgent de travailler de concert sur les métiers de l'IST autrement qu'au travers de REFERENCES ou de la formation continue des personnels en poste. Nous devons travailler avec les organismes en charge de la formation initiale qui sont aujourd'hui en total décalage avec les besoins actuels, ne parlons donc pas des besoins futurs ! => remonté des besoins, formations en alternance (accueil de stagiaires, de thésards en IST etc.). De véritables partenariats sont à construire y compris avec des universités européennes hors France.
Ce formulaire est très marqué "CNRS" ce qui fausse un peu notre attitude dans les réponses. Nous voulons coopérer mais à condition que ce soit un dialogue où chaque voix compte. Un autre point : les chercheurs ont besoin de proximité, une trop grande centralisation peut nuire aux services
La majorité des services proposés sont pertinents, mais nous ne disposons pas de moyen pour les co-construire. Pouvoir en bénéficier, sous certaines conditions, pourrait être intéressant.

L'initiative de cartographie et d'analyse des opportunités de mutualisation de services IST, telle que portée par l'enquête Copist, nous semble à la fois pertinente et nécessaire. Nous en attendons de premiers résultats opérationnels à moyenne échéance pour nos communautés.
Ce questionnaire va me servir d'appui pour présenter aux chercheurs des ressources en open access dont ils ignoraient souvent l'existence. Mes collaborateurs et moi-même allons également continuer à nous appuyer sur la veille proposée par l'INIST Il ne faut pas néanmoins que le CNRS, ou l'INIST, se conçoivent comme seuls dépositaires de l'IST et des services d'appui à la recherche. C'est une des missions principales, avec le soutien à la Formation, des SCD au sein des Universités. Une meilleure coopération ne sera que plus profitable. Par ailleurs dans le questionnaire, la formulation des questions est maladroite. plutôt que "disposer ou se doter " de tel ou tel service, il aurait fallu simplement demander... si les chercheurs l'utilisent.
D'une manière générale, il est absolument nécessaire que l'offre du CNRS s'articule de manière efficace avec les acteurs de l'IST en local, en particulier avec les SCD. La mutualisation doit se penser selon une approche de complémentarité : - le rôle de l'accompagnement de proximité doit être dédié aux acteurs implantés en local - au niveau national, le CNRS doit proposer des outils et des infrastructures dotés d'une gouvernance partagée. Les outils proposés doivent être open source et complètement adaptables en local. Les ressources doivent pouvoir être librement modifiées et réutilisées.
Actuellement, la multiplication des services rend difficile de s'y repérer, a fortiori pour le chercheur. Des services nécessitant une expertise pointue (comme l'appui juridique) ou des infrastructures, ou encore la veille documentaire semblent intéressants à mutualiser. Mais il faut s'appuyer aussi sur le niveau local.
L'EPHE est maintenant partie prenante de la ComUe PSL et du campus Condorcet ce qui complexifie le positionnement général dans l'environnement de l'ESR, en particulier en ce qui concerne la prise en compte des sites/ComUE/Idex qui apportent localement à leurs membres des solutions plus personnalisées et adaptées au contexte local. C'est à cet échelon que le CNRS devrait s'adresser en priorité en se positionnant comme centre de ressources, de conseil et de formation. Au cas par cas, l'EPHE pourrait s'associer à votre démarche.
5 points ont retenu mon attention quand j'ai rempli ce questionnaire : - Le prix de ces services -La nécessité de la convergence de ces outils : ne pas les multiplier, améliorer ceux qui existent déjà. -Veiller à la facilité d'intégration des outils proposés dans les systèmes locaux (portail locaux, etc.) - Développer des outils transdisciplinaires - Ces outils doivent être développés à l'échelle de la COMUE.
Accès à la documentation scientifique : Idéalement nous aimerions bénéficier d'un accès homogène et unifié à la documentation scientifique numérique malheureusement les modèles éditoriaux ne nous permettent pas d'envisager un tel service sauf à optimiser le modèle des licences nationales (coûts et répartition des coûts) La publication numérique pour la science publique : sous réserve d'un engagement clair en faveur de la voie green (et non du gold)

Pour les autres sujets, il est prioritaire de coordonner l'action des opérateurs existants sans perdre de vue l'importance du niveau local.
Il existe aujourd'hui un panel d'offres très étendu, dont ce sondage est le reflet côté CNRS essentiellement (il faut y ajouter les autres offres nationales type ABES, BnF, Couperin...). Une convergence des offres (y compris au sein des offres CNRS elles-mêmes !) permettrait d'améliorer la visibilité et la lisibilité de ces différents services et de leurs spécificités.
Renforcer la coopération entre tous les acteurs de l'IST (ABES, Couperin, INIST, etc.) est absolument indispensable pour rendre un meilleur service à la communauté scientifique. Cela doit se faire en bonne cohérence pour que l'offre de services soit lisible et que les établissements puissent les utiliser efficacement. La coopération au niveau européen (au moins !) est évidemment fondamentale. Accompagner l'émergence et le développement de nouveaux modes de publications, de partage des données dans le contexte de l'Open Science, en respectant la diversité des approches doit être parmi les principales missions de l'IST.
Le positionnement dans l'environnement de l'ESR, en particulier en ce qui concerne la prise en compte des sites/ComUE/Idex qui apportent localement à leurs membres des solutions plus personnalisées et adaptées au contexte local devrait être pris en considération de manière plus effective.
La problématique de l'accès à l'IST et des services offerts aux communautés de recherche doit être abordée par une double entrée : celle du national pour offrir une vision partagée par tous les acteurs de l'ESR et pour offrir des outils mutualisés (dans leur conception ET leur gouvernance) mais aussi celle du local afin d'exploiter le potentiel de la proximité de terrain, de la connaissance des champs de recherche et des besoins exprimés par les chercheurs. Ce dialogue permanent entre local et national doit s'exprimer dans la notion de "réseau" qui a déjà fait le succès des réussites françaises en matière d'IST (Couperin, ABES, URFIST...)
1. Le paysage de l'IST français est divers. La construction de cet écosystème a obéi parfois à des logiques fonctionnelles, tournées vers l'utilisateur final, parfois à des logiques institutionnelles, qu'il s'agit d'essayer de dépasser. Cela impose certes que chacun cesse de travailler dans son coin et acquière une meilleure connaissance de l'ensemble du paysage, mais également que l'on évite de refaire ce que d'autres font déjà ailleurs, et souvent fort bien. 2. Le partage de ressources d'IST au niveau national et au-delà n'a jamais été possible qu'à la condition d'irriguer profondément les établissements, à travers la création, l'animation et le pilotage de réseaux. L'ABES ou Couperin, entre autres réussites, illustrent exemplairement ce constat. Pour répondre aux besoins des usagers, l'INIST et les opérateurs que le CNRS partage avec d'autres acteurs, comme HAL, doivent résolument s'inscrire dans cette logique. C'est le gage de la réussite de ce type de projet.
Le besoin de notre université est que l'offre IST du CNRS s'articule mieux avec les bibliothèques universitaires et les associations nationales représentatives (ADBU, COUPERIN).
Nécessité de concertation entre les différents acteurs de l'IST, et de penser l'articulation entre les moyens existant en local et ceux proposés par le CNRS.
Votre approche est très théorique et le questionnaire et les possibilités de réponses biaisent beaucoup la réalité des choses. À l'Inra nous avons travaillé sur la typologie des services de l'IST et définit 3 grandes catégories : - en libre accès : accessible au chercheur en toute autonomie sans besoin d'un professionnel IST - sur catalogue : services standardisés qui nécessitent l'intervention d'un professionnel IST

- à la carte : intervention en mode projet Les questions de partage de services sont aussi confrontés à la réalité des ressources humaines pour les rendre : quelle gestion des priorités ?
Il y a sans doute un problème de positionnement dans l'environnement de l'ESR. Le CNRS devrait, peut-être, plutôt se positionner comme centre de ressources, comme pourvoyeur d'outils et comme organisme dispensant des formations et des conseils pour les établissements et éviter de se substituer à eux pour proposer des services qui ont tout intérêt à être développés localement plutôt qu'au niveau national.
Large cadre de l'enquête dont les réponses ne peuvent être que très fortement limitées par le cadre institutionnel du répondant. Au moins a-t-elle le mérite de montrer le caractère transverse des problématiques de l'IST (Formation-Information-Recherche-Publications-Données-Edition-Documentation).
Vous n'incluez absolument aucun service pour l'ingénieur et/ou le chercheur de la construction ou du bâtiment, ce qui rend 95% de vos propositions sans intérêt pour notre structure. Il y a une véritable sensation de redondance entre certains services, à ce titre, il faudrait peut-être redéfinir la description de l'offre pour mieux la valoriser, si la redondance n'est pas réelle.
Protocole AMUE-EPST à développer et à étendre à ce sujet. Éviter les doublons. L'UM construit son schéma directeur du SI R. Ces questions sont intégrées à sa réflexion.
Les délais de réponse étant très courts, seules les responsables des services documentaires ont pu valider les réponses au questionnaire. Les réponses fournies n'engagent nullement la direction ou d'autres services concernés comme la recherche et sont uniquement données à titre indicatif.
Problème général de positionnement dans l'environnement de l'ESR, en particulier en ce qui concerne la prise en compte des sites/ComUE/Idex qui apportent localement à leurs membres des solutions plus personnalisées et adaptées au contexte local. C'est à cet échelon que le CNRS devrait s'adresser en priorité en se positionnant comme centre de ressources, de conseil et de formation.
l'IST fait partie des missions des universités (service public de l'enseignement supérieur), une politique dynamique en matière d'IST, un service de proximité performant, réactif, proposant des réponses sur mesures aux chercheurs des unités que nous hébergeons, sont autant de facteurs de rayonnement et visibilité internationale pour nos universités. La compétitivité des universités française dépend aussi de leur engagement en matière d'IST et de leur autonomie à piloter leur propre politique d'IST. Notre réponse à la question 145 s'explique par le fait que nous pensons que l'INIST doit se recentrer sur quelques missions phares, gestion de plateformes de publication, gestion des données de la recherche. Il convient d'éviter de multiplier les missions confiées à l'INIST et éviter l'éparpillement. De notre point de vue, l'accès à l'IST doit être prioritairement mutualisé au niveau des COMUE, dans le cadre toutefois de l'autonomie des établissements qui doivent rester maîtres de leur politique. Concernant les archives ouvertes : la diffusion des résultats de la recherche est l'une des missions confiée aux universités, l'archive ouverte institutionnelle contribue à la notoriété et au rayonnement de l'université, nous souhaitons piloter notre politique en ce domaine en toute autonomie, pour faire jeu égal avec les institutions étrangères.